

N° 64-65 FASCICULE BIMESTRIEL

SEPTEMBRE 1959

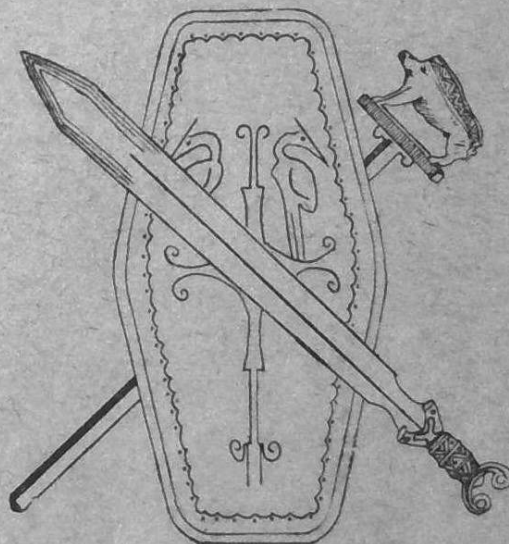
OGAM

TRADITION CELTIQUE

HISTOIRE — LANGUE
ARCHEOLOGIE — RELIGION
NUMISMATIQUE — FOLKLORE
TEXTES

TOME XI

FASC. 4-5



OGAM
2, rue Léonard-de-Vinci
(B. P. 2)
RENNES

COMITÉ DE PATRONAGE

- Fernand BENOÎT, Membre de l'Institut, Directeur de Circonscription, *Marseille*.
- Gerhard BERSU, Directeur de l'Institut Archéologique d'Allemagne, *Frankfort-sur-le-Main* (Allemagne).
- Michel DE BOUARD, Doyen de la Faculté des Lettres de *Caen*.
- Wilhelm BRANDENSTEIN, Professeur à l'Université de *Graz* (Autriche).
- Jérôme CARCOPINO, de l'Académie Française, *Paris*.
- Jacques COUPRY, Directeur de Circonscription, *Bordeaux*.
- Glyn DANIEL, Professeur, Université de *Cambridge* (Grande-Bretagne).
- Wolfgang DEHN, Professeur à l'Université de *Marburg a/der Lahn* (Allemagne).
- † Waldemar DEONNA, Professeur h. à l'Université de *Genève* (Suisse).
- Rudolf EGGER, Professeur h. à l'Université de *Vienne* (Autriche).
- Jan FILIP, Professeur à l'Université de *Prague* (Tchécoslovaquie).
- Max ESCALON DE FONTON, Directeur de Circonscription, *Marseille*.
- Ellen ETTLINGER, Professeur, *Oxford* (Grande-Bretagne).
- Idris LI. FOSTER, Professeur à l'Université d'*Oxford* (Grande-Bretagne).
- Albert GRENIER, Membre de l'Institut, *Paris*.
- Kenneth JACKSON, Professeur à l'Université d'*Edinburgh* (Ecosse).
- Hedwig KENNER, Professeur à l'Université de *Vienne* (Autriche).
- Wolfgang KIMMIG, Professeur à l'Université de *Tübingen* (Allemagne).
- Nino LAMBOGLIA, Directeur des Etudes Ligures, *Bordighera* (Italie).
- Raymond LANTIER, Membre de l'Institut, *Saint-Germain-en-Laye*.
- Lucien LERAT, Doyen de la Faculté des Lettres, Directeur de Circonscription, *Besançon*.
- Juan MALUQUER DE MOTES Y NICOLAU, Professeur à l'Université de *Salamanque* (Espagne).
- Albert MANIET, Professeur à l'Université de *Louvain* (Belgique).
- Jean-R. MARÉCHAL, Ingénieur des Mines, *Dives-sur-Mer*.
- Joseph MERTENS, Professeur à l'Université de *Louvain* (Belgique).
- Charles PICARD, Membre de l'Institut, Directeur de Circonscription, *Paris*.
- Jacques P. MILLOTTE, Directeur de Circonscription, *Besançon*.
- André PIGANOL, Membre de l'Institut, Directeur de Circonscription, *Paris*.
- Stuart PIGGOTT, Professeur à l'Université d'*Edinburgh* (Ecosse).
- Vittore PISANI, Professeur à l'Université de *Milan* (Italie).
- Julius POKORNY, Professeur aux Universités de *Munich* et de *Zürich* (Suisse).
- T.G.E. POWELL, Professeur à l'Université de *Liverpool* (Grande-Bretagne).
- Dr Raymond RIQUET, *Bordeaux*.
- Edouard SALIN, Membre de l'Institut, *Nancy*.
- Marc R. SAUTER, Professeur à l'Université de *Genève* (Suisse).
- Alf SOMMERFELT, Professeur à l'Université d'*Oslo* (Norvège).
- Antonio TOVAR, recteur de l'Université de *Salamanque* (Espagne).
- Karl TREIMER, Professeur à l'Université de *Graz* (Autriche).
- Jan DE VRIES, Professeur, *Utrecht* (Pays-Bas).
- Frederik T. WAINWRIGHT, Professeur à l'Université de *St. Andrews* (Ecosse).
- Joshua WHATMOUGH, Professeur à l'Université de *Harvard* (U.S.A.).

La technique de fabrication des vases sigillés

Fig. 1

par Jean R. TERRISSE

Nous avons exposé en détail, au Congrès de Pompéi (septembre 1958) les travaux effectués sur notre demande, dans les laboratoires de l'importante « Société Professionnelle des Produits Français de Terre Cuite » grâce à la très bienveillante amabilité de son Président-Directeur Général M. Labansat.

Ces travaux effectués de 1950 à 1952, avaient été conduits, sans la connaissance de travaux analogues parus postérieurement : Schuman et Kling cités par Zimmermann (1), Winter, Dürr, et enfin de Miss Bimson du British Museum. Il s'est avéré, que nos résultats, sont dans l'ensemble conformes aux conclusions générales de ces auteurs.

Draggendorff avait cru pouvoir signaler que la « glaçure » des vases sigillés, noirs ou rouges, présentait une teneur en potasse, soude et magnésie plus forte que celles de la terre sous-jacente. Il a été reconnu depuis, que cette hypothèse était inexacte et provenait d'analyses imparfaites ou tout au moins d'échantillons très particuliers.

Les chercheurs actuels, sont unanimes à considérer que la « couverte » brillante et satinée, des terres sigillées convenablement cuites est constituée d'une très mince pellicule de terre frittée, identique à celle qui compose les vases, assiettes ou tasses.

Dans les pièces bien cuites la « glaçure » (appelée assez justement *Tonfilm* ou *Glanztonfilm* ou film d'argile brillant, par Schumann puis Winter) est constituée d'un film d'argile, si ténu, qu'il n'est, en général, pas possible de le détacher, ni même de le gratter sans endommager et enlever des parcelles de terre sous-jacente.

Nous avons cependant recueilli aux Martres-de-Veyre, quelques échantillons, sur lesquels la bouillie de trempage, trop épaisse, a déposé un film qui se détache par écailles des parties anguleuses. Or, l'analyse de telles écailles a donné les mêmes résultats (aux erreurs de dosage près) que celle des tessons proprement dits.

Nous allons brièvement exposer les points essentiels de cette technique, tels que nous les concevons d'après nos résultats expérimentaux.

LA TERRE DES VASES.

La teneur de cette terre en oxyde de fer, varie en général de 8 à 10 %, mais la teneur en calcium, surtout pour la bouillie du film superficiel, ne doit pas dépasser 1 à 2 %.

La *Terra Sigillata* est composée d'argiles de qualité : mélanges terreux complexes mais assez purs, dans lesquels dominent les silicates d'alumine. Crus, la coloration de ces terres est gris-verdâtre ; elles possèdent une grande plasticité. Cuites, leur coloration varie du rouge-vif au rouge-orangé, suivant leur teneur plus ou moins grande, en fer ou en calcium. La coloration

(1) Voir la Bibliographie en fin d'article.

des terres cuites sigillées peut donc dans une certaine mesure, servir à caractériser leur origine.

Il convient cependant de remarquer que la coloration rouge est susceptible de varier du rouge clair au rouge foncé et même, dans certains cas de « virer » au violet à reflets argentés en cas de cuisson à une température trop élevée.

Après avoir été extraites de la carrière, les terres sont soumises au « pourrissage » pendant plusieurs mois : les intempéries délitent les blocs, ce qui permet d'éliminer facilement les impuretés les plus grossières. Un apport de matières humiques accentue la plasticité indispensable aux opérations de tournage et de moulage.

Broyées et réduites à l'état de bouillie épaisse, et entraînées par un courant d'eau, les terres se décantent dans deux ou trois bacs, et sont mises en réserve, à l'état humide, pour les besoins de la fabrication.

La bouillie très légère, qui s'échappait des derniers bacs, se déposait enfin et était lavée dans une eau minérale alcaline naturelle, ou dans de l'eau ordinaire additionnée d'un peu de cendres de bois. Cette bouillie constituait le liquide de trempage des vases sigillés.

COMPOSITION DU « FILM D'ARGILE ».

Aucun terme de langue continentale ne permet la qualification exacte, de la très légère pellicule brillante d'argile frittée, qui recouvre les vases bien cuits.

Cette pellicule peu adhérente, en cas de cuisson insuffisante, présente une teinte rouge plus accentuée que celle de la terre elle-même (vases dits autrefois : faux samien).

Ce fait provient certainement d'une oxydation superficielle plus poussée au moment du « coup de feu » final qui avait pour but principal de la fritter. Faute d'une température suffisante de l'air chaud de cuisson, la bouillie déposée « au trempé » sur les vases reste à l'état de poussière suroxydée non adhérente.

Par ailleurs, il est évident que la fabrication artisanale gallo-romaine, à l'échelle semi-industrielle, exigeait l'obtention d'une bouillie restant homogène, pendant plusieurs heures, sinon plusieurs journées.

Or, il est bien connu que pour éviter une sédimentation, consécutive à la floculation d'une suspension colloïdale de terre ferrugineuse, il est absolument indispensable que le liquide soit basique, c'est-à-dire que son coefficient pH soit égal ou supérieur à 8 alors que celui des terres naturelles est légèrement inférieur à 7, donc acide.

En milieu basique les ions tous de même signe ont tendance à se repousser, ce qui évite la floculation c'est-à-dire l'agglomération de plusieurs particules de terre que leur poids tend à faire sédimenter, plus rapidement.

Précisément, nous avons constaté que beaucoup d'officines de terres sigillées, se trouvaient à proximité immédiate de sources alcalines basiques (par exemple aux Martres-de-Veyre une source se trouve à moins de 150^m). Pour les autres officines, il est

évident que l'apport d'une faible quantité des cendres du bois consommé dans le foyer du four pouvait aussi bien y suppléer.

L'hypothèse de certains auteurs, suggérant un apport de matières humiques (donc acides), nous paraît donc hors de propos, car elles accentueraient un défaut au lieu d'y suppléer, et accéléreraient la sédimentation absolument indésirable.

Bien que très peu probable, nos braves potiers gallo-romains auraient aussi pu utiliser le phénomène de thixotropie (bouillie « gelée » en temps normal redevenant liquide par agitation) très facilement réalisable avec des terres très ferrugineuses, mais cela nous paraît bien compliqué.

Nos essais ont porté sur des échantillons de terre crue recueillie dans l'officine des Martres-de-Veyre. Cette terre avait été préparée en vue de la fabrication de vases sigillés, car elle était très pure, fine et exempte de tout gravier ou souillures.

Après lavage, décantation et centrifugation, une bouillie de particules extrêmement fines a été divisée en six échantillons, le premier à l'état naturel, et les autres additionnés de solution de teneur croissante de carbonate basique en solution au 1/1000^e.

Les échantillons dont le pH était supérieur à 8 ont sédimenté avec une lenteur, atteignant plusieurs jours, alors que celle du premier échantillon n'avait été guère supérieure à 1/4 d'heure.

Il semble donc indéniable que ce traitement ait été une des bases de la constitution du film d'argile, dans les officines gallo-romaines.

CUISSON DES TERRES.

La porosité des terres sigillées cuites, est intimement liée au degré de cuisson, comme il était logique de le penser (et comme nous avons pu le constater aux essais). De même le retrait à la cuisson est fonction de la température finale atteinte par la masse de la terre cuite.

Il est donc très facile, en première approximation de se baser sur une de ces caractéristiques pour déterminer le degré approximatif de cuisson des terres sigillées.

Nos essais contrôlés de cuisson de terres crues ont donné les résultats suivants :

Film peu adhérent — terre friable, porosité 18,5 % ;

Film normal — terre bien cuite, sonore, porosité 10,5 à 10,8 % ;

Moules (terre jaune peu cuite, très absorbante), porosité 20 %.

Des essais systématiques de cuisson au four électrique de tessons de vases mal cuits gallo-romains, recouverts d'un film s'en allant au lavage ont donné :

Cuisson de 3 h. à 950° porosité 10,24 %, film adhérent brillant ;

Cuisson de 3 h. à 1000° porosité 10,15 %, film plus brillant et satiné ;

Cuisson de 3 h. à 1050° porosité à 0,07 %, film rouge foncé, presque violet — terre grésée.

Deux essais de cuisson de terre crue au four électrique avec dilatomètre Chevenard ont permis d'établir la courbe suivante

(fig. 1) en fonction du retrait et de la température. Des essais effectués sur un fond de vase romain coupé à la meule, et dont une moitié a été recuite montre de façon spectaculaire l'influence considérable de la température sur le retrait.

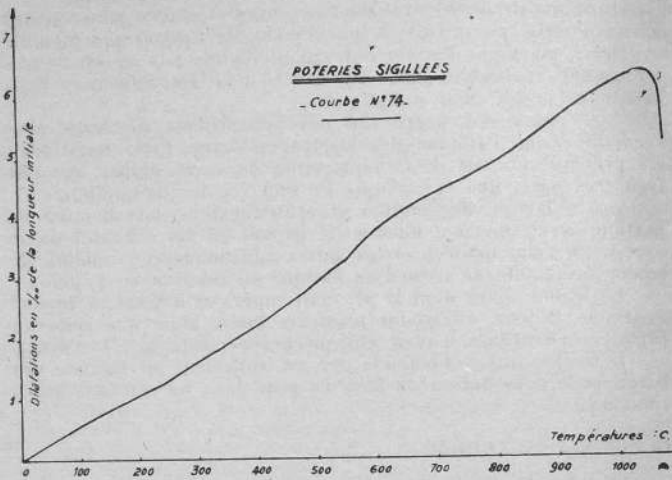


Fig. 1 [67].

En examinant la courbe ci-dessus, on aperçoit une nette variation vers 550/600°, qui correspond à la modification allotropique des éléments de quartz entrant dans la composition des éléments siliceux des terres, et en B le début du « grésage » correspondant à une fusion partielle de ces mêmes éléments, dont le ramollissement est total en C, (jusqu'à rupture de l'éprouvette).

Nous savons, d'autre part, que la cuisson des terres peut s'effectuer de deux façons principales, dont la durée est équivalente, soit une trentaine d'heures environ.

1°) Elévation régulière de la température du four de 40 à 50° C par heure, avec un palier final de température un peu inférieure à la température de grésage, c'est-à-dire de fusion partielle des silicates les plus fusibles.

2°) Elévation régulière de la température de 30°C par heure pendant la totalité du temps de cuisson, puis « coup de feu » rapide suivi du refroidissement. La température pouvant dépasser notablement celle du grésage, mais n'affectant que la surface, en raison de la rapidité d'application. Cette méthode encore appliquée de nos jours donne un aspect superficiel plus agréable à l'œil.

La masse de terre des vases, peu conductrice de la chaleur, et d'une inertie calorifique assez importante n'est pas affectée

par cette opération. Il semble d'après nos essais que les gallo-romains cuisaient leurs vases vers 900° et appliquaient un coup de feu atteignant 1100°C provoquant le frittage et une sorte de grésage du film d'argile superficiel.

Au microscope on distingue en général sur les vases bien cuits, un aspect de « peau d'orange » souvent parsemé de petites bulles de terre vitrifiées, soudées à la surface, et de couleur nettement plus sombre que celle du film lui-même.

Nous espérons que ces résultats éclairciront nettement les données du problème.

SCEAUX, 18 juin 1959.

BIBLIOGRAPHIE

- DRAGGENDORFF, *Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande* 1895 - Cahier 96 et 97.
- ZIMMERMANN, *Terra Sigillata* (études de Schumann & Kling). *Die Ziegel Industrie*, 1951, Cahier 3.
- A. WINTER, *Terra Sigillata und andere antike Glanztontechniken*, in *Keramische Zeitschrift*, 1956, n° 3, pp. 110-113.
- Die griechische Vasenmalerei, ihre Materie und Brenntechniken*, in *Keramische Zeitschrift*, 1956, n° 8, pp. 392-393.
- « *Bucchero nero* », *die Technik ihrer Herstellung*, in *Keramische Zeitschrift*, 1956, n° 12, pp. 614-615.
- Wo bleibt da ein Geheimnis des griechischen Töpfers*, in *Keramische Zeitschrift*, 1957, n° 5, pp. 258-259.
- Miss M. BIMSON, *The technique of greek black and terra sigillata red*, in *The Antiquaries Journal* 1956, vol. 36, n° 3 et 4.
- DURR, *Cahiers archéologiques d'Alsace*.

Nach kurzer Erwähnung der bedeutendsten dieses Gebiet betreffenden Untersuchungen stellt der Autor seine eigenen Arbeiten über die Terrakotta, vor, die in den modernen Laboratorien einer grossen französischen Gesellschaft durchgeführt worden sind.

Die Vorbereitung der Erde und des « Tonglanzfilms » wird bis in das Einzelne mit ganz besonderer und genauer Beschreibung des Brennprozesses der Tonwaren dargestellt. Diese zahlenreiche, klare Arbeit enthüllt uns also gleichsam endgültig das bisher unbekanntes Geheimnis der Herstellung der römischen sigillierten Vasen.

Infolge physischer Forschungen und Experimente, die er im Laufe der Jahre 1950-1951 durchsetzte, hat es dem Verfasser gelungen, die unentbehrlichen Bedingungen zur Erhaltung der für die Erzeugung der sigillierten Vasen angewandten Tonerde, sowie die notwendigen Umstände zur Herstellung des « Glanztonfilms » klarzumachen: eisenhaltige Tonerde (8-10 %) ohne Kalziumgehalt (unter 1 %) wurde benützt, deren ursprüngliche Säure durch basisch-alkalisches Waschwasser neutralisiert wurde.

In dem Aufsatz wird ausschlaggebend festgestellt, wie die Schwammartigkeit und Zusammenziehungskraft der Erde mit einem zwischen 900 und 950° liegenden Brenngrad in engem Verhältnis sind.

Bei einer Temperaturhöhe über 1050° führt die Sandsteinbildung durch Entformung und Aufweichung der Erde zur Vernichtung der hergestellten Vasen. Zwischen 600-700° erfolgt das Ausbrennen der gelben, sehr schwammartigen Erde.

A propos d'Alésia

par
le R. P. André NOCHÉ

Un rectificatif de M. Jeandot me parvient, concernant l'opinion exprimée dans la note 8 de mon article paru dans *Ogam* (Tome X, fasc. 2/3, n° 56-57, p. 111), opinion aux termes de laquelle l'emplacement qu'il propose pour avoir été l'Alésia de Vercingétorix est jugé « irrecevable » parce qu'il a été « abandonné à la fin de la Tène I et n'a plus reçu d'occupants avant le v^e siècle de notre ère ». On se rappelle que, selon M. Jeandot, toute l'affaire se serait déroulée dans le cadre de Château-Salins.

M. Jeandot m'exprime le regret que sa pensée ait été déformée: le site précis où il place Alésia — *urbs, oppidum, arx* — n'est pas limité au seul Camp du Château; il s'étend sur un terrain vaste de deux cents hectares! Or, dit-il, les fouilles de M. Piroutet, sur lesquelles s'appuie couramment le refus de reconnaître aucun habitat local au temps de la conquête, n'ont porté que sur le Camp du Château, soit sur six ares.

La porte demeurerait donc ouverte à la possibilité de vestiges gaulois sur le reste de l'étendue, immense.

M. Jeandot fait état d'une indication de M. Piroutet relative au Fort Saint-André, où, dans l'hypothèse nouvelle, se placerait l'arx d'Alésia: « Cet emplacement portait encore pendant la guerre de Trente Ans des restes de masures romaines; il est certain qu'elles s'élevaient sur un emplacement occupé à l'époque gauloise et je ne doute pas que c'est là même que s'est élevé à la fin de l'indépendance gauloise, sur un emplacement fortifié antérieurement, l'oppidum qui servait de refuge à la population et protégeait les salines à l'époque de l'invasion des Cimbres et des Teutons » (1).

Quant à la zone même qu'il avait fouillée, M. Piroutet estimait que « pour édifier le mur à mortier du v^e siècle... on avait balayé la partie supérieure des foyers hallstattiens » (2), et que, dans ses fouilles, il avait eu affaire à des « remaniements » (3).

Je donne donc volontiers acte à M. Jeandot et des précisions concernant l'étendue exacte du site qu'il suppose être Alésia et des vues catégoriques — mais ce ne sont guère que des vues — de M. Piroutet.

Des fouilles, déjà entreprises, vont-elles infirmer ou confirmer devant le public la réalité de l'habitat gaulois au temps de César? C'est là problème de spécialistes. Je laisse à chacun pour l'avenir comme pour le passé la responsabilité de ses découvertes et de sa pensée.

Quoi qu'il en soit de cette occupation gauloise, l'hypothèse de M. Jeandot est une question en grande partie différente. Prouverait-on de façon péremptoire l'habitat ancien voulu, que l'hypothèse d'Alésia placée à Salins serait simplement débarrassée d'une objection de base; elle ne serait pas prouvée pour autant.

(1) Piroutet, *Sur la coexistence de populations différentes en Franche-Comté pendant les temps pré et proto-historiques*, in IX^e Congrès Préhistorique de France, Session de Lons-le-Saunier, 1913, p. 560-652, Le Mans, 1914.

(2) *Ibid.*, p. 649.

Les tumulus du quartier de Beauregard à Saint-Remèze (Ardèche)

PLANCHES XXVI-XXXIII

par

Jacques GOURVEST

Les tertres funéraires, souvent bien visibles en surface et d'étendue limitée, sont une proie tentante pour les « chercheurs de trésors ». Une partie des tumulus du quartier de Beauregard à Saint-Remèze a eu ce sort. Le matériel qui y fut récupéré par le propriétaire, M. M. Dumas, se trouvait si malmené en 1956 qu'il nous a semblé urgent d'essayer d'en retrouver « l'état civil » et de le faire dessiner. Grâce à l'aide de Mme S. Collin et de M. Ch. Lagrand, nous pouvons ainsi présenter une première étude des tumulus endommagés (1). Certes elle n'est pas définitive, mais elle est rendue nécessaire par l'importance du désastre, en attendant la fouille méthodique des tumulus qui restent.

Le groupe de tumulus de Beauregard, situé sur le vaste plateau calcaire qui domine la vallée du Rhône et les gorges de l'Ardèche, si riche en dolmens, tombes à cistes et tumulus, s'étend autour du vieux chemin de Bidon à Saint-Remèze, à l'extrémité orientale de cette commune, au sud de la ferme de Beauregard (Pl. XXVI).

Ces tumulus se présentent actuellement sous la forme de gros tas de pierres généralement reliés entre eux par de petits murs en pierres sèches, comme cela a déjà été remarqué en particulier en Côte-d'Or (2) et en Haute-Bavière (3).

Probablement déjà prospectés par J. Ollier de Marichard et les autres archéologues de la Basse-Ardèche au siècle dernier, ils ont livré au cours de ces dernières années à M. Dumas qui remuait les pierres en gardant ses moutons, un abondant matériel. A

(1) Nous remercions vivement toutes les personnes qui nous ont aidé dans nos recherches: M.S. Gagnière, alors directeur des antiquités historiques; MM. de Serres et Huchard, de Bourg-Saint-Andéol; M. Boule, de Saint-Remèze. Les dessins sont de Ch. Lagrand. Le gisement a déjà été signalé par: M. LOUIS, *Informations*, in *Gallia* X, 1952, p. 100, fig. 8; F. BENOIT, *Relations de Marseille avec le monde occidental*, in *Revue d'études ligures*, XXII, 1956, p. 22, fig. 17; J. GOURVEST, *Deux sites à céramique grecque de la Basse-Ardèche, la grotte de Grenat, (com. de Ruoms), et les tumulus du quartier de Beauregard (com. de Saint-Remèze)*, in *Rhodania*, XXXI congrès Vals-Aubenas, 1956, II, n° 1923, pp. 15-18.

(2) Fr. HENRY, *Les tumulus du département de la Côte-d'Or*, Paris 1933, pp. 89-91.

(3) J. NAUE, *Die Bronzezeit in Oberbayern*, München, 1894, p. 11 et sqq.

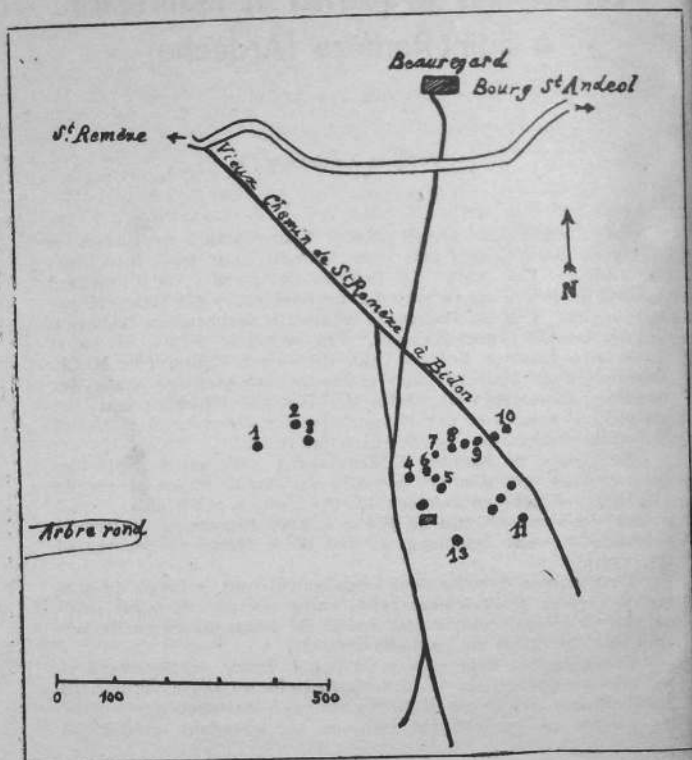


Fig. 1. — [68]. Plan de la nécropole à tumulus de Beaugard. Les tumulus non encore touchés ne portent pas d'indication de numéro. D'autres tumulus doivent exister plus à l'est, mais ils n'ont pas encore été distingués des tombes à cistes qui existent en quantité sur cette partie du plateau.

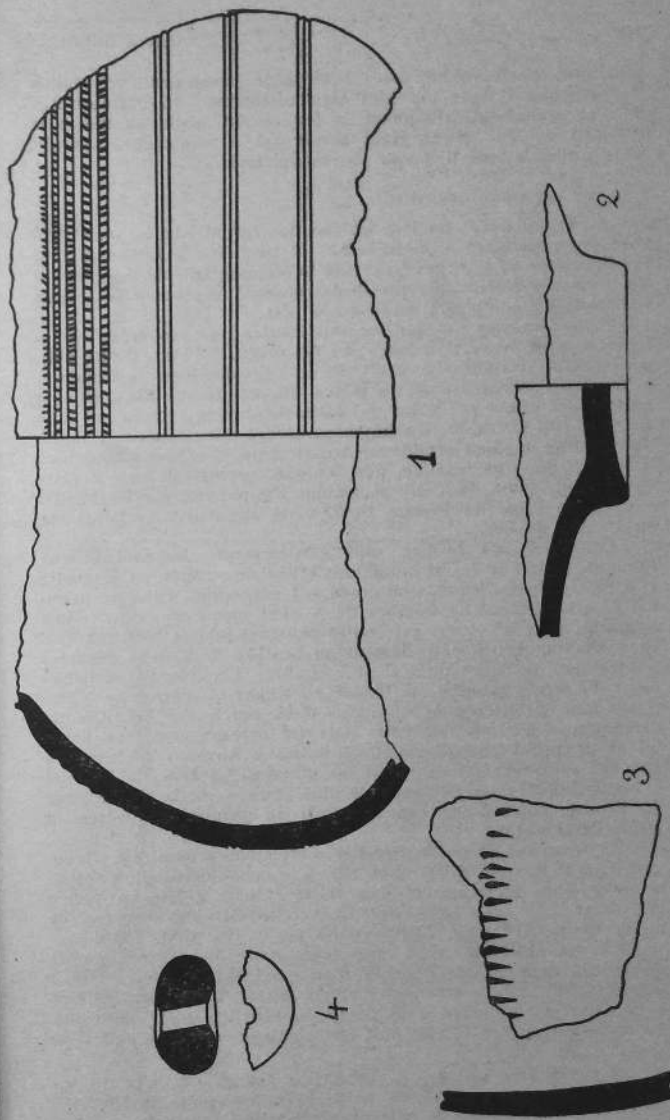


Fig. 2 [69].

première vue il semble assez hétérogène, mais peut, en réalité, être attribué à deux périodes bien distinctes : un Premier Age du Fer archaïsant, atteignant la fin du VI^e siècle ou même le V^e siècle av. J.C. et un Haut Moyen-Age à influence burgonde, mais probablement d'époque mérovingienne.

I. — LA PREMIÈRE OCCUPATION

Au Premier Age du Fer, les tumulus furent édifîés pour recevoir des sépultures à incinération et peut-être à inhumation si ces dernières ne sont pas toutes de la seconde époque. Leur mobilier présente l'intérêt d'associer des objets indigènes à des objets importés des comptoirs grecs de la côte.

La céramique indigène est représentée par des urnes globuleuses à bord évasé et à fond plat (Pl. xxvii, 1-2 ; Pl. xxviii, 5-6), décorées d'excisions (Pl. xxvii, 1) ou de cannelures horizontales à la partie supérieure de la panse (Pl. xxviii, 6). Elles portent parfois des anses en ruban qui s'attachent à la fois au col et à la panse (Pl. xxviii, 5). Un fragment décoré d'incisions à la limite du col et de la panse semble appartenir à un vase plus cylindrique (Pl. xxvii, 3). Une fusaïole, peu typique, appartient aussi à cette époque (Pl. xxvii, 4). Cette céramique s'apparente par les formes à celle de l'Age du Bronze final, mais appartient certainement au 1^{er} Age du Fer.

Les objets de bronze sont relativement abondants. Deux tumulus, le 4 et le 7, ont donné des bracelets ouverts, en languette et à plusieurs renflements ou crans aux extrémités. Ceux du tumulus 7, actuellement au nombre de 8, sont ornés au centre d'une languette en relief et aux extrémités de lignes incisées (Pl. xxx, 10). Ceux du tumulus 4, actuellement au nombre de 2, sont décorés uniquement de lignes incisées (Pl. xxx, 11). Un bracelet probablement du même genre a été trouvé au Chaumes d'Auvenay (Côte-d'Or) dans une nécropole à tumulus, datée par le Prof. W. Kimmig des Champs d'Urnes (4). Cette date est certainement trop haute ici et il en est probablement de même à Auvenay où diverses époques sont représentées dans les tumulus. Ce type de bracelet à crans doit dériver de bracelets plus anciens, de la fin de l'Age du Bronze, comme ceux par exemple du groupe de Riegsee en Haute-Bavière (5).

Un fragment d'armille décorée d'incisions a aussi été découvert dans le tumulus 8 (Pl. xxxi, 12). A la même occupation appartiennent aussi certainement une petite épingle à tête paviforme (Pl. xxxii, 22), deux ressorts (Pl. xxxii, 23-24), des anneaux de tailles variées (Pl. xxxi, 13-16) et des perles (Pl. xxxi, 17-19).

Un des objets les plus importants recueillis est une agrafe ibérique à deux crochets, ornée d'un quadrupède gravé au trait (Pl. xxxi, 20). Elle porte quatre rivets en fer, trois pour la fixer à la ceinture, un autre à la place du crochet supérieur cassé. Son type est ancien et elle doit être contemporaine de celles du

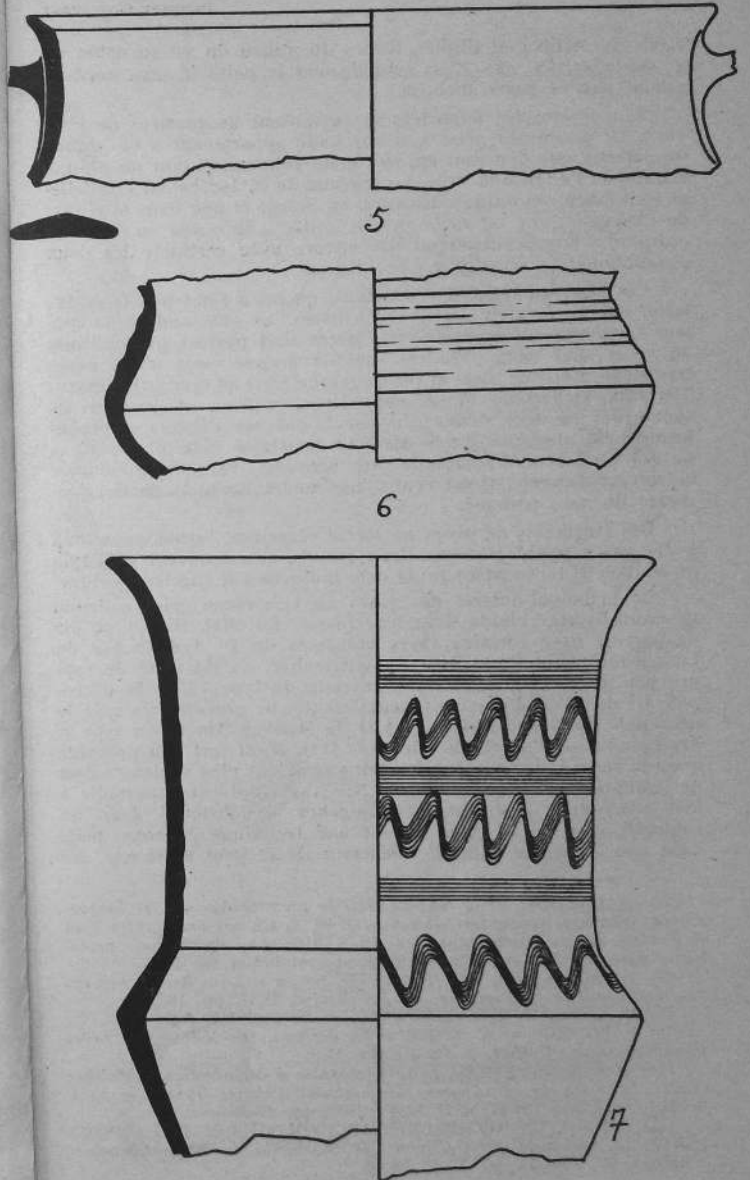


Fig. 3 [70].

(4) Fr. HENRY, *op. cit.*, pp. 105-109 et 118-120 ; W. KIMMIG, *La civilisation des Champs d'Urnes*, in *Revue archéologique de l'Est*, III, 1952, pp. 164-165. L'étude de cette nécropole reste à reprendre.

(5) Fr. HOLSTE, *Die Bronzezeit in Süd- und Westdeutschland*, Berlin, 1953, p. 92, fig. 11.

Cayla de Mailhac II (Aude), datées du milieu du VI^e au début du V^e siècle av. J.C. (6). C'est actuellement le point le plus nord-est atteint par ce genre d'objets.

Les céramiques importées se composent uniquement de trois vases en céramique grise à décor ondé appartenant à ce groupe de poteries que l'on doit appeler grise éolienne et non phocéenne comme on l'a fait à la suite des travaux de P. Jacobsthal (7). Celle-ci était fabriquée en Asie-Mineure, en Eolide et non dans la région de Phocée où elle est inconnue, et imitée à Marseille ou dans ses comptoirs. On ne distingue pas encore avec certitude les deux productions, l'orientale et l'occidentale.

Ces vases en céramique éolienne, quoiqu'à l'état très fragmentaire, ont pu être en partie reconstitués. Ils ont souffert du feu, leur terre grise et leur couverture noire sont passées par endroits au rouge. Les deux premiers sont de grands vases à col évasé très élevé, à épaule plate et pied conique élevé et creux (Pl. xxviii, 7 et xxix, 8). Entiers, ils devaient dépasser 30 cm. de hauteur. Ils sont ornés de deux ondes sur le col, une sur l'épaule et probablement de plusieurs sur le pied. Le troisième vase, plus petit, a un col vertical et une épaule plus arrondie (Pl. xxix, 9). Sur le col et sur l'épaule, il est orné d'une onde. Toute la partie inférieure du vase manque.

Des fragments de pieds en même céramique, ayant appartenu à des vases semblables aux deux grands, se retrouvent au Cayla de Mailhac II (8), confirmant la date indiquée par l'agrafe ibérique.

Le principal intérêt des vases en céramique grise éolienne de Saint-Remèze réside dans leur forme. En effet, ils ont un air de parenté avec certains vases indigènes du 1^{er} Age du Fer du Languedoc et du Roussillon. En particulier, on est tenté de rapprocher les deux grands vases de ceux du type 15 de la nécropole III de Millas Pyrénées-Orientales (9), de certains vases de la nécropole du Grand Bassin I et II de Mailhac (10) et du type A des tumulus de Cazeville (Hérault) (11). Il est fort peu probable que ces vases indigènes dont certains semblent plus anciens soient des imitations des vases éoliens. Nos vases doivent appartenir à une production destinée aux indigènes et fabriquée dans un comptoir grec de la côte, suivant une technique éolienne, mais dans une forme au goût de l'acheteur. Il se peut aussi que des

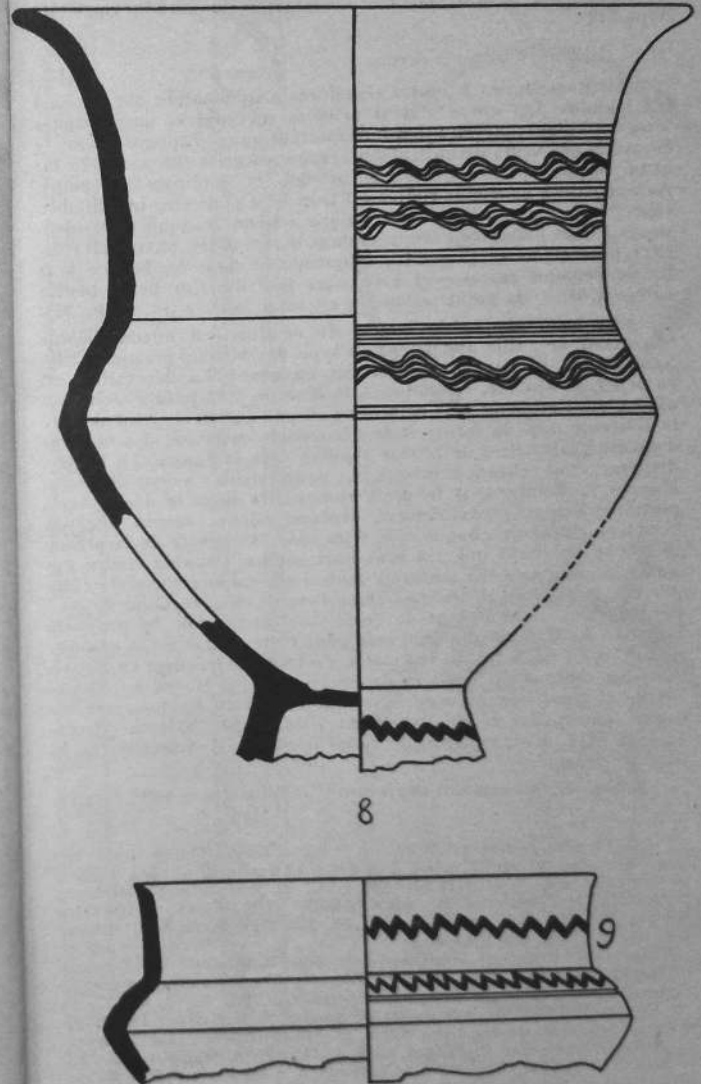


Fig. 4 [71].

(6) M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL, *Le premier âge du fer languedocien, première partie, les habitats*, fig. 99, 2. Cf. sur ces agrafes dont il n'existe aucune étude exhaustive, G. FABRE, *Les civilisations proto-historiques de l'Aquitaine*, Paris, 1952, pp. 141-142 et fig. 20.

(7) P. JACOBSTHAL et J. NEUFFER, *Gallia Graeca. Recherches sur Phellénisation de la Provence*, in *Préhistoire*, II, I, pp. 16-31.

(8) M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL, *op. cit.*, p. 110, fig. 79.

(9) P. PONSICH et A. de POUS, *La nécropole de Millas*, in *Etudes Roussillonnaises*, I, 1951, p. 71, fig. 54, 15.

(10) O. et J. TAFFANEL, *Deux nécropoles à incinération à Mailhac (Aude)*, in *Actes du 1^{er} congrès international d'études ligures, Monaco, Bordighera, Gênes (10-17 avril 1950)*, 1952, pp. 59-68.

(11) CENTRE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES DES CHENESVERTS, *La nécropole hallstattienne de Cazeville*, in *Etudes Roussillonnaises*, IV, 1954-55, pp. 17-18, pl. 2.

prototypes en bronze soient à l'origine de la grande vogue du type (12).

II. — LA DEUXIÈME OCCUPATION

Au Haut Moyen Age, des sépultures à inhumation ont remanié les tumulus. Les corps étaient orientés est-ouest et accompagnés d'un mobilier funéraire assez important pour l'époque. Nous y trouvons des vases de cuisine en céramique grise (Pl. xxxii, 25-29) et un certain nombre d'objets en bronze. Une monnaie d'un empereur romain à couronne radiée est trop usée pour être identifiable. Deux boucles d'oreilles à tête cubique à coins tronqués sont identiques à deux autres déjà trouvées dans la région (Pl. xxxiii, 33) (13). Ce type d'objets se rencontre fréquemment dans les tombes à la fin de l'époque romaine et à l'époque barbare. Une petite boucle carrée à décor de points estampés est assez tardive (Pl. xxxiii, 31).

Une belle plaque de boucle de ceinture est mieux datable (Pl. xxxiii, 30). Elle appartient au type des boucles-plaques « burgondes » en bronze coulé, ajourées en avant. La décoration est en relief ou ajourée, retouchée à la lime ou à la pointe sèche. La plaque était attachée à la ceinture non par des rivets dont il reste le souvenir dans la forme et la décoration, mais par des œillères dans cinq languettes de bronze soudées sous la plaque. La boucle, disparue, était reliée à la plaque par une charnière à deux éléments. D'après P. Bouffard, il faudrait reconnaître dans le décor de la partie antérieure, extrêmement dégénéré, deux oiseaux disposés symétriquement de chaque côté d'un vase. Au centre de la plaque se trouve un orant qui, les bras horizontaux, s'appuie contre des sortes de montants. Ce panneau central est entouré sur trois côtés par une tresse très dégénérée. Dans l'orant, on a reconnu en particulier, soit Daniel dans la fosse aux lions, soit le prophète Habacuc. La date la plus probable pour cette plaque est la seconde moitié ou même la fin du vi^e siècle. Ce type est fréquent en Suisse, dans les cantons de Vaud et de Berne. Il a été trouvé en Haute-Savoie et aussi loin au nord-ouest que Jussey en Haute-Saône. Un nouvel exemplaire a été trouvé en 1956, à Etrembières (Haute-Savoie) (14). L'exemplaire de Saint-Remèze est actuellement le plus méridional.

Enfin, les tumulus ont aussi donné, attribuable à cette époque,

(12) La plus grande prudence est de rigueur dans l'étude des prototypes de cette forme. Il existe à différentes époques, un peu partout en Gaule des urnes à col et à pied élevé : Cf. en particulier Sir Mortimer WHEELER et Katherine M. RICHARDSON, *Hills-Forts of Northern France*, Oxford, 1957, pp. 90-93, fig. 26, 2-3. Il nous faudrait d'abord une bonne étude d'ensemble.

(13) Coll. Ollier de Marichard : J. REGNE, *Histoire du Vivarais*, t. I par le chanoine J. ROUCHER, *Le Vivarais depuis les origines jusqu'à l'époque de sa réunion à l'empire*, Largentière, 1914, fig. 7, 6.

(14) P. BOUFFARD, *Nécropoles burgondes de la Suisse : Les garnitures de ceintures*, Genève-Nyon, 1945 ; E. SALIN, *Influences orientales...* in *Revue archéologique de l'Est*, I, 1950, p. 137 ; R. MOOSBRUGGER-LEU et Marc-R. SAUTER, *Une tombe « burgonde » à plaque-boucle à Etrembières (Haute-Savoie)*, in *Revue archéologique de l'Est*, VIII, 1957, 286-295.

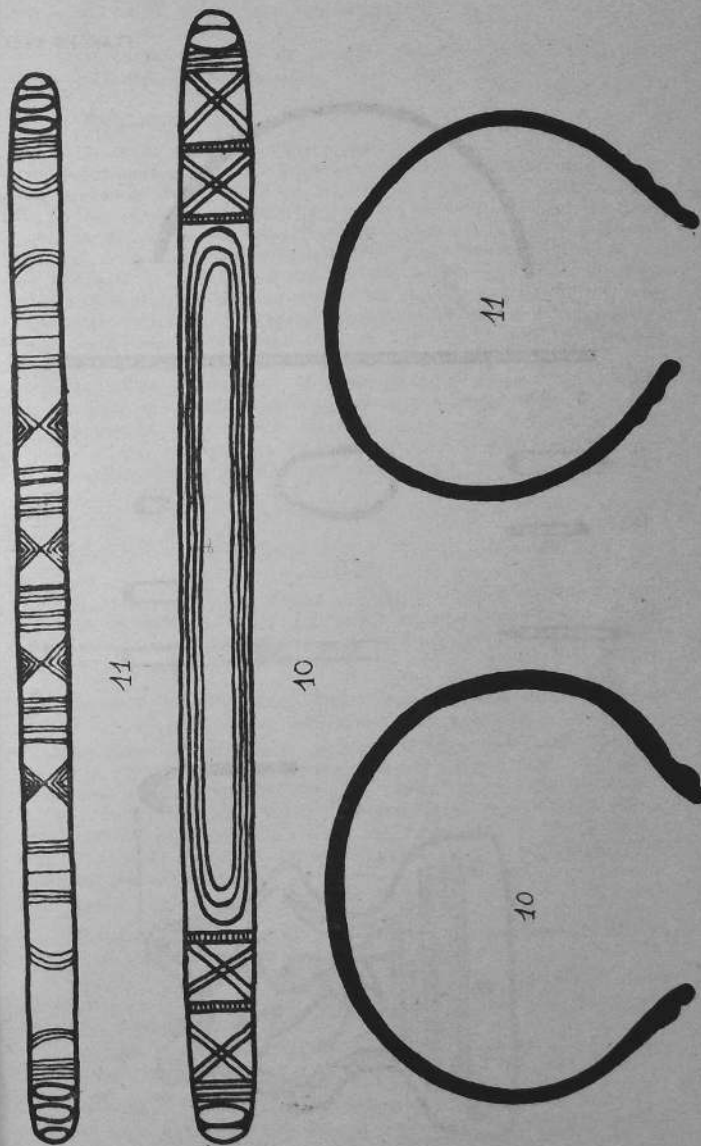


Fig. 5 [72].

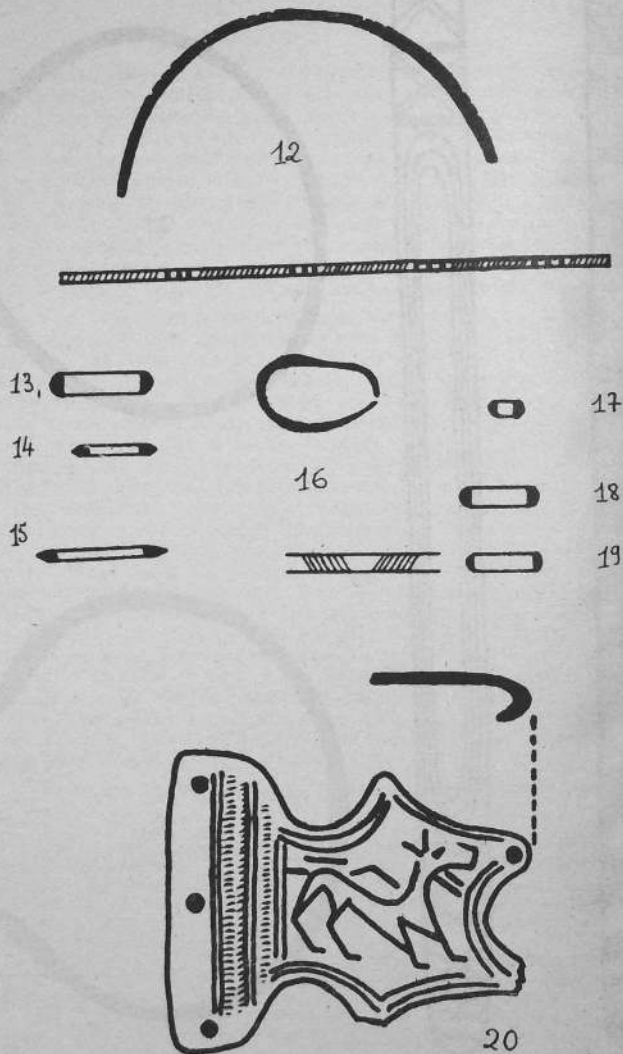


Fig. 6 [73].

une perle en verre comme on en rencontre souvent dans les sépultures barbares (Pl. xxxiii, 32).

III. — CONCLUSION

Cette étude, aussi sommaire soit-elle, montre l'importance de cette nécropole qui, méthodiquement fouillée, pourrait devenir un des sites-clés de l'archéologie ardéchoise, encore si mal connue. En ce lieu ont probablement vécu et ont été enterrés deux groupes humains qui, à des périodes différentes, ont eu le même genre de vie, axé probablement sur l'élevage du petit bétail. Au 1^{er} Age du Fer, tout en conservant des traditions plus anciennes ils sont entrés au contact du Midi et ont obtenu ainsi la céramique éolienne et l'agrafe ibérique. A l'époque mérovingienne, tout en conservant des objets de tradition romaine, ils ont acquis une boucle de ceinture venant d'aussi loin que la Suisse.

Le plateau calcaire de la Basse-Ardèche reste donc, malgré sa pauvreté et sa situation légèrement à l'écart, toujours ouvert aux influences venues de l'extérieur.

Neuilly-sur-Seine, Septembre 1959.

INVENTAIRE DU MOBILIER DES TUMULUS DE BEAUREGARD

Cet inventaire a été dressé d'après les souvenirs de l'inventeur, M. M. Dumas. Tous les objets se trouvaient chez lui en 1956 et ont été numérotés par nos soins (chiffres romains du présent inventaire).

Tumulus 1. — *Première occupation.* — Agrafe de ceinture en bronze (xv, Pl. xxxi, 20) ; vase gris éolien (xxv, Pl. xxviii, 7).

Deuxième occupation. — Bronze : Plaque de boucle de ceinture (xiv, Pl. xxxiii, 30), petite boucle sans ardillon (xiii, Pl. xxxiii, 31), deux boucles d'oreilles (xii, Pl. xxxiii, 33), monnaie romaine à tête d'empereur radiée (xxii) ; perle en verre jaune (x, Pl. xxxiii, 32), fragments de vases de cuisine en terre grise du Haut Moyen Age (xxxI a et b, xxxiv, xxxv, Pl. xxxii, 26-29). Plusieurs inhumations orientées est-ouest.

Tumulus 2. — N'a rien donné.

Tumulus 3. — *Deuxième occupation.* — Quelques fragments de poterie grise du Haut Moyen Age.

Tumulus 4. — *Première occupation.* — Deux bracelets à crans en bronze (xvi, Pl. xxx, 11), un bracelet filiforme (xix, Pl. xxxii, 21). Une inhumation.

Tumulus 5. — Fouilles Uchard : Quelques dents et petits fragments de poterie.

Tumulus 6. — N'a rien donné.

Tumulus 7. — *Première occupation.* — Bronze : huit bracelets à crans (xvii, Pl. xxx, 10), petites perles (I, Pl. xxxi, 17), deux ressorts (xi, Pl. xxxii, 23-24), une épingle à tête paviforme (xx,

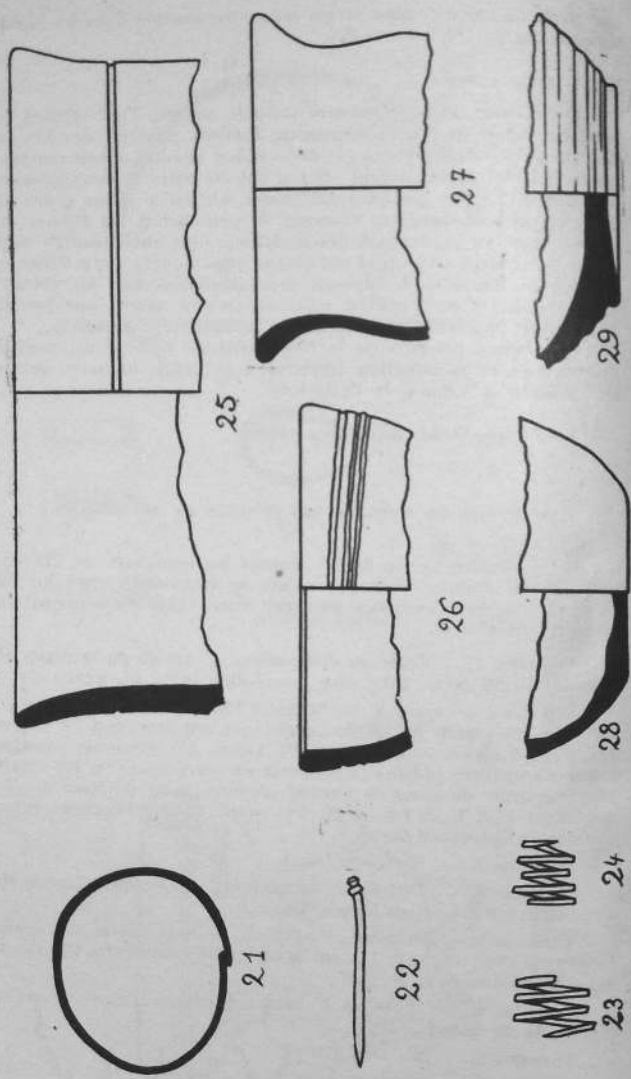


Fig. 7 [74].

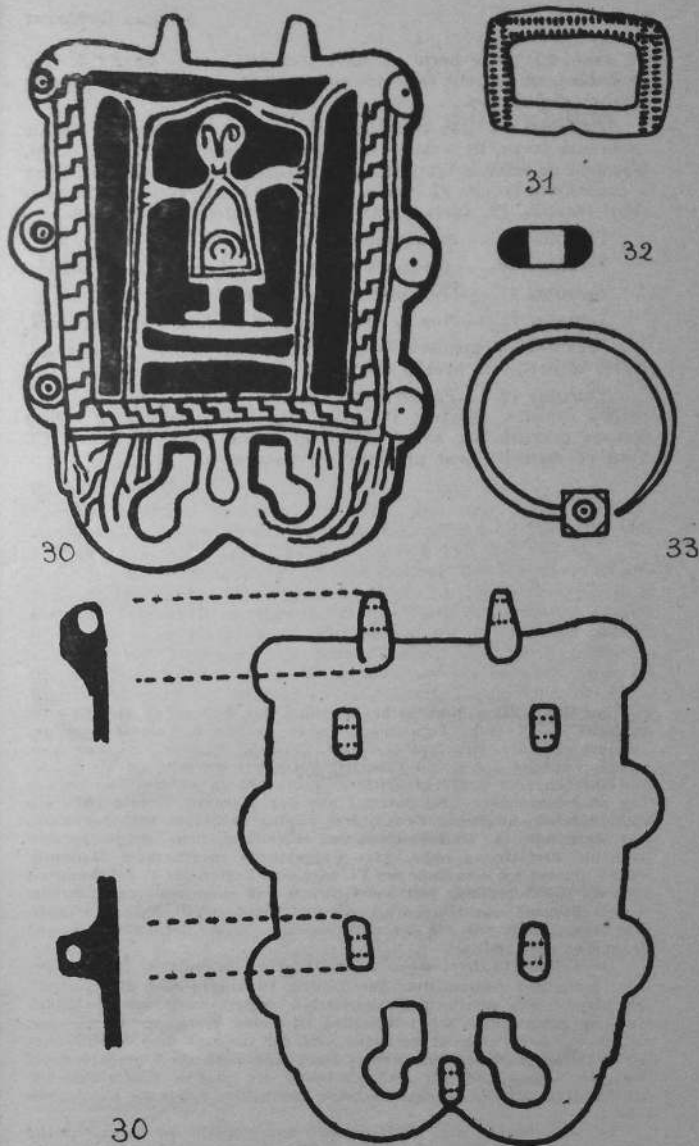


Fig. 8 [75].

Pl. xxxii, 22) ; une perle en verre bleu (1^{re} occup. ou 2^{me} ?) (II), probablement un petit vase gris éolien (xxvi, Pl. xxix, 9), fragments d'urnes globuleuses.

Tumulus 8. — *Première occupation.* — Fragments d'armille en bronze (xviii, Pl. xxxi, 12), vase gris éolien (xxvii, Pl. xxix, 8), fragment de fusaiole (xxix, Pl. xxvii, 4), fragment d'urne globuleuse à cannelures (xxxii, Pl. xxviii, 6), divers bords et poterie à incisions (xxxiii, Pl. xxvii, 3). Os calcinés et deux inhumations.

Tumulus 9. — Inhumation.

Tumulus 10. — Quelques dents, petits fragments de poterie.

Tumulus 11. — Fragments de poterie.

Tumulus 12. — Non porté sur le plan : « à droite du chêne ».

Première occupation. — Anneaux (v-viii, ix, Pl. xxxi, 13-16, 18-19) et perles de bronze (iii-iv, Pl. xxxi, 17).

Tumulus 13. — *Première occupation.* — Urne globuleuse avec petites excision (xxviii, Pl. xxvii, 1), bord d'urne avec départ d'anses (xxviii, Pl. xxviii, 5), fond d'urne (xxx, Pl. xxvii, 2). Tout ce matériel peut provenir du tumulus 2.

Auf der breiten Hochfläche, die über das Rhône-Tal und die enge Schlucht der Ardèche herabhängt, haben heimliche Ausgrabungen zur Zerstörung eines Hügelgräberplatzes geführt. Hügelgräber waren es, welche während der ersten Eisenzeit aufgebaut wurden, um als Brandbestattungen oder Beerdigungsstätten gebraucht zu werden. Das an den Tag zurückgebrachte Grabmaterial aus der Eisenzeit besteht bzw. aus einheimischen, kugelförmigen Urnen, drei Töpfen in grauer äolischer Keramik, Armringen mit Kerbschnitten und einer iberischen Spange. Dadurch liegt die Bestätigung nahe, dass Gegenstände mediterraner Herkunft, welche vermutlich dem Ende des VI. oder dem Beginn des V. Jahrhunderts gehören, in Verbindung mit Fundstücken aus einer ersteren archaisierenden Eisenzeit erscheinen. Umso merkwürdiger sind die äolischen Töpfe, dass ihre Gestalt mit der der einheimischen Typen des Languedoc und Roussillon verwandt ist.

Im Frühmittelalter haben neue, Ost-West orientierte Bestattungen die Hügelgräber umgestaltet. Aus Töpfen, Ohringen und Gürtelschnallen besteht das häufigste Grabmaterial, dessen interessanteste Stück ein « burgundischer » Schnallbeschlag ist : eine Sache aus Gussbronze, mit dem Umriss eines Anbetenden, auf der die mit dem Stichel oder der Feile ausgearbeitete Reliefverzierung und Zackarbeit beachtenswert sind. Der Gegenstand, der wahrscheinlich der zweiten Hälfte des VII. Jahrhunderts gehört, ist das bis heute südlichste bekannte Fundexemplar.

Bei aller Armut und Ablegenheit war nämlich die Basse-Ardèche für die von Aussen zuströmenden Einflüsse immer sehr empfänglich.

Les enceintes quadrilatérales du Morbihan II

PLANCHE XXXIV, fig. 11

par

Jacques ANDRÉ

II. INVENTAIRE (complément).

Depuis la parution de la première partie de cette étude (10) j'ai recueilli des renseignements sur quatre autres enceintes : celle du *Lizo* en Carnac et *Lan-Gouh* en Melrand que l'on peut considérer comme appartenant à cet ensemble, et celles inédites de *Cléziot* en Guehenno et de *Kerhèle* en Plaudren.

CARNAC.

LE LIZO (fig. II).

Au Nord-Est du villa du Lizo, sur une crête rocheuse dominant la rivière de Crac'h. Cadastre, section G, parcelles 160, 167, 182, 224, 226 à 232, 234 à 237, 240 à 242, 246 et 247.

Enceinte rectangulaire de 200 mètres de longueur (Nord-Sud) et 155 mètres de largeur au Sud. La partie Nord suit le sommet d'une crête en éperon arrondi. Cette enceinte est limitée et défendue par un premier talus qui épouse la crête du plateau sur tout son pourtour ; un second talus, plus petit, double à douze mètres en contrebas, le premier sur les versants Ouest et Nord. Au centre un tumulus et un dolmen. Les fouilles de Z. Le Rouzic ont mis à jour de nombreux tertres funéraires, des fonds de cabanes et des fours le long des talus. Ces talus sont formés d'une muraille intérieure composée de gros blocs placés debout contre lesquels s'appuient d'autres blocs beaucoup plus petits placés en talus.

Le mobilier remonte à la période Néolithique, à l'exception de quelques pièces de Gallo-romain provenant de fours en briques creusés dans les talus.

BSPM, 1903, p. 265 (Z. Le Rouzic) ; *Revue Archéologique*, nov.-déc. 1923, p. 188-219 (Z. Le Rouzic, *Premières fouilles au camp du Lizo*, 10 plans, 40 croquis de coupes, 5 photos) ; BSPM, 1923, p. 28, note 1 (L. Marsille, *L'Age du Fer dans le Morbihan*, p. 3-42).

GUEHENNO.

LE CLÉZIOT (fig. 12).

A l'Ouest du village, à la frontière des communes de Buléon et de Guegon.

(10) Jacques André, *Les enceintes quadrilatérales du Morbihan, I. Inventaire*, in *Ogam*, t. XI/1, 1959, n° 61, p. 23-34, pl. V-VI, fig. 1-10.

Enceinte rectangulaire (60^m E-W ; 50^m N-S) dont les côtés Est et Sud sont doublés intérieurement d'un second talus, à 8^m du premier. Entrées aux centres des côtés Ouest et Est. Nombreux tessons de poterie découverts lors du défrichement.

Soc. Polym. du Morb., Séance du 12, IV, 1956, Y. Coppens (11).

MELRAND

LAN GOUH-MERLAND (fig. 13).

A 1500^m du Sud du bourg. Enceinte en terre de forme assimilable à un carré de 200^m de côté. Les angles sont arrondis en tours, ainsi que les centres des faces Sud et Est près desquels se

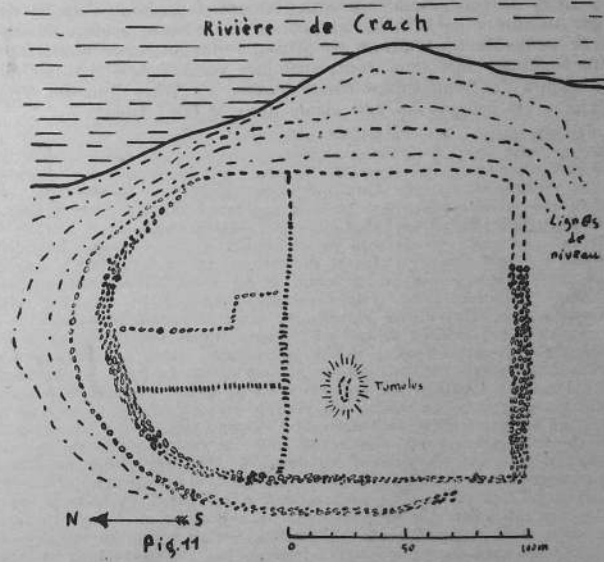
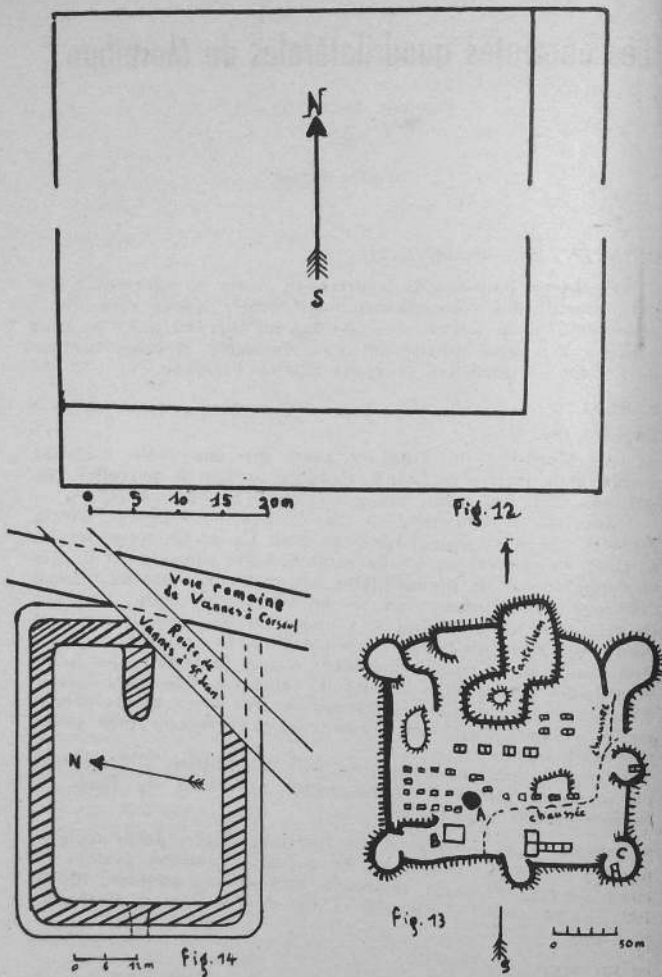


Fig. 12. — [77]. Enceinte de Cléziot en Guehenno (d'après un plan inédit de l'abbé Provost).
 Fig. 13. — [78]. Enceinte de Lan-Gouh-Merlan (d'après Av. de la Grancière).
 Fig. 14. — [79]. Enceinte de Kerhèle en Plaudren (d'après un plan inédit de De Cussé).

Fig. 11. — [76]. Enceinte du Lizo en Carnac (d'après Z. Le Rouzic).

trouvent deux entrées reliées entre elles par une chaussée. Cette enceinte entoure des substructions (formées de pierres simplement posées, sans mortier) dites *l'Eglise*, un four et d'anciennes forges. Les fouilles d'Aveneau de la Grancière ont mis à jour un mobilier

(11) Communication non insérée dans *BSPM*. Je tiens à remercier ici mon ami Yves Coppens de m'avoir signalé cette enceinte et de m'avoir mis en rapport avec l'inventeur de ce monument, M. l'abbé Provost, qui a eu l'obligeance de me communiquer ces quelques renseignements ainsi que le plan.

de la Tène (poteries, scories, charbons, meules à grains, percuteurs, etc.).

BSPM, 1902, p. 389-392 (Avenue de la Grancière, 1 pl.); BSPM, 1923, p. 28 et 29 (Marseille, *L'Age du Fer dans le Morbihan*, p. 3-43).

PLAUDREN

KERHÈLE (fig. 14).

A 500^m au Sud-Ouest de l'autre enceinte (12), à l'intersection de la Voie romaine de Vannes à Corseul, et de la route de Vannes à Saint-Jean-Brévelay.

Enceinte en terre de 62^m sur 41^m avec angles arrondis. Talus de 4,7^m de largeur doublés extérieurement d'une douve de 3^m de large. Au centre de la face Est, une levée de terre protégeait une entrée probable (qui aurait été détruite par la route moderne). Cette enceinte était sans doute tronquée dans l'angle Sud-Est où elle s'appuyait vraisemblablement contre la Voie romaine. Une brèche a été ouverte au XIX^e siècle dans le talus Ouest.

Inédit (13).

(à suivre).

NANCY, juillet 1959.

(12) J. André, *loc. cit.*, p. 30 et fig. 8.

(13) Je tiens ces renseignements d'un plan inédit que j'ai trouvé dans un dossier (ayant appartenu vraisemblablement à de Cussé) à la Société Polymathique du Morbihan. Ce plan comportait également la mention « Détruit à la fin de la guerre » (Il s'agit évidemment de celle de 1914-1918).

VIDIMUS

sur l'archéologie préhistorique de la presqu'île guérandaise (Loire-Atlantique)

PLANCHES XXXV-XXXVI [I-II]

par le
D^r Marcel MAULINI

INTRODUCTION

Nous revenons tous les ans au pays de Guérande, terre bretonne des enchantements et des ruines, selon les termes d'Henri Quilgars. Son paysage mollement plat et monotone en apparence, offre aux touristes et aux archéologues une somme infinie de valeurs artistiques et documentaires. Nous avons eu la bonne fortune d'être initié au charme breton par une pléiade d'artistes et d'érudits : le peintre René Sartre, le folkloriste Fernand Guériff, l'érudit Jean Meloche, l'antiquaire hagiographe Augustin Boury, les membres de la société culturelle des « Amis de Guérande » et des cercles celtiques de Guérande de Saillé, de La Baule, l'archiviste bibliothécaire Georges Durivault de Nantes. Nous dédions ces quelques notes à tous ceux qui ont répondu à notre inlassable curiosité. Grâce à eux, nous aurons passé des vacances merveilleuses, partagées entre la contemplation et la recherche des activités humaines qui, au cours des siècles, ont animé et modelé le pays guérandais. Nous espérons que de nombreux pèlerins viendront après nous en Guérande et n'oublierons pas que derrière la Côte d'Amour, il existe une litanie de petits villages bretons, égrenés tout au long de l'histoire, où ils pourront se procurer des joies délicates à l'heure où l'océan quitte les plages. Nous invitons le touriste à se libérer de temps à autre du charme irrésistible mais éphémère de la Côte d'Amour, où le contact des sables tièdes et des vagues se mourant sur la grève, suscite un spleen privé de toute spiritualité. Combien de touristes quitteront la presqu'île sans autres souvenirs... Nous voudrions au moyen de cette enquête sur l'antique civilisation (1) de la presqu'île guérandaise donner au public autochtone et étranger le moyen d'accéder aux réalités historiques et préhistoriques du pays, par le charme fabuleux de ses mégalithes, de ses légendes, de ses traditions et de ses sites. N'ayant pu trouver en librairie un guide approprié concernant la préhistoire de la presqu'île guérandaise, analogue à celui de Zacharie Le Rouzic pour Carnac (2) et ses environs, nous avons pris la résolution de constituer un répertoire des antiquités rencontrées au cours de nos promenades dans le pays. C'est à la lecture de ce travail que ces quelques lignes d'introduction ont l'intention de vous convier.

I. — DES LIMITES DE LA PRESQU'ÎLE GUÉRANDAISE.

Notre enquête archéologique portant sur la presqu'île guérandaise, il nous a semblé indispensable d'en fixer les limites. Cette délimitation paraîtra certainement puérile aux Guérandais qui connaissent d'instinct les frontières de leur territoire. Elle a pour nous l'avantage de circonscrire notre travail dans l'espace.

Les différentes études sur le pays font état de plusieurs entités

(1) Roger Devingne, *Le légendaire des provinces françaises à travers notre folklore*, Horizons de France, 1950.

(2) Zacharie Le Rouzic, *Les monuments mégalithiques de Carnac et de Locmariaquer*, Vannes 1879 et 1901, 48 pages.

géographiques : le pays guérandais (3), la presqu'île guérandaise (4), Guérande et ses environs (5).

Selon Chevalier : *Le pays guérandais, quoique de faible étendue, possède des limites géographiques naturelles, assez nettes pour l'individualiser. Situé à l'extrémité ouest du département de la Loire-Atlantique, dont il fait partie administrativement, ce petit pays est limité, au nord par la Vilaine, à l'est par la Grande-Brière, au sud par l'embouchure de la Loire, à l'ouest par l'Océan.*

Du fait de sa position géographique, de son attachement aux traditions et de ses privilèges, cette région, du ressort de l'évêché et du comté de Nantes, s'est isolée du continent pour se grouper sous la dépendance de la collégiale et de la sénéchaussée de Guérande, qui assura, en fait, le rôle de capitale pendant des siècles (6).

Il semble, d'après les indications obtenues au Syndicat d'Initiative de Guérande, que la « presqu'île » n'est qu'une partie du pays guérandais. Ce territoire ainsi défini, ayant pour limites, au nord, une ligne brisée fictive, qui relie l'Océan à la Grande-Brière par Pen-Bé en Assérac, Assérac, Herbignac, Saint-Lyphard ; à l'est, la Grande-Brière et l'étier de Méan ; au sud et à l'ouest, l'Océan.

Enfin, la dernière dénomination rencontrée, relative au pays, concerne un territoire encore plus réduit, sous le vocable : « Guérande et ses environs. » Cette parcelle aurait pour limite, au nord, l'étier de Pont-Arm (7) et les marais de Pontpas ; à l'est, la Grande-Brière ; au sud, une frontière imprécise comprenant les communes de Saint-André-des-Eaux et Pornichet, où existaient des marais salants ; à l'ouest, l'Océan.

En conclusion, nos investigations porteront sur un territoire n'ayant pas de limites géographiques, politiques ou religieuses bien nettes, s'étendant à une dizaine de kilomètres autour de Guérande, dans toutes les directions. Les points extrêmes de la région considérée étant représentés par les communes de Mesquer, Pont-d'Armes, Arbourg, Saint-Lyphard, Saint-André-des-Eaux, Pornichet, la Côte d'Amour et Piriac.

Comme il s'agit, en l'occurrence, de limites arbitraires, nous n'avons pas l'obligation d'en faire une description détaillée. Mais l'occasion nous autorise à rappeler que les zones limites ont toujours eu une grande influence sur la vie des peuples. Trois points sensibles du « limes » guérandais ont fait l'objet de discussions interminables depuis longtemps. Ce sont : au nord, la région

(3) *Le Pays de Guérande*, Paris 1904-1905, p. 17. H. Jouve, éd.

(4) *Guérande, Cité moyenâgeuse*, 1949. Notice éditée par le syndicat d'initiative avec indication des distances par la route et la carte de la presqu'île guérandaise.

(5) Henri Quilgars, *Les silex à contours géométriques des environs de Guérande*, Saint-Brieuc, 1900, carte. *En presqu'île guérandaise*, in *Revue de géographie alpine*, XIX, 1931.

(6) Léon Maître, *Géographie historique et descriptive de la Loire-Inférieure*, tome I, *Les villes disparues des Namnètes*, Nantes 1893.

(7) Pont-Arm est orthographié sur les cartes modernes *Pont-d'Armes*.

des Grands-Fossés ; à l'est, la Grande-Brière, et, sur la côte, le lieu de l'anéantissement de la flotte vénète par César.

A. — Les Grands-Fossés.

La limite nord de la presqu'île présente une solution de continuité, entre les marais de Pontpas (8) et la Brière, sur une largeur de deux kilomètres environ. Cette entrée a été fermée à une époque ancienne, difficile à préciser, par un retranchement en terre dont la signification reste toujours énigmatique. Cette incertitude amenait Desmars à écrire (9) : *C'est près de ce village de Pompas ou Poulpa que commence le retranchement connu sous le nom des Grands-Fossés, importante digue dont la destination et l'origine sont réellement inconnues, et qu'une légende très répandue à Saint-Lyphard a rendue célèbre dans le pays.* Quelques années plus tard, Pitre de Lisle (10), secrétaire général de la Société d'archéologie de la Loire-Inférieure, donne la description suivante du retranchement des Grands-Fossés : *Au nord-ouest du bourg de Saint-Lyphard, sur la gauche de la route d'Herbignac, on trouve le commencement d'un gigantesque rempart qui s'étendait en droite ligne, sur une étendue de près de trois kilomètres, dans la direction de Pompas. Ces énormes talus sont assez réguliers et protégés, au nord, par une douve de huit mètres de large ; leur hauteur est de quatre à cinq mètres, sur une largeur de cinq à six mètres. Telles sont, du moins, les dimensions que j'ai relevées dans la partie orientale de ce retranchement.*

L'auteur classe le rempart à l'époque gauloise, probablement parce qu'on y a trouvé une pièce d'or de cette époque, et bien qu'on ait également découvert à proximité un couteau de silex jaune miel. Ces notations reçurent un début d'interprétation dans les écrits de Léon Maître (11) et d'Henri Quilgars (12). Malheureusement, les conclusions de ces auteurs sont diamétralement opposées. Pour Léon Maître, ce retranchement a été élevé par les Romains contre les Vénètes. Pour Quilgars, il a été élevé par les Vénètes contre les Romains. Nous ne sommes pas en mesure d'expliquer les origines et la destination de ce retranchement, dont nous donnerons une description dans le *Vidimus*. Nous ne voulons pas allonger la liste déjà longue des légendes qu'il a suscitées (13).

B. — La Grande-Brière.

Le lac briéron, devenu aujourd'hui un immense marécage, a eu une importance énorme pour le pays aux points de vue géologique, préhistorique, historique, et un rôle humain et social de premier plan, à travers toutes ces époques.

(8) *Pontpas* est actuellement orthographié *Pompas*.

(9) J. Desmars, *La Presqu'île Guérandaise et les Bains de mer de la Côte. Guide du tourisme*, Le Poulignen 1879, p. 151.

(10) Pitre de Lisle, *Dictionnaire archéologique de la Loire-Inférieure*, Nantes 1882, p. 202.

(11) Léon Maître, *loc. cit.*, pp. 138-141. L'auteur donne au retranchement le nom de *Gros Fossés*.

(12) Henri Quilgars, *Les époques romaine et gallo-romaine dans le pays de Guérande*, Notice de 19 pages, p. 1.

(13) D^r F. Desmars, *Légendes archéologiques de l'arrondissement de Saint-Nazaire*, in *Mémoires de l'Association Bretonne, Congrès de Saint-Brieuc*, 1924, p. 12.

Juristes (14), archéologues (15), folkloristes (16), écrivains (17) ont étudié passionnément la Brière. Nous avons pris un grand plaisir à la lecture de leurs travaux.

Malgré l'intérêt que présente la Brière comme limite à l'est de la presqu'île, nous ne pouvons faire entrer l'étude de sa préhistoire dans le cadre de notre Vidimus. Nous laisserons donc de côté des stations très importantes et bien étudiées, dès 1882, par Pitre de Lisle (18), telles que La Chapelle-des-Marais, où l'on a trouvé des haches en pierre polie, des monnaies gauloises et romaines; Croissac, avec ses trois dolmens, son menhir, ses vestiges du bronze, et des époques gauloise et romaine; Donges, avec ses quatre tumuli, ses deux menhirs, son dolmen, ses pierres anciennes, ses objets en bronze, ses établissements romains, ses sarcophages en pierre; Bergon, avec son dolmen de la Roche-aux-Loups; Montoir, qui possédait naguère une belle roche à bassin dite « La Gamelle de Gargantua », un dolmen et des objets de bronze; Saint-Joachim, avec son allée couverte, son menhir de la Roche-au-Moine, un tumulus, la station de l'Île-aux-Pierres; Saint-Nazaire, qui comptait, avant la « civilisation libératrice », une douzaine de dolmens, deux allées couvertes, plusieurs menhirs et « lechs »; Sainte-Reine, avec deux dolmens, un menhir, du bronze et du gallo-romain.

La Grande-Erière, dont la richesse archéologique dépasse certainement toutes les suppositions, fut, tour à tour, un lieu de refuge, un centre de regroupement, un lieu d'échange pour les populations préhistoriques et, vraisemblablement, une grande voie commerciale. Du haut du clocher de St-Lyphard (19), la Grande-Brière, plus vaste, plus plate et plus secrète, nous apparut vraiment comme la limite obligatoire de la presqu'île guérandaise, de nos désirs et de nos possibilités.

C. — Le combat naval de César contre les Vénètes.

Les avis sont très partagés, et pour cause, quant au lieu du théâtre de cette lutte (20). Et ce ne sont pas les textes de César qui permettront de trancher la question. On a placé la fameuse bataille tantôt dans la Brière (21), tantôt dans le traict du Croisic (22), tantôt dans le golfe du Morbihan (23), tantôt à

(14) Guihaire, *La Prière dans le droit coutumier*. Thèse (Rennes), 1941. M.D. Barthélémy, *Brière et Briérons*, in *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, 1936, tome 76, p. 3.

(15) Henri Quilgars, *Les silex...*, loc. cit.

(16) F. Dasmars, *Légendes archéologiques de l'arrondissement de Saint-Nazaire*, p. 7. H. Quilgars, *Folklore guérandais*, in *Revue des Traditions Populaires*, Paris 1901, p. 6.

(17) Alphonse de Chateaubriand, *La Brière, passim*. Au pays de la Brière.

(18) Pitre de Lisle, loc. cit.

(19) Ascension due à l'obligeance de M. l'Abbé Grasset, curé de Saint-Lyphard, 9 août 1951.

(20) Voir les dernières études publiées dans *Ogam* t. VI (1954) et *Annales de Bretagne* (1954).

(21) P. de L'Isle du Dreuec, *Des gaulois Vénètes, de la Grande Brière et du théâtre de la bataille navale de Brutus dans la Cornouaille*, in *Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne*, 1886.

(22) Léon Maître, loc. cit., p. 122.

(23) G. Blanchard, *César sur les côtes guérandaises*, in *Bulletin de*

l'embouchure de la Loire (24). Aucune de ces thèses ne saurait être retenue, car le fameux *Briovates Portus* n'a pu être localisé avec certitude. Une nouvelle mise au point de cette question a été faite par M. Fernand Guériff, dans son *Historique de Saint-Nazaire* (25). Avec les renseignements fournis par Kerviller (26), sur les reconnaissances poussées par César sur le territoire actuel de la commune de Saint-Nazaire, nous aurons réunis tous les éléments d'un nouvel examen de cette difficile question. Mais considérant qu'elle ne relève pas de notre sujet nous l'abandonnerons bien volontiers à d'autres chercheurs.

II. — NOTIONS DE GEOLOGIE GUÉRANDAISE.

Il est presque impossible d'aborder l'étude des populations qui se sont succédées sur le territoire de la presqu'île guérandaise sans préciser, dans la mesure du possible, la configuration physique du pays.

Cette terre antique se dérobe chaque fois que l'on essaie d'évoquer les événements qui ont participé à sa formation. Sa structure particulièrement curieuse, procède du conflit des trois éléments de la création : la terre, la mer, le vent.

Nous ne sommes pas qualifiés pour parler des différentes phases de la formation du sol guérandais. Les spécialistes (27) de la question font état de phénomènes de consolidation, de plissements, de dislocation dont la résultante est la création de la presqu'île guérandaise avec sa physionomie actuelle.

Autour de Guérande un noyau granitique sert de point d'appui à une couronne de micaschistes et de schistes cristallins. A ce squelette formidable et puissant viennent s'accrocher les fils ténus des marais salants et s'adosser les dunes de sables. La mer à son tour intervient d'une façon permanente pour modeler les limites de ce petit continent. Ses vagues puissantes érodent les falaises granitiques ou déposent sur les plages des bancs de sable immenses. Ces dépôts, de plus en plus considérable, comblent lentement les baies et les traicts. La terre gagne sur l'océan. Dernier protagoniste de cette lutte des éléments, le vent intervient sur les plages à marée basse. Il dessèche rapidement les sables quartzeux qui se meuvent ensuite avec une extrême facilité sous l'influence des vents dominants d'ouest. Sans cesse poussés vers l'est et arrêtés par les côteaux guérandais, les sables s'accumulent en dunes élevées. C'est ainsi que le vieil Escoublac a été complètement enseveli par les sables en vingt cinq ans et que son église est actuellement recouverte d'une dune de plus de 60 mètres d'épaisseur.

Cette apparente simplicité est loin d'avoir apaisé les contro-

la Soc. Arch. de Nantes et de la Loire-Inférieure, tome 22, 1883, p. 119. Colonel Balagny, *Jules César aux pays des Namnètes et des Vénètes*, Fontenay-le-Comte, 1937.

(24) L. Nicolazo de Barmon, *Romains et Vénètes. Traditions et légendes*, Nantes 1872. Orioux, *César chez les Vénètes*, Nantes 1881.

(25) Fernand Guériff, *Historique de Saint-Nazaire*, tome 1^{er}, Manuscrit à paraître fin 1959.

(26) R. Kerviller, *Statistique des monuments de la presqu'île guérandaise*, in *Bull. Archéol. Assoc. Bretonne*, 1877.

(27) Marcel Chevalier, *Le Pays de Guérande*, p. 20.

verses sur les origines géologiques de la presqu'île. Ses roches curieuses, ses lagunes, ses tourbières, sont matière à des hypothèses et à des rêveries plus séduisantes que réelles.

A ce propos, il nous faut examiner la question du prétendu « port de Guérande » localisé à environ 800 mètres au sud de la ville, sur le bord ouest de la route de Saillé, aux roches de Kramaguen (28). Les guérandais les montrent toujours comme les derniers témoins du port de leur ville. Cette légende a été imaginée par des intellectuels surpris par l'aspect insolite de ces roches abruptes et entaillées de creux bizarres. Rien ne permet de soutenir une pareille hypothèse, aucun texte, aucun argument ne confirme qu'à cet endroit débarquèrent les Phéniciens, les Romains, les Normands. De nombreux arguments plaident contre cette hypothèse.

Cette partie du pays était occupée, comme de nos jours, par des marais salants exploités déjà par les Romains. Entre Congor et Saillé, on a découvert des aires pavées de briques sur lesquelles ils faisaient évaporer l'eau de mer pour obtenir le sel (29). Mais la fabrication du sel dans la presqu'île guérandaise est antérieure à la conquête romaine (30) et à la création des salines telles qu'elles existent à présent. L'industrie salicole était à ses débuts très primitive. Le sel était obtenu par évaporation de l'eau de mer sur le fond de petits augets cubiques (31) en terre cuite (4 cms x 6 cms x 5 cms). Le plus grand nombre de fragments d'augets a été trouvé sur la côte entre Saint-Nazaire et Pénestin (32) et plus particulièrement au sud de Guérande, Maisons-Brûlées, Quéniquen et Careil.

Ces preuves de l'exploitation du sel dans la région actuelle des marais salants depuis la plus haute antiquité, éliminent l'éventualité de la présence de l'océan en cet endroit.

S'il avait existé, le port de Guérande aurait certainement ses annales historiques. Or, à propos de ce territoire submergé par l'océan, l'histoire mentionne au contraire plusieurs donations de terres et de marais salants : notamment celle du Comte Paseweten aux religieux de Redon (33), et celle du Duc Alain Barbe Torte

(28) Les formes anciennes ne sont pas connues. Le mieux et le plus vraisemblable est de supposer une altération populaire en même temps qu'une contraction de *krec'h maen gwenn* « le sommet de la pierre blanche ».

(29) Henri Quilgars, *Les époques romaine et gallo-romaine dans le pays de Guérande*, loc. cit.

(30) M.P. du Chatellier, *Etude sur les vases à sel*, in *Revue Anthropologique*, 1886.

(31) Henri Quilgars, *La découverte d'augets en terre cuite sur les côtes de Bretagne et les fouilles de Mesquer*, in *Bull. Soc., Polym. du Morbihan*, 1902. Sur les augets cf. Yves Coppens, *Notice sur les fours à augets de la côte méridionale bretonne*, in *Annales de Bretagne*, LX, 1953, p. 336-353 ; *Inventaire des stations d'augets morbihannaises*, in *Annales de Bretagne*, LXI, 1954, p. 295-305.

(32) un auteur moderne, M. Harmois, pense par assimilation avec ce qu'il a observé en Amérique du sud dans une exploitation aurifère, que ces augets ont peut-être servis aux gaulois des régions de Piriac et Mesquer, à cribler des sables aurifères et stanniques.

(33) *Cartulaire de l'abbaye de Redon en Bretagne* publié par Aurélien de Courson, Paris 1863. Edition originale annotée par l'Abbé Duine. Donation de Paseweten, p. 57, chap. LXXII (857 à 869) et chap. LXXXIII.

aux Bénédictins de Landevenec (34). Par ailleurs, on a retrouvé des preuves indubitables nombreuses de l'existence d'établissements romains au sud de Guérande (35), à Saillé et à Careil notamment et tout au long des marais. De plus, le territoire compris entre Saillé, Lanclis (36) et le Grand Traict, est couvert de débris et de monuments de l'âge de la pierre (37), ce qui nous entraîne beaucoup plus loin dans le passé.

Ainsi Bretons, Romains, Préhistoriques, ont bâti leurs établissements sur un sol habitable et productif et non sur l'océan. Il nous faut donc reporter l'existence du prétendu port de Guérande à une date antérieure à l'occupation du pays par les hommes.

Un autre facteur condamne la légende maritime de Kramaguen (38) c'est la tourbe dont la formation remonte à une époque géologique très ancienne. En tenant compte que les tourbières ne peuvent se développer qu'en présence d'eau douce, alors que l'eau salée arrête leur formation, on est surpris de trouver des tourbières non seulement dans la Grande Brière mais à Penbron, à Batz et jusqu'au plateau du Four (39).

Un dernier argument milite enfin contre le prétendu port de Guérande. C'est la découverte, dans le sous-sol des sables de Batz, d'ossements d'éléphants préhistoriques (40). Ces animaux vivaient sous un autre climat que le nôtre. Leur présence implique un habitat particulier : la forêt et l'eau douce.

Qu'on se réfère aux civilisations les plus vieilles, à la flore ou à la faune antique, rien ne permet de penser que la mer est venue battre les roches de Kramaguen.

Les découvertes que nous venons de rappeler laissent à penser que jadis le territoire de la presqu'île de Guérande s'étendait au delà de ses limites actuelles, jusqu'à une ligne représentée par les îlots rocheux cerclant la côte depuis la pointe de Chemoulin : Pierre Percée, les Evens (41), la Banche, le Four, l'île Dumet (42). Ces grands rochers sous-marins marquaient vraisemblablement les limites de la côte guérandaise à la fin de l'ère quaternaire. Cette hypothèse semble corroborée par trois faits : l'existence de tourbières sous-marines le long du littoral de la presqu'île ; l'existence probable d'un tumulus (43) au Plateau du

(34) *Cartulaire de Landevenec*, Rennes 1886, édition La Borderie, p. 124.

(35) Léon Maitre, *Villes disparues*, loc. cit.

(36) Orthographié aujourd'hui *Lanclis*. Situé au nord du Petit Traict.

(37) M. Martin, *Inventaire, des mégalithes de la région guérandaise*, in *Mémoire de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1880.

(38) Roches de Kramaguen, ou Cramaguen ou Krémagué. Commune de Guérande. Section N de Colveux. Première feuille. Lieu-dit : Ker Jeanne, anciennement Pressoir.

(39) J. Welsch, *La tourbe littorale du Croisic*, in *Bull. Soc. Sciences Nat. de l'Ouest*, 1912. M. Briard nous a montré en août 1957 deux morceaux de tourbe tiré de la baie Saint-Valentin à Batz.

(40) Henri Quilgars, *Les époques préhistorique et gauloise dans le pays de Guérande*, in *Mém. Ass. Bret. Congrès de Montecour 1912*, Saint-Brieuc 1913.

(41) On aurait trouvé aux Evens il y a quelques années, une pièce de monnaie en bronze à l'effigie de César, G. Tattevin, *L'île Dumet*, p. 4.

(42) Georges Tattevin, loc. cit.

(43) Il n'émerge des flots que par mer basse. En août 1958, nous avons exploré l'îlot sans succès.

Four cachant peut-être un dolmen, témoin de la présence de l'homme préhistorique en ce lieu ; la découverte d'un silex moustérien noir (44) dans la tourbe de la « Barrière » à Batz, provenant du gisement du Four (45) aujourd'hui submergé.

Il est donc vraisemblable de penser que le pays guérandais avait autrefois une superficie beaucoup plus grande qu'aujourd'hui et que les côtes actuelles représentent la limite extrême de l'avancée de l'océan sur la terre.

En somme, c'est uniquement l'aspect curieux des roches de Kramaguén qui a suscité la légende du port de Guérande. Ces rochers usés et lacérés de fentes, dressés à cinq ou six mètres comme une falaise au-dessus de la lande, ont un aspect maritime qui prête à la rêverie.

L'ensemble comporte trois massifs granitiques reliés par des murettes en pierres sèches édifiées récemment pour maintenir les terres. L'examen de la face céleste de ces rochers montre çà et là des dépressions cylindriques dont le diamètre varie de 40 à 75 centimètres. Le massif central présente à lui seul quatre curiosités pour l'étranger peu averti. Lorsqu'on l'aborde par le dessus, c'est-à-dire par le nord, en venant de la ferme de Bellevue, on tombe sur une vaste dépression (100 x 50 cm) en forme de fauteuil qui invite à la méditation. Nous y sommes demeuré un long temps lors de notre première visite en août 1949. Au loin un grand soleil roux, étiré jusqu'aux étoiles, projetait le paysage sur un même plan comme un tableau cubique, baignant d'une buée radiante la lande profonde, les marais légers, et la Côte d'Amour. A quelques mètres du fauteuil, la surface plane de la roche montre une galette cylindrique de 72 centimètres de diamètre sur 14 centimètres d'épaisseur, entouré d'un sillon piqué au fer sur une largeur de 12 centimètres. Près de cette galette existe un bassin en forme de haricot de 75 centimètres de long, 5 centimètres de profondeur et 45 centimètres de large. Enfin l'arête sud-est du rocher présente un deuxième bassin sphérique plus petit et très abimé.

La galette, les chaudrons et les nombreux tenons de fer rouillés, anciens supports de panneaux-réclame, ressemblent assez à l'appareil d'arrimage des barques de pêche. Il s'agit, en réalité, comme l'a indiqué le docteur Foulon (46), de roches à meules dont l'industrie était prospère dans la contrée.

S'il n'est pas possible de retenir l'opinion des auteurs qui ont vu, à Kramaguén, des roches anthropomorphes (47) ou la déesse Guen! (48), retenons plus simplement que ce massif rocheux a été exploité, de 1815 à 1817, pour la fabrication de meules farinières et qu'il a pu également être exploité pour la fabrication des calènes (49) utilisées par les pêcheurs bretons.

(44) Silex éclaté du Paléolithique.

(45) La plupart des silex trouvés dans la presqu'île sont jaunes et semblables à ceux du Grand-Pressigny.

(46) D^r Foulon, *Les roches à meules de la presqu'île guérandaise*, in *Compte rendu à la société archéologique de Nantes*, 1869.

(47) Cf. de Kersabiec. Il considérait Kramaguén comme des roches anthropomorphes.

(48) P.A. Monnier, *Le pays Guérandais*, tome I, p. 30, Angers 1897.

(49) Jean Rollet, *La Bretagne*. Rapp. France-Etats-Unis, n° 69, Décembre 1952.

THE INCHYRA OGAM

Frederick T. WAINWRIGHT

On 19 February 1945 human bones were discovered during ploughing operations south of Inchyra House in the parish of St Madoes about six miles east of Perth, or rather about six miles along the main road which runs from Perth to Dundee. Above the bones was a heap of small stones, and above the small stones was a large horizontal sandstone slab about one foot below the surface of the ground. The bones were re-interred, apparently without proper examination. The sandstone slab, on which were noticed incised symbols and ogam scores, was removed to Perth Museum. These details are recorded in a typescript account of the discovery written by Thomas McLaren and deposited in the museum at Perth. McLaren, who died in July 1947, was for eighteen years Burgh Surveyor of Perth. His typescript, read as a communication to the Society of Antiquaries of Scotland on 14 January 1946¹, was obviously intended for inclusion in the Society's Proceedings. But it has never been printed, and the Assistant Secretary of the Society reports that the original is no longer there².

Nothing now remains to indicate the spot where the grave was found³, but its site (National Grid Reference NO 190211) can be determined from McLaren's notes and can be marked on a map (Fig. 1). Details collected by McLaren from persons present at the time of the discovery strongly suggest that the sandstone slab was not decorated to accompany the human remains with which it was found. It seems to have been laid over them at a time when its original purpose had been forgotten, perhaps when the burial — if it was a burial of the Bronze Age as McLaren thought — was accidentally disturbed in a more recent century. This conclusion is supported by the fact that the stone had obviously stood erect above the ground for some considerable time before it was buried in a horizontal position over the human remains. It had been moved at least twice, and therefore neither the nature of the burial nor its precise location are directly relevant to the problem of the stone and its original purpose. It might have come some distance from where it was found in 1945.

¹ Mr R.B.K. Stevenson, Keeper of the National Museum of Antiquities in Edinburgh, now informs me that the original typescript is not lost but is in his possession (note added in proof).

1. Cf. *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland*, LXXX (1945-46), 164.

2. According to McLaren the park south of Inchyra House was under pasture until it was broken up and cropped in 1944. Deeper ploughing in February 1945 revealed the stone and the burial beneath it. To-day the field is restored to pasture, and there is no superficial sign on the ground to mark the site of the discovery.

The stone is 5 feet 3 inches long, 12 inches wide at what is now the top, and 17 3/4 inches wide at the bottom. It is still in Perth Museum. McLaren's typescript contains the only known record of its discovery. It also contains a copy of a letter from Professor R.A.S. Macalister, to whom photographs, drawings and rubbings of the stone had been sent through Professor Gordon Childe, and a copy of part of a letter from Dr G. Donaldson who had been persuaded to comment on some of McLaren's suggestions that the ogam inscription embodied forms of the place-names Errol and Inchyra.

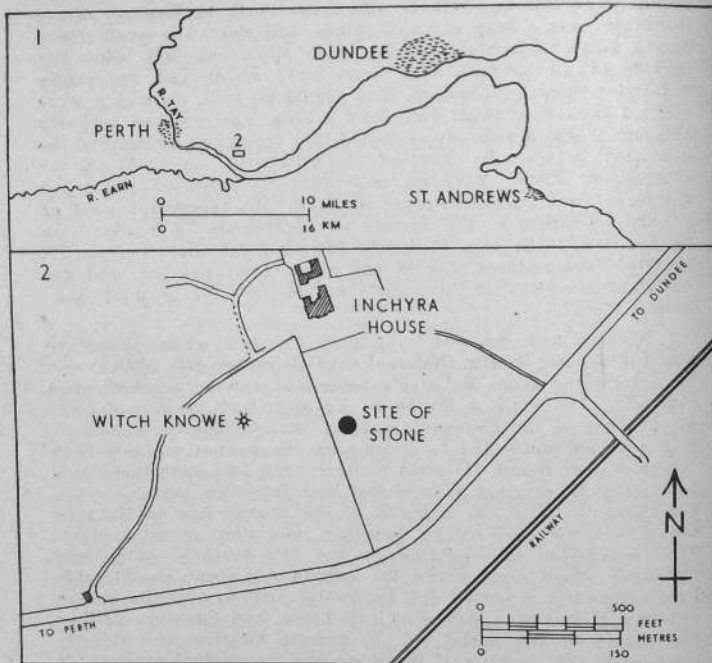


Fig. 1. — Location Map of the Inchyra Stone

The symbols are clearly the work of at least two hands in at least two different periods, and the stone was erected at one time with its narrow end in the ground and at another time with the narrow end at the top as it is to-day in Perth Museum. At the broad end on one face are incised a « fish » and a « serpent »; and on the other face two or more symbols which have been deliberately chipped away. All these were upright and at the top of the stone when its narrow end was in the ground. At the narrow end (on the same face as the deliberate chipping) are a

« fish » and a « double disc » symbol; these were upright and at the top of the stone when the broad end was in the ground. That is to say, when one set of symbols is the right way up the other set is upside down. Macalister, in the letter referred to above, recognized that the two sets of symbols belong to different periods and are executed in different techniques. The nature of the symbols deliberately defaced puzzled him, but if he had seen the stone itself he would probably have recognized that one of them had been a « mirror » symbol and that another had been a « rectangle » symbol. It may be that the defacing took place when the « fish » and « double disc » symbols were cut at the other end of the stone; but this is unlikely, for the « mirror » and the « rectangle » seem to have been defaced before they were completed, as if the craftsman had changed his mind before he had finished them. The ways in which the stone was used and the techniques employed in the cutting of the symbols present certain problems, however, and these deserve closer investigation. It is unfortunate that neither a full description nor a photograph of the stone has yet been published.

Here we are concerned with the symbols only in so far as they are or may be related to the ogam inscriptions. These fall into three groups. The longer of the two major inscriptions runs up what is now the left edge of the stone as one faces the « fish » and « double disc » symbols. A shorter inscription runs from left to right along the top, but does not and never did continue down the right edge. These two inscriptions (the first group) are shown in Pl. II. The second group consists of a series of very small and faint scores on the left edge of the stone below the main inscription and a few even fainter scores on the opposite (right) edge. The third group consists of four ogam letters chiselled without a stem-line on what is now the back face of the stone to the right of the « fish ».

The longer of the two main inscriptions (a - b in Pl. II) is fairly clear, but heavy flaking from the back of the stone has produced doubt at one or two points. The transliteration is as follows:

I	N	E	H	H	E	T	E	S	T	I	E	T	D
								C				D	T
								D	H			Q	

The third letter might possibly be O or U, but it is almost certainly E. The tenth letter could be C (or perhaps DH), for there is room for four scores here, but balance and spacing suggest three scores for T. All the other letters as far as the twelfth (i.e. the fourth E) are reasonably clear. But what follows is very confused, for the top part of the stone is broken away. One of the recovered pieces shows the last two scores of an H-series letter which might, therefore, be D or T or C or Q. If there is only one letter after the twelfth, it must be Q. But there is rather too much space for one letter only, even for a five-score Q, and we should perhaps assume that there are two letters here, pro-

bably T and D, possibly D and T. Macalister missed the last two letters altogether, but his reading (IREHHETESCIE), from photographs and rubbings only, was something of an achievement.

The shorter of the two main inscriptions (b - c in Pl. II) runs along the top edge of the stone from left to right, and is probably a continuation of the longer inscription. Macalister could « make nothing, not even a satisfactory transliteration » of it; he said it had no stem-line; he thought it had no connexion with the longer inscription; and he condemned it as « a mere impertinence, an irresponsible graffiti imposed upon the more formal contents of the stone ». He was not even sure whether the inscription ran from left to right or from right to left, for he said that the letters « if they are oghams at all » might be IRRE or ERRI. It was this that led McLaren to suggest that the inscription might contain an early form of the place-name Errol. Macalister cannot be blamed for this suggestion. Nor, indeed, can he be fairly blamed for his own mistaken opinions. The top of the stone is split and broken away more or less along the stem-line, and the photographs and rubbings sent to him apparently showed only half of the inscription, the half that remains on the stone itself to the right of the stem-line which is clearly visible in Pl. II. Several broken fragments of the stone are preserved separately in the museum, and one of them fits exactly into place at the top of the stone. When the broken fragment is restored, as it is in Pl. II, the inscription is seen to be :

I N N E

There can be little doubt that this is the correct reading.

The second group of ogam scores falls into quite a different category. They are not mentioned by either Macalister or McLaren, and they seem not to have been noticed at all. Which is perhaps not surprising, for they consist only of very small faint scratches on the edges of what is now the lower half of the stone, and they are so slight that it is difficult to reproduce them in photographs, rubbings or squeezes. On the left edge of the stone they begin an inch and a half below the main inscription and they run in the opposite direction (i.e. downwards). In so far as they can be read at all the letters may be :

Z T T L I E T R E N O I D D O R S
 V

The opposite edge of the stone is much broken and several letters are completely lost, but traces of :

U H T U O A G E and D
 E NG
 I

are among those that may be distinguished. No reliance should be placed on these transliterations, however, for even when the scores can be seen it is often doubtful if they cross the stem-line

and whether they are meant to be vertical or oblique in relation to it. What is read as R above, for example, may be I; E, Z and S are similarly confused; and in one or two cases the possible alternatives are perhaps preferable. If anything is to be made of these faint scratchings they will have to be studied under better light than that in the museum at Perth. At best, however, they seem to be no more than a craftsman's hasty scribbles or notes. They are certainly not part of any formal inscription.

The third group of scores, as noted above, consists of four letters cut immediately to the right of the « fish » on what is now the back face of the stone. It differs from the other two groups in that the scores have no stem-line and in that short scores were used for vowels. It differs from the other two groups also in execution: the scores were cut by a chiselling technique which produced deep smooth grooves quite unlike the pocking technique of the first group and equally unlike the faint scratches of the second group. The relationship of this group to the « fish » and « serpent » seems to be proved by the position of the scores and by the fact that they were executed in the same chiselling technique as the two symbols. The four letters are :

S E T U

There is no doubt about the S and the E. Above the E, however, the stone has flaked, and only three scores (T) of the third letter are visible; a fourth score (making C) may have been flaked away, but this is perhaps unlikely. At first glance the fourth letter appears to be O (two short scores), but several deep and damaging lines have been cut across the stone since its discovery in 1945 and one of them runs through and has almost obliterated a third score (making U). Therefore the reading given above is probably correct.

Whether or not the main inscriptions (i.e. the first group) are two parts of a single inscription, as is suggested above, it is fairly certain that they were cut at the same time and by the same craftsman. If they are related to the symbols on the stone — and there is no reason to doubt that they are — they must be related to the « double disc » and « fish » symbols. The inscriptions and the symbols are both cut in the same pocking technique, both are at what is now the top of the stone (i.e. the narrow end), and both would have been partly buried in the ground if the narrow end of the stone had been regarded as the bottom at any time after they had been cut. The faint scratchings of the second group, by contrast, would run down the edge of the stone when it was erected with the narrow end at the top and, moreover, they would be wholly or mainly below the surface of the ground. This brings further support to the suggestion that the scratched scores were a craftsman's rough notes only and were never meant to be seen. The deep chiselled scores of the third group are clearly related or intended to be related to the « fish » and « serpent », as is explained above.

The transliteration of ogam inscriptions found in Scotland is one thing. Their interpretation is quite another, and no inter-



FIG. 2

pretation of the Inchyra inscription is offered here. If we include it in the count, there are now 28 so-called « Pictish » ogam inscriptions known in Scotland. The places where they have been found are marked on the map in Fig. 2, and their distribution is as follows: Fife (1), Perthshire (2), Argyll (1), North Uist (1), Kincardineshire (1), Aberdeenshire (4), Moray (2), Sutherland (1), Caithness (2), Orkney (3), and Shetland (10)³. With two possible exceptions all were found within the known boundaries of the historical kingdom of the Picts, and that alone is sufficient justification for describing them as « Pictish ».

One of the two possible exceptions should be at once discounted: the ogam inscription on the knife-handle from Bac Mhic Connain in North Uist may well suggest, like the few symbol stones in Skye and the Outer Hebrides, that the Picts maintained their control or influence over some of the Western Isles for a long time; but a knife is an easily portable object, perhaps carried to North Uist by raiders or traders, and we ought not to assume that its appearance there has any special distributional significance. The other exception, the still unpublished inscription at Dunadd in Argyll, is much more interesting. The circumstances under which « Pictish » ogams came to be cut far outside the boundaries of Pictland and, indeed, within the walls of a fortress in the heart of the Scottish kingdom of Dalriada are likely to remain forever obscure. Perhaps they mark the exultant culmination of a Pictish attack on Dalriada, an attack like that of Angus son of Fergus who in 736 devastated the kingdom of Dalriada and captured Dunadd⁴. Whatever the explanation of the Dunadd ogams, a single exception does not disturb the essentially Pictish distribution of the inscriptions on the map in Fig. 2.

3. For descriptions of, references to, comments on and attempts to interpret 24 of the 28 examples listed here, see the various reports and inventories of the Royal Commission on the Ancient and Historical Monuments of Scotland (RCAMS); J. Romilly Allen and J. Anderson, *The Early Christian Monuments of Scotland* (1903); J. Rhys, « The Inscriptions and Language of the Northern Picts », *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland* (PSAS) XXVI (1891-92), 263-351; J. Rhys, « A Revised Account of the Inscriptions of the Northern Picts »; PSAS XXXII (1897-98), 324-98; G. Goudie, *The Celtic and Scandinavian Antiquities of Shetland* (1904); J. Anderson, « Notices of a Sculptured Stone with Ogham Inscription from Latheron... », PSAS XXXVIII (1903-04), 534-41; J.G. Callander, « Earth-house at Bac Mhic Connain », PSAS LXVI (1931-32), 42-66; R.A.S. Macalister, « The Inscriptions and Language of the Picts » (*Essays and Studies presented to Professor Eoin MacNeill*, ed. J. Ryan, 1940, 184-226); F.C. Diack, *The Inscriptions of Pictland* (1944); and K.H. Jackson, « The Pictish Language » (*The Problem of the Picts*, ed. F.T. Wainwright, 1955, 129-66). Of the remaining 4 examples, that from Altyre (Moray) was published by Sir William Calder in *The Inverness Courier* for 23 August 1957, and those from Dunadd (Argyll) and Birsay (Orkney) have not yet been published at all. Excluded from the 28 « Pictish » ogam inscriptions, of course, are the ordinary « Irish » ogam inscriptions from Gigha and Poltalloch, on which see R.A.S. Macalister, *Corpus Inscriptionum Insularum Celticarum* (1945-49), I 484-5.

4. *Annals of Ulster* (ed. W.M. Hennessy, 1887), sub anno 735.

Interpretations suggested for these inscriptions have so far proved illusory. Rhys, Macalister and Diack are among those whose attempts have failed, some more disastrously than others⁵. The inscriptions as they stand, though often quite legible, simply do not make sense. Yet they do contain one or two recognizable personal names and words. On the Lunnasting Stone (Shetland), for example, is the name *Nehhton* (i.e. *Nechton*, later Gaelicized to *Nechtan*); on several stones occurs the word *meqq* (probably the genitive form of Old Irish *macc*, «son»); and the Bressay Stone (Shetland) has not only *meqq* but also *errosce* (presumably representing the Gaelic word for «cross») and *datrr* (presumably representing the Scandinavian word for «daughter»). Unintelligible except for a few names and words, however, the «Pictish» inscriptions present one of the great unsolved problems in north Britain, a problem equal to that presented by the symbol stones themselves.

Why are the «Pictish» inscriptions unintelligible to us to-day? Three possible reasons have been put forward: (1) because their meaning is obscured by the blunders of the craftsmen who cut them, (2) because they are in some kind of code to which we have not yet found the key, and (3) because they preserve fragments of a language unknown to us.

Blunders undoubtedly exist. Indeed, the circumstances under which the inscriptions were cut (see below) probably made blunders inevitable. But if the men who cut the inscriptions were not themselves familiar with the ogam alphabet it is at least certain that they worked under the supervision of or from copies supplied by men who were. If it had been otherwise, the letters themselves would be blundered and meaningless; and this is seldom the case. On the whole the letters are clear and competently cut; only their order fails to make sense. Which means that the unintelligibility of the inscriptions cannot be attributed to blunders in execution.

The possibility that they are in code has more to recommend it, and some scholars hope one day to see the code broken. It is not by any means certain, however, that the inscriptions are in code. Names like *Nehhton* and words like *meqq*, *errosce* and *datrr* certainly are not; and, if a code were used, it might be difficult to explain why there are these exceptions to it. The unintelligibility of any group of inscriptions naturally raises the possibility of a code, but there is no positive evidence that the «Pictish» inscriptions are in code. Indeed, the evidence rather suggests that they are not.

The third possibility, that the inscriptions are in a language unknown to us, has been put forward most recently and most convincingly by Professor K.H. Jackson⁶. He has given good reasons for believing that there were at least two languages current in Pictland, a Gallo-Brittonic dialect neither Gaulish nor Brittonic but related to both, and a language which was not Celtic at all

5. For attempts to interpret the inscriptions see the references given above.

6. K.H. Jackson, *op. cit.*, 138-42.

and apparently not even Indo-European, the surviving speech of pre-Celtic peoples in Scotland. This pre-Celtic element must have been fairly strong even in southern Pictland, and in the north it probably formed the bulk of the population. The distribution of the ogam inscriptions, as seen in Fig. 2, brings support to this thesis, for it is in the northern parts of Pictland that most of them are found. On the other hand, it could be argued, though not conclusively, that the curious juxtaposition of consonants and certain other features make it difficult to see how they could have made sense in any language, known or unknown. And at this point one might have to re-consider the possibility of a code or some kind of symbolical representation — perhaps used in combination with an unknown language which still survived in Pictland in the eighth and ninth centuries.

Two basic facts should be kept in mind. The first is that the origins and associations of the ogam script belong essentially to Ireland and the Gaelic west, a point which is emphasized by the occurrence of words like *maqq* and *crosc*. The second is that the distribution of these unintelligible ogams in Scotland is distinctively Pictish. In the period A.D. 700-950, a period which clearly covers most of the inscriptions under discussion, Scottish influences from Dalriada were strong in Pictland, and they were dominant after c. 843 when Kenneth mac Alpin king of the Dalriadic Scots became also king of the Picts. We must assume conditions under which Irish-Scottish practices, especially the revived practice of inscribing ogam characters on stone, became fashionable in Pictland. The inscriptions must have been cut either by Irish-Scottish craftsmen skilled in the carving of ogams or by Pictish craftsmen following models provided by wandering specialists. The men for whom the inscriptions were cut, Picts in most cases presumably, would not be able to supervise the work or correct the mistakes of the craftsmen. Blunders and misunderstandings, if not worse, would often result; and the Pictish employers would be entirely at the mercy of the men who sold their skills.

One of the most curious features of these ogam inscriptions is the preference displayed in them for four-score and five-score letters, which are often doubled for no apparent reason. It has been noticed more than once that the most frequently doubled letters are N, Q and R, all five-score letters. This preference for letters with the maximum number of scores, letters which occupy the maximum amount of space, is so marked that it requires an explanation. MacNeill and Macalister suggested that «payment was made according to the length of the inscriptions, assessed by the number of their component strokes»⁷. Long shot and half-jocular though this suggestion may be, no more convincing explanation has yet been put forward. Are we to imagine ogam specialists from the Gaelic west sailing round the coasts of Pictland, peddling their skills to the Picts, and taking advantage of their credulity? Such a picture of sea-borne influences may be reflected on the

7. R.A.S. Macalister, *Corpus Inscriptionum Celticarum*, I. xvi.

map in Fig. 2. And, if Macalister is right, did the mercenary wanderers give value for money by attempting to represent a strange and intractable Pictish language in ogam characters? Or did they deliberately eke out an occasional personal name and an occasional formula-word (e.g. *maqq* and *crosc*) with a jumble of letters selected only because they provided an impressive numbers of scores?

It would seem that we must take into account this fourth possibility, i.e. that the « Pictish » ogam inscriptions, though genuine, are not necessarily wholly meaningful. The Picts who paid for them would not know whether they were or not. They may not even have cared. Ogams to them may have had some mystical significance like of that of runes. Perhaps they regarded them as decorative charms rather than as formal inscriptions. It may be that they were never more intelligible than they are to-day - or that to the Picts they were symbols representing ideas as well as letters representing words. There are objections to this explanation, too, of course, and these most tantalizing inscriptions remain one of the mysteries of Pictland. The reasonable assumption that inscriptions are meant to be understood counts heavily against theories involving codes and meaningless jumbles. The suggestion that they embody some form of widely accepted and readily understood symbolism may be admitted, but the suggestion that they preserve fragments of a pre-Celtic non-Indo-European language still leads the field of possible explanations.

Acknowledgements.

I should like to express my gratitude to Mr W. Davidson, Curator of Perth Art Gallery and Museum. He has spared neither time nor trouble to facilitate my examination of the Inchyra Stone, and he has searched his files in vain for McLaren's photographs and rubbings, which seem to have disappeared. I should like also to express my gratitude to Professor K.H. Jackson. From his writings, letters and conversation I have gained much on this as on other occasions. Responsibility for the views expressed above, however, is entirely my own.

Notes d'Étymologie et de Lexicographie celtiques et gauloises^{II}

par

Christian-J. GUYONVARCH

6. — Le nom de *CLANVM* Saint-Rémy-de-Provence (B.-du-R.); irlandais, gallois, cornique breton *glan* « pur ».

Le nom de *Glanum*, l'actuelle localité de Saint-Rémy-de-Provence dans les Bouches-du-Rhône, n'est pas attesté dans l'antiquité avec la fréquence qu'aurait peut-être mérité un site archéologique aussi important. Les sources littéraires sont en effet peu nombreuses, encore qu'elles soient de bonne qualité : Pline, *nat. hist.* III, 37 *Glanum Livi*; Ptolémée, III, 10, 8 Γλανω (désignant nommément une ville des Σάλοις). Le peu qui reste est l'habituel cortège des géographes, quelquefois peu sûrs en même temps que précieux : *Clano* dans la *Table de Peutinger* (Holder I, 2025); *Glano* ou *Clano* dans l'*Itinéraire d'Antonin* 343, 6; *Calum* dans l'*Anonyme de Ravenne* IV, 28 et V, 30; *Clanum* dans *CIL* XI 3281, *Glanum* dans 3282 et 3283, *Glano* dans 3284.

Ce qui est plus rare peut-être encore que les sources, ce sont les tentatives d'interprétation étymologique et il est significatif qu'à une époque où les étymologies étaient une des principales occupations des linguistes Holder n'en ait trouvé aucune, même douteuse, à mentionner dans son *Altceltischer Sprachschatz*.

La plus récente, sinon la seule, est à notre connaissance celle de M. Rostaing dans son remarquable *Essai sur la toponymie de la Provence*, p. 172 : « Parallèle à **KL* étudiée plus haut la base *GL* se trouve d'abord dans l'ancien nom de Saint-Rémy-de-Provence, *Glanum*, Γλανω, qui apparaît sous la forme *Glanum* dans les Vases Apollinaires I et III et quelques manuscrits de l'*Itinéraire*. Mais le *Corpus* (*CIL* XII 1005) offre une forme avec la sonore : *Glanico* et des monnaies portant la mention ΓΑΑΝΙΚΟΙ; nous voyons là un témoignage décisif. *Glanum* était bâti sur le dernier replat du versant nord des Alpilles et son nom est formé avec le suffixe *-an-* ».

Si nous comprenons bien M. Rostaing aux p. 117 sqq, de son livre la racine **KL* est méditerranéenne et fréquemment employée en toponymie provençale et **GL* d'où *Glanum* provient n'en est qu'une variante. M. Rostaing est donc amené à compléter son explication de *Glanum* ainsi, p. 173 : « Le gaulois nous offre deux thèmes de noms de rivière qui pourraient être à la base de nos toponymes : **glan* « pur » et **glann* « rive ». Le premier est à éliminer car il ne peut convenir sémantiquement à des noms de lieux habités; le second pourrait expliquer *Glanum* et *Glandèves* (<*Glannativa*, avec un double suffixe : **glann-at(e)-iva*). Mais à

côté de *Glandèves* existe la forme *Glandevès*, nom porté par une famille noble de Provence et dont une rue de Marseille conserve le souvenir. *Glandevès* provient de *Glandève(s)* à l'aide du suffixe ethnique *-ensis*. Or *Glandevès* a une forme parallèle, *Pontevès*, nom actuel d'un village du Var, dont la forme simple, non attestée, ne pourrait s'expliquer que par le double suffixe *-at-ivu*. Et cependant il paraît difficile de donner une explication différente des deux mots. Nous sommes donc amenés à postuler un composé pré-indo-européen : **glan(a)/ *teb-a*, dont le second terme est attesté maintes fois dans l'onomastique méditerranéenne et est représenté par le sabin *teba* « colline ».

Ainsi donc *Glanum* devrait son nom à sa situation topographique et serait à proprement parler plus oronyme que toponyme. Mais est-il nécessaire de remonter jusqu'au pré-indo-européen ? Il ne nous appartient pas de discuter de toponymie provençale ou romane. Si l'on admet cependant que les Celtes ont aussi pénétré dans ce qui devait devenir quelques siècles plus tard la *Provincia* romaine — et c'est là un fait admis par tous les chercheurs — même sporadique, même tardive, leur occupation n'a pas manqué de laisser des traces, comme en Haute-Autriche ou en Cisalpine. Nous ne prétendons pas que ces traces ne se perdent pas souvent dans la couche ligure sous-jacente mais nous affirmerons eu moins qu'à l'époque de la romanisation, c'est-à-dire jusqu'aux invasions germaniques du III^e siècle qui ont changé bien des choses dans le destin de la Gaule, elles étaient encore nettement marquées. On a parlé gaulois à la Graufesenque et un toponyme comme *Carpentorate* (Carpentras), pour n'en citer qu'un, serait difficilement réductible à une étymologie autre que celtique. Il n'y a nulle impossibilité théorique ou pratique à ce que *Glanum* ait dû son nom aux Celtes.

Il n'y a rien de valable à extraire de la forme de l'*Anonyme de Ravenne*, *Calum* qui est une déformation tardive ; on ne tirera rien non plus de très précis sur l'alternance *C/G* dans les documents, quels qu'ils soient. *C* et *G* ont souvent été confondus et *C* a pu servir à noter *G*, l'alphabet latin s'étant pendant très longtemps satisfait d'un seul signe pour noter dans l'écriture la sourde et la sonore. Le fait linguistique n'est pas nouveau et la constatation ne l'est pas davantage. En fait, la forme de base est *Glanum* ou *Γλανόν* et c'est cette seule forme qu'il convient de considérer. Nous ne croyons pas en effet que le toponyme s'explique uniquement par sa situation sur un versant des Alpilles et nous sommes convaincu qu'il est très possible de penser à *glan* « pur ». « Le premier (*glan*) est à éliminer car il ne peut convenir sémantiquement à des noms de lieux habités » pense M. Rostaing qui ajoute « le second (*glanna*) pourrait expliquer *Glanum* et *Glandèves* ».

Sur ce point de détail les conclusions permises par les données linguistiques celtiques sont néanmoins en discordance avec celles de M. Rostaing. Aussi bien pour **glana* que pour **glanna* c'est toujours la même question qui se pose : où s'arrête le ligure, où commence le celtique ? Si *Glanum* appartenait au substrat ligure ou préligure ou, plus vaguement, préceltique, on ne devrait retrouver *glan* qu'en Ligurie. Si c'était une dénomination oronymique

elle ne devrait pas s'appliquer à des cours d'eau. Or tel n'est pas le cas. *Glana* et *glanna* se retrouvent en celtique continental et insulaire en îlots séparés par de très grandes distances.

Le principal groupe est constitué par la *Glan* en Carinthie, près de Klagenfurt, affluent de la Drave ; la *Glan* en Bavière et une troisième *Glan*, affluent de la Salzach, près de Salzbourg en Autriche. Le deuxième est une *glanis* nommée ainsi dans les Ardennes d'après un document mérovingien datant de 667 : *per ipsam Alsenam usque ubi in Glanem ingreditur ; deinde traversum Glanem usque ad Albam Fontanam* ; on la retrouve en Espagne, d'après une phrase de Stéphane de Byzance dont Holder, I, 2024 n'indique malheureusement pas la référence : Γλανία... ἔστι τινα Ἰσπανίας ποταμὸς... *Glomna*, cloître de Saint-Florent-sur-Loire (Maine-et-Loire) (Holder I, 2028) est certainement une faute de transcription pour *Glanna*. Par contre Eberhard Kranzmayer, *Ortsnamenbuch von Kärnten* II, pp. 82-83 élimine l'hydronyme *Glanfurt* (rivière au sud de Klagenfurt) et les toponymes *Glantscha* et *Glantschach*. Le premier est le résultat d'une étymologie populaire embrouillée et les deux autres s'expliquent par le slovène.

Glanna se partage en hydronymes et toponymes : une *Aqua Glanna* en Suisse, d'après Holder I, 2024, *La Guenelle*, hydronyme dans la Marne et *Glannes*, *Glannes* dans le Lot, *Gland* et *Glennes* dans l'Aisne.

En composition on a :

Glanni-banta, actuellement Bowness en Grande-Bretagne ; *Glan-natina*, actuellement *Glandèves*, dans les Basses-Alpes, commune d'Entrevaux et *Glandomiron*, toponyme des *Callaici Lucenses*, *Cantomir* près de Rianzo (Italie) ; Ptolémée II, 6, 22 Γλανδωμιρον ; *Hinénaire d'Antonin* 424, 3 *Grandimirio*, *Anonyme de Ravenne* IV, 43 *Glandimarium* n'est probablement pas celtique, à moins d'être inexplicablement déformé ; en tout cas le mot est ininterprétable par le celtique (cf. Holder I, 2024-2028).

Il est évident que les deux thèmes *glanna* et *glana* sont différents. Les documents anciens dénotent une certaine confusion et cette confusion n'a pu se produire que parce que, vu sous un angle très large, les sémantèmes se recoupent et se rapprochent. Les notions d'*eau pure*, de *rivière* et de *rive* sont en effet relativement voisines. Mais, au niveau du celtique nous croyons que si *Glanum* est jamais explicable, il l'est plus facilement par *glana* que par *glanna*.

**Glana*, qu'il vaut sans doute mieux restituer au masculin **glanos* est l'adjectif panceltique signifiant « pur ». Afin que les différentes orientations sémantiques en apparaissent plus clairement nous allons verser au dossier quelques témoignages irlandais : m.irl. *glan*, gl. purus dans le *Glossaire de Cormac (Livre Jaune de Lecan* 424 ;

a *muineál glan amal glain* « son cou pur comme du cristal » *Eriu* IV, 104 52 ;

intan atraiged a sherg noch a baa glan a gaeldeig « quand la colère le prenait son langage n'était pas clair », explication étymologique du nom de [Enna] *Gen-Salach* dans le MS Rawlinson B 502, 84a53 ;

ar laoidh féin ni faghthar dath gan leabhar glan da chumdach « un poème même n'aura pas de couleur (i.e. ne sera pas convaincant) sans livre convenable pour l'appuyer », *Contentions of the Bards, Irish Texts Society* XX, VI, 13, p. 54 ;

faoisidin ghlan « une confession exacte », *Catéchisme de Donlevy* 268, 10 ;

guthaideada glana « voyelles pures », c'est-à-dire *a, o* et *e* par référence aux règles de la phonétique irlandaise, *Zeitschrift für Celtische Philologie* XII, 294, 22-24 ;

srotha glain « un courant d'eau fraîche », *Laws* III, 428, 20 ;

glanabrach « aux sourcils fins », *Irish Topographical Poems*, éd. O'Donovan, 66, 20 ;

glanáil « fair request », *Saltair na Rann*, éd. Stokes, 5707 ;

glanciall « raison pure », *Aisling Meic Conglinne*, éd. K. Meyer, III, 10 ;

glancretem « foi, croyance pure », *Leabhar Breacc*, 150a 3 ;

glanchét « a clear hundred », *Saltair na Rann* 5026 ;

glanfiche bliadna « a clear twenty years », *Archivium Hibernicum* II, 95 34 = *Livre de Leinster* 186a 5.

Si elle n'a rien d'extraordinaire et ne change rien à ce qu'on trouverait dans d'autres littératures (y compris la littérature galloise) en cherchant un tant soit peu, la variété est assez grande. Elle n'empêche pas de voir que le sens de « pur », tout en n'étant pas le seul possible est indiscutablement le sens premier et a servi de point de départ à tous les sémantèmes attestés.

Au besoin un fait supplémentaire pourrait être invoqué : en toponymie irlandaise il existe une *glan* qui est « a well near Ross Glanda, now Dombnach Mór Maighe Iomchlaire » et il existe de même un *glanog* « stream near Cargins Castle » près de Clare dans le comté de Galway, cf. Hogan, *Onomasticon* 439a.

**Glanos* appliqué à l'eau doit donc désigner la manière d'être ou l'aspect du liquide comme n'importe quel autre adjectif : *srotha glain* « courant d'eau fraîche » laisse deviner comment et pourquoi le thème a été utilisé en hydronymie gauloise : sauf exception rarissime l'eau courante est toujours plus pure et plus fraîche que l'eau stagnante ; il est loisible de se reporter à ce que sont les *Glan* de Bavière et d'Autriche (P. Lebel, *Principes et méthodes d'hydronymie française*, pp. 175, 365 et pp. 230, 419 apporte encore deux exemples en Suisse romande). « Il pourrait y avoir eu transfert d'un nom de rivière à un nom de lieu habité, mais ni à *Glanum* ni à *Glandèves* il n'y a de rivière susceptible de s'appeler « la pure » (Rostaing, *op. cit.* p. 173, note 3). M. Rostaing a raison de faire remarquer qu'il n'y a pas de rivière à *Glanum*, mais quand il a rédigé son livre, l'état des travaux ne lui permettait sans doute pas de constater l'existence d'une source, — ne se tarissant pas même pendant les pires sécheresses estivales, — que les fouilles de M. Henri Rolland ont mises au jour. Il est probable aussi qu'à l'origine le sanctuaire n'était pas habité par une très nombreuse population, c'est un point qu'il appartient à l'archéologie de trancher. Mais il n'y a absolument aucun inconvénient linguistique, ni sans doute archéologique, encore moins religieux, à ce que la source de *Glanum* ait été appelée « la pure » et que

son nom soit resté attaché au sanctuaire d'abord, à la localité ensuite dont elle était le centre.

Glanum est la forme latinisée, la plus récente de par même la chronologie historique et linguistique et elle repose sur la forme grecisée Γλανός. La suffixation *-on* s'explique difficilement par le celtique, tout au moins dans cet état ; il faudrait plutôt *-o* ou *-ona*. Mais les suffixations, plus encore que les radicaux eux-mêmes, sont sujettes à altérations dans les zones où deux langues sont en contact et il serait probablement téméraire de vouloir trop restituer à l'époque archaïque où doit se situer le peuplement, mais c'est déjà beaucoup que d'être sûr du radical *glan*.

Quant à l'ethnique ΓΑΝΙΚΩΝ sur une monnaie d'argent marseillaise du II^e siècle avant J.C., (Muret-Chabouillet 2247 ; Pline, *hist. nat.* III, 59 *Colonia Minturnæ Liri amne divisa Glanica appellata* (Holder I, 2025), il est normalement dérivé de *glan-*. Il en est de même pour les ΜΑΙΠΕΡΟ ΓΑΑΝΕΙΚΑΒΟ que H. Rolland, *CRAI*, 1955, p. 96 et *Fouilles de Glanum* 1947-1956, IX^e *Supplément à Gallia*, 1958, p. 114, pl. 43, compare justement aux ΜΑΙΠΕΡΟ ΝΑΜΑΥΣΕΙΚΑΒΟ de Nîmes. Plus tard les inscriptions ont été dédiées aux *Glanicæ* (cf. *Année Epigraphique* 1954, 188, 102 et 103). Le culte des mères poussé à ce point, s'il n'est pas un phantasme archéologique, est peut-être d'importation gréco-romaine, mais les théonymes sont indigènes et la langue est celtique. Pendant très longtemps on a dû parler deux langues à *Glanum*, gaulois et grec en premier, gaulois et latin ensuite. Le gaulois s'est certainement ressenti de cette double influence, tout comme de nos jours les langues néo-celtiques se ressentent de la syntaxe et du vocabulaire de l'anglais et du français. Mais nous ne voyons aucune raison d'expliquer un toponyme celtique par des langues ou des racines étrangères quand il existe des correspondances celtiques claires (cf. *Ogam* VII/2, p. 193, **GLANOS*). Le *Glanum* de Ptolémée et de Pline qui n'a pas survécu en toponymie provençale admet peut-être une étymologie pré- ou proto-indo-européenne (cf. A. Carnoy, *Dict. étym. du proto-indo-européen*, p. 107) mais celle que nous présentons est à coup sûr la seule qu'autorisent les langues celtiques, la plus immédiatement accessible et la plus simple. Le scepticisme de M. J. Vendryes (*Recueil de travaux offerts à M. Clovis Brunel par ses amis, collègues et élèves*, 1955, II pp. 640-650) est à notre avis un luxe inutile. L'incertitude ne concerne que le suffixe de Γλανός.

Glannatina (*Glandèves*) et les autres toponymes à base hydronymique, *Glannes*, *Glanes*, *Glennes*, *Gland* n'ont étymologiquement aucun lien réel les rattachant à *Glanum*. Alors que **glana* est panceltique et a une ascendance indo-européenne à peu près établie (cf. *Ogam*, *loc. cit.*, p. 193), **glanna*, **glanda* est uniquement brittonique et sans étymologie sûre (*Ogam*, VII/1, p. 100, *GLANNA*). Il n'est pas exclu que dans le cas de *Glannatina/Glannatona* un substrat ligure ou autre, alpin ou méditerranéen, ait modifié un thème celtique ou lui ait accolé un suffixe étranger. Le traitement serait ainsi analogue à celui de *Glanum* (peut-être légèrement remanié à force d'influence grecque) mais il en est bien distinct. Ce serait d'ailleurs à notre avis verser dans l'illo-

gisme que de contester la celticité du toponyme désignant une ville reconnue comme celtique par tous les archéologues, puisque ce toponyme a des attaches celtiques évidentes. Au cas extrême d'une concession à faire à l'hypothèse de l'origine ligure de *Glanum* on ne pourrait admettre qu'une adaptation d'un toponyme préexistant à un vocable celtique clairement compréhensible. Dans de pareils cas la question posée reste encore et toujours celle de la nature exacte du ligure.

7. — Gaulois *DAGOLITVS* « très adonné au rite (?) ».

L'intéressante inscription des sources de la Seine qu'ont déchiffrée MM. Lejeune et Martin, *Stèle inscrite des Sources de la Seine*, in *Revue des Etudes Anciennes*, LVIII/1-2, 1956, p. 70 sqq) vaut la peine d'être étudiée en détail. Elle comprend en particulier un anthroponyme transcrit en caractères grecs Δαγολίτους (α νοσ).

Les dérivés ou composés en *dag-* sont nombreux en celtique continental (cf. Holder I, 1214-1216) ou insulaire (cf. *R.I.A. Dictionary*, lettre *D*, col. 7-16) ; ceux en *litu-* le sont tout autant (cf. Holder II, 247-249), mais c'est la première fois que les deux thèmes se rejoignent dans un anthroponyme attesté.

Une traduction de *dagolitus* est curieuse à tenter : *dagō-s* signifie « bon, estimé », irl. *dag*, gall. et bret. *da* ; *litus* est le nom du « rite », irl. *lith* « fête », gall. *llid* « wrath, indignation » (peut-être lié indirectement au nom de la fête par les querelles qu'elle provoquait jadis chez les anciens Celtes. Doit-on penser qu'il faille accoler tout bonnement les deux sens « bon pour le rite, au rite exact, agréable ? » Cela ne donne pas grand chose.

Ce n'est pas de *litus* que vient la difficulté, mais de *dagos*. Contrairement à ce qu'on pourrait croire sur le vu du théonyme irlandais *Dagda* (« *Dagodeuos* » « dieu bon », ce n'est pas un mot positivement religieux. L'irl. *dag* et le gall. *da* sont d'emploi très courant et très ordinaire ; en breton le mot ne sert plus guère que dans des formules recherchées de la langue littéraire : *mar deo da ganeoc'h* « si vous le voulez bien » (i.e. « si cela est bon avec vous ») ce qui répond à peu près au gall. *os gwylwch yn dda* « s'il vous plaît » (i.i. « si vous le voyez en bien »).

Dag en irlandais n'a pas cependant que le sens de « bon ». S'il garde le plus fréquemment son sens absolu il ne l'a pas à tout coup : *dag-shind* veut dire « très beau » (*Felire of Gorman*, éd. Stokes, 1895, 15 mai et 11 déc.) ; *dag fher* est un « nobleman, a gentleman, a brave » (*Livre de Leinster* 203a 37) ; *dagmor* « très grand » (*Aisling Meic Conglinne* 63,2) permet peut-être d'interpréter plus exactement le gaulois *dagō-maros*, ou *dagō-dubnus* composé de deux adjectifs, dont l'un, le premier, a vraisemblablement un sens adverbial et superlatif ; *dagō-maros* « très grand » ou *dagō-dubnos* « très noir » ne sont nullement en contradiction avec les procédés de composition synthétique du celtique ancien. L'irl. mod. *deagh-* qui n'est plus usité isolément est encore volontiers préfixé à des substantifs, des adjectifs ou des formes verbales : *beagh-athair* « a father of good descent », *deagh-labhar-tach* « well-spoken, éloquent », *deagh-chroidheach* « good-hearted,

generous » (Dinneen, *Foclóir* 227), un peu comme on traduit en forme analytique le breton *beure-mat* par « de bon matin ».

Le composé adjectif + nom *Dagolitus* peut n'être que superlatif « très [adonné] aux rites, pieux ». Un anthroponyme ne peut non plus servir de critère exclusif. En général les nomina gaulois sont totalement dépourvus de rapports sémantiques avec la profession ou l'état du porteur. Mais à l'époque à laquelle on situe l'inscription (Auguste-Tibère), les Druides n'avaient pas encore cédé la place et c'étaient eux qui nommaient d'après une particularité, biographique ou autre (cf. *Ogam*, pp. 214-215, note 31). N'oublions pas que l'inscription a été trouvée dans un temple et que les deux dernières lignes sont en caractères grecs, marque volontaire et consciente d'archaïsme. Ne peut-on craindre que *Dagolitus* ne soit un nom bien pompeux pour un simple lapicide ?

8. — Le nom des *MELDI* (Meaux, Seine-et-Marne).

Le nom de la peuplade gauloise des *Meldi* est attesté par plusieurs écrivains latins, César, *B.G.*, V, 1 *Meldi* ; Strabon, IV, 3,5 *Mēdōi* ; Plin., *nat. hist.* IV, 107 *Meldi* ; Ptolémée II, 8, 11 *Μῆδαι* et par quelques autres documents de basse époque, *Not. Dign.* IV, 8 *Civitas Melduorum* ; *Vita Sancti Genov.* VI, 28 *Meldus* ; VII, 38 et VIII, 41 *Meldorum* ; X, 50 *Meldensium* ; *Table de Peutinger* : *Meldijs* ; *Itinéraire d'Antonin* 135,3 : *Meldia*. C'était aussi le nom d'une tribu galate établie au nord du bassin de Sofia (Bulgarie) à l'époque de l'expédition de M. Licinius Crassus en l'an 725 de Rome, Dion Cassius LI, 25, 4 *καὶ σπονδὴ Μῆδων* ; leur ville, *Meldia*, se serait trouvée à peu près à l'emplacement de Slivnica, entre Turribus (act. Piro) et Serdica, cf. Holder II, 532-534.

Le sens indiqué par Holder (d'après Ernault et Stokes, *Urkelt. Sprach.* « zart, gelind, annehmlich, lieblich, angenehm », soit un sens général de « doux, agréable », ne manque pas de surprendre dans un ethnique gaulois. Comment des gens que l'on se représente volontiers orgueilleux, susceptibles et fanfarons ont-ils pu accepter un nom aussi peu honorable ?

La correspondance insulaire n'est cependant pas réfutable : vi.irl. *meld*, ba mor *meld a acadam* « son entretien était très agréable » (*Thesaurus Paleohibernicus*, II, 291), devenu en m.irl. *mell* (*ld>ll*) « plaisant, agréable, délicieux », avec le dérivé abstrait *mella* « pleasure, pleasantness », l'adjectif v.irl. *meldach*, *mellach*, m.irl. *mellach* « plaisant, agréable, délicieux » et le verbe *mellaid* (Prés. Sg. 3), *mellaid in tsraid gel griananach fer primeolach* « a bright road with sunny bowers beguiles (even) a man of great experience » (*Archiv. für Celtische Lexicographie* III, 234, § 12). Avec un élargissement en *-t-* la racine est la même que celle du lat. *mollis* (« *molduis* »), grec *μαλακός* « doux, faible », v.norr. *mildr*, all. *mild* « doux », v.slav. *mladu* « tendre », cf. Pokorny, *Indog. Etym. Wörterbuch*, VIII, 718.

Le brittonique étant trop lointain et se rattachant à un autre aspect indo-européen de la racine (cf. irl. *millis* « doux », gall. *melys*, ou gall. *melyn*, bret. *melen* « jaune, blond ») il faut avoir recours à l'irlandais pour rendre admissible le sens apparemment aberrant de l'ethnique gaulois.

A l'article *mell*, l'auteur du *R.I.A. Dictionary* (lettre *M*), Maud Joynt suppose p. 96 un sens dérivé ou secondaire qui serait « sport, game, revelry ». Si ce sens peut à la rigueur être reçu pour des exemples comme *ailia laith lam co meild maith* « I ask to have ale with revelry » (?), (O'Davoren's *Glossary* 1218); *doibir macdath for cach meild* « casts astonishment on every festive gathering » (?), (*Livre de Leinster* 49b 16), il n'est pas indispensable dans le texte de l'*Immram Brain*, § 34 (c'est Manannan qui parle) :

<i>A n-as muir glan</i>	« ce qui est mer pure
<i>don noi brainig i tá Bran</i>	pour le bateau à proue de Bran
<i>is Mag Meld co n-imbud scoth</i>	est plaine agréable avec abon-
	[dance de fleurs,
<i>damsa i carput da roth</i>	pour moi dans mon char à deux
	[roues ».
ou encore § 39 :	
<i>Cè adcetha óinchairptech</i>	« Bien que tu ne voies qu'un seul
	[conducteur de char
<i>i mMaig Meld co n-imbud sreth</i>	dans la plaine du plaisir où il
	[y a beaucoup de fleurs (?)
<i>fil mor d'echaib fora brú,</i>	il y a beaucoup de chevaux à la
	[à la surface
<i>cen suide, nad aiceisiu</i>	aussi, que tu ne voies pas ».

« Plaine des Plaisirs » suffit amplement comme traduction à *Mag Meld*, et le plaisir n'a pas toujours, surtout en religion, la nuance puérile qu'implique le mot « jeu ».

Des peuples méritent quelquefois une épithète aimable : An *Laigneach laghach* « the affable Leinsterman » propose Dinneen dans son *Foclóir* 414, ce qui est certainement injuste envers les autres provinces irlandaises. Le nom des *Meldi* étant sans conteste possible apparenté à l'irl. *mell* le choix est donc permis entre deux hypothèses : ou bien le nom est justifié par une réputation solidement établie d'agréable hospitalité, ou bien les *Meldi* se sont nommés ainsi eux-mêmes par suite d'une vocation spéciale vers l'Au-Delà celtique ; l'ethnique aurait alors pour point de départ un scrupule théologique.

La deuxième hypothèse serait sans doute en conformité plus étroite avec quelques bribes connues de légendes traditionnelles (cf. la fondation de *Lugdunum*) sur la dénomination des cités gauloises. Et les linguistes ne sont pas en désaccord comme dans le cas du *Avrora* du Pseudo-Plutarque ! Il n'est pas dit d'ailleurs que, par croisement volontaire, les deux étymologies n'aient été simultanément valables aux yeux des érudits de l'époque : dans l'antiquité comme au moyen-âge les étymologistes, bons ou mauvais, étaient nombreux ! En outre la capitale des *Meldi*, *latinum* *Vatovon* chez Ptolémée II, 8, 11) actuellement Meaux (Seine-et-Marne) porte un nom aussi remarquable. *latinum* est une variante, dialectale ou non, d'un vieux-celtique **iantus* (*Ogam* IX, 335) qui est, lui, indiscutablement religieux et signifie « zèle, émulation ».

Même fortuite (et rien ne prouve qu'elle le soit) la rencontre est heureuse. Les Irlandais (et les Gallois) ont souvent eu tendance à localiser dans un endroit quelconque de leur pays leurs plaines

mythiques et il existe toute une géographie des *sidhe*. L'*Onomasticon Goidelicum* n'a pas de localisation concrète du *Mag Meld*. Mais les Druides de *latinum* et de la *civitas Meldorum* avaient peut-être, des idées bien arrêtées à ce sujet...

9. — Celtique **KROVKA*, irl. *cruach*, gall. *crug*, corn. *crük*, bret. *krug* « tas, monticule, tumulus ».

Dans ses *Pyrenäenwörter* (Salamanque 1954), p. 13, J. Hubschmid répertorie un béarnais *cruque* « tas, amas de terre, meulon de foin, petit monticule » qui, d'après lui, ne trouve que de rares correspondances dans les dialectes du sud de la France. Le mot ne reparait que dans les Alpes du Dauphiné, *krük* « sommet de montagne à pic », et dans le Frioul en dérivation *crucial* « sommet de montagne ». « Die Grundform, gall. *krukka* < **krouka* ist verwandt mit abret. *cruc* « Haufe » usw., aisl. *hruqa* in gleicher Bedeutung ».

Le bretonique a été étudié exhaustivement par Francis Gourvil, (« *Crug* » et « *Lia* » dans les *toponymes bretoniques*, in *Ogam* VII, 219-225). Le terme y signifie « tas, monceau, tertre », en définitive « tumulus », breton *krug*, gallois *crug*, cornique *crük*, même sens.

On y ajoutera le m.irl. *cruach* « a cornrick, stack, a symmetrically shaped hill ; a heap », *cruachan* « a small rick or hill », verbe *cruachaim* « I heap, pile up » (*Archiv für Celtische Lexicographie*, III/1, 532-533) ; irl. mod. *cruach*, gén. *cruaiche* « a heap, a stack, a rick, a clamps (of turf) ; the heap of meal, corn », etc..., « above the mouth of a vessel when overflowing ; a symmetrically shaped mountain », diminutif *cruachan*, gén. *cruachain* « a little rick or stack, a small heap ; a little hill or mound » ; adjectif *cruachach* « full of heaps, piles, ricks, stacks ; full of hills, mounds, hillocks » ; verbe *cruachaim*, nom verbal *cruachadh* « I heap, pile up, stack (as hay or corn) » (Dinneen, *Foclóir* 201). Tous les *Cruach* ou *Cruachan* de la toponymie irlandaise sont trop nombreux (plusieurs dizaines) pour être cités (cf. Hogan, *Onomasticon*, 309 sqq.) y compris celui où résidait la fameuse reine Medb de l'épopée (cf. Windisch, *Irische Texte*, V, 902, note 5).

On n'a pas le gaulois mais, ce qui revient presque au même, un *penno-crucio* dans l'*Itinéraire d'Antonin* 470, 1, nom d'une station romaine des Cornovii, actuellement Penkridge on the Penk dans le Staffordshire. Se fiant à Rhys qui traduisait « Chief of the mound », et qui voyait là un théonyme, Holder II 965 a rapproché *Penno-crucio* et l'irl. *Cenn Cruaich* et J. Vendryès, (*La religion des Celtes*, p. 314) a avalisé le rapprochement en ces termes : « Le nom de *Cenn Cruaich* se retrouve en Grande-Bretagne sous la forme *Penno-crucium* nom d'une station chez les Cornovii d'après l'*Itinéraire d'Antonin*. Il s'agit donc d'un sacrifice rituel, accompli au cours d'une cérémonie solennelle dans un lieu préparé à cet effet, au sommet d'un tertre ; et cette pratique était commune aux Bretons et aux Irlandais. »

Il existe bien dans le dictionnaire d'O'Reilly, p. 158 un *crnach* qui, employé comme adjectif, signifie « rouge, sanglant » et, employé comme substantif signifie « pile, tas » et de *cenn*

cruach « tête sanglante » à *cenn cruaiach* « le sommet du tertre » la distance orthographique ou phonique n'est pas bien grande ; il suffit d'un *i* en plus ou en moins, et c'est peu de choses en irlandais où les graphies sont habituellement flottantes. Mais, — et c'est toujours une pièce de moins au dossier démesurément gonflé des sacrifices sanglants, — le rapprochement de *Pennocrucio* et de *Cenn Cruach* ne résiste pas à l'examen des textes et Fr. Le Roux, (*La « Branche Sanglante » du roi d'Ulster*, in *Ogam X*, p. 153, notes 43 et 44) a eu raison de s'en méfier.

Si, de l'aveu même de J. Rhys, *Pennocrucio* s'applique à un « mound », l'idole sanglante des Irlandais, le *Cenn Cruaiach* n'est au contraire nullement au sommet d'une hauteur, mais en Mag Slecht, dans une plaine (voir le texte irlandais chez Fr. Le Roux, *loc. cit.*) exactement comme les alignements de Carnac, et *Crom Croich* qui en est un autre nom, n'a guère pu désigner qu'un cercle de pierres (un cromlech, si l'on emploie ce terme). C'est bien dommage pour la religion, mais *Pennocrucio* ne dénote aucune pratique sanglante des Bretons (on notera au passage l'absence d'un *Cenn Cruach* dans la toponymie réelle de l'Irlande) ; le toponyme est simplement comparable pour ce qui est de son deuxième terme, aux *cruach*, ou *cruachan*, *crug*, *crùik*, et *kreik* respectivement répertoriés par Hogan et F. Gourvil. On notera dans la même ligne sémantique un nom de lieu du Somerset : *Evercreech*, v. angl. *Evoricric*, celt. *Eburo-kronko* « colline des ifs » signalé par M. Turner, *Bull. of the Board of Celt. Studies XV*, 1954.

Ce qui subsiste principalement, c'est la discordance sémantique entre le roman *krük* « sommet de montagne à pic », *cruciul* « sommet de montagne » et le celtique, mais les raisons en sont vraisemblablement à découvrir dans la nature du terrain du Dauphiné, et du Frioul, où les petits sommets de quelques centaines de mètres sont chose plus rare qu'en Irlande. Mais les Celtes d'Irlande, de Galles (où même de Bretagne armoricaine) n'ignorent pas la montagne et il est remarquable que toutes les acceptions du celtique insulaire convergent vers la notion de « tumulus ». Le mot **krouka-* étant indo-européen (Pokorny, *Indog. Etym. Wört.*, 616-617), c'est une question qui mériterait l'attention d'un protohistorien.

10. — Gaulois CANTALON « chant » ou « pilier » ? ; irlandais *cétal*, gallois *cathl*, breton *kentel* « chant, leçon ».

Le gaulois *cantalón* apparaît dans une inscription que G. Dottin, *La langue gauloise*, p. 162, n° 38, décrit comme suit : « Inscription d'Auxey (Côtes-d'Or) ; gravée en beaux caractères sur une pierre méplate ; trouvée au XVIII^e siècle, cette inscription fut à Volnay jusqu'en 1855 ; conservée au musée de Beaune ». En attendant une révision épigraphique le texte de l'inscription nous semble suffisamment établi hormis *Brigindoni* qu'il convient de rectifier en *Brigindon<a>e* (lecture de M. Paul-Marie Duval) : *Icanos Oppianicnos ieuru Brigindon<a>e cantalon*.

L'étymologie et les apparentements de *cantalón* sont simples : m. irl. *céta* irl. mod. *caedal* « story, detraction, malicious invention, deceit, conflict, battle » et surtout le composé *foirtheadal*

« instruction, exhortation, admonition ; catechism, doctrine ; a lecture » Dinneen, *Foclóir*, pp. 123 et 325) ; gall. cath. bret. *kentel* « leçon, chant » (de **kantalon* abrégé en **kantlon*), *Ogam IV/5*, 1952, p. 287, mais, à tort ou à raison les linguistes se sont quelquefois méfiés de cette simplicité.

Partant d'une étude de Ch. Plummer, *On the meanings of Ogam stones* in *Revue Celtique XL*, 1923, pp. 387-390 qui étudiait un mot des Brehon Laws, *cet*, indiqué par O'Reilly dans son dictionnaire, p. 112 sous la graphie *ceat* et signifiant très vraisemblablement « quelque ouvrage, probablement en pierre, pouvant servir de clôture ou de marque de limite », M. Vendryes, *Revue Celtique XLV*, pp. 331-332 a rapproché de ce *cet* « pilier », tant pour la forme que pour le sens le gaulois *cantalón*.

Morphologiquement il n'y a aucune espèce d'inconvénient au rapprochement mais l'argument sémantique emporte plus malaisément la conviction : « Dans les autres dédicaces gauloises où figure également le verbe *ieuru* « fecit », le complément de ce verbe est toujours un objet matériel : c'est *nemetón*, un « sanctuaire » (inscription de Vaison, *Corp. XII*, p. 162 ; Rhys, p. 13 ; Dottin, p. 150) ; c'est *celicnon*, une « construction » de type indéterminé, cf. got. *kelikn* (inscription d'Alise, *Corp. XIII*, 2880 ; Rhys, p. 4 ; Dottin, p. 160) ; c'est *canecosedlon* « un siège » d'un certain genre ou d'une certaine manière (inscription d'Autun, *Corp. XIII*, 2733 ; Rhys, p. 12 ; Dottin, p. 163) ; c'est *ratín*, un « rempart de pierre » (inscription du Vieux-Poitiers, *Corp. XIII*, 1171 ; Rhys, p. 44 ; Dottin, p. 170). Il y a donc tout lieu de penser que le mot *cantalón* sur l'inscription d'Auxey désigne quelque objet analogue, et peut-être un « pilier » comme l'irl. *ceat* d'O'Reilly ».

Puis M. Vendryes pense à un apparentement possible avec le gaulois *canto-* « cercle ». Dans ce cas l'irlandais *cét* (de **canto-*) aurait désigné un pilier rond. Il va sans dire que pour le gaulois *cantalón* on peut aussi bien penser à une construction de forme circulaire ». Cette opinion est adoptée par L. Weisgerber, *Die Sprache der Festlandkelten*, XX^e BRGK, p. 196, qui la rend encore plus catégorique : « Die Gleichsetzung von cantalon mit irl. cetal « Lied » ist unwahrscheinlich, da in allen Inschriften mit ieuru ein materieller Gegenstand dediziert wird ».

Nous faisons plus volontiers nôtres les réserves de M. L.H. Gray, *Notules étymologiques sur des inscriptions gauloises* in *EL. Celt. VI/1*, pp. 68-69 : « Vu le petit nombre et la brièveté des inscriptions gauloises, ainsi que le peu d'étendue de leur vocabulaire qui a survécu, il semble assez téméraire de soutenir, avec Weisgerber, que *ieuru*, qui ne se trouve qu'avec des objets matériels, ne saurait être employé avec un objet non matériel ».

Cantalón « pilier (de pierre) » est, nous le craignons, un obscurcissement inutile des données étymologiques. Il est évident que l'inscription d'Auxey constitue un monument religieux, d'autant plus intéressant qu'il contient un théonyme, mais comme le fait remarquer très justement L.H. Gray « l'objet où se trouve le mot est une pierre méplate ». La logique celtique se rencontre assez peu souvent avec celle de Descartes mais nous ne croyons pas qu'elle soit allée si loin que de nommer « pilier rond » une pierre

méplate. Si *cantalon* est un objet de pierre, et l'objet même désigné par l'inscription ce n'est pas un pilier rond et rien ne permet même d'inférer que ce soit un pilier, excepté le mot irlandais *ceat*, qu'on ne trouve que dans le dictionnaire d'O'Reilly, présomption favorable mais trop faible.

Il n'est pas établi que tous les objets matériels cités par M. Vendryes à l'appui de son hypothèse aient un rapport unique et obligatoire avec la pierre. Le *nemeton* peut être une forêt ou une clairière ; *cellicnon* est un bâtiment indéterminé, qui sait s'il n'était pas en bois ? ; *caneco(-sedlon)* est certainement d'étymologie différente, la pierre n'a rien à y voir et *ratin* désignerait plus facilement, à notre avis, le mur d'un oppidum : la pierre s'y alliait à la terre et au bois, elle n'était pas seule (voir Hermann Vetters, *A propos des oppida celtiques ; contribution à l'étude des caractères de l'implantation des Celtes in Ogam VIII/3, Beitrag zur Magdalensbergforschung I*, p. 39 sqq.).

Cantalon « pilier circulaire » oblige enfin à adapter tant bien que mal l'explication étymologique de mots tels que le gall. *cantel* « bord d'un cercle », le bret. *kant(enn)* « cercle » (de *canto-*) et le gaul. *canten(a)* qui se trouve justement dans une inscription au dieu à la roue (voir Françoise Le Roux, *Taranis, dieu celtique du ciel et de l'orage in Ogam X/1*, p. 30 sqq.). On aurait peut-être affaire à un croisement de racines, mais c'est une hypothèse délicate à poser et l'analyse morphologique devient pratiquement impossible : l'on se voit contraint de garder le silence sur l'étymologie de tous les mots continentaux en *-cantus* qui évoquent beaucoup plus le cercle ou le disque que le pilier (Holder I, 756) et n'ont pas de correspondant gaélique. C'est ce qu'a fait au reste M. Vendryes, *loc. cit.*, pp. 477-478 : « Quant aux noms de lieux gaulois en *-cantus*, il est impossible de dire s'ils se rattachent au même radical ». Pour admettre *cantalon* « pilier de pierre circulaire » il faut en fin de compte faire totalement abstraction du néo-celtique à l'exception d'un seul mot, ce à quoi il est difficile de consentir.

Dans un des nombreux passages où la magie anime et gouverne le *Táin Bó Cúalnge* il est question des hommes (ou plus exactement des druides) qui « lèvent tous leurs yeux vers le ciel et observent les nuages, et ils lancent les incantations contre les éléments, si bien que les éléments combattent entre eux, si bien qu'ils lancent des nuages de feu vers le retranchement et le camp des hommes d'Irlande » (Windisch, *Irische Texte V*, p. 790, lignes 5484-5486 : *toebuit uile a rosca a n-airdi agus fethit na niulla, agus luait breachta a n-agaidh na n-dúl co m-bit na duilic ic cathughadh eatorrae, co luait cithnella tenedh cum dānaidh 7 lonphuirt fer n-Ereann*). *Bricht*, pl. *breachta* est le nom ordinaire de l'incantation ou de la formule incantatoire mais, quelques lignes plus loin, c'est un autre mot qui apparaît : *cidh tra acht bidh trom le feraib Ereann beith ac fulang dichella na n-druadh* « quoi qu'il en soit il sera difficile aux hommes d'Irlande de résister aux incantations des druides » (Windisch, *op. cit.*, V., p. 793, lignes 5494-5495). *Dichella* est le Nom. Acc. Pl. de *dicétal*, *dicétul*, composé de *di-*, préfixe intensif et *cétal*, *cétul*, qui est un des noms spécifiques du « chant » (Windisch, *Irische Texte I, Wörterbuch 422*). On retrouve

le mot dans des hymnes d'inspiration purement chrétienne et des textes et glossaires dont nous ne citerons ici qu'une partie : *Fis Adamnan 10 : tri míle chéol n-ecsamail cecha óenclaisse fil oc classchéol imme (claiscétul dans la version du Leabhar Breacc)* « trois mille chants différents de tous les chœurs chantant autour de lui » ; *Hymne de Fiacc 62 : son in cetail* « le son du chant » ; *Hymne de Sanctan 11 : a Crist nad célla celar* « o Christ dont les chants ne sont pas cachés ! » ; *O'Mulconry's Glossary*, éd. Wh. Stokes, *Archiv für Celtische Lexicographie I/2*, p. 262 : *aircital* ; Wh. Stokes, *The Lecan Glossary, Archiv I/1*, p. 73, *Index : cetul* « a quatrain, generally means song » ; *Livre de Leinster, 161a5 : doluid do cetol forrosom* « il alla chanter [une incantation] sur lui » ; et dans les règles de la métrique irlandaise il est question d'un *dichetal do chennaib na tuaithe* « incantation par les têtes des tribus » que les *fillid* apprenaient dans la huitième année de leur apprentissage (Windisch, *op. cit.*, pp. 50 et 111). La forme du mot est constante et le sens est net. Dans le passage du TBC dont nous avons fait état il convient donc de bien distinguer l'incantation parlée (*briht*) de l'incantation chantée (*dicetul*), sans doute plus active, plus forte et plus rapide dans l'effet recherché. Le *Lecan Glossary, Archiv, loc. cit.*, p. 68 va plus loin encore et glose *aircital* « poetry » par *foghlaim* « apprentissage », ce qui fait de *cetal*, non seulement un mot religieux, mais aussi et encore un mot de l'enseignement religieux. On peut se reporter à César, *B.G. VI, 14* à propos des druides : *magnum ibi numerum versuum ediscere dicuntur : itaque annos nonnulli XX in disciplina permanent*. Comme les *fillid* irlandais les druides gaulois apprenaient à fond (*ediscere*), année par année, un programme sans doute minutieusement réglé. Il ne semble pas probable que leurs maîtres leur aient laissé la moindre initiative dans la création ou les modalités d'emploi des incantations. Ces dernières devaient être longuement apprises et répétées.

Le sens lumineusement clair du brittonique est un argument supplémentaire : à côté du gall. *cathl* « hymne », *cathlu* « chanter », *cathliad* « chant » on a le v. bret. *centhiliat, centhliat* « chanteur » (J. Loth, *Vocabulaire vieux-breton*, p. 69) ; m. bret. *quentel* « leçon » au sens liturgique exact et aussi « temps », instant, durée » (Ernault, *Gloss, m. bret. II*, p. 548 et *Dict. étym. du bret. moyen*, p. 363) ; bret. mod. *kentel* « leçon, instruction, enseignement » dans tous les dialectes (J. Loth, *Revue Celtique XVI*, p. 94 explique l'expression *e kentel* « à temps » par un idiotisme comparable au français de saison, hors de saison ; voir aussi V. Henry, *Lexique étymologique du breton moderne*, p. 62) ; « le sens de ce mot en armoricain et en irlandais démontre que l'enseignement chez les anciens Celtes se faisait en vers » remarque encore J. Loth, *Vocabulaire vieux-breton*, p. 69. Il est même probable en Irlande et possible en Gaule que ces vers étaient chantés ou psalmodiés, ce qui entrerait facilement dans le cadre d'un procédé mnémotechnique. Étymologiquement il est en effet impossible de dissocier *cétul* « chant » et *canim* « je chante », breton *kentel* « leçon » et *kanañ* « chanter », gallois *cathl* « hymne » et *canu* « chanter », très exactement comme on a en latin *carmen* (par dissimilation de **canmen*, d'après L. Havet, *Mém. Soc. de*

Ling. VI, p. 31). et *cano* dont le parfait à redoublement *cecini* fait écho à l'irl. *déchain* (à côté de *ro chet*) « il chanta » (Ernout-Meillet, *Dict. étym. lang. lat.* 3^e éd., p. 179). C'est un mot isolé en italo-celtique et sans correspondance indo-européenne, hormis un dérivé nominal en germanique (all. *Hahn* « coq ») et l'analyse en est d'autant plus simple : en irlandais et en gallois le groupe *-ntl-* a perdu sa nasale, au contraire du breton qui l'a conservée (voir Lewis-Pedersen, *Concise Comparative Celtic Grammar*, p. 48 ; K. Jackson, *Language and History in Early Britain*, p. 498, 105 et P. Quentel, *Sur quelques mots et toponymes bretons et celtiques II* in *Ogam VI/2*, pp. 72-73, qui réfute l'origine germanique du nom propre *Quentel* (*Kentel*) employé comme patronyme et toponyme). La restitution immédiate est donc **kentlo-* en gaélique et **kanllo-* en bretonique, forme syncopée et rien d'autre par rapport au gaulois *cantalon* (le *-a-* de *cetal* est une voyelle anaptique postérieure à la syncope) : la correspondance est irréprochable (cf. l'évolution de **cintulōng* < **cint'long* < gall. *cythlwg* « a fastening, a fast », *Bull. of the Board of Celtic Studies*, XI, p. 136 et K. Jackson, *op. cit.* p. 708).

Nous ajouterons à cela le genre neutre de *cetal* en vieil-irlandais (Pedersen-Lewis, *op. cit.*, p. 159) lequel recoupe indiscutablement le genre neutre de *cantalon* (à comparer au latin *-um*). Le gallois et le breton ont passé au genre féminin mais c'est bien un seul et même mot.

Revenons maintenant au travail de Ch. Plummer d'où M. Vendryes est parti pour supposer finalement que *cantalon* ne signifiait pas « chant » mais « pilier ». Commentant le MS H.3.18, folio 231 a où il rencontre successivement *ara clais* (by a ditch), *ara cet* (by a cet ?), *ara coraid* (by a stone-wall), *cet* étant le seul mot soulève une difficulté, l'auteur se demande le sens et l'origine de ce *cet* énigmatique puisque, nous explique-t-il (et l'explication vaut la peine d'être citée largement) « most of the commentators [irlandais s'entend] explain it by cantain and cetal, i. e. they treat it as a verbal noun of canim [ce que *cetal* est bien en vérité] to sing or to recite ; e. g. beith oca cantain re ré trir ; ...ara cet, amail ro gabsat filid...i.e. the recitation of it for the periode of three (owners) [même si la parenté n'est que lointaine ou infiniment vague on pense au système commémoratif du « testament du lingon » *CIL XIII 5708*] ; ...as the poets recited it ; ara cet .i. ma ro canad ris tre aicedal filid dia aicme, ib. p. 239a (c. 446) ; i.e. if it were recited to him through the instruction of poets of his race. Nor it is in itself impossible, for another passage couples together as immovable rocks (of evidence) *laid 7 ogum*, lay and ogam, ib. p. 232 b (c. 427) ; though as this passage also mentions clais, cet and cora, there would be tautology between *laid* and *cet* taken in this sense [mais la littérature celtique n'a jamais reculé devant la tautologie ou la répétition expressive !]. It would seem therefore that the family poets were expected to make mnemonic verses relating to the family lands, which might be cited as evidence »... Quels étaient ces vers que les poètes attachés à la famille récitaient à la mémoire de celui qui les avait commandés ? Probablement quelques phrases ou strophes bien construites selon les règles de la métrique et faciles à retenir. On

peut se demander si le *cet* n'était pas le nom, quelque peu analogique, de la pierre sur laquelle étaient gravés ces vers ou le nom du propriétaire en l'honneur de qui ils étaient récités ou chantés.

Ch. Plummer cite donc un commentateur irlandais du MS RIA 23 P 3, fol. 22b qui, avant lui et avant M. Vendryes, a éprouvé un doute sur le sens de *cet* tout en ne refusant pas catégoriquement l'acception normale : *Cret in cet so ?... uair ni re tire he ; ...cred soiter ? uair cet ainm do chantain « what is cet ?... for it has nothing to do with lands ; ...how it is translated ? for cet is a name for singing (or recitation) »*. Outre l'introuvable et incontrôlable *cet* de O'Reilly qu'aucun glossaire ne confirme, la traduction de *cantalon* pas « pilier circulaire » ne repose par conséquent que sur les lignes suivantes de Ch. Plummer : « But the sense « pillar » suits admirably [adverbe un peu trop fort et sans vertu démonstrative] the passages which I have cited ; a ditch, a pillar, stone-wall, would be evident signs of possession. Moreover they are *in pari materia* ; whereas « a ditch, a poem, a stone-wall » would be a very incongruous classification ». Incongruous, la classification ne l'est que si l'on exclut un transport de sens, fort plausible ici, et auquel ni Ch. Plummer ni M. Vendryes n'ont pensé. Il est peu probable que les vers dont il est question aient été religieux mais il est vraisemblable que le *cet* est une image globale des vers et de la pierre en l'honneur du propriétaire d'une terre. Aucun file n'aura été effarouché par cette tache laudative. Et l'Irlande a souvent gravé sur pierre. C'est par d'innombrables exemples qu'on pourrait attester la coutume. Il en suffira d'un : *Aided Oenfir Aife*, éd. van Hamel, p. 15 § 13 : *Ro lād tra a gair gubai 7 a fert 7 a liae ocus co cend tri tráth nicon reilethea loig dia mbuaib la hUlta ina diaid « on fit ensuite la lamentation funèbre, la tombe et la stèle [gravée en ogams !] et jusqu'à la fin [d'une période] de trois jours on ne laissa aucun veau aux vaches chez les Ulates en mémoire de cela »*.

La réalité concrète est que *cantalon* « chant » ne pose aucun problème aigu ; c'est un raffinement inutile que d'en vouloir ignorer le sens et nous ne pouvons qu'approuver pleinement la traduction proposée par L.H. Gray, *loc. cit.*, p. 69 pour l'inscription d'Auxey : « Iccavos Oppiani filius consecravit (deae) Brigindone carmen » (Iccavos fils d'Oppianus a consacré à la déesse Brigitte un chant). *Consecravit* peut traduire ici *teuru* sans autre inconvénient car la distinction entre matériel et non matériel est purement illusoire : en breton moderne encore *sevel* a, à côté du sens ordinaire de « lever, édifier, bâtir », celui de « composer (un poème) » ; *savet eo bet ur werz nevez* « on a composé un nouveau poème » pourra-t-on dire sans commettre aucun solécisme ; *n'eo ket savet d'an Aviel c'hoazh* « on n'est pas encore rendu à l'Évangile (dans la lecture de la messe) » (Ernauld, *Geriadurig brezonek-gallek*, pp. 539-540). Le dédicant de l'inscription d'Auxey a sans doute fait composer, moyennant rétribution honorable, une hymne en l'honneur de la déesse par un prêtre spécialisé, puis une stèle aura été gravée en mémoire de cet événement. Nous livrons l'hypothèse aux spécialistes des sciences religieuses.

11. — Le nom des CIBRES « voleurs, brigands », irlandais *cimbid* « prisonnier de guerre », gallo-latin *cambiare* « changer ».

La référence qu'il est usuel de produire lorsqu'il est question du nom des *Cimbres* est celle de Paul Diaire : *Cimbri lingua gallica intrones dicuntur* « les Cimbres sont le nom des voleurs en langue gauloise », référence assez embarrassante et qu'on discute rarement en détail (cf. le *Vocabulaire vieux-celtique*, *Ogam* IV, 1952, 307 qui n'avait pas dérogé à la règle). Holder I, 1015. avant de reproduire les textes anciens qui mentionnent les Cimbres se contente de la remarque « es kann aber die deutsche Sprache gemeint sein ».

La plupart des auteurs modernes se réfugient dans les arguments ethnographiques et démontrent, au reste sans trop de difficulté, la nationalité germanique de la peuplade (voir J. de Vries, *Cimbres, Teutons et Celtes*, in *Ogam* IX, 1957, p. 273 sqq.). Mais la remarque de Holder est sans fondement (pour ne pas dire plus), le nom des *Cimbres* transmis aux Romains par les Gaulois ayant toutes chances d'être celtique. Et il l'est en effet ; une étymologie intelligente, rarement citée et peut-être rarement lue, mérite d'être vulgarisée. C'est celle de d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes depuis les temps les plus anciens jusqu'en l'an 100 avant notre ère*, Paris 1904, pp. 207-208 : « C'est un dérivé du vieil-irlandais *cimb* « monnaie de compte », c'est-à-dire esclave mâle ou femelle, bête à corne, d'où *cimbid* « prisonnier de guerre », c'est-à-dire homme réduit à l'état de marchandise, équivalent à trois vaches ou à une femme esclave suivant le tarif irlandais. *Cimbid* = *cimbitos* est le participe passé passif d'un verbe dénominal tiré de *cimb*. Du sens passif, déterminé par le suffixe *-to* dans *cimbitos* nous passons au sens actif par l'emploi du suffixe *-ro-* dans *cimb-ro-s* : *cimbros* est celui qui fait des prisonniers, qui s'empare d'hommes et de femmes libres, qui les réduit en esclavage et par là les transforme en monnaie de compte, *cimb* ; il peut par exemple les livrer en paiement de ses dettes... »

Nous n'ajouterons provisoirement que peu de choses à cette explication. Il conviendra d'explorer les textes et surtout la littérature juridique de l'Irlande (cf. *Archiv für Celtische Lexicographie* II/3, 369).

En prise de date on peut toutefois indiquer que l'étymologie est malaisée. Il s'agit peut-être d'un thème en *-i-* (Pokorny, *Hibernica* in *Zeitschrift für Vergleichende Sprachforschung*, tome I, pp. 41-53, n° 1) à moins qu'un *n* vocalique normalement devenu *-en-* en goidélique n'ait passé à *-in-*, *-imb-* par métaphonie. On attend un thème en *-a-* en bretonique et gaulois et ce thème existe réellement : c'est *camb-* (*cambo-* « courbe », gallo-latin *cambiare* « changer ») qui suppose une racine indo-européenne **kmb* (par *m* vocalique). Les sens respectifs de *cimb-* et *cambiare* correspondent : « changer, tourner, vendre, échanger » (Pokorny, *Idg. Wb* X, 918 « *drehen* = *wenden*, *wecheln* »).

Le témoignage des auteurs anciens laisse à penser que *Cimbri* était aussi le nom que les Cimbres germaniques se donnaient à eux-mêmes. Du point de vue sémantique l'ethnique est donc du type celtique courant (cf. les *Lingones* ou *Meldi*). Le mystère n'en est cependant pas éclairci pour autant : d'Arbois de Jubainville nous donne bien la raison initiale des méprises, confusions et bévues anciennes et modernes, mais nous n'avons aucune explication particulière pour l'existence en gaulois d'une forme goidélique supplémentaire.

Les Druides en Gaule romaine^{III}

par

le Dr Emile BACHELIER

III. — LE DRUIDISME AU IV^e SIÈCLE

Sous le couvert de cette demi-clandestinité, les Druides ont pu continuer, durant trois siècles, à remplir leur triple fonction : l'enseignement, l'exercice de la médecine, le maintien des croyances et des cultes celtiques. « Un caractère nous frappe tout d'abord dans la religion des Celtes : c'est l'éminente dignité des rites agraires, mis au premier plan de la vie religieuse avec leurs mythes. La fécondité, la fertilité, la vie ont toujours été la préoccupation dominante de ces confréries orgiastiques, et toujours elles ont tendu la main, par dessus les religions politiques, au pasteur et au paysan. En second lieu, l'élaboration dans la religion d'un système métaphysique et moral, la préoccupation de l'âme, de son origine et de sa destinée, le monde des âmes et des morts, le mythe de l'au-delà sont au premier plan des représentations, comme les rites agraires au premier plan du rituel » (92).

C'est donc dans les campagnes que s'exercera sous ce rapport l'activité religieuse des druides. Il ne nous reste que fort peu d'indices sur la permanence du culte des pierres et des arbres à l'époque gallo-romaine : toutefois, on ne pourrait s'expliquer comment ce culte aurait pu renaître plus tard, si, durant de longs siècles, il avait été abandonné. La toponymie, la substitution de cultes chrétiens aux anciennes coutumes, la malédiction d'autres rites nous prouvent que, même sous l'occupation des Romains, la Gaule persista à vénérer certains arbres, certaines forêts et certaines pierres sacrées.

En ce qui concerne les sources, nous possédons au contraire d'assez nombreux documents. C'est, en effet, auprès des sources que nous trouvons le plus de divinités topiques, de ces divinités proches du peuple des campagnes, sur lesquelles M. Fernand Benoit nous a donné de précieuses notions : « Ce n'est point à la nomenclature de César qu'il faut demander ce que croyait sur les dieux le petit peuple des Gaules, mais au sanctuaire même : leur culte, loin de nous confirmer le caractère universel, immuable et spécialisé des dieux de César, nous révèle les attaches naturistes, physiques, chthoniennes du numen topique qui règne en souverain dans son sanctuaire. Il y a opposition entre la nomenclature hiérarchisée et quasi-militaire de César, et la multiplicité des cultes locaux, entre une religion officielle et

(92) H. Hubert, *op. cit.*, p. 235. Même une religion guerrière peut avoir un aspect agricole.

métaphysique et les superstitions des paysans... Cette religion terrienne, essentiellement agraire et funéraire, est étroitement localisée autour du sanctuaire où règne une divinité, dont l'efficacité universelle ne s'exerce que dans les limites étroites de son enclos sacré »... (93).

Des prêtres accomplissaient auprès de ces sources et dans ces sanctuaires tous les rites prescrits par la religion. On connaît l'autel votif dédié à Ura, déesse de la fontaine Eure, à Nîmes (94) qui se trouve actuellement au Musée de Lyon. Il comporte un bas-relief et une inscription dont le Professeur Guiart nous donne la description et le commentaire : « Le bas-relief représente un prêtre, la tête couverte d'un pan de la toge, à la façon des sacrificateurs ; il accomplit le geste de libation sur un autel en forme de trépid. C'est évidemment un des prêtres de la déesse Ura (*Cultores Uræ fontis*), dont parle l'inscription. Les divinités des sources ont en effet leurs prêtres, mais ceux-ci ne font plus que des libations, les animaux offerts autrefois en sacrifice n'étant plus représentés que par leur image en terre cuite. De leur côté, les pèlerins offrent à la divinité des ex-voto, qu'ils disposent dans le temple et des monnaies qu'ils jettent dans la source » (95). Que seraient ces prêtres s'ils n'étaient les descendants des Druides qui, pendant des siècles avaient rempli les mêmes fonctions ?

Un détail nous confirme dans cette idée : c'est que, en dehors de celles du Mont-Dore, toutes les autres sources thermales importantes de Gaule sont consacrées à des « divinités » — ou à des génies — celtiques. Quant au Mont-Dore, sa dédicace n'est pas moins significative : « Au Mont-Dore le temple était situé en avant de l'édifice thermal ; c'était un Panthéon consacré à tous les dieux » (96). Un Panthéon ? à tous les dieux ? Non, mais bien plutôt au dieu unique, au dieu qui les réunit tous. Et ces dieux particuliers portent surtout des noms gaulois. « A Bourbonne-les-Bains le sanctuaire était placé à l'intérieur même de l'établissement ; il était consacré à *Borvo* et à *Damona*. A Montbouy dans le Loiret, le temple était placé en dehors de l'enceinte des Thermes ; il était consacré, semble-t-il, à *Vénus*. A Aix-les-Bains, le prétendu temple de *Diane*, situé lui aussi hors de l'établissement, était consacré en réalité à *Borvo* et aux Déesse-Mères. A Nérès existait aussi un temple, qui fut certainement consacré au dieu local *Nerius*... Le caractère religieux des sources thermales n'est pas douteux. Les temples et les chapelles ont pu disparaître et les divinités protectrices tomber dans l'oubli ; il n'en est pas moins certain qu'une même religion se pratiquait autour de toutes les sources, ayant partout les mêmes rites et les mêmes offrandes » (97).

Ce n'étaient pas les seules sources thermales qui étaient

(93) F. Benoit, *loc. cit.*, in *Ogam*, VII/6, n° 48, p. 353.

(94) Cf. Allmer, *Revue Epigraphique*, n° 23, avril-mai 1883, n° 403, p. 362-363 : *Augustis* / *Laribus* / *Cultores Uræ* / *Fontis*.

(95) Guiart, *La Gaule et la médecine Gauloise*, in *Biologie médicale*, juillet-août 1938, p. 386-387.

(96) Guiart, *loc. cit.*, p. 403.

(97) *Ibid.*, p. 403.

dédiées à des divinités gauloises : même les sources d'eau pure étaient sous la dépendance et sous la protection d'un dieu. Nous parlerons plus loin de la Divonne, la fontaine divine de Bordeaux. M. Vendryès nous dit que : « il y avait en maint endroit des sources qui étaient l'objet d'un culte », et il cite entre autres *Vesunna*, fontaine de Sainte-Sabine à Périgueux. Il ajoute : « Une dédicace *Deæ Bibracti* à la fontaine Saint-Martin près d'Autun, peut faire supposer que le Beuvray tirait son nom d'une divinité... » (98).

Tout comme les sources et les petits ruisseaux, les grandes rivières et les fleuves eurent leurs divinités protectrices. « A ce point de vue, le pèlerinage le plus remarquable fut celui des Sources de la Seine, dans la Côte-d'Or. Les fouilles, faites depuis le début du siècle, ont fait connaître, en effet, les substructions d'un temple très important, ne mesurant pas moins de 57 mètres de longueur sur 22 mètres de largeur. Il comportait une vaste nef entourée de chapelles ; la source principale prenait naissance dans la nef et s'écoulait au dehors par une rigole recouverte de dalles. A son voisinage quatre colonnes doriques donnaient accès à une chapelle luxueusement décorée, où se dressait la statue de la déesse *Sequana*. Le temple tapissé de marbres et de mosaïques, était entouré par un péristyle, que soutenaient de hautes colonnes corinthiennes » (99).

L'existence de ces temples et de ces dédicaces multiples à de nombreuses « divinités » ne doit pas nous faire croire à une décadence du druidisme devenu polythéiste. Comme l'a fait remarquer M. Fernand Benoit, comme nous l'avons déjà signalé bien des fois, les Druides croyaient à l'existence d'un *Numen* unique, d'un dieu transcendant, que nos sens ne peuvent percevoir, que notre imagination ne peut se représenter, que notre raison ne peut atteindre, — et qui, par conséquent, ne peut ni être enfermé dans les termes d'une définition toujours inadéquate, ni être reproduit par une figure quelconque, ni enclos entre les murs d'un temple si vaste soit-il. S'ils avaient consenti à la construction de sanctuaires particuliers et, après une première phase aniconique, à la sculpture de statues ou de reliefs anthropomorphes, c'était simplement pour « évoquer » l'idée de ce *Numen* et non pour le rapetisser aux dimensions de notre misérable humanité.

Pour bien marquer la différence qu'ils établissaient entre le *Numen* infini et transcendant qu'ils adoraient et les dieux du polythéisme gréco-romain, les Druides continuèrent, durant toute l'occupation romaine, à nommer ou à faire représenter les « divinités » de telle façon qu'aucune confusion n'était possible. Les noms qu'ils donnaient à ces divinités particulières, hypostases ou simples attributs de leur *Numen* universel, étaient, en effet, ou bien des noms purement gaulois (véritables épithètes, simples manteaux dont ils recouvraient l'être ineffable qu'aucun nom ne peut inclure entièrement), ou bien des noms romains accompagnés d'un nom ou d'une épithète gauloise, ou bien des noms romains accolés deux par deux ou trois par trois.

(98) *La religion des celtes*, *op. cit.*, p. 279-280.

(99) Guiart, *loc. cit.*, p. 358.

C'est ainsi qu'ils désignaient par un terme purement celtique : *Borvo* (100), *Sucellus* (101), *Esus* (102), *Damona* (103), *Epona* (104), *Ogmios* (105), *Rosmerta* (106), *Belenos* (107), etc. — les grandes vocations de leur Numen, — ou encore *Adido* (108), *Nemausus* (109), *Nerius* (110), *Luxovius* (111), *Ivaus* (112), *Iliro* (113), etc. — simples génies topiques, simples manifestations locales de leur grande Divinité. S'il est permis de chercher non pas une identité absolue, mais une analogie réelle dans la pratique du catholicisme, afin de mieux saisir la pensée profonde des druides monothéistes, nous rappellerons que l'Enfant-Jésus, Notre-Seigneur, le Christ, le Verbe, le Sacré-Cœur... ne se rapportent pas à plusieurs personnes, mais n'en désignent qu'une. De même, Notre-Dame du Puy, Notre-Dame de Fourvières, Notre-Dame du Port, Notre-Dame de Lourdes, Notre-Dame de Chartres ne se rapportent qu'à une personne également unique, mais qui s'est manifestée en divers lieux.

Lorsqu'ils nommaient dans leurs inscriptions *Apollo Vindonanus*, *Apollo Belenus*, *Apollo Grannus*, *Apollo Borvo*, *Apollo Toutiorix* (114) ; *Mercurius Dumias* (114^a), *Mercurius Artaios* (115) ; *Mars Leherennus*, *Mars Belatucadrus*, *Mars Cicolluis* (116), etc., les Gaulois attestaient bien qu'ils ne s'adressaient pas à la divinité gréco-romaine, mais à une interprétation gauloise d'un numen topique ou national. Il en allait de même lorsqu'ils associaient dans une même invocation deux ou trois dieux romains. Nous retrouverons cette association dans la figuration des divinités. Car, parallèlement aux désignations que nous venons de signaler, les artistes se sont plu à représenter tantôt

(100) Cf. sur le nom de *Borvo*, Christian J. Guyonvarc'h, *Notes d'étymologies et de lexicographie celtiques et gauloises*, II, n° 5. *Le problème du Borvo gaulois*, in *Ogam* XI, 2-3, n° 62/63, p. 164 sqq ; Sur *Borvo* surnom d'Apollon, cf. Françoise Le Roux, *Notes d'histoire des Religions* IV, 8. *Introduction à l'étude de l'Apollon Gaulois*, in *Ogam* XI/2-3, n° 62/63, p. 220-221.

(101) Holder, *Alt. Spr.*, II, 1653-1654, s.v. *Sucellus* et *Revue d'histoire des religions*, 1929/1, p. 40-92.

(102) *Vocabulaire vieux-celtique*, in *Ogam* VI/2, n° 32, p. 103-104, s.vt *Esus*.

(103) Holder I, 1221-1222, s.v. *Damona*.

(104) Magnen-Thevenot, *Epona*, passim. Pour le sens d'*Epona*, cf. *Vocabulaire vieux-celtique*, in *Ogam*, VI/1, n° 31, p. 48, s.v. *Equos*.

(105) Holder II, 836-838, s.v. *Ogmios*.

(106) Holder II, 1229-1231, s.v. *Rosmerta*.

(107) J. Gourvest, *Le culte de Belenos en Provence occidentale et en Gaule*, in *Ogam* VI, 6, n° 36, p. 257 sqq.

(108) Holder II, 42.

(109) Holder II, 707.

(110) Holder II, 721.

(111) Holder II, 358.

(112) Holder II, 99.

(113) Holder II, 32.

(114) Vendryès, *op. cit.*, p. 273 ; Fr. Le Roux, *Introduction...* loc. cit.

(114a) Holder I, 1367-1368 ; *Real-Encyclopädie*, s.v. *Mercurius*, col. 993, n° 186 ; *CIL* XIII, 1523.

(115) Holder I, 223-224 ; *Real-Encyclopädie*, s.v. *Mercurius*, col. 990, n° 146 ; *CIL* XII, 2199.

(116) Cf. E. Thevenot, *Sur les traces des Mars Celtiques*, passim.

des dieux uniquement gaulois, tantôt des divinités cumulant les attributs de dieux gaulois et gréco-romains, tantôt des figures associant les attributs de deux ou plusieurs dieux purement romains.

Parmi les représentations de « divinités » gauloises, nous citerons rapidement les statues ou les reliefs de *Epona* (117), *Sucellus* (118), *Cernunnos* (119), le cavalier à l'anguipède (120), *Esus* (121), *Taranis* (121^a). Quant aux figures unissant les attributs d'une divinité gréco-romaine et d'une divinité gauloise, elles sont assez nombreuses. Nous avons signalé les caractères du Mercure gaulois. Jupiter et *Taranis* ne font parfois qu'un seul personnage réunissant les attributs gaulois et romains (roue, foudre, aigle). *Silyanus* et *Sucellus* également (olla, maillet, serpe, arbre, chien, etc., etc.).

Mais les associations les plus curieuses sont celles qui mêlent sur une même figure les attributs de deux dieux gréco-romains, afin, semble-t-il d'affirmer la volonté bien marquée d'en faire un personnage distinct, que l'on est tenté de rapprocher de l'unique divinité gauloise, réunissant en elle-même les attributs de tous les dieux. C'est ainsi qu'il faut interpréter, je pense, une intaille gallo-romaine, trouvée pendant la Révolution sur le manteau de la Vierge du Puy, et qui représente un personnage casqué et porteur d'une lance comme Mars, nu et tenant une sorte de caducée comme Mercure, dansant comme Dionysos, tandis que le pseudo-caducée, formée d'une branche portant trois rangs de feuilles opposées, (faut-il penser à un uexillum ?) nous confirme dans l'interprétation d'un dieu de la végétation, comme le fut de tout temps Bacchus-Dionysos. Il convient de citer aussi le « Jupiter-Apollon » d'Aubres, qui a été étudié récemment ici même (122).

C'est aussi à la même catégorie de syncrétisme gallo-romain qu'il faut attribuer le *simulachrum Martis Mercurique* dont les lecteurs d'*Ogam* ont entendu parler, et qui ne nous est connu que par un texte de Grégoire de Tours. S'agissait-il d'un dieu « janiforme », comme le pense M. Lambrechts, — du « dieu cavalier au géant anguipède », comme le supposent M^{re} F. Le Roux et M. Fernand Benoit, — d'une stèle portant « sur une face une

(117) Cf. Thevenot, *op. cit.*

(118) Cf. note 101.

(119) Phyllis Pray Bober, *Cernunnos, origin and transformation of a Celtic divinity*, in *American Journal of Archeology*, vol. LV, n° 1, janvier 1951 ; Cf. Fr. Le Roux, *Cernunnos, Essai d'explication étymologique*, in *Ogam*, V/1, n° 25/26, p. 324 sqq.

(120) P. Lambrechts, *Contribution à l'étude des divinités Celtiques*, Bruges 1942, passim.

(121) W. Deonna, *Les victimes d'Esus*, in *Ogam* X/1, n° 55, p. 3 sqq.

(121a) P. Lambrecht, *op. cit.*, p. 65 sqq. et Fr. Le Roux *Taranis, Dieu celtique du ciel et de l'orage* II, in *Ogam*, XI/4-5, n° 64-65, p. 307-324.

(122) J. J. Jully, *Une statuette de bronze inédite de Jupiter-Apollon à Aubres (Drôme)*, in *Ogam* X/2-3, n° 56/57, p. 193 sqq.

(123) Fr. Le Roux, *Notes d'histoires des religions*, in *Ogam* VII/4,

n° 40, 1955, p. 260-266 ; Lambrechts, *Note sur un passage de Grégoire*

de Tours, in *Latomus*, 1954, p. 207-217 ; E. Thevenot, *A propos des Mars*

Celtiques, in *Ogam* IX/1, n° 49, 1957, p. 39 ; F. Benoit, *La religion des*

sacrales et les « Mars celtiques », *ibid.*, p. 45-46.

image de Mars, sur l'autre face d'une image de Mercure », comme le suggère M. Thevenot, — ou, comme j'en ai émis l'hypothèse, d'un personnage composite, unissant la tenue, l'attitude, les attributs de Mars à ceux de Mercure (124) ? Peu importe : il y a là une association proprement gauloise de deux divinités gréco-romaines, si l'on s'en tient au texte de Grégoire de Tours.

Sans doute, nous ne devons pas ignorer que « chez les Grecs de l'antiquité, à une époque tardive, le syncrétisme existait... Les Romains eux-mêmes ont été friands de syncrétisme religieux, de tout temps et surtout à la basse époque : passage du rituel d'un dieu à un autre, fusions telles que celle de Silvanus-Mithra ou juxtapositions dont la sculpture nous a quelquefois laissé le souvenir » (125). Mais, M. Jully nous l'a démontré, le syncrétisme gallo-romain est tout à fait différent.

De ces divinités associées, parfois même fondues en une seule, nous pouvons rapprocher les divinités tricéphales de la Gaule. Là encore, ce serait une erreur de croire que cette forme singulière est bien particulière à la Gaule : le Civa tricéphale est connu depuis de nombreux siècles en Inde (126). Et il n'est pas sûr que le Zeus tripas ou triptalme, en Lycie, qui était le dieu suprême, n'ait pas été figuré avec trois visages (127). Mais les statuettes gauloises qui représentent une divinité tricéphale ne sauraient se confondre avec des images hindoues, grecques ou romaines.

C'est enfin une image fort proche de la précédente que nous présente « le dieu accroupi en posture bouddhique », le dieu ou le héros croisant les jambes à la façon d'un Bouddha. Beaucoup de dieux tricéphales — notamment à Reims, à Lyon — ont cette pose, qui, là encore, ne saurait être considérée comme uniquement gauloise. Non seulement les Bouddhas hindous sont souvent figurés ainsi, mais M. F. Benoit nous dit que « le prototype artistique du « dieu accroupi » était « connu du monde égéen » (128), et il en fait une divinité funéraire.

À côté des sculptures gauloises ou mixtes (représentant ensemble les attributs d'une divinité celtique et d'une divinité romaine), il existe, et nous ne saurions en être surpris, des statues reproduisant, chez nous, des divinités purement gréco-romaines. Ces statues sont surtout nombreuses dans les cités qui furent les plus romanisées, c'est-à-dire qui furent dès le premier siècle avant J.C. le siège d'une colonie, comme Vienne, où l'on a trouvé, entre autres, une Vénus accroupie, une Tutelle, une Aphrodite, un Helios émergeant des flots, un Apollon tirant de l'arc, etc., et comme Arles, dont le Musée possède une tête de Diane, un moulage de la célèbre Vénus d'Arles, et de nombreux sarcophages païens d'inspiration romaine (129). Nous ne poursuivrons pas une énumération fastidieuse et de bien peu d'utilité.

(124) *Simulachrum Martis Mercuriique*, in *Almanach de Brionde*, 1959, p. 85-102.

(125) Jully, *loc. cit.*, p. 194, 198.

(126) Grousset, *Civilisation de l'Orient*, t. II, p. 176 ; Guiart, *loc. cit.*, février 1937, p. 90.

(127) Autran, *Préhistoire du christianisme*, p. 233.

(128) *L'Art Primitif Méditerranéen*, 2, p. 44, et *ibid.*, p. 16.

En revanche, nous insisterons plus longuement sur certaines céramiques, où nous trouverons, comme pour la désignation et la reproduction sculpturale des dieux, les trois types gaulois pur, romain pur, et gallo-romain ou mixte. Il faut remarquer que cette magnifique céramique en terre sigillée que nous admirons aujourd'hui était à cette époque l'équivalent de notre vaisselle de table et condamnée au même usage. Les Gaulois qui sont souvent considérés comme des « barbares », l'employaient donc journellement, nous autres civilisés aimerions beaucoup revoir une telle vaisselle sur nos tables !

Sur les vases découverts à Vichy apparaissent plusieurs personnages appartenant à la religion ou à la mythologie gréco-romaine : Apollon, Minerve, Mercure, Bacchus, Pan, Achéloüs, Vénus (130). Les ateliers de Lezoux ont également fabriqué de pareilles représentations religieuses ou mythologiques : les Dioscures, Apollon, Minerve, Neptune, Hercule (131). A Terre-Franche on a découvert entre autres, un Pan jouant de la syrinx, Jupiter, etc. (132). Toutes ces figures appartiennent au Panthéon romain, sans mélange aucun d'attributs de « divinités » gauloises. On pourrait y adjoindre un Mithra sacrifiant le taureau provenant de Lezoux sur un vase à reliefs d'applique (133).

Les divinités gauloises figurent, elles aussi, dans la céramique de Vichy, de Lezoux, de la Vallée du Rhône (134). A Vichy, on a trouvé plusieurs représentations d'Epona, de Borvo, du dieu au maillet. A propos de ce relief nous ferons remarquer que, derrière lui, se trouve une sorte d'arbre, ressemblant à l'Y du chapiteau de Rozier-Côtes-d'Aurec que nous avons étudié (135), avec cependant cette double différence que la tige se termine, à sa partie inférieure, non par un bulbe, mais par des racines divergentes, — et qu'entre les deux branches supérieures surgit un rameau stylisé, qui nous rappelle l'arbre de vie (136).

Des divinités présentent des caractères mixtes, c'est-à-dire empruntés aux figures gréco-romaines d'une part, gauloises d'autre part. La plus caractéristique, et publié dans *Ogam* (137), qui diagnostiqué par le Dr Morlet et publié dans *Ogam* (137), qui représente le dieu assis, appuyé sur un bouclier, élevant une coupe bouillonnante près de laquelle se dresse le serpent cornu.

On a observé ailleurs de pareilles « confusions » de divinités gauloises et romaines, ou de semblables juxtapositions. Les

(129) Abbé J. Sautel et L. Imbert, *Les villes romaines de la vallée du Rhône, passim. Forma Orbis Romani*, fasc. 7 (Vaucluse), p. 49 sqq.

(130) Dr Morlet, *Vichy Gallo-romain, passim.*

(131) Comité Archéologique de Lezoux, *Les découvertes de Lezoux*, in *Ogam* IX/3, n° 51, p. 260 ; n° 53-54, p. 375-376, n° 56/57, p. 180 sqq.

(132) Dr Max Vauthey et Paul Vauthey, *Terre Franche...*, in *Ogam*, IX/6 n° 53-54, p. 311 sqq.

(133) Comité Archéologique de Lezoux, *loc. cit.*, *Ogam* IX, n° 50, p. 147.

(134) Dr Morlet, *op. cit.*, p. 145, 261 ; *Vichy et Leroux. L'art religieux de Cinnamus*, in *Ogam*, X/4-5, n° 58/59, p. 311 sqq.

(135) *Le chapiteau roman de Rozier-Côtes-d'Aurec et les doctrines druidiques*, in *Ogam* X/6, n° 60, p. 365 sqq.

(136) Dr Morlet, *op. cit.*, p. 269.

(137) Dr Morlet, *op. cit.*, p. 253-261.

vases découverts à Bavai, sont ainsi décrits par H.-P. Eydoux : « Ces vases ont été qualifiés de planétaires », car les deux premiers qui furent découverts présentaient sept figures qui, supposait-on, figuraient les sept divinités de la semaine. Ces têtes qui ornent la panse, ont une chevelure en spirales, parfois une barbe. Elles ont un beau relief, mais l'expression est figée et leur dessin schématique. Chose curieuse : parfois trois têtes sont accolées, fondues ensemble en une représentation tricéphale. Les attributs qui sont juxtaposés soulignent bien qu'il s'agit de Mercure ; mais les autres — dieu à la roue ou dieu tricéphale — appartiennent au vieux répertoire gaulois... Ainsi, les potiers de Bavai continuaient-ils à affirmer leurs anciennes croyances au cœur de cette ville si romaine bâtie sur la débauche de leurs ancêtres » (138).

Cette fidélité aux croyances celtiques ainsi constatée chez les potiers nous porte à nous poser une question : ces potiers tout en étant de véritables « laïcs », ne seraient-ils pas poussés par des prétextes ou portés à des représentations religieuses ? Ils n'étaient certainement pas des ignorants incapables de se rendre compte de ce qu'ils modélaient (139)... Nous ne pouvons pas, évidemment répondre affirmativement sur l'influence religieuse des prêtres, mais il n'est pas cependant sans intérêt de relever parmi les noms de ces potiers ceux de *Cinnamus*, *Paternus*, *Apolinaris*. On sait en effet, — et nous aurons l'occasion d'y revenir avec Ausone, — que les membres des familles sacerdotales druidiques portaient des *cognomina* ayant trait à certaines fonctions religieuses. *Apolinaris* est évidemment de ceux-là. *Paternus* ne dériverait-il pas de *Pater*, titre du principal prêtre dans la religion mithraïque, dont Vichy et Lezoux ont connu des représentations presque liturgiques dans les poteries provenant de leurs officines ? *Cinnamus* est le nom de la cannelle et du cinnamome dont les vertus médicinales n'étaient pas ignorées de l'antiquité. Une étude plus poussée des signatures relevées sur les poteries de nos régions pourrait réserver bien des surprises dans la mesure, bien entendu, où les *cognomina* ont une valeur proprement symbolique et personnelle.

Il est vrai que l'on peut épiloguer longuement sur les noms portés sous l'Empire romain. Après nous avoir fait observer que la plupart des inscriptions de la Gaule romaine ne mentionnent que des noms romains, que les noms gaulois — « un très petit nombre de noms gaulois » (ce qui est parfaitement faux, il suffit de consulter les *indices* des *CIL* XII et XIII pour s'en rendre compte) appartiennent aux cent cinquante premières années (erreur profonde de l'auteur), et que « très souvent la même personne porte un nom gaulois et un nom romain », Fustel de Coulanges conclut : « Il est donc avéré que, sauf de rares exceptions, la race gauloise a renoncé à ses noms pour adopter ceux de ses vainqueurs. Ceux qui ont attribué cela à la servilité ou à la légèreté des Gaulois auraient bien dû faire attention que

(138) *Monuments et trésors de la Gaule*, p. 93-94.

(139) Comme le pense Hugues Vertet, *Hercule et Cerbère*, in *Revue Archéologique de l'Est*, X, n° 37, p. 59.

le même fait s'est produit en Espagne, en Afrique, en Asie, quelquefois en Grèce, en Mésie, en Pannonie... Il faut donc chercher à ce fait une cause plus sérieuse. La principale raison est que les Gaulois sont devenus citoyens romains. S'ils ne l'eussent été, une loi leur interdisait de prendre des noms de famille romains. Le devenant, ils étaient autorisés à les prendre, et c'était même pour eux une sorte d'obligation » (140).

Comme Fustel de Coulanges, nous sommes convaincu que peu de Gaulois eurent l'habileté équivoque et le triste courage de se ruer à la servitude, et que ce fut surtout par suite d'une « assimilation » de surface qu'ils portèrent des noms romains. Mais nous sommes également convaincu que ceux qui eurent la volonté de garder jusqu'au bout des noms gaulois en les associant à des noms romains ou en les romanisant ou plus simplement en reprenant comme l'a montré J. J. Hatt à partir de la fin du I^{er} début du III^e siècle (141) des noms gaulois, ceux-là voulurent attester la persistance de leur nationalité et de leur religion (quelle influence les Druides eurent-ils sur cette résurgence, qui correspond à un relâchement de la main romaine sur la Gaule ?). Il en fut pour leurs noms comme pour les théonymes ou les représentations des dieux gallo-romains : ce fut un moyen de proclamer, discrètement, mais énergiquement, leur fidélité à leurs croyances, à leur religion, à la Gaule. On peut même se demander, nous le verrons tout à l'heure, si dans l'association de certains patronymes (noms ou surnoms), ils n'entraînaient pas une petite part de cet esprit frondeur dont les Français, héritiers des Gaulois, ont donné tant de preuves au cours de leur histoire. C'est là un point où nous croyons ne pas devoir adopter entièrement les conclusions de Fustel : « Il en fut souvent des noms des dieux comme des noms de famille. A mesure qu'on devint citoyen de Rome, on prit des noms d'hommes et l'on prit aussi le nom de ses divinités. A mesure qu'on parla latin, on adopta les noms latins des dieux. Tout cela se fit sans nulle révolution, sans aucun déchirement de la conscience, presque sans qu'on y pensât » (142), il ne faut quand même pas considérer les Gaulois comme si dégénérés. Car, à côté de « l'assimilation » de quelques peuples pendant les quatre premiers siècles qui suivirent la conquête, on peut constater la persistance de croyances et de rites dans certaines classes et familles gauloises, qui attestent une tradition ininterrompue, malgré la nécessité de joindre à ces traditions vivantes les apparences d'un ralliement intégral.

H. P. Eydoux nous en cite un exemple typique, qu'il fait suivre de judicieux commentaires, à l'occasion de la découverte d'un puits funéraire, fouillé en 1956 par Georges Fouet, à Montmaurin : « Ce puits, qui avait trois mètres de diamètre à l'ouverture, mesurait plus de dix mètres de profondeur. Il était la tombe d'une femme et il y a tout lieu de penser que celle-ci était une prêtresse du temple, qui, d'après les monnaies trouvées en place, dut mourir au milieu du IV^e siècle. Le corps avait été incinéré. En même temps que les cendres de la défunte, avaient

(140) Fustel de Coulanges, *op. cit.*, p. 102-104.

(141) J. J. Hatt, *La tombe gallo-romaine*, *passim*.

(142) Fustel de Coulanges, *op. cit.*, p. 118.

été enfouis ses objets personnels (on a retrouvé notamment une agrafe d'argent, un peigne, les sandales, des éléments de métier à tisser), tout un matériel rituel du temple — coupe de libation, couteau de sacrifice, cuvette à offrandes et ainsi que les nourritures terrestres qui devaient la soutenir dans son céleste voyage. Or, un tel puits funéraire, un tel rite d'inhumation sont ni plus ni moins une survivance de l'époque de la Tène II remontant au delà du V^e siècle avant notre ère. Ainsi, un culte avait-il passé sans modification de l'époque de l'indépendance gauloise à celle de Rome toute-puissante... Ainsi se créait tout un panthéon, où les divinités gauloises s'associaient avec les dieux gréco-romains, où les premières restaient honorées, au besoin en étant parées de noms nouveaux et représentées sous les traits et avec les attributs des dieux des vainqueurs. Une véritable transfusion des cultes s'opérait. On a même constaté que les vieilles tendances indigènes avaient accusé une force nouvelle à la fin du I^{er} siècle, et au III^e siècle, « comme si, après le moment de curiosité passé à l'égard des notions nouvelles, l'attachement de la Gaule à ses traditions avait repris le pas » (143). M. Jully a noté lui aussi, à l'occasion du « Jupiter-Apollon » d'Aubres, ce renouveau des croyances gauloises à la fin de l'Empire : « cette statue, nous dit-il, témoigne d'une religiosité gauloise latente qui, au déclin de l'Empire romain et avant la catastrophe des invasions germaniques, s'affirma avec force ». (144).

La résurgence des cultes gaulois au III^e siècle montre bien que l'adoption de la religion gréco-romaine n'était qu'apparente et très superficielle, tout extérieure ; au fond, les Gaulois étaient toujours restés fidèles à leurs croyances ancestrales, soit qu'il s'agit des cultes naturistes (sources, pierres, arbres et forêts, montagnes), soit qu'il s'agit des multiples attributs de l'unique divinité. Sans la permanence clandestine, mais toujours vivante, de ces croyances, il serait impossible, croyons-nous, d'expliquer la reviviscence du druidisme au IV^e siècle. Cette reviviscence, nous allons en trouver la preuve multiple dans les œuvres poétiques d'Ausonius (310 ? - 394 ?). Nous nous servons, pour cette étude, de l'édition Garnier, dont la recension et la traduction sont l'œuvre de M. Jasinski.

(à suivre).

(143) H. P. Eydoux, *op. cit.*, p. 247-249 ; G. Fouet, *Puits funéraires d'Aquitaine*, in *Gallia*, XVI/1, 1958, p. 115 sqq. Cf. le compte rendu dans ce numéro d'*Ogam*.

(144) J. J. Jully, *loc. cit.*, p. 200.

Note sur la valeur religieuse du nombre trois

par
Jan DE VRIES

Dans une de ses *Notes d'histoire des religions* se distinguant par leur perspicacité et leur pénétration profonde des problèmes religieux, M^{lle} Françoise Le Roux a fait quelques remarques judicieuses sur le nombre trois fréquent dans les traditions celtiques (cf. *Ogam* VIII, 1956, n^o 41, p. 293-299).

Elle se rallie aux opinions de MM. Deonna et Vendryes qui attribuent à ce nombre la valeur de grandeur, de puissance ou d'intensité. On pourrait toutefois se demander, puisqu'on n'a pas voulu s'arrêter au nombre deux dans l'expression de cette superlativité, la raison pour laquelle on s'est contenté du nombre trois. Quatre ou cinq pourraient en effet élargir encore cette notion superlative et pourtant les anciens ne se sont pas avisés de l'exprimer par un nombre supérieur à trois.

C'est un fait bien connu, qu'on retrouve précisément ce même nombre dans les contes populaires : il y a trois frères dont le plus jeune (le troisième !) est le véritable héros ; l'action se déroule en trois étapes dont la dernière, décisive, est la plus importante. Or, il y a trente ans j'ai considéré ce motif du conte populaire dans un petit livre (*Het Sprookje*, Zutphen 1929), qui n'a guère passé les frontières étroites de mon pays.

J'en reprends quelques phrases pour le lecteur : Il ne suffit pas d'alléguer le caractère magique (et j'ajouterais aujourd'hui : religieux) du nombre trois, qu'on retrouve chez presque tous les peuples du monde. Ce nombre est un élément organique du récit lui-même, il fait partie de son style à lui, et c'est bien naturel, car c'est le premier nombre, dénotant proprement d'une manière schématique un climat. Alors que le nombre deux ne fait qu'indiquer une antithèse (cf. les contes où figurent deux frères, ou le mythe d'Ahriman et Ormuzd), le nombre trois crée une série ininterrompue qui culmine et se termine dans la dernière partie du conte.

Mais j'aimerais présenter maintenant une autre formulation. Il ne serait pas difficile en effet, de démontrer l'antithétisme de la dualité ; et les exemples abondent. Les Dioscures eux-mêmes s'opposent en une moitié mortelle et une moitié immortelle ; Prométhée s'oppose à Epiméthée ; les couples héroïques Achille et Patrocle, Roland et Olivier s'avèrent comme autant de dualités réciproquement opposées. On pourrait dire avec assez de raison

qu'un couple ne constitue jamais une égalité, mais toujours une combinaison de deux principes contradictoires (ciel et terre, homme et femme, etc...).

Or, l'importance du nombre trois consiste en ce qu'il souligne cette opposition inhérente au nombre de deux en lui superposant une entité qui les résume. Ainsi, des deux éléments opposés il résulte une « totalité », dans laquelle les antithèses s'effacent. Le nombre de trois a donc pour propriété d'indiquer la totalité des choses, des personnes, des qualités, etc... On pourrait évoquer la célèbre formule de la philosophie hégélienne : il y a en premier lieu thèse et antithèse, donc contradiction, mais il en résulte une synthèse, qui résout les oppositions en une entité définitive.

Du point de vue religieux il y a trois mondes : le ciel, la terre et le sous-sol, englobant visiblement l'univers dans sa totalité. Quand les dieux indo-européens, comme l'a si bien démontré M. Georges Dumézil, se répartissent en trois groupes, il faut y voir encore une preuve du caractère total du corps des dieux. Et si nous pouvons ajouter foi aux lignes célèbres de Lucain, le groupement des dieux *Teutates*, *Taranis* et *Esus* n'est nullement arbitraire (cf. Fr. Le Roux, *Ogam*, VII, n° 37, p. 33 sqq. et W. Deonna, *Ogam*, X, n° 55, p. 3 sqq.), mais serait représentative de la totalité du monde des dieux gaulois, ce qui n'empêche nullement qu'il y ait eu à leur côté un pullulement d'aspects divins. Le taureau à trois cornes par exemple, n'est pas le symbole d'une fertilité excessive, mais d'une fertilité qui concerne la totalité des hommes, des animaux et des plantes.

Utrecht, juin 1959.

TARANIS

Dieu celtique du ciel et de l'orage *

par

Françoise LE ROUX

II. - Taranis-Jupiter-Donar, la roue et l'anguipède

Introduction à une étude exhaustive du Jupiter gaulois •

Si Taranis n'est pas un heureux bénéficiaire de l'érudition moderne, qui l'a quelque peu laissé en marge de ses préoccupations, ses successeurs ou avatars gallo-romains que sont le dieu à la roue et les dieux cavaliers aux géants anguipèdes ont eu droit à la faveur des archéologues (1). C'était normal car les monuments abondent, mais l'esprit le mieux disposé à la synthèse hésite devant cette multitude de roues qui peuplent les musées ou les publications archéologiques et auxquelles leurs inventeurs n'accordent pas tous la même vocation symbolique.

Leurs inventeurs n'accordent pas tous la même vocation symbolique. L'introduction la plus simple qu'on puisse donner à une étude de Taranis, une fois épuisés les documents préliminaires (2), est probablement que cette étude, ayant pour but de rechercher la valeur fonctionnelle de la divinité, se fera difficilement avec des matériaux indépendants les uns des autres, et qu'il serait imprudent d'effleurer seulement le problème archéologique, même dans une introduction où l'on ne se propose pas d'en explorer tous les détails.

Deux statuettes mentionnées par Gaidoz (3) donnent une appréciation archéologique immédiate du problème. L'une, de Moulins, représente « un homme dans la force de l'âge, aux cheveux longs et épais, à la barbe drue, qui de la main droite levée tient une roue ; sa gauche s'appuie sur un personnage, une femme peut-être qu'il semble asservir ou écraser. Cette antithèse que nous ne retrouverons pas sur les autres monuments — est le résumé pour les yeux de quelque histoire religieuse que, faute de textes, nous ne pouvons connaître ». La deuxième que nous rete-

* Cf. la première partie de cette étude dans *Ogam* X/1, 1958, n° 55 pp. 30-39.

(1) Cf. le répertoire épigraphique et iconographique général de Heichelheim, *Real-Encyklopädie* IV A/2, 1932, col. 2274-2283 et accessoirement Keune, *Suppl. Band* IV, 689 sqq. s. v. *Gigantensaiten* et Bd I.A., 1295, s. v. *rola*. On y trouvera l'essentiel des premières références.

(2) Cf. *Ogam* X/1, 1958, n° 55, la première partie de cette étude sur les documents épigraphiques et littéraires antiques : *L'étymologie et ses problèmes*.

(3) *Le dieu gaulois du soleil et le symbolisme de la roue in Revue Archéologique*, 3^e série, tome IV, 1884, pp. 7-37 ; tome V, pp. 179-203.

nons est le petit bronze de Landouzy dans la présentation de H. de Villefosse (4) : « Le caractère très barbare de cette statuette est frappant. A première vue, on croirait avoir sous les yeux une représentation d'Hercule. La tête a une expression sauvage et brutale ; la barbe est rudement bouclée ; les cheveux, traités de la même façon, couvrent le front ; ils sont courts et fournis. Le cou est très large et déborde sur les épaules ». Nous sommes bien loin du Jupiter romain.

Par un choix peut-être arbitraire — mais ceci a peu d'importance — nous emprunterons maintenant à un ouvrage « local » dont nous avons souvent remarqué les vues intelligentes, celui de G. Drioux, deux descriptions générales qui ont l'avantage de la clarté et de la simplicité techniques. La première porte sur le « dieu à la roue » : « On connaît l'aspect que revêt le Jupiter gaulois. La statuette du Châtelet est classique : Jupiter associé au foudre et en même temps à la spirale en forme d'S et à la roue. Il est certes difficile de préciser le sens de ces attributs ; toutefois l'on s'accorde en général à voir dans la roue un symbole solaire et l'on ne s'écartera guère de la vérité en donnant à l'S une valeur analogue » (5). Et G. Drioux ne court aucun risque d'erreur en ajoutant : « Le Jupiter gaulois est un dieu solaire, un dieu du ciel, un ouranien, successeur des divinités astrales qui jouaient un rôle si important dans la religion des Indo-Européens. »

La seconde définition est plus intéressante encore. Elle concerne « une autre interprétation gauloise du Jupiter solaire, c'est le mystérieux cavalier foulant aux pieds un monstre ou géant anguipède. Les monuments dont ce groupe n'est que le couronnement se composent de trois éléments essentiels : le socle (autels dits à quatre dieux ou pierres à quatre divinités), la colonne, le groupe qui la surmonte. Parfois un second piédestal au-dessus du premier, octogone celui-là offrant l'image des divinités de la semaine ; souvent aussi le chapiteau qui supporte le groupe est orné de quatre têtes de divinités » (6).

Ceci n'est cependant qu'un point de départ commode et ne réclamant aucune nuance d'interprétation subtile ou prématurée. On se doute bien que la typologie d'un tel genre de monument n'a rien d'immuable ou de fixe et si même l'on bornait à ces définitions les problèmes généraux ou particuliers soulevés par le dieu à la roue, alias Taranis, ces problèmes seraient de portée restreinte et de résolution facile : le dieu celtique a été assimilé à Jupiter parce qu'il en possédait les caractères essentiels : dieu du ciel ; dieu soleil, dieu du tonnerre et de la foudre. Mais les documents archéologiques, ceux-là même que M. Lambrechts a heureusement consignés dans son répertoire (7), demeurent trop

visiblement dans la dépendance de l'interpretatio pour qu'on ne se sente pas contraint de regarder vers Jupiter.

Jusqu'à présent la majorité des travaux traitent de la valeur et des interprétations possibles des symboles dont est généreusement pourvu le Jupiter gaulois. Les archéologues se sont tous consciencieusement acquittés de la tâche qui consistait à discerner, par de difficiles études iconologiques, ce qui, dans la Gaule romaine, est reproduction pure et simple du Jupiter olympien et ce qui est survivance indigène plus difficile à atteindre.

Il ne nous appartient pas d'aller sur les brisées des études ainsi constituées et, une fois n'est pas coutume, nous ne médions pas outre mesure de l'interpretatio romana, malgré l'avertissement de Wissowa qui, se fiant à la métathèse de *Tanaro*, cherchait toujours une parenté démontrable avec Donar (8). L'interpretatio sert toujours plus ou moins de point de repère en l'absence de donnée plus explicite et il serait inconcevable qu'une représentation purement romaine ait pu s'implanter en Gaule sans qu'il existât un terrain favorable, c'est-à-dire un fonds de croyances analogues. Par définition l'interpretatio ne joue pas sans analogie préalable ou consentie et la meilleure preuve de l'existence en Gaule d'un grand dieu du ciel est l'importance du culte de Jupiter dans la Gaule romanisée, puisqu'aussi bien, un culte comme celui de Mithra a supposé pour son implantation un terrain propice dans la croyance celtique à l'immortalité de l'âme. La base interprétative est donc assez sûre dès le départ : c'est ainsi qu'en partant de connaissances « classiques » très simples, J. Trevedy a donné des définitions très acceptables des anguipèdes bretons (9) et que son travail de modeste érudit local conserve encore quelque valeur.

M. Pierre Lambrechts propose une classification triple : « le dieu celtique à la roue, le dieu à la roue accompagné d'un petit personnage, et la colonne du cavalier au géant anguipède » (10). Nous ne contestons nullement la légitimité de la classification ainsi opérée, mais pour notre propos il suffit, croyons-nous, d'opérer une distinction élémentaire entre le « dieu à la roue » et le Jupiter à l'anguipède. Avec ou sans parèdre le dieu à la roue est connu à une cinquantaine d'exemplaires (11), sans préjudice de ceux que des recherches futures mettront au jour.

La classification archéologique est facile, malgré ses aléas et ses cas particuliers, en comparaison de l'élucidation du symbole de la roue. Nous n'avons pas la moindre possibilité en effet de restituer le commentaire explicatif en lieu et place des adorateurs de Taranis. En outre la roue n'est pas particulière à la religion celtique et toutes les religions antiques, le christianisme, une grande partie des folklores modernes en font encore usage. C'est

ne saurait trop recommander, avec M. Paul-Marie Duval, « *Teutates, Esus, Taranis* » in *Et. Celt.* VIII/1, 1958, p. 56, de limiter l'étude des monuments à ceux « dont le caractère celtique est prononcé ».

(8) Voir J.J. Hatt, *Rota flammis circumsepta* in *Revue Archéologique de l'Est*, II, 1951, p. 82 sqq. *Archiv für Religionswissenschaft*, XIX, 43.

(9) *Les anguipèdes bretons* in *Mémoires de l'Association Bretonne*, 1888 [1889], pp. 3-24.

(10) *Op. cit.*, p. 65.

(11) *Op. cit.*, p. 75, cf. l'inventaire des monuments attribués à Taranis dans la Pauly-Wissowa, R.E. s.v. col. 2275-2280.

(4) Note sur un bronze découvert à Landouzy-la-Ville (Aisne) in *Revue Archéologique* tome I, 1881.

(5) Cultes indigènes des Lingons, p. 41 ; cf. le dieu à la roue chez les Lingons in *Revue des Etudes Anciennes*, XXXI, 1929 p. 354 sqq.

(6) *Ibid.*, pp. 44-45. Comme autre excellente monographie on a Emile Thevenot, *La colonne antique et la « pierre cornue » de Cussy et Les monuments et le culte de Jupiter à l'anguipède dans la cité des Eduens* in *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, XXI, fasc. III et IV, 1938-39 [1942].

(7) *Contributions à l'étude des divinités celtiques*, Bruges 1942. On

cependant ce symbolisme de la roue qui a le plus tenté les archéologues et qu'ils ont fréquemment essayé d'expliquer par la comparaison des monuments.

Gaidoz voyait le premier dans Taranis le dieu gaulois du soleil (12) et son travail est une longue énumération ou justification des multiples symbolismes, qu'à toutes les époques et en tous lieux on a retrouvés dans la roue (13). Mais, précisément, cette manière dont Gaidoz a abordé l'étude de Taranis, centrée ainsi totalement sur le symbolisme de la roue, fait que son travail tombe en dehors du sujet qui est le nôtre. Le symbolisme de Taranis n'est certainement pas intégralement contenu dans la roue (même si la roue est un symbole parfait) et nous considérons comme impossible dans le cadre d'un simple article l'analyse de tous les symboles en forme de roue. Il serait inopportun, au surplus, de réduire les divinités celtiques à de simples symboles astrologiques. L'*Arianrhod* galloise qui probablement « double » *Rhiannon*, n'est pas, loin de là, qu'une simple constellation. Il n'empêche toutefois qu'on souhaiterait vivement retrouver dans un texte celtique l'homologue du Rg-Véda : « les Sept attellent le char à la Roue unique : un coursier unique au septuple nom meut la roue au triple moyeu, la roue immortelle que rien n'arrête, sur laquelle reposent tous les êtres » (14). Gaidoz, qui connaissait assez bien la littérature insulaire n'a peut-être pas assez cherché.

Quelques années cependant après le travail de M. Lambrechts, M. Lefort des Ylouses a proposé une correction de ce symbolisme de la roue, et surtout du swastika dans la religion antique. Nous citons textuellement : «...les symboles tournoyants n'ont aucun caractère solaire. Les dieux « à la roue » sont simplement des représentations du Jupiter celtique. Taranis, dieu du tonnerre et la roue symbolise « le roulement du tonnerre ». Les documents gallo-romains abondent, qui justement associent la roue et le nom de Jupiter. Le n° 832 du *Recueil des Bas-Reliefs de la Gaule romaine* porte avec une roue la formule fameuse [fulgur] conditum, exemple capital. Que pourrait bien faire un symbole solaire là où fut enterrée la foudre ? » (15).

Nous ne savons si M. Lefort des Ylouses ne s'avance pas un peu loin ou s'il ne considère pas une partie seulement du symbolisme. La foudre est quelque chose qui vient du ciel, et soleil et ciel ne sont pas tellement faciles à dissocier, surtout par rapport

(12) Cf. note 3.

(13) Cf. note 3.

(14) *Rg-Véda* I, 164, 2, M. Senart, *Essai sur la légende de Bouddha*, p. 363, cité par Gaidoz, IV, 1884, p. 16.

(15) *La roue, le swastika et la spirale comme symboles du tonnerre et de la foudre* in *CRAI*, 1949, p. 152. Un peu plus loin, le même auteur ajoute, après avoir comparé Thor et Taranis : « On sait que Vercingétorix, la veille de la chute d'Alesia, évoqua son dieu Taranis par l'intermédiaire d'une druidesse. C'est justement une double spirale qui timbre (avec un cheval au galop que l'on prétend à tort solaire) les précieuses pièces d'or au nom du héros national. La double spirale est le signe de Taranis » ou encore « le mot grec *hélíkias* veut dire éclair en forme de spirale. Nous tenons là, la preuve que pour les ancêtres la spirale représentait l'éclair ». Nous ne discutons pas la valeur de la documentation de M. Lefort des Ylouses et ses arguments sont peut-être bons, mais un symbolisme partiel, contraire aux habitudes les plus répandues, ne nous paraît pas convaincant.

à la terre. Personne n'a jamais pensé à retirer à Jupiter son caractère céleste parce qu'il est manieur de foudre ; du fait même qu'il est le roi des dieux et des cieus il a quelque chose à voir avec le soleil, et corrélativement le dieu du soleil se subordonne au roi du ciel. Si pour une fois l'interprétation romaine est par hasard tombée à peu près juste, quelle raison aurions-nous de nous en plaindre ? Déchelette n'avait-il pas jadis raison d'écrire : « Comme les primitifs attribuaient une origine commune à l'éclair et aux rayons du soleil, le dieu de la foudre se trouve étroitement apparenté aux divinités du cycle solaire » (16). Taranis est céleste tout en n'étant pas ou en n'étant plus roi du panthéon, et pour lui accorder la foudre, est-il si nécessaire de lui refuser toute qualité solaire ? M. Lambrechts avait parfaitement raison d'écrire, en se fondant sur l'étude de Déchelette que « dans les religions préhistoriques, le dieu de la foudre était étroitement apparenté aux divinités du cycle solaire » (17). C'est aussi la position de M. Hatt qui a cherché à concilier les deux interprétations, sentant bien qu'elles n'ont rien d'incompatible. Après avoir constaté que sur les monuments funéraires la roue « représente le soleil et non la foudre » il s'appuie sur un texte hagiographique d'Aquitaine datant du IV^e siècle et demande si « la foudre n'aurait pas été considérée par les Gaulois comme une sorte d'émanation du soleil, une émission de l'astre, venant frapper la terre pour la féconder en provoquant la pluie » (18). Un point final est bon à prendre chez Heichelheim qui a su dégager une vue d'ensemble du problème : « Allein aus dieser Verbreitungskarte ergibt sich so die Wahrscheinlichkeit, dass wir es bei dem Radgott mit einem typisch keltischen Gott zu tun haben, der über die Grenzen eines einzelnen Stammesgebiets hinausreicht... » (19). Ceci se passe de commentaire et nous n'y ajouterons rien si ce n'est, une fois encore, que la « schwankende Gleichsetzung » des Scholies Bernoises n'est pas un instrument de travail utilisable. Le *præses bellorum* du scholiaste n'est autre que Jupiter. Pour le reste, ce qu'a écrit Heichelheim est parfaitement valable : le dieu à la roue étend son domaine sur tout l'ancien monde celtique continental.

Allant dans le sens de l'étymologie (20) et largement au-delà la théorie de M. Lefort des Ylouses concourrait donc notablement à rapprocher Jupiter de Taranis. Mais pour les Gallo-Romains il n'y avait pas de problème : « il est vraisemblable que pour la plupart d'entre eux les traits, distincts à l'origine, du dieu capitolin et du dieu celtique, s'étaient confondus à un tel point qu'en hono-

(16) J. Déchelette, *Le culte du Soleil aux temps préhistoriques* in *Revue Archéologique*, XIII, 1909, p. 357. Il est trop clair qu'on se fourverait gravement à mettre en doute le caractère solaire et funéraire d'un objet comme le char de Trundholm par exemple, qui a servi de point de départ à l'étude de Déchelette, sans d'ailleurs aucune mention de Taranis.

(17) *Contributions*, p. 76. Le seul point où nous sommes ici en désaccord avec M. Lambrechts est la confiance exagérée qu'il accorde au *caelestium deorum maximum* des Scholies Bernoises. La même critique doit être faite à Heichelheim, *loc. cit.*, qui cite les Scholies à l'appui de l'épigraphie. L'inverse serait plus admissible bien que discutable de par la nature même des Scholies.

(18) *Loc. cit.*, p. 83.

(19) Heichelheim, *loc. cit.*

(20) Cf. la première partie de ce travail, *Ogam* X/1, p. 34.

rant Jupiter Optimus Maximus ils n'avaient en aucune manière le sentiment de trahir la religion de leurs ancêtres » (21). Ils ne l'ont effectivement pas trahie, pas plus qu'un auteur comme Gaidoz n'a trahi le folklore en commençant son travail par l'étude des monuments figurés, en l'occurrence les statuettes en céramique blanche de l'Allier (22). Tout ce qui concerne Taranis est fortement aggloméré autour d'un seul et unique concept « central ».

Et sans nous lancer dans les longues et délicates interprétations des groupements de plusieurs divinités et des cas de parétrie, dont on ne sait en outre s'ils ne relèvent pas quelquefois de la fantaisie personnelle des dédicants, ne pouvons-nous pas supposer à bon droit que les deux divinités, celtique et romaine, étaient préalablement très proches l'une de l'autre au strict point de vue fonctionnel ? La délicatesse d'Orgon est en principe antérieure à toute *interpretatio romana* réelle ; comme toutes les inscriptions du Midi de la France elle est un répondeur épigraphique de la statuaire « celto-ligure » qui a servi de point de départ aux théories de M. Benoît, et nous ne devons pas oublier non plus le chaudron de Gundestrup, précieux témoignage préromain de l'art celtique du métal, lequel nous montre « une divinité barbue tenant une roue de la main droite. Un homme coiffé d'un casque semble faire tourner la roue » (23).

Il serait plus intéressant de trancher si, dans le cas de Taranis, on peut légitimement relier l'archéologie et le folklore. Il semble bien que oui. Les usages relevés dans le folklore, en dernier lieu par M. Hatt dans la France de l'Est et en Allemagne du Sud dénotent, dans le cas du Hagebrad par exemple, un rite de fertilité, confirmé encore par l'époque de l'année à laquelle il était pratiqué (vers le 24 juin). Les raisons sont peut-être locales et météorologiques : « Les populations de la Gaule du nord-est n'étaient pas sans avoir remarqué que, dans ce pays de climat continental, les années orageuses sont les plus riches et les années ensoleillées les plus pauvres ». L'origine antique est probable, même si la signification globale a changé. Ainsi « le Jupiter cavalier représenterait la divinité solaire et sidérale lançant la foudre et le monstre anguipède l'eau ou la terre qui la reçoit » (24). Il se peut que ce soit inexact, mais ce n'est pas irrecevable. Gaidoz lui, pensait à Gargantua, à la fête du Gayant à Douai, et au texte de César, B.G. VI, 16, où il est question des victimes humaines vouées au bucher dans des mannequins d'osier : *immani magnitudine simulacra habent, quorum contexta viminibus membra vivis hominibus complent, quibus succensis circumventi flamma exanimantur homines...* « Pour nous son identification n'est pas douteuse ; le géant d'osier de Douai est le même personnage que le mannequin qu'à Paris on brûlait en grande pompe le 3 juillet dans la rue aux Ours... » Et Gaidoz, qui aurait pu se contenter d'une hypothèse, ajoute sans hésiter : « c'est le dieu en

(21) D. van Berchem, *Le culte de Jupiter en Suisse à l'époque gallo-romaine* in *Revue Historique Vaudoise*, 1954, p. 161.

(22) *Loc. cit.*, in *Rev. arch.*, IV, 1884, p. 7 sqq. Cf. aussi Ad Blanchet, *Etude sur les figurines en terre-cuite de la Gaule romaine*, in *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France* 6^e série, t. I, Paris 1890, pp. 187-188.

(23) P. Lambrechts, *Contributions*, p. 49.

(24) *Loc. cit.*, pp. 84-85.

honneur duquel les Gaulois brûlaient des victimes humaines enfermées dans d'immenses mannequins d'osier, et les paniers remplis de chats et d'autres bêtes que l'on brûlait et que l'on brûle peut-être encore dans le feu de la Saint-Jean ne sont que la substitution de ces sacrifices humains de la Gaule » (25). C'est peut-être beaucoup pour un seul dieu, pour autant que Taranis soit en cause, surtout à une telle distance chronologique. Gargantua ou un Gayant picard peuvent être des successeurs honorables, mais sait-on jamais ce qu'une coutume a perdu ou emprunté en cours de route ? (26). Et qui sait si, dans cette survivance médiévale, les animaux ne sont pas tout simplement (le chat en particulier a été longtemps mal vu du vulgaire) les boues-émissaires des sorciers, jeteurs de sorts ou autres participants supposés d'une quelconque Walpurgisnacht ?

Se donnant ainsi la peine d'étudier le folklore, les archéologues ont en général fort bien senti l'archaïsme du « dieu à la roue », archaïsme se traduisant par la discordance de son attribut et des attributs habituels au Jupiter classique. Nous aurions donc mauvaise grâce à ne pas nous référer à leurs travaux (27), sous réserve bien entendu de quelques interprétations excessives (28), et à ne pas considérer le dieu à la roue, c'est-à-dire le type normal ou « moyen » du Jupiter gallo-romain comme le successeur ou l'héritier de Taranis : dieu barbu, majestueux, puissant, il s'est facilement vêtu du paludamentum, de la cuirasse de son collègue romain ; il a facilement supporté l'addition de l'aigle, éventuellement la parétrie avec Junon (29), mais il a gardé tout aussi facilement sa roue gauloise, riche de valeurs fulgurantes, solaires ou célestes.

On aurait même intérêt, dans ces conditions, à étudier les relations de Taranis et des autres divinités, ou pour mieux dire leurs fonctions respectives. C'est à peu près la seule manière d'obtenir un fil directeur permettant de comprendre, sinon d'expliquer l'absurde syncrétisme qui a fait aboutir, à la période gallo-romaine, à la « réunion des attributions d'Apollon-Hélios et de Jupiter-Zeus en une seule divinité, le Taranis gaulois qui survit dans le dieu cavalier gallo-romain » (30). M. Hatt a raison, en conclusion de son article, de faire remarquer qu'Apollon « n'est pas en Gaule le dieu du soleil. C'est le dieu guérisseur, présidant aux eaux souterraines, que les Gaulois ont retenu dans la pers-

(25) H. Gaidoz, *loc. cit.*, IV, 1884, pp. 33-34.

(26) Cf. van Genep, *La formation des légendes*, *passim*.

(27) Cf. Heichelheim, *R.E.* 2 IV, 1932, s. v. *Taranis*, *loc. cit.*

(28) Par exemple Friedrich Drexel, *Die Götterverehrung im römischen Germanien*, in *BRGK*, XIV, 1922-23, pp. 23-24 qui a cependant ce doute : « Die Interpretatio Romana hat Jupiter hier als Himmels-gott gefasst : das Rad ist das Donner-rad, wie seine Verbindung mit dem Blitze beweist. Ob es eine keltische rein wiedergibt, bleibt unsicher ». Il est clair cependant que, s'il y a une interprétation, c'est que la représentation celtique pure est intraduisible ou qu'on ne veut pas la traduire ; l'interprétation signale l'aspect extérieur et non les éléments d'un théologème proprement dit.

(29) Cf. les exemples cités par Lambrechts, *op. cit.*, pp. 67-68, en particulier ceux de Vaison et de Tongres (Espérandieu 299 et 7217).

(30) J.J. Hatt, *loc. cit.*, p. 87 ; J.J. Jully, *Une statuette de bronze inédite de Jupiter Apollon à Aubres (Drôme)* in *Ogam* X/2-3, 1958, p. 193 sqq.

sonnalité complexe de l'Apollon gréco-latin, et c'est lui seul... » (31). Ceci serait en contradiction avec la théorie « funéraire » de MM. Fernand Benoit et — dans une moindre mesure — Pierre Lambrechts (32), mais la contradiction n'est peut-être que superficielle car le syncrétisme a toujours pris beaucoup de liberté avec la logique et la théologie romaine.

Et si la répartition des monuments favorise surtout la Gaule de l'Est, ce n'est pas là un phénomène spécial au « dieu à la roue » et aux anguipèdes. Sans doute finirait-on bien, en cherchant exhaustivement, par trouver quelques témoignages dans l'ouest et le centre-ouest de la Gaule. La plus grande densité de la Gaule orientale et centrale (en admettant que l'ouest fût beaucoup moins peuplé) établit seulement que les conditions religieuses étaient différentes, elle n'est pas une preuve de l'étroite localisation du culte. N'avons-nous pas en effet, dans le cas des anguipèdes, tout un groupe breton ?

Mais quand on a tourné et retourné dans tous les sens le symbolisme de la roue et du foudre, qu'on l'a dépisté dans de multiples témoignages iconographiques ou folkloriques, est-on plus avancé pour l'étude fonctionnelle de Taranis ? Dans le symbolisme des attributs gallo-romains le désordre est de règle : « Une série de monuments indigènes pyrénéens nous montre comment les imagiers du Comminges, après avoir emprunté à l'iconographie gréco-romaine le thème de la Méduse, l'ont transformé d'abord en un masque solaire, puis en une figure solaire percée d'un trou radial, enfin en une simple roue » (33). Ce ne devrait être un sujet d'étonnement pour personne que le meilleur profit qu'on retire des faits de folklore provient toujours d'études qui relient à l'histoire des religions (34). Le folklore ne se laisse que rarement inclure dans des « systèmes », le christianisme n'a jamais distingué entre mythologie « majeure » et « mineure », une mythologie ou une autre, et une raison suffisante incitant à la circonspection devrait être l'influence énorme de l'église et ses résultats non moins appréciables dans l'atténuation de ces vieilles survivances, devenues de ce fait autant de miroirs déformants et troubles. La mémoire populaire a des limites et on remarquera qu'à ces vieilles coutumes ou traditions, transmises sans continuité voulue, ne s'attachent le plus souvent que des croyances ou des pratiques superstitieuses et non des contes ou des récits mythologiques. De Gaidoz à

(31) J.J. Hatt, *loc. cit.*, p. 87.

(32) F. Benoit, *les Mythes de l'Outre-Tombe, le cavalier à l'anguipède et l'écuylère Epona*, Bruxelles 1950, p. 14 ; P. Lambrechts, *op. cit.*, *passim*.

(33) J.J. Hatt, *loc. cit.*, p. 82 et les monuments funéraires gallo-romains du Comminges et du Couserans in *Annales du Midi* LIV-LV, 1945, p. 234, fig. 7.

(34) Un ouvrage comme celui de M. Maati Kuusi, *Regen bei Sonnenschein. Folklore Fellows Communications*, 173, Helsinki 1957, montre bien les difficultés d'accès de ce domaine. Dans une multitude de proverbes on trouve un exemple breton où le diable et sa femme se battent [an diaoul hag e wreg a zo 'n em gannañ] quand il pleut et que le soleil brille. Un esprit hardi verrait immédiatement un parallélisme à établir avec les croyances retrouvées un peu partout sur la qualité fertilisante de la foudre. Le diable ne serait-il pas aussi un substitut de Taranis ? Tout est possible, mais la nécessité scientifique veut qu'on soit très circonspect dans l'exploitations de telles données.

M. Lefort des Ylouses, personne n'a tort dans le principe de son étude et nous ne voyons aucun inconvénient à adopter tous ces symboles riches de sens. Mais pour surajouter l'étage folklorique, il faut que le reste de la construction soit solide. La solution, le nœud du problème ne sont pas si proches de nous :

Dans un article de 1884, malheureusement trop proche dans le temps de celui de H. Gaidoz pour ne pas avoir été un peu injustement négligé, Ed. Flouest (35) a émis des vues très justes sur le passage de la religion celtique à la religion gallo-romaine et il écrivait, à propos de la théorie solaire de Gaidoz : « Quelques nombreuses et concluantes que soient ses preuves pour établir que la roue a été, durant de longs siècles, un emblème très en faveur dans les rites du culte solaire, il n'en demeure pas moins positif qu'elle a été également concédée au Jupiter tonnant ». Ed. Flouest a raison ; il n'était pas en mesure, de par l'infantilisme de la mythologie comparée de son époque (théories de Max Müller et de Mannhardt), de tirer au clair les phénomènes de polyvalence fonctionnelle de certaines divinités, et, en iconologie, de leurs symboles, mais il a parfaitement discerné que le marteau de Suceillus avait revêtu une forme proche du foudre du Jupiter latin hellénisé et que l'éventail de dispersion va de Dis Pater à Vulcain. Ed. Flouest cède trop aux théories « agraires » en considérant le marteau comme « instrument de mise en œuvre et outil créateur », mais ceci n'est qu'un détail et il est de fait que la comparaison avec Thorr qui, dans le paganisme scandinave du haut-moyen-âge, a bien, lui, cet aspect agraire (cf. *infra*) laissait le comparatiste se fourvoyer sur une voie sans issue en lui donnant l'illusion d'être dans le vrai.

Nous ne mettrons néanmoins qu'une condition formelle à cette espèce d'équivalence des symboles posée par les études précédentes, c'est que, dans une divinité celtique appartenant à une religion évoluée, pourvue des spéculations d'un clergé intelligent et actif, il n'y a pas de vérité partielle. *Chaque divinité est totale, polyvalente, transcendante*. Sur la voie des apparentements et des rapprochements tels que M. Lambrechts les a inaugurés il n'y aurait même aucun inconvénient à attribuer secondairement à Taranis un caractère guerrier ou infernal qui a de bonnes chances d'avoir existé. Il faut seulement ordonner les fonctions entre elles et déterminer à quelles époques elles sont valables. Par exemple l'affirmation de M. Lambrechts que Taranis « réunissait en lui les attributions de Jupiter et d'Apollon » (36) ne vaut que pour l'époque gallo-romaine, en sous-entendant que ces attributions constituent uniquement un « superstrat » interprétatif.

Le Jupiter latin lui aussi est un peu tout. Son mariage avec Junon est lourd d'un avenir « tellurique », nous avons le *fulgur conditum* et le soleil descend chaque soir au pays des morts. Si le dieu celtique a donc été assimilé à Jupiter, c'est qu'il en possédait les caractères extérieurs essentiels et que le vainqueur possédait les caractères extérieurs essentiels et que le vainqueur possédait les caractères extérieurs essentiels et que le vainqueur possédait les caractères extérieurs essentiels. Et n'oublions pas non plus que l'interprétation comprend des degrés plus ou moins profonds de roma-

(35) Ed. Flouest, *Deux styles de laraire* in *Revue Archéologique*, V, 1885, p. 17.

(36) P. Lambrechts, *op. cit.*, p. 76.

nisation. Un Jupiter costumé en empereur romain comme celui de Séguret dans le Vaucluse, même pourvu de la roue celtique, est davantage commandé par l'aigle et le paludamentum et se trouve, de ce fait, plus proche des conceptions imposées par Auguste ou par Caligula que de celles d'un noble gaulois du temps de l'indépendance. Mais le syncrétisme, peut être inconscient chez la plupart des adorateurs de basse époque, est-il autre chose que du confusionisme ? (37). M. Deonna a de son côté achevé d'enlever toute crédibilité aux Scholies Bernoises sur lesquelles on a longtemps cru pouvoir légitimement fonder des démonstrations (38).

On a véritablement compris la religion celtique quand on a compris que, au contraire de la religion gréco-romaine, elle n'admet pas de dieu « spécialisé » dans une fonction étroite comme dans un petit métier. Rien n'est plus étranger aux Celtes que la prolifération romaine des dieux, grands et petits dont la sphère est délimitée par un déterminisme empirique et domestique. En ce sens il serait plus exact de dire que Taranis est le dieu-orage et non le dieu de l'orage, bien que cette deuxième expression ait pour elle la force d'un long usage (39). La religion celtique ne vit pas dans le concret de l'état froidement juridique et de la famille organisée étatiquement, elle suit la démarche contraire, de la subordination au religieux ; comme la tradition hindoue elle replace l'unité humaine dans le tout cosmique et, à côté des généalogies, des annales et des récits mythographiques, on chercherait en vain dans la littérature savante irlandaise un recueil analogue à l'archéologie de Varron.

Et cette différence fondamentale, radicale même, nous amène normalement, en conséquence aussi d'études précédentes (40), et dans le cadre des rapports de la religion et de la représentation figurée, à poser le problème de l'intellectualité de la religion celtique. Il s'agit moins en effet de doser le symbolisme que de savoir si on peut tenir pour vraisemblable ou irréprochable la traduction en signes ornementaux de concepts purement métaphysiques réclamant impérieusement le support d'une pensée ou de la parole. La joie ou l'émotion purement esthétique n'est pas obligatoirement liée à une représentation abstraite ; n'est-ce pas l'anthropomorphisme qui a finalement causé la ruine de la religion gréco-romaine ? Les grands philosophes grecs avaient déjà du mal à admettre que des statues de pierre ou de métal fussent des divinités, auxquelles au surplus s'attachaient des légendes quelquefois licencieuses. L'argument massue du christianisme contre le paganisme n'a-t-il pas presque toujours été l'idolâtrie ?

Par là, le paganisme gréco-romain, menacé de toutes parts par

(37) Cf. notre compte rendu du livre de P.M. Duval, *Les dieux de la Gaule* in *Ogam* IX/4, p. 324 sqq.

(38) Voir Waldemar Deonna, *Les victimes d'Esus* in *Ogam* X/1, pp. 3-29.

(39) Epona est déesse hippomorphe, elle n'est pas déesse des chevaux : Goibniu est le dieu forgeron, il n'est pas le dieu des forgerons. Si Epona a été traitée à basse époque comme déesse des chevaux c'est que le mythe était obliéré et la conception religieuse romanisée.

(40) Cf. principalement *Le cheval divin et le zoomorphisme chez les Celtes* in *Ogam* VII, 1955, pp. 101-102 et *Contribution à une définition de l'Art Celtique* in *Ogam* VII, 1955, pp. 197-218.

les religions orientales, divorçait peu à peu d'un ésotérisme de plus en plus masqué par un art qui était censé le traduire. Il semblerait bien, au contraire, que l'anicônisme de la religion celtique ait maintenu une religion infiniment plus métaphysique, moins matériellement puérile, considérant plus le cosmos idéal que la matière transformable.

Une autre question essentielle serait par conséquent de savoir si, pour le paganisme celtique de haute époque, l'expression « art religieux » n'est pas vide de sens et si, en principe et hormis le cas d'influences étrangères, la représentation figurée d'une scène religieuse ne ressort pas simplement du très nécessaire art descriptif, un peu comme le chemin de croix dans une église. On se gardera évidemment d'appliquer à la lettre une définition dont la formulation semblera trop rigide, mais c'est la seule à laquelle l'anicônisme celtique puisse logiquement conduire. On se gardera aussi, et ceci n'est pas accessoire, de toute interprétation historique, pour aussi tentante qu'elle soit. La seule histoire, dans un monument gallo-romain ou celtique, est celle des techniques ou des costumes, ces autres témoins de l'interpretatio. Les Celtes n'historicisent pas : il a fallu la très habile politique religieuse d'Auguste pour faire accepter le culte impérial (41) dans le subterfuge du *Concilium Galliarum* (42).

Plutôt que la parenté interprétative on préférera donc retrouver dans le rapport Jupiter-Taranis, au-delà du médiocre métissage gallo-romain, la parenté indo-européenne, celle-là même que l'étude des données textuelles, épigraphiques et étymologiques a déjà permis de dégager ou d'entrevoir et dont est garante encore l'étymologie latine (43). Le Taranis qui nous intéresse n'est pas l'honnête fonctionnaire du panthéon augustéen.

Contrastant avec l'effacement de Taranis dans le panthéon gaulois, Jupiter est le grand dieu par excellence du panthéon romain : il règne sur le ciel, la lumière diurne, le temps atmosphérique, la foudre et le tonnerre, sans préjudice de son autorité souveraine sur les autres divinités. Nous n'apprenons rien à personne en écrivant cela. Mais peut-être bien qu'autrefois, aux premiers temps de Rome, ce géant olympien était un peu moins grand, avant de se laisser étrusquer ou helléniser. Les historiens de la religion romaine s'en doutent passablement (44) et chacun sait que le culte de Jupiter Optimus Maximus n'était pas très ancien à Rome, mais que le culte de Jupiter a été transporté, à date historique, du Quirinal au Capitole en même temps que le culte des deux autres divinités de la triade capitoline : Junon et Minerve.

Le caractère le plus indo-européen du Jupiter romain est

(41) Les interprétations historiques sont particulièrement nombreuses, cf. F. Sprater, *die Jupitersäulen, ein Beitrag zur Religionsgeschichte der Kelten und Germanen* in *Pfäzter Heimat*, 1951, II/3, pp. 65-71, p. 68 qui se contente de les exposer. Sur la politique religieuse d'Auguste voir aussi P. Lambrechts.

(42) Fr. Le Roux, *Lyon et le Concilium Galliarum* in *Ogam*, IV/6, 1952.

(43) Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, 3^e éd., 1951, s.v. Jupiter.

(44) Cf. G. Koch, *der römische Jupiter*, 1937, *passim* et Jean Bayet, *Histoire politique et psychologique de la religion romaine*, Paris, 1957.

encore celui qui, progressivement, a le plus profondément sombré dans l'oubli, celui de dieu atmosphérique, de « dieu-ciel » autrement dit, dans notre terminologie. Nous en retiendrons un autre dont l'explication est apportée par M. Dumézil à partir de deux auteurs anciens : « Jupiter a sauvé la ville presque à sa naissance... Les Sabins, maîtres du Capitole, pressaient l'armée romaine qu'emportait une véritable panique. Romulus s'adresse à Jupiter : « Fais cesser la frayeur des Romains, arrête leur fuite honteuse ! » Instantanément le courage revient aux Romains qui s'arrêtent, contre-attaquent et culbutent leurs vainqueurs. En remerciement, Romulus dédie à Jupiter un temple sous le vocable de « Stator ». Intervention purement magique et non militaire, acte de sorcier tout puissant et non de guerrier invincible : à l'appel du chef terrestre, le maître cosmique exerce sur tous les hommes du champ de bataille une prise immédiate qui retourne l'ordre normal des événements et renverse l'issue de la lutte » (45). M. Dumézil ne manque pas de relever la liaison évidente de Jupiter Stator et du roi guerrier, Romulus, qui lui dédicace un temple. Plus tard, de militaire, le rôle de Jupiter deviendra politique (c'est à Jupiter que les consuls offraient leur première victime) et s'amplifiera dans tous les domaines, dans tous les rouages vitaux de l'Urbs. Son prêtre, le *flamen dialis*, sera lié au sort de Rome par un grand nombre de prescriptions d'ordre politico-religieux.

Retenons provisoirement ce Jupiter magicien dont les Celtes de Delphes auraient parfaitement compris la valeur. Fonctionnellement, c'est bien le même que Jupiter *tonans* ou *fulgurans*. Alors que le Taranis de Delphes paralyse de terreur et provoque, dans un bruit effrayant, le chaos et la défaite, le Jupiter romain donne silencieusement la victoire, et, en bon paterfamilias, lie les ennemis de son peuple. Si les conséquences de l'intervention divine sont différentes — ce que les Celtes ont apparemment payé fort cher — le principe reste identique (46).

Le groupe du dieu cavalier au géant anguipède s'insère certainement lui aussi dans une explication semblable. J. Gricourt pensait, il y a quelques années, avoir retrouvé un commentaire explicatif de ces monuments dans un passage de Mamertin où ce dernier fait le panégyrique de Maximien après l'écrasement, en 289, de la révolte des Bagaudes (47). Puis il empruntait la traduction française récente d'un second texte de Mamertin à M. Galletier : « Le dieu de qui est issu Dioclétien, non content d'avoir empêché jadis les Titans de s'emparer du ciel et d'avoir ensuite livré bataille contre les monstres à double forme, gouverne d'un soin ininterrompu son empire, tout pacifié qu'il soit, fait tourner d'une main infatigable cette masse énorme et assure avec une vigilance extrême l'ordre et la succession de tous les phénomènes. Il ne s'agite pas seulement quand il fait retentir le tonnerre et qu'il lance la foudre, mais même lorsqu'il a réduit a

(45) Georges Dumézil, *Jupiter-Mars-Quirinus*, I, p. 81 ; Plutarque, *Romulus*, 18 ; Tite-Live, I, 12.

(46) Voir le début de notre étude dans *Ogam* X/1.

(47) *An non illud malum simile monstrorum biformium in hisce terris fuit quod tua, Caesar, nescio utrum magis fortitudine repressum sit an elementia mitigatum...*

la soumission les éléments révoltés, il ne laisse pas pour autant de régler les destins, d'exhaler de son sein paisible les brises qui glissent silencieusement et d'entraîner dans la révolution du ciel le soleil doué d'un mouvement inverse » (48).

Il est très normal de supposer que le mythe de la lutte de Jupiter contre les géants trouvait dans la Gaule de l'Est un facile terrain d'expansion parce qu'il s'appuyait là sur un grand nombre de monuments l'illustrant, représentant un mythe analogue ou s'inspirant du mythe latin par voie d'analogie. Et ceci rejoint toutes les constatations de M. Lambrechts et des autres auteurs sur le grand nombre des Jupiters à l'anguipède qui existent aux confins de la Gaule et de la Germanie (49). Il y a là quelque chose de plus qu'un simple culte impérial ou une extension constante du culte vers l'hommage officiel et religieux à l'empereur.

A la suite des travaux précédents, l'article de M. Gricourt aide donc à tracer les frontières géographiques de l'assimilation. Nous n'avons certes pas « d'anguipèdes latins », mais nous devons craindre cependant, que les deux textes invoqués ne conviennent pas, si ce n'est fortuitement, au Jupiter latin, qu'ils ne soient uniquement et très classiquement qu'un rappel de vieux mythes reprenant de temps à autre une actualité passagère sous la plume d'un historiographe ou panégyriste avisé. Le procédé est connu et universel. Poètes et écrivains ont licence d'en user et ce n'est pas autrement que Virgile a « officialisé », avec un talent qui lui a valu une gloire immortelle, l'épopée teintée d'hellénisme de l'Enéide. L'œuvre de recréation et de renouvellement en reste marquée d'une mentalité infiniment plus moderne que ce qu'elle traite (50). Le mythe de la lutte de Jupiter et des Géants (50a) n'avait-il pas permis d'heureuses comparaisons en faveur d'Auguste à l'époque d'Actium ? Pour la propagande de tout régime politique installé, c'est un procédé facile et inusable que de se servir de la religion pour dépeindre ses ennemis extérieurs ou intérieurs sous les plus noirs couleurs. Il est inutile de donner des exemples modernes...

Mais nous ne savons toujours pas ce que nous souhaitons savoir : comment et pourquoi les indigènes ont si volontiers adopté un tel mythe latin, comment et dans quelles conditions « ils l'ont animé en l'interprétant suivant leur propre mythologie ». L'inconvénient signalé à propos du dieu à la roue rebondit dans le cas des anguipèdes avant même qu'on ait eu à examiner ses attributs et ses attitudes : comment distinguer entre le vieux fonds gaulois et l'apport romain ? A chaque fois qu'on analyse comparativement un mythe celtique et un mythe latin relevant d'un même thème, différences de conception et d'affabulation sont constantes et notoires (51). Mais les monuments du dieu à la roue, non plus que les anguipèdes, ne permettraient pas une

(48) *Mamertin et le Jupiter à l'anguipède in Latomus*, XII, 1953, pp. 316-322 ; Galletier, *Panégyriques latins*, I, Paris 1949, p. 52.

(49) Cf. Friedrich Sprater, *loc. cit.*, *passim*.

(50) Ce n'est heureusement pas le cas de l'épopée irlandaise que nous pourrions alors tout aussi bien lire chez Mac Pherson.

(50a) Cf. Francis Vian, *Répertoire des Gigantomachies*, Paris 1953, *passim*.

(51) Cf. la tentative de M. Georges Dumézil, *Meretrices et Virgines dans quelques légendes politiques de Rome et des peuples celtiques in Ogam*, VI/1, 1954, pp. 3-8.

telle conclusion, faute de commentaire les accompagnant. Ecrire que « Jupiter représenterait le ciel, Junon la terre, selon les conceptions religieuses des Celtes et des Germains, lesquelles sont traduites aussi par le cavalier (le ciel) et le géant anguipède (la terre), mi-homme, mi-animal comme le sont aussi le Centaure, le Sphinx, le Minotaure » (52) n'est valable que dans la mesure où cette conception classique a été acceptée globalement par les Celtes ou les Germains romanisés.

Et si maintenant les monuments du Jupiter à l'anguipède se groupent en partie (sans que ce groupement soit exclusif, l'aire de dispersion couvrant en fait toute la Gaule) au voisinage, immédiat ou peu s'en faut (à l'exception du petit groupe breton) de la Germanie, le mieux n'est-il pas d'orienter temporairement l'enquête vers la religion germanique ? Un bref résumé des documents essentiels ou connexes procurera certainement un éclairage utile. Celtisants et germanistes ont en effet toujours eu du mal à se partager équitablement l'incroyable imbroglie ethnique, politique et religieuse des confins celto-germaniques (53). Quand deux disciplines entrent en concurrence parce que le sujet les concerne toutes deux, ou au moins qu'on le pense, la délimitation des zones de compétence est toujours longue et laborieuse. Hertlein, dont les *Juppitergigantensäulen* sont devenues une classique de la question prétendait que les colonnes de Jupiter étaient germaniques. Friedrich Sprater nous rend le grand service de le démentir par une constatation irréfutable : « Verbreitet finden wir sie in Gebieten mit rein keltischer Bevölkerung und mit keltisch-germanischer Mischbevölkerung. In weit geringerer Zahl sind sie hingegen am Niederrhein vertreten, wo das germanische Element viel stärker ist als in den Hauptverbreitungsgebieten der Jupitersäulen in Obergermanien und in dem westlich sich anschließenden Teilen Galliens » (54). Si un germaniste a cru possible un accommodement de nationalité, c'est l'indice net d'une recherche ou d'une comparaison à effectuer.

On est, sur Donar, plus mal renseigné encore que sur Taranis : la triade germanique est décrite par Tacite en deux phrases qui sont l'exact pendant du paragraphe de César sur les dieux de la Gaule : *deorum maxime Mercurium colunt, cui certis diebus humanis quoque hostiis litare fas habent. Herculem et Martem concessis animalibus placant* (55).

Les germanistes ont des doutes sur l'authenticité de la deuxième phrase qui est probablement une glose ayant pénétré dans le texte (56). Cependant, dans tous les à peu près de l'interprétation

(52) P. Lebel, *Glanures in Revue Archéologique de l'Est*, IV/2, 1953, pp. 177-178.

(53) Nous ne posons pas Taranis = Donar, mais il est évident, si les Germains et les Celtes n'avaient pas les mêmes dieux, que le « Donnergott » a existé partout et, encore une fois, ce qui compte, c'est l'identité fonctionnelle : partout où elle existe on doit la faire prévaloir sur les identités théonymiques.

(54) Fr. Sprater, *loc. cit.*, p. 69.

(55) *Germanie*, 9.

(56) Cf. Jan de Vries, *Allgermanische Religionsgeschichte*, 2^e éd., II, p. 107, 413 et une tentative d'analyse du rapport Taranis-Donar par F.R. Schröder au début de ses *Allgermanische Kulturprobleme*, Teubners

romana rien ne frappe mieux par son apparente exactitude que l'assimilation de Donar à Jupiter : dieu du tonnerre et des éclairs. Et si ce n'est pas de la petite histoire, c'est sans aucune difficulté que Donar s'est vu attribuer dans le sémair le *dies jovis*, auquel répondent maintenant le *Donnerstag* des Allemands et le *Thursday* des Anglais, conforme au scandinave *Thorsdag* (57).

Mais ici, et c'est un point capital, l'interprétation est biffons et il convient de penser aussi à Hercule, même si dans le texte de Tacite *Herculem et Martem* est un passage suspect : « Auch könnte man darauf hinweisen, dass zwischen den Attributen der beiden Götter, dem Hammer Donars und der Keule des Hercules eine gewisse Uebereinstimmung besteht » (58). On pense immédiatement à Sucellus en Gaule et au Dagda en Irlande, mais n'anticipons pas.

Tacite raconte que, pendant la campagne de Germanicus, plusieurs tribus se réunirent dans une forêt consacrée à Hercule (59). Et à plus basse époque le culte d'Hercule est un des plus importants de l'armée romaine stationnée au III^e siècle sur les limes de Germanie : la plupart des inscriptions viennent de Cologne, Bonn et Mayence ; quelques surnoms sont attestés : Saxanus, Barbatus, Magusanus, à la germanicité passablement douteuse. D'après Jan de Vries, Saxanus est le patron des carriers, un « wahrscheinlich römisch-gallisch Mischprodukt » et non pas une divinité germanique dont l'attribut serait le *saxs* (60) ; Barbatus, attesté par CIL XIII 7694 à Brohl est une épithète plus proche du « Donnergott » mais Helm soupçonne le dédicant de ne pas être un germanique ; Magusanus est attesté par huit inscriptions de Basse-Rhénanie, mais ne faut-il pas y reconnaître le celtique *magos* « champ » et en faire une dérivation proche de *Noviomagus*, ancien nom de Nimègue ? (61).

Ajoutons à cela le *barditus* bien connu (62), quelques interdictions de travail du Jeudi, parcimonieusement conservées par le folklore (63), de vagues souvenirs postérieurs à la christianisation marquant la toponymie ou l'*Indiculus* (64), c'est avec l'étymologie — et sans le recours à la Scandinavie qui ne se justi-

Philologische Bibliothek, XI, Berlin-Leipzig, 1929, p. 43 : « Jedenfalls ist die Annahme eines von Kelten und Germanen in gleicher Weise verehrten Gewittergottes (kelt. Taranus = germ. Thunraz : Thunraz) endgültig anzugeben, denn einen keltischen Taranus hat es nie gegeben. Der keltische Donnergott heisst vielmehr Taranus (Taranis bei Lucan, Der keltische Donnergott heisst Taranus) und die einmögliche Lesung auf dem Stein von Chester : *(Iovi) O(ptimo) M(aximo) Taranus*, auf die sich diese ganze Hypothese stützt, ist mit Windisch zweifellos als Verschreibung für *Tarano anzusehen* ».

(57) C'est à lui, Donar, qu'était sans doute consacré le chêne de Geismar détruit par Boniface et bien d'autres peut-être encore, car de l'*Indiculus* 8, 20 au du pape Grégoire III dans une lettre à Boniface, *Mon. Germ. Epist.* III, 279 on ne sait lequel maudit le plus Donar.

(58) De Vries, *op. cit.*, II, p. 109.

(59) Tacite, *Annales*, II, 12.

(60) De Vries, *op. cit.*, II, p. 109.

(61) *Ibid.*

(62) *Germanie* 3.

(63) De Vries, *op. cit.*, II, p. 110.

(64) *Ibid.*

fierait pas ici — à peu près tout ce que les germanistes possèdent pour expliquer Donar.

Certes, on sait dans quelle direction il faut chercher : au même chapitre 3 de sa *Germanie*, Tacite a cette phrase : *Herculem primum virorum fortium ituri in preelia canunt...* (65). Et si un savant comme Jan de Vries reste à bon droit sceptique sur l'identification, les Allemands ont vite découvert un héros germanique, maître des dragons, des monstres et des géants : Siegfried (66). Ernst Bickel est encore allé plus loin : Arminius repoussant Varus personnifiait le héros national défendant la nation tout entière contre l'ennemi — et, *canitur adhuc barbaras apud gentes* (67), les Germains s'en sont fait une gloire qui a duré fort longtemps ; le Hermannsdenkmal, près de Detmold, à 16 km. des Externsteine en est la preuve monumentale.

Mais, et c'est peut-être l'impossible mot de la fin de tout chapitre comparatif Taranis-Donar : « Wie man sich das lautliche Verhältnis auch denken mag, Zusammenhang der germanischen und gallischen Gottheit ist unverkennbar, obgleich das noch keinesfalls zu der Annahme berechtigt, dass die Germanen diesen Donnergott von den Kelten entlehnt hätten » (68). C'est un cercle vicieux : Wotan (Mercure) étant la force violente, la fureur déchaînée (69), Ziu (Mars) étant la guerre juridiquement réglée (70), on se demande que faire de Donar s'il faut ne pas trop maltraiter les données de base, étymologiques surtout. Le peu que nous connaissons de son curriculum vitae en ferait plutôt une sorte de dieu-champion, le prototype du héros divin doué de force physique. Les Scandinaves en ont fait un dieu plus grand que Wotan, plus familier, plus intime, ayant des rapports avec les événements de la vie humaine, voire avec la fécondité, ce qui donne au moins une présomption pour le Donar germanique occidental (71). Et que penser encore du rôle cosmique de Donar qui a fait, et fait relire encore, à tort ou à raison, les « Juppitergigantensäulen » à Irmsul, cet autre mystère de la religion germanique (72).

A propos de l'affaiblissement de Ziu et commentant le passage

(65) Ce qui est la preuve de l'existence d'un « héros » mais ne permet pas de l'affubler d'un nom hasardeux.

(66) Cf. E. Norden, *Die germanische Urgeschichte in Tacitus Germania*, 1920, p. 172 et Ernst Bickel, *Der Sohn des Sigimer, der Befreier Germaniens, sein Römername Arminius und der Siegfriedmythus in Rheinisches Museum für Philologie*, 1935, pp. 15-16.

(67) *Annales*, II.

(68) De Vries, *op. cit.*, II, pp. 111-112.

(69) De Vries, *op. cit.*, II, p. 27 sqq.

(70) De Vries, *op. cit.*, II, p. 10 sqq. Ziu fait penser naturellement à Jupiter Stator.

(71) De Vries, *op. cit.*, II, p. 122 sqq.

(72) Cf. F. Hertlein, *Die Juppitergigantensäulen*, Stuttgart 1910, p. 70 sqq.; Friedrich Sprater, *Die Juppitergigantensäulen und ihre Bedeutung in Unsere Heimat. Blätter für saarländisch-pfälzisches Volkstum*, 1936-37, août 1937, p. 321 sqq.; F. Haug, *Gigantensäulen in Real-Encyclopädie*, suppl. IV, 1924, p. 691 sqq.; Linckeheld, *Real-Encyclopädie*, VI A, 1936, col. 2412 à propos d'Irmin et *Etudes de mythologie celtique en Lorraine in Annuaire de Lorraine*, XXXVIII, 1929, p. 128 sqq.; K. Schumacher, *Siedlungs- und Kulturgeschichte der Rheinlande*, II, p. 303; W. Krause, *Bilderatlas zur Religionsgeschichte*, fasc. 17, 1933, VIII.

de Tacite sur les Chattes vaincus par les Hermundures (73). Hildebrecht Hommel écrivait en 1942 : « ...dass es sich bei dem Gelübde um eine « evocatio » Wodans durch die Hermunduren gehandelt habe, um eine Anrufung des bei den feindlichen Chatten damals etwa schon als Hauptgott verehrten Nebenbühlers des Tiwaz um seine Hilfe, mit dem Versprechen, ihm Fall des Sieges zwar noch nicht als alleinigen Herrn, aber doch nebem dem bisherigen Herrschergott ebenfalls zu opfern » (74). C'est encore un autre aspect du « Jupiter Stator », mais bien instable et changeant, à la mode germanique.

Si le nom de Taranis est si faiblement attesté dans le monde celtique, c'est peut-être parce qu'il a subi une longue usure, un certain nombre de désaffections du genre signalé par Hildebrecht Hommel. Avons-nous en Taranis une très ancienne divinité, indo-européenne sans aucun doute — et tout comme Tiwaz supplanté par Wotanaz et Odhinn supplanté par Thor en Scandinavie — en voie de disparition avant même l'occupation romaine de la Gaule ? Cela ne voudrait pas dire que les conceptions inhérentes au culte de la divinité n'ont pas survécu. Le dieu à la roue en serait la meilleure preuve mais le Jupiter latin aurait été le dernier bénéficiaire du transfert d'attributions.

En tout cas, pour ce qui est des étranges et incertaines relations de Donar et de Taranis, tout se passe comme si deux divinités, nettement différenciées, de nationalité différente sans autre point commun qu'une étymologie indo-européenne commune, cohabitait dans la même région, se partageaient péniblement, selon l'origine du dédicant, un stock de monuments « flottants » et de conceptions similaires, tout en étant de moins en moins bien comprises. Mais la balance penche inévitablement en faveur de la divinité celtique puisqu'il faut tenir compte de la constatation de Sprater sur la répartition des monuments.

On comprendrait ainsi pourquoi le Jupiter gaulois à la roue et son proche parent, le Jupiter à l'anguipède, sont d'explication si difficile, pourquoi on y retrouve, comme en un surprenant point de convergence, une foule d'interprétations également bonnes en même temps que contradictoires, pourquoi des statuettes sont munies du maillet de Sucellus, pourquoi d'autres ressemblent à Hercule ou Apollon. On ne devrait pas se formaliser, ainsi, des allures multiformes du dieu à la roue, du choix extrêmement varié des divinités peuplant les colonnes de Jupiter, non plus que des anguipèdes (75). C'est d'ailleurs Hercule qui apparaît le plus fréquemment et il est symptomatique de découvrir sur la majorité des colonnes la figuration des divinités de chaque jour de la semaine. Le « roi du ciel » étant ainsi figuré au sommet, la subordination du « planetarium » ne traduit-elle pas une tentative de hiérarchisation cosmologique, absolument dans la ligne de toutes les religions indo-européennes ?

Le vocabulaire religieux celtique est, croyons-nous, resté plus fidèle à la substance de ses étymologies que la théonymie germa-

(73) *Annales*, XIII, 57.

(74) *Die Hauptgottheiten der Germanen bei Tacitus in Archiv für Religionswissenschaft*, XXXVII/1, 1941-1942, pp. 148-149.

(75) Fr. Sprater, *loc. cit.*, pp. 66-67.

nique, particulièrement désarticulée. Mais selon toute vraisemblance les théonymes sont encore plus instables que les monuments et les fonctions « voyagent » dans le temps et l'espace d'un théonyme à l'autre. Il n'est nullement certain qu'en fin de compte la répartition celtique se révélera parallèle à celle de Rome ou des Germains.

Mais avant toute comparaison ou étude générale il faut que les documents celtiques soient rassemblés convenablement pour que nous voyions un peu plus clair dans les interférences des conceptions et des mythes. Peut-être alors profiterons-nous de quelque leur inespérée dans le grand désordre des thèmes iconographiques gallo-romains. En attendant, l'archéologie gallo-romaine nous enseigne que les conceptions indo-européennes, dans ce cas spécial du grand dieu du ciel n'étaient pas suffisamment oubliées pour que d'un côté et d'autre, des Celtes et de Rome d'une part, des Celtes et des Germains d'autre part, l'identité fonctionnelle ne permit plus une identification rapide.

En conclusion provisoire, l'archéologie gallo-romaine présente une suite de monuments dont il serait difficile de donner une interprétation d'ensemble, mais elle n'en demeure pas moins fort intéressante puisqu'elle offre une gamme variée de modèles, allant de la reproduction pure et simple du Jupiter impérial romain au dieu celtique plus ou moins bien conservé sans que le nom du dieu doive rester absolument inchangé. Nous espérons pouvoir publier bientôt une étude complète sur les monuments du Jupiter à la roue.

La meilleure base archéologique est constituée sans discussion possible par le chaudron de Gundestrup, suffisamment connu de tous les archéologues (76). Quel est le nom de ce *çakravarti* celtique, celui qui meut la roue, le **rotovortorios* dont les Gallo-Romains ont conservé un souvenir atténué et qui était capable aussi de veiller à l'ordre cosmique et de paralyser les humains ? Il est normal de penser à Taranis. Il nous reste à approcher sa « personnalité » divine par l'examen de tous les documents du dossier. Selon une méthode dont nous pensons qu'elle est devenue familière au lecteur nous étudierons d'abord les faits insulaires dans les textes irlandais (et éventuellement gallois), puis nous les confronterons avec les documents continentaux, qui sont essentiellement archéologiques. Un dernier chapitre de notre travail s'efforcera enfin de dégager des données générales et comparatives dans le cadre indo-européen.

Rennes, 24 juin 1959.

(76) Nous empruntons la description de deux autres objets à Heichelheim, *R.E., loc. cit.*, sur l'un, une épée de Hallstatt « zwei Männer in trikoartigen Hosen und frackähnlichen Jacken drehen ein achtspediges Rad » ; sur l'autre, une lame de poignard du Lac de Garde « ist ein Rad abgebildet, das von vier Armen gedreht wird ». Cf. Drexel, *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts*, 1914, p. 27 sqq. On peut encore se demander, avec M. Benoît, *L'art primitif méditerranéen*, 2^e éd., p. 50 si les « guerriers accroupis » d'Entremont dont l'un impose la main droite sur une tête coupée et tient dans la main gauche des traits de foudre ne sont pas des « défunts héroïsés » et divinisés en Taranis « selon la croyance générale des religions méditerranéennes qui divinisent leurs morts ».

Les exploits d'enfance de Cuchulainn*

d'après la version du TAIN BO CUALNGE

du Livre de Leinster II

Texte traduit du moyen-irlandais

par

Christian J. GUYONVARCH

Le meurtre des trois Mac Nechta Scene ci-dessous :

Le petit garçon fit un troisième exploit encore au bout de l'année suivante, dit Fiachu fils de Feraba (32). « Quel exploit a-t-il fait ? » dit Ailill. Cathbad le druide était en train de dispenser l'enseignement à ses élèves, au nord-est d'Emain et huit élèves étaient de rang de science druidique chez lui (33). [L'un d'eux] demanda à son tuteur quels étaient le signe et le présage du jour où ils étaient, s'ils étaient bons ou s'ils étaient mauvais. Voici que Cathbad dit qu'un petit garçon qui prendrait les armes serait brillant et serait célèbre, [mais] que sa vie serait courte et ne durerait pas. Il entendit cette chose-là, et il vint se présenter à ses tours de jeu au sud-ouest d'Emain, et il jeta tous ses jouets loin de lui et entra dans la maison de repos de Conchobar. « Que tout te soit bien, ô roi des Fene (34) », dit le petit garçon.

* Voir la première partie de cette traduction in *Ogam* XI/2, n° 62-63, pp. 206-215.

(32) *Fiachu* « dette » ; c'est lui aussi un exilé d'Ulster et comme Fergus il dissimule à peine sa sympathie pour Cuchulainn ; dans le combat qui met aux prises ce dernier avec Calatin et ses vingt-sept fils, il lui permet de remporter la victoire en participant activement à la lutte au lieu d'y assister comme simple témoin. N'en réchappe sur le coup que le neveu ou petit-fils de Calatin, Glas mac Delga qui s'enfuit en direction du camp irlandais. Mais Cuchulainn le poursuit et le tue avant qu'il ait pu accuser Fiachu. Il n'a le temps que de prononcer « fiach, fiach » et Mebh qui l'entend croit comprendre qu'il s'agit d'une dette, cf. Windisch, *op. cit.*, pp. 426 sqq. Le jeu de mots est d'ailleurs complet puisque Feraba est une déformation de *fer febe* « homme de richesse ».

(33) *Ocht n-dalta do aes in dāna druidechta na farrad*, c'est-à-dire que huit élèves seulement sur les cent cinquante qu'on peut lui attribuer étaient, aux yeux de Cathbad, dignes d'accéder au rang de druide. La traduction trop lâche de O'Curry, *op. cit.*, 363, dépasse largement le centre-sens : « a hundred youths industriously learning druidism from him ».

(34) Sur le vieux nom des Fene ou gens d'Ulster, voir d'Arbois de Jubainville, *Le cycle mythologique*, n. 228, et *Revue Celtique* XII, pp. 297 sqq. ; Windisch, *op. cit.*, p. 761, note 8. Le terme désignerait rigoureusement « die freien Männer des Volkes im Gegensatz zum König und zu den Vornehmen », mais le désaccord règne dans l'étymologie ; pour d'Arbois, *Revue Celtique* XXVIII, p. 249, et Thurneysen, *Zeitschrift für Celtische Philologie* XV, p. 262, le nom technique serait le pluriel de *fian* ; pour J. Loth, *Revue Celtique* XIII, p. 507, *fian* est apparenté à *fine* « famille », tandis que pour Kuno Meyer, *Fianngecht*, p. 101, c'est le nom de la chasse passé en signification concrète à celui d'une troupe de guerriers « on the warpath ». Les auteurs du *R.I.A.*, d'une lettre F/1, col. 117 sqq. se tiennent sagement à l'écart de ces divergences peut-être superflues : « the people name Feni is sometimes liable to be confused with the genitive of fian from which it is not always clearly distinguishable ». Mais comme presque toujours les étymologistes médiévaux ont leur part de responsabilité dans les confu-

« Cette adresse est une adresse quand on demande quelque chose à quelqu'un. Que désires-tu, ô petit garçon ? » dit Conchobar. « Prendre les armes », dit le petit garçon. « Qui t'a enseigné, ô petit garçon ? » dit Conchobar. « Cathbad le druide », dit le petit garçon. « Celui-là ne te tromperait pas », dit Conchobar. Conchobar lui donna deux lances, une épée et un bouclier. Le petit garçon jeta et secoua les armes [si bien qu'il en fit] des petits morceaux et qu'il les brisa. Là où étaient les quatorze armes qui étaient chez Conchobar à Emain pour pourvoir à l'équipement des jeunes gens et des garçons, quand un garçon d'entre eux prenait les armes, si bien que c'était Conchobar qui lui donnait ses armes offensives, — et c'était pour lui la victoire de la valeur — ce petit garçon cependant en fit de petits morceaux et les brisa toutes (35).

« Ces armes en vérité ne sont pas bonnes, ô mon père Conchobar », dit le petit garçon. « Ma dignité ne vient pas de cela. » Conchobar lui apporta ses deux propres lances, et son bouclier et son glaive. Il les lança, les jeta, les secoua et les mania correctement si bien que leur extrémité vint près du manche, et il ne brisa pas les armes et elles le satisfirent. « Ces armes sont bonnes, en vérité », dit le petit garçon, « et c'est ce qui me convient. » « Heureux le roi dont ce sont les armes et l'équipement ; heureux le pays d'où il vient (36). » Et voici que Cathbad le druide vint dans la tente et dit : « Sont-ce les armes que celui-là a reçues ? » dit Cathbad. « Cela est certain, en vérité », dit Conchobar. « Je ne désirais pas que le fils de ta mère les prit en ce jour », dit Cathbad. « Qu'est-ce ? N'est-ce pas toi qui l'as enseigné ? » dit Conchobar. « Ce n'est pas moi en vérité », dit Cathbad. « Que le prend-il, nain démoniaque ? » dit Conchobar. « est-ce un mensonge que tu nous as apporté (37) ? » « Ne sois pas méchant cependant, ô mon père Conchobar », dit le petit garçon, « car c'est lui-même qui m'a enseigné, puisqu'un élève a demandé quel était le signe du jour et il dit qu'un petit garçon qui prendrait les armes serait brillant et

sions modernes, *Cóir Anmann*, § 222 : « *Fianna*, de *venatio*, c'est-à-dire de la chasse qu'ils faisaient, on les appelait *fianna* ; ou bien *fianna*, c'est-à-dire *fineda*, parce que c'est dans leurs familles (*ina finib*) et dans leurs tribus qu'ils étaient ; ou bien *fianna*, c'est-à-dire champions (*feinédha*) du roi d'Irlande ». Il serait difficile, en aussi peu de lignes, de mieux embrouiller le problème. Dans le cas présent du sens de *Fene* nous en resterons au sens proposé par Windisch, *Irische Texte* I, *Wörterbuch*, qui y voit le nom d'une ancienne population de l'Irlande, cf. les nombreuses références de K. Meyer, *Fianaigecht*, viii, note 2.

(35) L'épopée est logique avec elle-même en accordant à un héros exceptionnel des armes auxquelles le commun des guerriers ne saurait prétendre ; l'imagination celtique a fait le reste dans l'élaboration du motif. Fergus, un peu plus haut dans le récit, lors de l'incident de la fourche, brise aussi tous les chars des Irlandais, son char personnel pouvant seul lui résister, Windisch, *op. cit.*, 90-95. L'initiation guerrière de Cuchulainn ne sera complète non plus, et il ne sera prêt pour son premier meurtre qu'après avoir reçu le droit de monter dans le propre char du roi.

(36) Du fait même que Conchobar lui a donné ses propres armes, Cuchulainn possède désormais la qualité royale. Il sera « roi des guerriers d'Irlande », cf. la *Mort de Cuchulainn*, *version B*, éd. van Hamel, *Mediaeval and Modern Irish Series* III, p. 73 : « Voici vos armes, ô enfants de Galatin, dit Bhalcán, faites un voyage avec elles et tuez trois rois misérables, avec trois armées résolues et aux armes tranchantes, c'est-à-dire le roi des guerriers d'Irlande, Cuchulainn fils de Sualtam, et le roi des cochers d'Irlande, c'est-à-dire Loeg fils de Rianganabair, et le roi des cochers d'Irlande, c'est-à-dire Loeg fils de Rianganabair. Pour eux en vérité, ce sont les trois lances les plus empoisonnées et j'ai mis du trouble devant lui. » Les forgerons ne semblent pas, par conséquent, aimer particulièrement Cuchulainn si l'on se reporte aux remarques aigre-douces — à vrai dire passablement justifiées — de Culann.

serait célèbre, [mais] que sa vie serait courte et ne durerait pas. » « Ceci me semble vrai », dit Cathbad, « tu seras brillant, tu seras célèbre, ta vie sera courte et de peu de durée. » « Grande est la célébrité, quand même je ne serais qu'un seul jour et une seule nuit dans le monde pourvu que mes histoires et mes voyages restent après moi, » « Bien, ô petit garçon, monte dans un char, car cela est pour toi dans le même [signe] (38). »

Il monte dans un char. Et ce même char dans lequel il vint encore, il le jeta et le secoua autour de lui, si bien qu'il en fit des petits morceaux et qu'il le brisa. Il alla dans un deuxième char, si bien qu'il en fit des petits morceaux et qu'il le brisa de la même manière. Il fit des petits morceaux encore du troisième char. A l'endroit où étaient les dix-sept chars pour pourvoir à la troupe de garçons et aux jeunes gens chez Conchobar à Emain, le petit garçon en fit des petits morceaux et les brisa tous, et ils ne le satisfirent pas. « Ces chars-ci ne sont pas bons, ô mon père Conchobar », dit le petit garçon. « Ma dignité ne vient pas de cela. » « Où est Ibar fils de Rianganabair (39) ? » dit Conchobar. « Je suis ici », dit Ibar. « Prends avec toi mes deux chevaux pour celui-là et attelle mon char. » Le petit garçon monta alors dans le char, il secoua le char tout autour de lui, et il lui convint et il ne le brisa pas. « Ce char est bon, en vérité », dit le petit garçon « et ceci est mon char convenable. »

« Bien, ô petit garçon », dit Ibar, « laisse les chevaux à leur pâture pour cette fois-ci ». « C'est encore trop tôt, ô Ibar », dit le petit garçon. « Conduis-nous autour d'Emain aujourd'hui, [car] c'est aujourd'hui le premier jour que j'ai pris les armes, afin que [j'aie] la victoire de la valeur. » Ils vinrent trois fois autour d'Emain (40). « Laisse les chevaux à leur pâture cette fois-ci, ô petit garçon », dit Ibar. « C'est encore trop tôt, ô Ibar », dit le petit garçon. « Conduis-nous afin que la troupe de garçons me bénisse [car] c'est aujourd'hui le premier jour que j'ai pris les armes. » Ils avancèrent donc à la place où était la troupe de garçons. « Celui-là a reçu les armes », dit chacun. « Ceci est bien certain. » « Que ceci soit pour la victoire et pour le premier sang et pour le triomphe (41). Mais c'était trop tôt pour que tu prisses

(37) En cas de mensonge de Cuchulainn, la malédiction de la faute serait également retombée sur Conchobar qui venait de donner les armes, rendant ainsi un jugement injuste. L'Ulster entier n'aurait pas manqué d'en souffrir selon les normes mythiques valables en de telles occasions.

(38) Cf. le texte de César, *B.G.*, VI, 15 : « Ils disaient beaucoup aussi des astres et de leur mouvement, de la grandeur du monde et de la terre, de la nature des choses, de la puissance et du pouvoir des dieux immortels, et ils transmettent ces spéculations à la jeunesse. »

(39) Ibar « if », cf. *Ogam* XI, pp. 39-42. Un lien existe peut-être entre le sens de cet anthroponyme, la fonction du personnage et celle de Conchobar dans les cadres généraux de la mythologie irlandaise, mais il faudrait rassembler d'autres éléments d'étude. En outre, d'après le *Festín de Bricriu*, § 14, les trois cochers de Lögair, Connall Cernach et Cuchulainn qui sont respectivement Sedlang, Id et Læg sont, eux aussi, des fils de Rianganabair (dont le nom est évocateur, Rianganabar = aussi, « cheval de mer »), cf. Windisch, *Irische Texte* II, pp. 199-200 et 214 « cheval de mer ». Tout ne sera pas bon à prendre dans ces généalogies et *op. cit.*, p. 556. Tout ne sera pas bon à prendre dans ces généalogies mythiques, compliquées dès le départ et embrouillées à plaisir par les arrangements ou les confusions des transcrip-teurs, mais il serait inutile de vouloir éclaircir la mythologie irlandaise et, par voie de conséquence, la religion des Celtes insulaires et continentaux en n'en tenant pas compte.

(40) *Tancatar fothri timchull na Enna*, certainement de droite à gauche, en signe favorable. Par ce geste, Cuchulainn prend symboliquement la capitale de l'Ulster sous sa protection.

(41) *Ro do bnuid 7 céigine 7 choeur sin*, formule toute faite, politesse consacrée par l'usage et que l'on retrouve un peu plus loin dans la bouche de Connall Cernach.

les armes puisque tu te sépare de nous dans nos tours de jeu. » « Je ne me sépare pas de tout de vous, mais c'est à cause d'un signe que j'ai pris les armes aujourd'hui. » « Laisse, ô petit garçon, les chevaux à leur pâture pour cette fois-ci », dit Ibar. « Il est encore trop tôt, ô Ibar », dit le petit garçon. « Et cette grande route qui va au-delà de nous, de quel côté va-t-elle ? » dit le petit garçon. « Qu'as-tu avec elle ? » dit Ibar. « Mais je vois que tu es un homme de bonnes manières, ô petit garçon », dit Ibar (42). « Je voudrais bien, ô petit fils, demander la route principale de la province, à quelle distance va-t-elle ? » « Elle va jusqu'au Gué de la Veille (43), en Sliab Fuait », dit Ibar. « Pourquoi l'appelle-t-on Gué de la Veille, le sais-tu ? » « Je le sais en vérité », dit Ibar. « Un bon guerrier des Ulates s'y tient pour veiller et protéger et pour que des guerriers étrangers ne viennent pas chez les Ulates les provoquer au combat, si bien que c'est le guerrier qui est garant du combat pour toute la province. Quand encore des chanteurs mécontents des Ulates s'en vont de la province, c'est lui qui leur offre des trésors et des cadeaux pour l'honneur de la province. Quand encore des chanteurs viennent dans le pays, c'est lui l'homme qui est leur garant, si bien qu'ils recevront la faveur de Conchobar et de sorte que les poèmes et leurs chants soient pris à Emain en premier après leur arrivée (44) ». « Sais-tu qui est aujourd'hui à ce gué ? » « Je le sais en vérité », dit Ibar, « Conall Cernach (45), héros victorieux, fils d'Amargen, roi des guerriers d'Irlande », dit Ibar. « Emmènons, ô petit fils, jusqu'à ce que nous atteignons le gué. » Ils avancèrent alors jusqu'au visage du gué où était Conall. « Celui-là a reçu les armes ? » dit Conall. « Bien sûr », dit Ibar. « Que ce soit pour la victoire et pour le triomphe et pour le premier sang », dit Conall, « mais c'est trop tôt que tu as pris les armes puisque tu n'es pas encore [fait] pour les exploits. Si c'était une garantie dont avait besoin celui qui viendrait ici », dit Conall, « tu serais une garantie pleine chez les Ulates, tous les jeunes gens, et tous les nobles de la province se lèveraient pour te combattre (46) ». « Que fais-tu ici, ô père Conall ? »

(42) *Aile it fer saignéch-su*, emploi ironique de *saignéch* dans la bouche de Ibar qui n'a nulle envie d'aller trop loin, et il est bien normal que le cocher du roi n'ait pas pris le pli des grandes aventures. Dans sa réponse, Cuchulainn lui rendra son ironie avec usure et familiarité en le traitant de *maicain* « petit-fils », cf. sur *saignéch* Windisch, *op. cit.*, p. 138, note 2.

(43) *Ath na Foraire*, cf. Hogan, *Onomasticon*, p. 68.

(44) Aperçu intéressant sur l'ancienne civilisation irlandaise où la guerre était un état endémique et relatif. Un barde ou *file* du Connaught pouvait donc être fort bien accueilli, avec tous les honneurs dus à son art et à son rang, à la cour d'Ulster et chanter ou se produire devant des guerriers qui se délassaient ainsi d'avoir coupé quelques têtes parmi les gens du Connaught. Le système est d'une souplesse remarquable et, compte tenu en outre des guerres privées plus ou moins confondues avec les guerres de tribu à tribu ou de province à province, ainsi que de l'habitude celtique du combat singulier qui avait pour effet de suspendre les hostilités entre les deux armées (cf. le contrat de Cuchulainn et Medb, Windisch, *op. cit.*, pp. 200 sqq.), la guerre ne nuisait que fort peu à la démographie et à la vie économique rudimentaire des Irlandais.

(45) Dans le récit de la naissance de Cuchulainn, Conall Cernach est dit frère de lait de Cuchulainn. Ils devraient donc être du même âge, mais la chronologie irlandaise se soucie peu de telles contradictions, si flagrantes soient-elles. Elles relèvent bien moins de la composition du récit, savante et livresque, que du fond lui-même, purement archaïque et mythologique, cf. notre introduction, n. 206. Conall Cernach n'est en fait qu'un doublet ou un substitut de Cuchulainn.

(46) *Da m-bad chomhairgí riefad a less inif hiefad sund, ar b[í]adad rit báig* ; traduction incertaine de Windisch : « Wenn es eine Bürgerschaft wäre, die der brauchte, der hierher käme, so wärest du eine volle

dit le petit garçon. « Garder et veiller la province ici, ô petit garçon », dit Conall. « Va-t-en à ta maison cette fois-ci, ô père Conall », dit le petit garçon, et tu me laisseras ici monter la garde et veiller sur la province. » « Non, ô petit garçon », dit Conall, « tu n'es pas capable de contestation devant un bon guerrier jusqu'à maintenant. » « Je descendrai alors vers le sud », dit le petit garçon, « jusqu'à Fertais Locha Echtrann (47), pour voir si je trouve aujourd'hui à ensanglanter mes mains sur un ami ou un ennemi. » « J'irai, ô petit garçon », dit Conall, « pour te protéger, afin que tu n'aïles pas seul dans le territoire limitrophe. » « Non », dit le petit garçon, « J'irai en vérité », dit Conall, « car les Ulates me reprocheraient de t'avoir laissé tout seul dans le territoire limitrophe (48) ».

On prend les chevaux de Conall et on lui attelle son char. Et il alla pour protéger le petit garçon. Quand Conall atteignit la hauteur à sa hauteur, il fut certain que, bien qu'une action sanglante lui convint, Conall ne lui permettrait pas de la faire. Il prit à la surface de la terre une pierre [grosse comme la] main qui remplissait sa main. Il la lança devant lui en un coup visant le joug du char de Conall, et il lui brisa le joug de son char, si bien qu'ainsi Conall tomba à terre et que son omoplate sortit de ses épaules (49). « Qu'est-ce que ceci, ô garçon ? » dit Conall. « C'est moi qui l'ai lancé, pour savoir si mon coup est droit, ou surtout comment je lance, ou si j'ai ce qu'il faut pour un homme en armes. » « Poison sur ton coup, et poison sur toi-même. Même si tu laisses ta tête avec tes ennemis cette fois-ci, je n'irai pas te protéger

Bürgschaft bei den Ultern, eine ganze volle, und die Edlen der Provinz würden auftreten, dich zu bekämpfen », ce qui ne veut pas dire grand-chose. Comme le supposait Windisch lui-même, p. 141, note 12, on a plus de vraisemblance en rétablissant *ar* (Conall), *badad*,... *ar badad* n'ayant aucun sens, à moins qu'on ne voie dans *ar* le défecif courant signifiant « dit-il ». O'Curry, *op. cit.*, II, 365, a omis cette phrase délicate. Dans la pensée de Conall, Cuchulainn qui est trop jeune ne manquera pas d'éprouver de grandes difficultés de la part des Ulates eux-mêmes s'il gardait la frontière, sans considération de la garantie totale qu'il offrirait aux arrivants par ses capacités guerrières.

(47) *Fertais Locha Echtrann*, cf. Hogan, *Onomasticon*, p. 414.

(48) Aller cherche querelle à un ennemi en dehors du territoire de la province afin d'en rapporter triomphalement la tête et les dépouilles fait partie intégrante du cérémonial de la prise des armes par le jeune homme. On a quelques détails supplémentaires sur cette coutume en Irlande dans l'histoire du *Cochon de Mac Dá Thó*, cf. *Ogam V*, 1953, pp. 50 sqq. On remarque la progression constante voulue par Cuchulainn dans l'élargissement de son cercle protecteur : protecteur de la troupe de jeunes garçons, protection d'Emain Macha, protection de tout l'Ulster. Cuchulainn est véritablement, plus encore qu'un Roland ou un Siegfried, *primus inter pares*.

(49) *Co n-dechaid a máel asa quataind*, Windisch, *op. cit.*, p. 142, cf. note 5, n'a pas traduit *máel* : « die Bedeutung von máel ist mir nicht klar », ce qui vaut encore mieux que les traductions vagues de O'Curry, *op. cit.*, II, 366 : « Conall was hurled out of it with such force as to dislocate his shoulder », ou de O'Grady, *Cuchullin Saga*, 146 : « so falling that his mouth is brought over one shoulder ». *Máel* signifie ici some part of the shoulder (shoulder-blade or scapula ?), *R.J.A. Diel.*, lettre M, col. 19d. Au sens fort Conall s'est démis l'épaule, autrement on doit supposer que la chute lui a fait rentrer la tête dans les épaules, provoquant une distorsion d'ailleurs toute passagère. O'Curry et O'Grady ont interprété chacun en un sens différent, mais nous ne croyons pas que cette phrase doive être rapprochée de l'aspect physique spécial à Conall Cernach comme la traduction de O'Grady le ferait supposer. Le sens de *máel*, *máol* a été étudié en détail par J. Loth, *Revue Celtique XLIV*, 295-299 qui y voit, en s'appuyant sur un grand nombre de documents, la désignation générale d'une protubérance arrondie. Comme on ne peut prétendre que Conall Cernach a eu une « bosse » à cette partie du corps, le mieux en fait de vraisemblance consiste à penser ou admettre que la chute a provoqué une enflure notable de l'épaule, enflure consécutive peut-être à une luxation.

plus loin. » « C'est ce dont je vous ai prié », dit-il, « car c'est un interdit pour vous chez les Ulates, que d'avancer après un accident à voire char (50) ». Conall alla vers le nord à nouveau, retournant vers le Gué de la Veille.

En ce qui concerne le petit garçon, celui-ci alla vers le sud, en direction de Fertais Locha Echtrann. Et voici qu'il y fut jusqu'à ce que vint la fin du jour. « Si nous osions te le dire, ô petit garçon », dit Ibar, « il serait temps pour nous d'aller à Emain cette fois-ci, car on a commencé la distribution, le partage et la répartition [des boissons et des mets] à Emain depuis longtemps ; et il te revient une place choisie et il t'est donné chaque jour d'être entre les jambes de Conchobar, et il ne me revient que d'être parmi les domestiques et les jongleurs de la maison de Conchobar. Il est temps pour moi d'aller me collecter avec eux. » « Prends-nous donc les chevaux. » Le cocher prend les chevaux et le petit garçon monte dans le char. « Mais, ô Ibar, quelle hauteur est cette hauteur qui est là maintenant au nord ? » dit le petit garçon. « C'est maintenant Sliab Moduirn (51) », dit Ibar. « Et quel est ce carn blanc, là-bas, au sommet de la montagne ? » « C'est le carn blanc de Sliab Moduirn », dit Ibar. « Mais ce carn-là est joli », dit le petit garçon. « [Il est] joli en vérité », dit Ibar. « Conduis-nous, ô petit fils, que nous atteignons ce carn là-bas. » « Mais tu es un homme capable, et je vois que tu es difficile », dit Ibar. « Mais c'est ma première fois avec toi, et c'est ma dernière fois jusqu'à la fin du jugement si je reviens jamais à Emain. » Ils allèrent jusqu'au sommet de la hauteur. « C'est bien ici, ô Ibar », dit le petit garçon. « Enseigne-moi [à connaître] l'Ulster de chaque côté, car je n'ai pas du tout de connaissance du pays de mon père Conchobar. » Le serviteur lui enseigna l'Ulster de chaque côté de lui. Il lui enseigna les collines et les sommets et les hauteurs de la province de chaque côté. Il lui enseigna les plaines et les villes et les châteaux de la province. « Ceci est bien, ô Ibar », dit le petit garçon. « Quelle est cette plaine avec des coins, des angles, des bordures et des vallées devant nous en direction du sud ? » « Mag Breg (52) », dit Ibar. « Enseigne-moi les constructions et les châteaux de cette plaine. » Le serviteur lui enseigna : Tara (53) et Tailtiu (54), Cletch (55) et Cnogha (56) et Brug Meic inn Ooc (57), et Dun Mac

(50) Un accident semblable arrive à Cormac Conloingas peu avant sa mort, mais il passe outre, cf. note 22.

(51) Cf. Windisch, *op. cit.*, pp. 144-145, note 3, le plus haut sommet d'Ulster, actuellement le Slieve Donard ; Hogan, *Onomasticon*, p. 610.

(52) Sur *Mag Breg*, voir Stokes, *Lives of Saints from the Book of Lismore*, Index, « the treat extending from Dublin to Dundalk and the Fewes mountains », cf. Windisch, *op. cit.*, p. 146, note 6 ; Hogan, *Onomasticon*, p. 514.

(53) Tara, siège de la royauté suprême d'Irlande, voir Stokes, *The Rennes Dindsenchas*, § 1, *Revue Celtique* XV, 277 sqq. et Hogan, *Onomasticon*, p. 629 ; Windisch, *op. cit.*, p. 146, note 6.

(54) Tailtiu, actuellement *Teltown*, dans le comté de Meath, voir Hennessy, *Chronicon Scotorum*, Index ; Stokes, *The Rennes Dindsenchas*, §§ 20 et 99, *Revue Celtique* XV, 316 et XVI, 50 ; Hogan, *Onomasticon*, p. 619 ; Windisch, *op. cit.*, p. 146, note 6.

(55) *Cletch uas Boinn*, *Chronicon Scotorum*, p. 42, « near Stackallan Bridge, on the South side of the Boyne », cf. Stokes, *The Rennes Dindsenchas*, § 115, *Revue Celtique*, XVI, 66 ; Hogan, *Onomasticon*, p. 248.

(56) *Cnogha*, actuellement *Knowth*, comté de Meath, voir Hennessy, *Chronicon Scotorum*, Index ; cf. Windisch, *op. cit.*, p. 146, note 6 ; Hogan, *Onomasticon*, p. 274.

(57) « Le pays du fils du jeune homme », « near Slane on the northern bank of the Boyne », Stokes, *The Rennes Dindsenchas*, §§ 4 et 28, *Revue Celtique*, XV, 293 ; cf. d'Arbois, *Le Cycle Mythologique*, pp. 273 sqq. ; Windisch, *op. cit.*, p. 146, note 6 ; O'Rahilly, *Early Irish History and Mythology*, p. 517, note 1.

Nechta Scene (58). « Mais ne sont-ce pas ces Mac Nechta qui se vantent qu'il n'y a pas plus d'Ulates en vie qu'il n'en a été abattu par eux ? » « [Ce sont] eux en vérité », dit le serviteur. « Conduis-nous jusqu'à Dun Mac Nechta », dit le petit garçon. « Malheur que tu dises cela, en vérité », dit Ibar. « C'est une chose connue pour nous, que c'est une grande action de folie que de dire cela. Qui que ce soit qui aille », dit Ibar, « ce n'est pas moi [qui irai] ». « Tu iras vivant ou mort », dit le petit garçon (59). « C'est vivant que j'irai vers le sud », dit Ibar, « et c'est mort que je serai laissé à côté du château que je sais, à savoir le château des Mac Nechta. »

Ils s'avancèrent jusqu'à la forteresse. Et le petit garçon sauta du char dans la prairie. C'est ainsi qu'était la prairie de la forteresse. [Il y avait] dans elle un pilier entouré d'un anneau de fer, et c'était un anneau de vaillance et [il y avait] une inscription en ogams sur la base, et l'inscription était que : qui que ce soit qui vint dans la prairie, s'il était armé, c'était un interdit pour lui que de quitter la prairie sans provoquer au combat singulier. Le petit garçon lut l'inscription et mit ses deux bras autour du pilier. Tel que le pilier était avec son anneau, il le jeta dans l'eau si bien qu'une vague vint sur lui. « Il nous semble », dit Ibar, « que ce n'est pas mieux que si [le pilier] était resté là où il était. Et nous savons que tu trouveras dans cette prairie ce que tu cherches dans cette expédition, à savoir les signes de la mort, du périssement, et du trépas. » « Bien, ô Ibar, prépare-moi les couvertures du char et la peau pour que je trouve un peu de petit sommeil. » « Malheur que tu dises cela, en vérité », dit serviteur, « car ceci est un pays ennemi, et ce n'est pas une prairie de divertissement ». Le serviteur prépara les couvertures du char et la peau. Le petit garçon se mit à dormir dans la prairie.

Et voici que vint un des fils de Nechta dans la prairie, c'est-à-dire Foill Mac Nechta (60). « Ne dételle pas du tout les chevaux, ô serviteur », dit Foill. « Je ne les dételle pas du tout », dit Ibar, « j'ai encore les traits et les guides à la main ». « A qui donc sont les chevaux ? » dit Foill. « Les deux chevaux de Conchobar », dit le serviteur, « les deux têtes tachetées. » « Je les reconnais à cela. Et qui a emmené les chevaux jusqu'ici en territoire limitrophe ? » « Un gentil petit garçon qui a reçu les armes chez nous », dit le serviteur, « et qui est venu jusqu'en territoire limitrophe pour montrer sa forme ». « Ce n'est pas pour une victoire ou pour un triomphe », dit Foill. « Si je savais qu'il était capable d'exploits, c'est mort qu'il retournerait vers le nord, en direction d'Emain, et ce n'est pas vivant. » « [Il n'est] pas capable d'exploit, en vérité », dit Ibar, « il n'est pas convenable, s'il faut seulement le nommer ainsi ; il est dans la septième année après sa naissance. » Le petit garçon leva alors sa face de terre, et il mit la main sur son visage et il se transforma en une balle ronde et pourpre depuis le sommet de la tête jusqu'à terre (61). « Je suis capable d'exploits

(58) Sur *Dun Mac Nechta* voir Windisch, *op. cit.*, p. 146, note 6, et 147, note 11 ; Stokes, *The Rennes Dindsenchas*, § 130, *Revue Celtique*, XVI, 83 ; R. Thurneysen, *die Heldensage*, pp. 137 et 247 ; O'Curry, *op. cit.*, II, 292, dont la phrase laisse à penser que Nechtan Scene est un personnage masculin (this fort was the residence of Nechtan Scene, his three sons, and his wife), mais les *Dindsenchas* de Rennes et le *Lebor na hUidre* 62b 18 sont trop explicites : c'est bien une filiation matrilinéaire qui est indiquée (*Nechtan Scene ammathair*).

(59) *Ragaid do beo no do marb*, littéralement « ira ton vivant ou ton mort ».

(60) *Foill* signifie « fin, mince, léger, petit » et est pratiquement synonyme de *bec* « petit ». On ne saisit pas bien le rapport sémantique entre l'anthroponyme et le personnage ainsi désigné, cf. note 62.

(61) *Tuc a láim dar a gnúis 7 doraingi rothmol corcarda de o mullach co talmain*, exagération irlandaise, mais il s'agit d'un des tours les plus usuels de Cuchulainn, cf. Windisch, *op. cit.*, p. 152, note 1.

en vérité », dit le petit garçon. « Il me semble plus que tu ne le dis que tu n'es pas capable d'exploits. » « Cela te semblera si nous nous rencontrons au gué, mais va chercher tes armes, puisque je vois que c'est lâchement que tu es venu, car je ne tue pas les cochers ou les valets ou les gens sans arme. » L'homme se précipita vers ses armes. « Il nous est convenable pour toi de nous protéger de celui-là, ô petit garçon », dit Ibar. « Pourquoi donc ? » dit le petit garçon. « Poill Mac Nechta est l'homme que tu vois, et aucune pointe, aucune arme, aucun tranchant n'ont de prise sur lui (62). » « Ce n'est pas à moi qu'il te convient de dire cela, ô Ibar », dit le petit garçon. « Je mettrai la main pour lui à mon bâton de jeu, c'est-à-dire à la pomme de fer deux fois fondue et elle l'atteindra au plat de son bouclier et de son front, et elle emportera aussi lourdement la pomme de sa cervelle à travers sa nuque, si bien qu'elle fera une passoire à travers sa tête vers l'extérieur et si bien que les lumières des airs seront visibles à travers sa tête. » Poill Mac Nechta sortit. Il mit la main à son bâton de jeu et lança devant lui un coup si bien qu'il atteignit le plat de son bouclier et le plat de son front et qu'il emporta aussi lourdement que la pomme de sa cervelle à travers sa nuque, si bien qu'il fit une passoire à travers sa tête vers l'extérieur et que les lumières des airs furent visibles à travers sa tête. Et il lui enleva la tête du cou (63).

Le deuxième fils sortit dans la prairie, Tuachall Mac Nechta (64). « Mais, je vois que tu l'en vanterais », dit Tuachall. « Je ne me vanterai d'abord pas d'avoir tué un seul guerrier. » « Tu ne te vanteras pas cette fois-ci, car tu vas tomber par moi. » « Cours chercher tes armes, car c'est lâchement que tu es venu [sans arme]. » L'homme se précipita vers ses armes. « Il est convenable pour toi de nous protéger de celui-là, ô petit garçon. » « Pourquoi ? » dit le petit garçon. « Tuachall Mac Nechta est l'homme que tu vois. Si tu ne l'atteins pas au premier coup ou au premier jet ou au premier contact, tu ne l'atteindras pas à cause de la malice et de l'adresse avec laquelle il évite la pointe des armes. » « Ce n'est pas à me dire, ô Ibar », dit le petit garçon. « Je mettrai ma main à la lance impétueuse de Conchobar' (65), à la lance [pleine] de poison, elle traversera son bouclier au-dessus de sa poitrine et elle [le] brisera à travers les côtes de son côté sur tout son long et elle percera son cœur dans sa poitrine. Ce sera le coup d'un héros sans loi et non l'amitié d'un homme libre. Je ne serai pas une maison de guérison et de soin pour lui jusqu'à la fin du jugement. » Tuachall Mac Nechta sortit dans la prairie, et le petit garçon mit la main à la lance impétueuse de Conchobar, et elle atteignit le bouclier au-dessus de la poitrine, et elle brisa les côtes dans son autre côté sur tout son long après avoir percé son cœur dans sa poitrine. Il lui coupa la tête avant même qu'il eût touché la terre.

Voici que sortit le plus jeune des enfants dans la prairie, c'est-à-dire

(62) Cette indication invite à une comparaison avec le mystérieux *Conganchnes* ou « peau de corne » qui apparaît dans le récit de la *Mort de Celtchar*, *Ogam X*, 1958, p. 375, à moins que, en fonction de son nom, *Poill* ne soit très difficile, non pas à blesser, mais à atteindre.

(63) Sur l'usage de la fronde, arme volontiers employée par Cuchulainn, et les différents mots qui la désignent, voir O'Curry, *op. cit.*, II, pp. 292-294.

(64) *Tuachall* « intelligent, sage, astucieux », ce qui concorde bien cette fois avec le contexte, cf. *R.I.A. Dict.*, lettre T/2, col. 333-334.

(65) *Dober-sa mo laim fón manáis murnig Conchobair*, Windisch, *op. cit.*, p. 156, note 1, a longuement hésité sur le sens à donner à *murnig* et n'a pas traduit ce mot ; cf. *R.I.A. Dict.*, lettre M, col. 199-200 : « adj. of uncertain meaning, used as epithet of a « manais » or broad-bladed spear », mais le sens pour lequel nous optons a toutes chances d'être valable, cette lance possédant visiblement des affinités avec le *luin* de *Celtchar*, cf. *Ogam X*, 1958, p. 385 sqq.

Fandle Mac Nechta (66). « Stupides sont les gens qui se sont battus contre toi », dit Fandle. « Pourquoi ? » dit le petit garçon. « Cours donc en bas, dans l'eau, à l'endroit où ton pied n'atteint pas le fond. » Fandle se précipita dans l'eau. « Il est convenable pour toi de nous protéger de celui-là, ô petit garçon », dit Ibar. « Pourquoi donc ? » dit le petit garçon. « Fandle Mac Nechta est l'homme que tu vois. Son nom lui vient de ce qu'il se meut dans la mer comme une hirondelle ou une belette. Les nageurs de la terre ne peuvent pas l'atteindre. » « Ce n'est pas à moi qu'il convient de dire cela, ô Ibar », dit le petit garçon. « La rivière est connue de toi, qui est chez nous, à Emain, Callman (67). Quand la troupe de garçons est tout autour pour y accomplir ses tours de jeux, et quand l'eau n'est pas sous eux (68), je porte un garçon sur chacune de mes paumes, et un garçon sur chacune de mes épaules, et je ne me mouille pas même la cheville sous eux. » Ils en vinrent au combat sous l'eau, et le garçon mit ses avant-bras sur lui, si bien que la mer arriva à sa hauteur, et il lui porta un coup de l'épée de Conchobar, et il lui enleva la tête de son cou, et il laissa le tronç [aller] avec le courant, et il emporta sa tête avec lui.

Ils allèrent ensuite à la forteresse, et ils ravagèrent la ville et ils la brûlèrent, si bien que la hauteur des bâtiments ne dépassa par celle des fondations, et ils retournèrent en direction de Sliab Fuait, et ils emportèrent les trois têtes des Mac Nechta avec eux.

Jusqu'à ce qu'ils vissent un troupeau de cerfs devant eux. « Que sont ces très nombreux animaux sauvages, ô Ibar ? » dit le petit garçon. « Est-ce que ce sont des [animaux] apprivoisés, ou sont-ce aussi des bœufs (69) ? » « Ce sont des bœufs aussi », dit Ibar. « C'est un troupeau de cerfs qui se tient dans les couverts de Sliab Fuait. » « Tourne-nous l'aiguillon sur les chevaux [pour savoir] si nous atteindrons quelque chose d'entre eux. » Le cocher orienta l'aiguillon sur les chevaux. Les gros chevaux du roi ne pouvaient pas aller en même temps que les cerfs. Le petit garçon sortit du char et prit parmi eux deux cerfs rapides et forts. Il les attacha aux montants, aux traits, et aux courroies du char.

Ils s'avancèrent jusqu'à la place d'Emain, jusqu'à ce qu'ils vissent un troupeau de cygnes blancs [passer] devant eux. « Que sont ces oiseaux, ô Ibar ? », dit le petit garçon. « Sont-ils apprivoisés, ou est-ce aussi une espèce d'oiseaux ? » « Ce sont des oiseaux en vérité », dit Ibar. « Un troupeau de cygnes qui sont venus des falaises, des rochers et des îles de la grande mer extérieure pour paître les plaines et les plateaux d'Irlande. » « Qu'est-ce qui sera le plus glorieux, que ceux-là

(66) *Fandle* pour *fandoll, fannal* « hirondelle », *R.I.A. Dict.*, lettre F/2, col. 40, cf. gall *gwennol*, bret. *gwennilienn*. Ces trois fils de Mac Nechta (dont le nom ressemble bien à celui de Neptune) font penser au triplement intensif de *Conganchnes* (cf. *Ogam X*, 1958, p. 377), mais il faut peut-être se contenter de l'analogie, car *Conganchnes* est surtout une puissance terrestre et infernale, même s'il y a alliance de la terre et de l'eau, alors que nous avons affaire ici à une puissance uniquement aquatique.

(67) Cf. Windisch, *op. cit.*, p. 690, note 2 ; Hogan, *Onomasticon*, pp. 151-152.

(68) *úair nach fóisam in lind*, c'est-à-dire quand ils étaient entièrement dans l'eau et, vraisemblablement, n'avaient plus pied. Pour *fóisam* où le pronom personnel singulier *-sam* se rapporte sans doute collectivement à la troupe de jeunes garçons nous avons suivi Windisch, *op. cit.*, p. 158, note 1. L'inimitié de Cuchulainn (dont l'élément favori serait plutôt le feu) et de l'eau est rendue ici particulièrement sensible.

(69) Jeu de mots impossible à rendre sur *ag* « bœuf » et *ag allaid* « bœuf sauvage » ou « cerf », cf. Windisch, *op. cit.*, p. 160, note 2 ; sur l'importance du cerf dans la religion celtique voir J. Welsweiler, *Vorindogermanische Schichten der irischen Heldensage in Zeitschrift für Celtische Philologie XXIV/1-2*, 1953, p. 10 sqq., voir tout spécialement p. 35 sqq. le chapitre intitulé *Der Hirsch in der Finnsage*.

viennent vivants à Emain, ou morts ? » dit le petit garçon. « Ce sera plus glorieux vivants, en vérité », dit Ibar, « car jamais personne n'est arrivé à prendre des oiseaux vivants ». Et voici que le garçon fit usage d'un petit art contre eux, et qu'il saisit huit oiseaux. Il les attacha aux montants, aux traits, aux courroies, aux cordes et aux tentures du char (70). « Emporte avec toi les oiseaux », dit Ibar, « dit le petit garçon. « Je suis en difficulté », dit Ibar. « Pourquoi donc ? », dit le petit garçon. « J'ai beaucoup de raisons. Si je bouge de l'endroit où je suis, les roues de fer du char me couperont à cause de la virilité, de la force et de la vigueur de la marche des chevaux. Et si je me bouge davantage, les bois des cerfs me perceront et me transperceront. » « Mais tu n'es donc pas un vrai héros, ô Ibar, car du regard dont je regarderais les chevaux, ils ne sortiraient pas de la route droite. Et du coup d'œil que je lancerais aux cerfs, ils baisseraient leurs têtes par peur de moi et par crainte de moi, et pour toi il est égal que ce soit devant leurs bois que tu marches. »

Ils avancèrent jusqu'à ce qu'ils atteignissent Emain. C'est alors que Lebarcham (71), cette fille de Aue et Adare le remarque. « Voici un homme en char », dit Lebarcham, « et effrayante est sa venue. Les têtes de ses ennemis, rouges de sang, sont à côté de lui dans son char. De beaux oiseaux blancs restent près de lui dans son char. Des cerfs qui ne sont pas faits pour la course en char sont retenus prisonniers par lui par des chaînes et par les liens de la captivité ; et si on ne s'attend pas à lui cette nuit, les guerriers ulates tomberont par lui. » « Nous connaissons ce conducteur de char », dit Conchobar, « c'est le petit garçon de ma sœur qui est allé jusqu'à la frontière, il a rougi ses mains et n'est pas rassasié de combat, et si on ne s'attend pas à lui, tous les guerriers d'Emain tomberont par lui. » Et la décision qu'ils prirent fut de faire sortir une troupe de femmes à la rencontre du jeune garçon, c'est-à-dire trois cinquantaines de femmes, c'est-à-dire dix et sept fois vingt femmes frères et rougissantes de leur nudité, toutes en une seule fois, avec devant elles la princesse des femmes, Scandlach (72), pour lui montrer leur nudité et leur pudeur. Toute la troupe de femmes sortit et elles lui montrèrent leur nudité et leur pudeur. Le garçon echa sa figure devant elles et dirigea son visage vers le char pour qu'il ne vit pas la nudité ni la pudeur des femmes (73). Alors le jeune

(70) L'inimitié ou hostilité de Cuchulainn pour les oiseaux est une des constantes du Cycle d'Ulster, cf. le récit de la maladie de Cuchulainn § 7, *Ogam X*, 1958, pp. 288-289 et le passage de la mort de Curoi, *Ogam X*, 1958, p. 399 où Cuchulainn agit identiquement, en ennemi du *sidhe* dont les oiseaux sont les messagers.

(71) Cf. *Ogam X*, 1958, p. 288, note 8.

(72) *Scandlach*, *scandalach*, pour *scandal* (du latin *scandalum*), nom de circonstance qui se passe facilement de commentaire explicatif ; on a le choix entre « scandalous » et « quarrelsome », *R.I.A. Diet.*, lettre S, col. 73-74.

(73) Cf. César, *B.G.* VII, 47 : *Matresfamiliae de muro vestem argentumque jactabant et pectore nudo prominentes passis manibus obtestabantur Romanos ut sibi parcerent neu, sicut Avarici fecissent, ne a mulieribus quidem atque infantibus abstinere* « Les mères de famille jetaient du haut des murs des vêtements et de l'argent et, se penchant, la poitrine nue, les mains tendues, elles suppliaient les Romains de les épargner ou, comme ils ne l'avaient pas fait à Avaricum, de ne pas toucher aux femmes elles-mêmes et aux enfants » ; l'explication juridique a été apportée par d'Arbois de Jubainville, *La civilisation des Celtes*, p. 321, cf. Windisch, *op. cit.*, p. 166, note 2. On profite évidemment de la surprise de Cuchulainn pour le maîtriser. Les femmes gauloises ont dû escompter le même effet de surprise chez les soldats romains (on ne voit pas autrement pourquoi César aurait mentionné le fait), détournant ainsi la fureur guerrière de son but initial. Au point de vue « initiatique », il est à remarquer que Cuchulainn résiste sans peine, évitant ainsi de laisser amoindrir son potentiel guerrier.

garçon fut levé de son char. On le porta dans trois cuves d'eau froide pour lui noyer sa fureur, et dans la première cuve le petit garçon fit sauter les planches et les cercles [de la cuve] comme une coquille de noix autour de lui. Dans la deuxième cuve l'eau aurait bouilli haut comme le poing. Dans la troisième cuve, l'un supportait la chaleur et l'autre ne supportait (74). Et voici que la fureur du jeune garçon diminua et qu'on lui passa ses vêtements. Ses formes lui vinrent et il se transforma en une roue pourpre depuis le sommet de la tête jusqu'à terre. Sept doigts à chacun de ses deux pieds et sept doigts à chacune de ses deux mains, et sept pupilles dans chacun de ses yeux royaux et sept gemmes de l'éclat de l'œil en particulier dans chaque pupille. Quatre fossettes sur chacune de ses deux joues : une fossette bleue, une fossette pourpre, une fossette verte, une fossette jaune ; cinquante tresses de cheveux blonds d'une oreille à l'autre comme le peigne d'un bouleau ou comme les aiguilles d'or brillant vers le visage du soleil (75). Une partie chauve sur lui, comme si une vache l'avait léché ; un manteau vert sur lui avec une broche d'argent, une chemise tissée d'or sur lui et le jeune garçon fut porté entre les jambes de Conchobar, et le roi se mit à caresser sa chevelure rasée. »

Un petit garçon qui a fait ces exploits au bout de la septième année après sa naissance et qui a abattu les héros et les guerriers par lesquels étaient tombés les deux tiers des hommes d'Ulster, sans qu'ils aient trouvé vengeance pour eux jusqu'à ce que ce bourgeon s'ouvrit pour eux, il n'y a pas nécessité de s'étonner ou d'admirer, même s'il est venu en pays limitrophe, même s'il a tué un homme ou deux ou trois ou quatre, au temps où dix-sept années sont pleines pour la Razzia des Vaches de Cooley.

Si bien que ceci est quelque chose des exploits d'enfance de Cuchulainn lors de la Razzia des Vaches de Cooley, et l'avant-propos de l'histoire, et les noms des chemins et des marches de l'armée jusqu'à présent.

(74) Cf. *La Maladie de Cuchulainn*, § 36, *Ogam X*, 1958, p. 302 et note 76.

(75) Cf. *La Maladie de Cuchulainn*, § 37, *Ogam X*, 1958, p. 302 et note 77. Il y a quelque chose de « solaire » dans cette éblouissante polychromie et non pas seulement de la fantaisie littéraire.

LA NAISSANCE DE CONCHOBAR

(Version C)

Texte traduit du Vieil-Irlandais

Cette version archaïque du *Compert Conchobair*, au style simple si caractéristique des compositions littéraires du vieil-irlandais peut être datée du VIII^e siècle. C'est donc de très loin la plus ancienne et malgré sa brièveté elle n'est pas moins intéressante au point de vue de l'histoire religieuse qui nous préoccupe en premier.

Elle a déjà donné lieu aux publications suivantes :

1°) Kuno Meyer, *Hibernica Minora (Anecdota Oxoniensia)*, Oxford 1894, p. 50, qui a reproduit et traduit le texte du MS Rawlinson B 512 de la Bodleian Library, manuscrit des XV^e et XVI^e siècles, folio 100 b, lignes 2 sqq.

2°) Vernam Hull, *The Conception of Conchobar, Irish Texts IV*, Londres 1934, pp. 4-11, qui a tenté avec succès une reconstitution du

texte primitif d'après les six manuscrits contenant le récit, c'est-à-dire, outre le Rawlinson B 512 :

- Trinity College H.4.22 (1363), fol. 40, lignes 1-10 ;
- Trinity College H.3.18 (1337), fol. 48, col. b, lignes 1-16 ;
- Royal Irish Academy 23.P.2, *the Book of Lecan*, manuscrit du commencement du XV^e siècle, fol. 181 b, col. a, ligne 42 à col. b, ligne 7 ;
- Trinity Collège H.2.16 (1318), *the Yellow Book of Lecan*, manuscrit du commencement du XV^e siècle, col. 886, lignes 36-46, dans lequel la version C fait suite à la version B ;
- Royal Irish Academy 23.P.12, *the Book of Ballymote*, manuscrit du début du XV^e siècle, fol. 260, col. a, lignes 7-15.

Le travail de Vernam Hull est beaucoup plus précis et documenté que le commentaire, assez confus, de R. Thurneysen, *die irische Helden- und Königsage*, p. 273 sqq. et il permet de voir clair dans la généalogie des manuscrits qui, vraisemblablement, remontent tous à une source commune perdue lors des invasions scandinaves, le *Cin Dromma Snechta* ou « livre au dos de neige » dont on retrouve souvent la trace dans les références irlandaises (cf. O'Curry, *Lectures*, pp. 13-16) cependant que le Rawlinson B 512 se réfère à un *Luirech Iairn* ou « cuirasse de fer », manuscrit dont on ne connaît rien d'autre que le nom.

G. Dottin, *l'épopée irlandaise*, p. 66, a traduit le texte du *Livre Jaune de Lecan* qui est, avec celui du Rawlinson B 512, le seul facilement accessible. Mais le travail de Vernam Hull auquel nous renvoyons pour la critique textuelle et philologique (à peu près définitives) ne fait supposer que des divergences insignifiantes et ne modifiant en rien le sens du texte, entièrement commun à tous les manuscrits.

Nous présentons donc ici une traduction française du *Compert Conchobuir* d'après le Rawlinson B 512.

Neissi, fille d'Echu au talon jaune, était sur son siège royal à l'extérieur devant Emain (1) et ses filles royales [étaient] autour d'elle. Un druide passa devant elle, à savoir Cathbad le druide. Il était de Trairaige de la Plaine de l'He (2). La fille lui dit : « A quoi cette heure est-elle bonne maintenant ? » dit-elle. « Elle est bonne », dit-il, « à faire un roi avec une reine ». La reine lui demanda si c'était vrai. Le druide jura par les dieux que c'était vrai. Le fils qui serait fait à cet heure vivrait en Irlande jusqu'au jugement. La fille l'invita alors à l'approcher, puisqu'elle ne voyait aucun homme à côté d'elle. La femme fut enceinte. L'enfant fut dans son sein trois mois et trois ans (3). Et c'est au festin de Uither (4) qu'elle fut enceinte (5), etc... C'est dans le *Luirech Iairn* que cela arrive.

(1) *Rigsuide amaig ar Emain*, cf. *Ogam* XI, p. 209, note 10. Il y a peut-être un rapprochement à faire avec le *forud* de Conchobar mais ce n'est pas certain.

(2) *Mag Inis*, actuellement Lecale, comté de Down, cf. Wh. Stokes, *Trip Life* p. 277 ; Windisch, *Irische Texte* V, p. 692, note 2 ; Hogan, *Onomasticon*, p. 522. Sur *Trairaige*, cf. le *Cóir Anmann* § 159 et voir Michéal O'Briain, *Studien zu irischen Völkernamen in Zeitschrift für Celtische Philologie*, XV, p. 237.

(3) Cf. le *Compert Con Culaind*, *Ogam* V, 1953, pp. 313-314.

(4) Allusion à un récit perdu du cycle de Celtchar.

(5) *Ba aiacht*, cf. *Archiv für Celtische Lexicographie*, 1/2, 77.

Le Néolithique Français * II

PLANCHES XXXVII-XXXIX

par le

D^r Raymond RIQUET

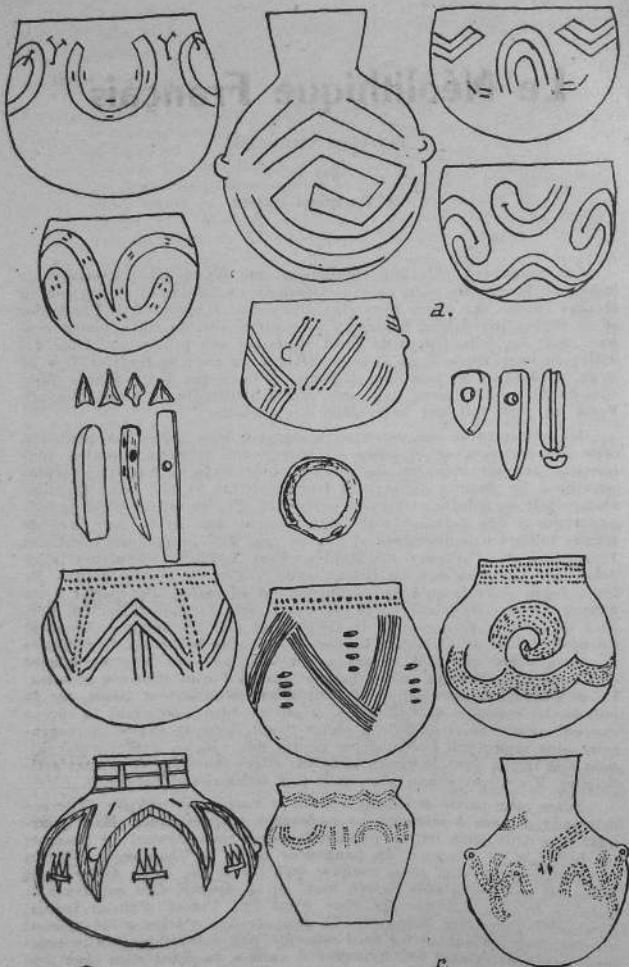
Les auteurs de *Struktur* soulignent que les dalles échancrées, en hublot ou bouche de four, sont particulières aux dolmens à long couloir et plus encore aux allées couvertes. Elles sont fréquentes en Languedoc et en région parisienne, beaucoup plus rares ailleurs. Bien moins connues sont les échancrures du bord supérieur des piliers ou même des dalles de couverture et qu'Arnal a désigné du nom de fenêtres. Il y en avait au dolmen de Lamalou (Hérault) à l'hypogée de la Source (Bouches-du-Rhône) et même dans une grotte artificielle de Saran (Marne). Voilà un petit fait qui ouvre bien des horizons.

L'ornementation des dolmens comprend deux séries. La première, celle des *gravures*, se rapporte au groupe des dolmens à couloir bretons. La seconde concerne les *sculptures* en majorité anthropomorphiques dont les auteurs distinguent trois variétés : variété tarno-aveyronnaise, variété gardoise et variété parisienne. Les premières n'ont jamais appartenu à des dolmens mais elles avaient peut-être à leur pied de petites tombes à incinération si l'on en juge d'après quelques parallèles languedociens, d'ailleurs discutables. Pour beaucoup d'auteurs elles dateraient du plein Age du Bronze mais il n'en est aucune preuve. De toute façon je crois qu'Arnal et Burnez ont eu raison d'en parler à cet endroit de leur étude car après tout elles sont morphologiquement proches du groupe gardois (ou de Collogues) que les auteurs (Arnal et Burnez) plaient au Chasséen. Là encore il y aura beaucoup de critiques a priori, parce que tout ce qui paraît « évolué » est trop facilement classé au chalcolithique ou au Bronze suivant l'inspiration du moment. La proposition chronologique de nos deux collègues est basée sur la poterie des hypogées de Collogues, ce qui est bien. Cependant là encore sur une affaire aussi difficile à régler il eût fallu un exposé documentaire plus important. Le troisième groupe des « idoles anthropomorphiques » se trouve dans le bassin parisien : allées couvertes et grottes artificielles. Il est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'insister.

Toute cette partie de l'étude d'Arnal et Burnez est remplie d'aperçus originaux propres à stimuler les recherches mégalithiques. Mais pourquoi mes deux amis ont-ils totalement passé sous silence, ou presque, les hypogées de Provence, du Languedoc et de la Champagne ? Celles de Champagne ne sont guère connues qu'à travers de Baye, maigrement renouvelé par Goutil puis Pavret, mais on ne saurait dire que toute la richesse en soit dévoilée car elles n'ont fait l'objet d'aucun travail d'ensemble pas même statistique. Le petit groupe d'Arles a été rajouté considérablement sur la foi de documents peu contestables principalement par Arnal. Quant aux hypogées si variées du Gard elles sont pratiquement ignorées, en dehors du Midi, et elles méritaient mieux que le silence.

Le néolithique danubien de France si longtemps négligé, sauf en

* Voir la première partie dans *Ogam* n° 61, pp. 84-97.



④

TYPES RUBANÉS (anciens et récents)

Fig. 4 [82]

Alsace, a retrouvé officiellement crédit par le manuel de Bailloud et Mieg. Arnal et Burnez à leur tour, avec une certaine expérience des musées de l'Est et de l'Allemagne, exposent les données essentielles sur le Danubien en France. Notons de suite que l'influence du Danubien est restée très faible en deçà de l'Ardenne, des Vosges et des portes helfortaines mais qu'elle a tout de même atteint le cours moyen de la Loire. Les Danubiens n'ont accepté aucune des techniques campigiennes, ce qui est assez symptomatique de leur cohésion et de leurs qualités agromomiques. L'outillage lourd ne présentait pour eux aucun intérêt, soit qu'ils fussent plus clairvoyants dans le choix des sols ou plus astucieux dans les procédés d'exploitation. Si j'insiste sur ce point c'est seulement pour montrer que l'outillage lourd n'est pas une nécessité absolue de l'agronomie primitive.

En conformité avec les auteurs allemands, Arnal et Burnez distinguent un groupe décoré d'incisions en bandes linéaires formant de larges rubans souvent ondulés et un groupe décoré au poinçon. Le groupe rubané comprend lui-même un stade ancien et un stade récent. La poterie du rubané ancien comprend des bombes, bols, bouteilles à col, sans pied, à fond généralement rond et presque toujours dépourvus d'anses ou botons percés. Le décor comprend la classique spirale mais à vrai dire le fer à cheval paraît plus fréquent. Parfois les larges rubans dessinent des ondulations simples, des chevrons ou même des motifs géométriques bizarres autant qu'irréguliers dont l'ordonnance générale respecte cependant les angles et parallélismes. Le décor au peigne à dents rectangulaires ou ovales est fréquent.

L'outillage à base lamellaire comprend de petites pointes, des perceurs, des triangles asymétriques, des éléments de faucilles, des grattoirs ronds et même quelques pointes de Chatelperron (France et Belgique). Les herminettes à coupe plan-convexe constituent sans doute l'instrument le plus classique, mais on trouve à côté quelques haches cordiformes percées. Si le silex est assez négligé la corne est encore plus délaissée et il n'y a pas les grands instruments en bois de cerf qu'on trouve avec les civilisations de Chassey, Michelberg, Horgen, etc... L'ornement le plus typique provient de la coquille de spondylus découpée en bracelet.

Les habitations sont probablement rectangulaires et les sépultures strictement individuelles. Les sites danubiens français n'ont pas fourni de céréales mais on en a de bons exemples en Europe centrale. L'élevage du bœuf, du mouton et du porc n'était sans doute qu'un appoint important mais non décisif.

Durant le rubané récent les formes céramiques se compliquent par des panses plus galbées, des cols mieux individualisés, des anses et des boutons plus fréquents. Le décor au peigne ou en incisions rectilignes prédomine, bien qu'on trouve encore des bandes ondulées. Avec les auteurs de *Struktur* j'estime qu'à l'avenir il sera bon de préciser l'influence propre de l'Omalien sur notre territoire. Par bien des côtés il diffère du rubané rhénan dont il ne faudrait cependant pas le séparer.

À l'échelon national le danubien poinçonné ne présente pas le même intérêt. Arnal et Burnez rappellent que les styles de Grossgartach et de Hinkelstein cèdent la place au style de Rössen de beaucoup le plus important entre l'Alsace et la Bohême.

Les fonds plats et cols étroits sur épaulement deviennent fréquents. On trouve des écuelles carénées et des coupes à pied creux évasé. Le décor en larges bandes parallèles ou en panneaux comprend surtout des incisions jumelées en « pied de bœuf », des incisions linéaires courtes et serrées, des hachures longues, du pointillé banal, etc... L'outillage lithique s'enrichit. Aux herminettes s'ajoutent des haches marteaux, des marteaux perforés, des haches polies en pierre dure et non perforées. Les pointes de flèches tranchantes et celle à base concave apparaissent.

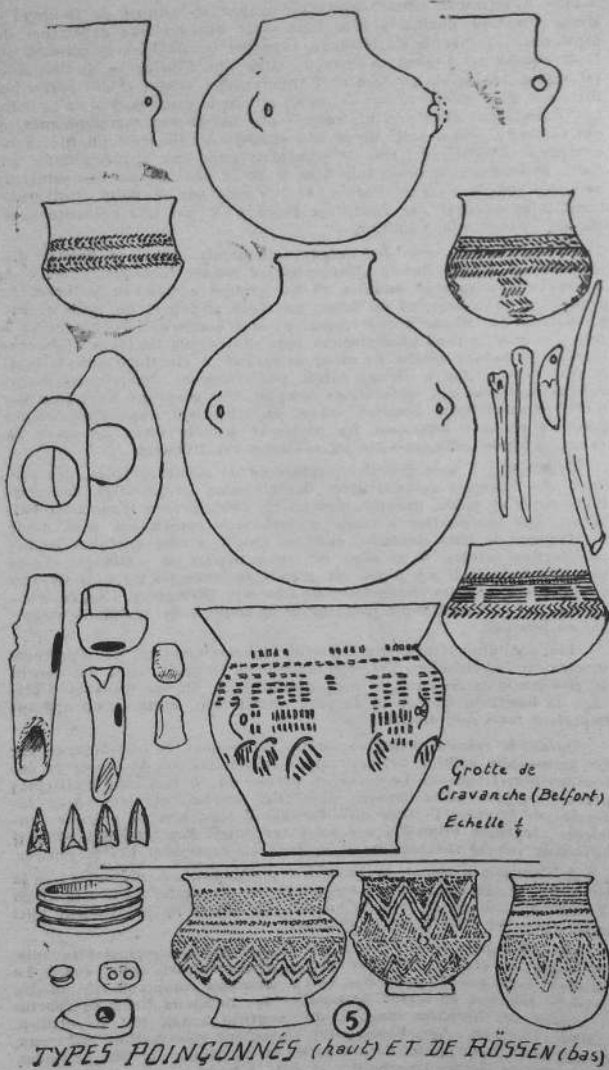


Fig. 5 [83]

Dans l'ensemble les dimensions de l'outillage dépassent celles des époques précédentes.

A côté des bracelets de spondyle on en trouve en défenses de sangliers, accolées par la base, ou en pierre (ou même en poterie) à multiples gorges externes.

A propos de l'extension de la civilisation de Rössen mes deux collègues parlent de la parenté des « Jersey bowls » de l'allée couverte de Ville-ès-Nouaux (St. Hélier, Jersey) avec les vases rösseniens de Shots. Ils rejettent cette parenté. Typologiquement je leur donne raison, les Jersey bowls paraissent semblables aux poteries du Bronze Ancien et Moyen d'Allemagne du Nord. D'autre part, le « chasséen » associé de Vielle-ès-Nouaux paraît bien déplacé dans une allée couverte. Il ne peut appuyer aucun synchronisme ni soutenir aucun rapprochement sérieux entre Rössen et Chasséy.

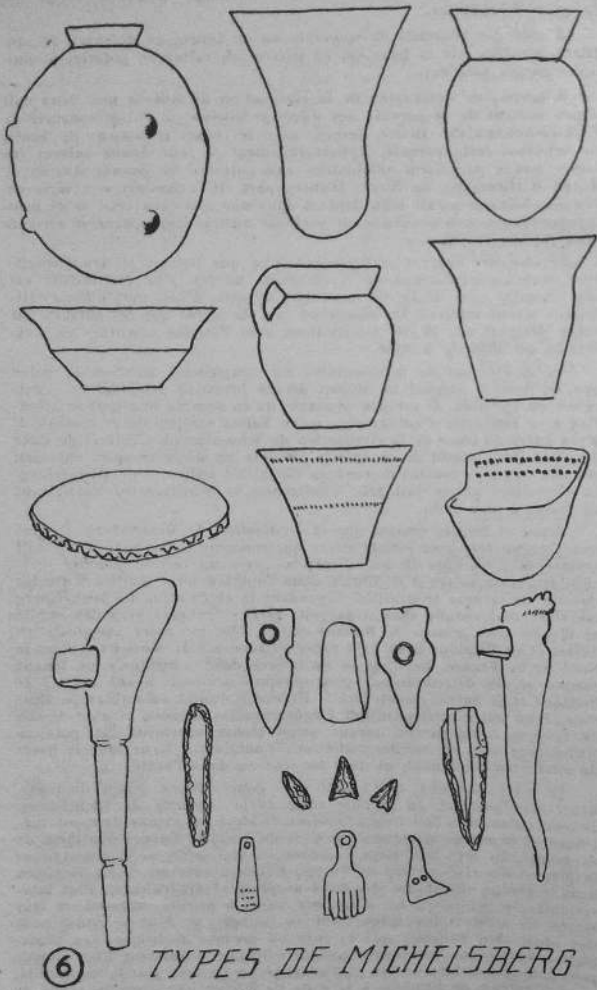
Le chapitre suivant est consacré à ce que Burnez et Arnal qualifient malencontreusement de civilisations mixtes. Une civilisation est une même si on y décèle de nombreux apports. Sinon toutes nos civilisations seront mixtes ! On comprend tout de même que les auteurs ont voulu désigner par là des civilisations dont l'origine orientale ou occidentale est difficile à fixer.

La civilisation de Schussenried est simplement mentionnée parce que Bailloud a signalé un tesson décoré jurassien évoquant la « culture » en question. Il est peu probable qu'on accorde une grande attention à se fait isolé d'autant plus qu'en Suisse occidentale et centrale il n'y a guère de trace de la civilisation de Schussenried. L'intérêt de cette dernière vient plutôt de ce qu'elle présente un décor d'aspect chasséen sur des cruchons cousins de ceux du Cortaillod ancien et de Michelsberg. Le Cortaillod ancien fait très « indigène » et Schussenried aussi, tout au moins à mon sens.

Arnal et Burnez croient que la civilisation de Michelsberg n'a pas non plus un très gros intérêt en ce qui concerne notre pays. Qu'il soit permis de remarquer là une divergence avec un certain nombre d'archéologue comme feu V.G. Childe dont l'opinion n'est d'ailleurs fondée que sur de menues trouvailles. Cependant la civilisation de Michelsberg est assez mal connue chez nous pour laisser craindre bien des oublis et d'autre part, comme le Rubané récent, elle est assez manifeste en Suisse et en Belgique pour qu'il faille s'attendre à la rencontrer dans le Nord de la France. Ce n'est là qu'un argument « logique » ne tenant compte ni des déterminismes géographiques profonds ayant orienté la Belgique et la Suisse tantôt vers la France et tantôt vers l'Europe Centrale. D'un autre côté, ceux qui fréquentent les musées, et c'est le cas du tandem Arnal-Burnez, savent qu'on trouve rarement des pots de Michelsberg dans les vieilles collections « oubliées ». Il ne faut se hâter de mettre un point final, ni dans un sens, ni dans l'autre.

Le plat « à pain », qui n'était sans doute qu'une espèce de poêle, figure classiquement au premier rang de la vaisselle de Michelsberg. Je crois qu'on lui a fait trop d'honneur. Il n'est pas rigoureusement spécifique. Il en est de même des cruchons qu'Arnal et Burnez qualifient de danubiens, au sens très large évidemment, puisqu'ils se trouvent dans la plupart des civilisations de Suisse, Bavière, Autriche, mais bien peu dans le groupe néolithique danubien proprement dit (rubané). Plus intéressants me paraissent les nombreux vases à grande embouchure très évasée, ils aient le font plat, rond ou conique, et dont la panse peut être aussi bien bulbeuse que carénée ou presque rectiligne. Les exemplaires figurés par mes deux savants collègues paraissent bien choisis pour donner une idée de ces particularités et de leur grande variabilité.

Les auteurs de Struktur à la suite de Steiber admettent la rareté de l'outillage lithique et son aspect plutôt occidental. L'outillage osseux



TYPES DE MICHELBERG

Fig. 6 [84]

très abondant ne présente guère de formes caractéristiques en dehors du peigne.

Les auteurs se livrent ensuite à de laborieux commentaires sur les idées de Hinsch, Berker et Vogt relatives aux origines et parentés de la civilisation de Michelsberg. Vogt, de même que Bailloud, rattache Michelsberg à l'Europe centrale à cause des sépultures individuelles qu'il est légitime d'opposer aux sépultures collectives des occidentaux. Par ailleurs la typologie céramique et lithique atteste des parentés avec la civilisation des gobelets à entonnoir d'Europe septentrionale, avec Chassey et même avec la S.O.M. Arnal et Burnez ont bien fait de le souligner bien que trop brièvement à mon gré. Il fallait évoquer non seulement les couronnes de tétons, mais aussi les cueillers, les boutons « lagozziens », les cordons multiforés, les flèches à ailerons, etc... L'idée de nos deux collègues, rapprochant la phase ancienne des gobelets à entonnoirs, du Cortaillod ancien (Elgolzwillien) et des groupes mal connus d'Italie du Nord est pleine de promesses. Mais à vrai dire on reste un peu sur sa faim. Retenons en définitive qu'Arnal et Burnez penchent pour l'origine occidentale et souhaitons qu'ils développent leur pensée dans un prochain travail.

Le pastillage en relief repoussé par pressions canaliculaires internes fait l'objet d'un chapitre particulier. C'est lui donner trop de place. Ce mode décoratif à très vaste répartition (du Rhin moyen et de la Hesse aux bouches du Tage et à l'Algérie) est en réalité concentré massivement dans le Languedoc. Je dirais volontiers qu'il est appliqué à neuf sur dix des vases des grandes Causses qu'on pourrait rapporter à la civilisation rodézienne d'Arnal. Qu'il y en ait d'ailleurs ne change rien à ce point de vue en quelque sorte statistique. A vrai dire existe-t-il un seul mode décoratif rigoureusement spécifique? Certainement pas.

Arnal et Burnez passent ensuite à l'examen des civilisations d'extension limitée (Die weniger verbreiteten Kulturen). Ils ont parfaitement raison de refuser l'apparetement de tous les groupes à céramique cannelée tel qu'il fut proposé par les auteurs anglais et tel qu'a essayé de le maintenir Audibert (16). C'est une position indéfendable géographiquement et typologiquement, tout au moins dans l'état actuel de la recherche.

La civilisation de Peu-Richard était bien tombée dans l'oubli avant ma modeste étude (17) fondée en réalité sur les travaux d'Eschassériaux et de Clouet. Mais le mérite d'un véritable renouveau revient à mon excellent ami Burnez. Reprenant toutes les vieilles publications, examinant tous les musées de France et d'ailleurs, pratiquant des fouilles sur des sites vierges, il a montré que l'extraordinaire matériel recueilli par le baron Eschassériaux à Peu-Richard ne constituait nullement l'exception, que si les parentés languedociennes (Fontbouisse) étaient difficiles à maintenir il fallait par contre en rechercher vers le Portugal et l'Espagne, voire avec la Sardaigne et Malte.

La poterie de Peu-Richard présente une forme assez typique avec l'écuelle ou la bouteille à col haut, panse basse, anses dont le canal tunelliforme enfonce la panse et décor arciforme traité par cannelures superficielles. En réalité il y a aussi beaucoup d'écuelles et bombes simples par la forme mais portant le décor complexe de Peu-Richard. Les cannelures ne décrivent pas toujours le motif de cercles concentriques centré sur l'orifice des anses mais aussi des zig-zag curvilignes, des guirlandes et quelques très beaux soleils plus ou moins « millariens ». Parfois elles dessinent des rectangles ou des métopes et dans les motifs les incisions viennent souvent au secours des cannelures ou

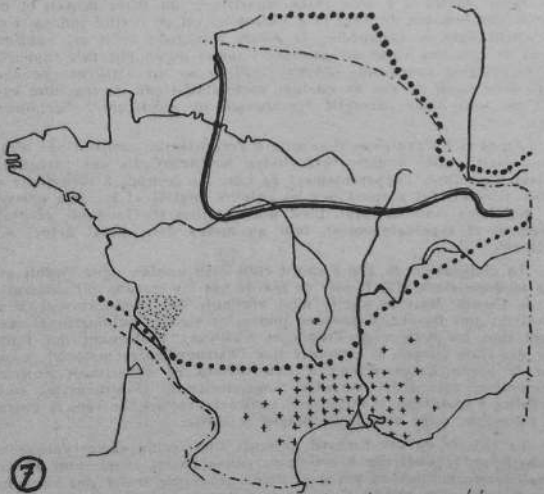
(16) BSPF., 1954.
 (17) BSPF., 1953, p. 407.

des petites crêtes en reliefs. Signalons enfin de nombreux vases à fond plat généralement inornés déjà signalés par Bosch Gimperra. Il faudrait ajouter de grands rubans peints.

Comme toutes les civilisations de la façade atlantique, celle de Peu-Richard possède un outillage d'inspiration campignienne mais elle conserve des éléments microlithiques (petits perçoirs de Clouet, éléments de faucille, etc...) les flèches tranchantes sont en forte majorité très longues, à retouches envahissantes. Les habitats de cette civilisation, à enceintes concentriques, sont parmi les plus beaux de France et attestent une civilisation de petite urbanité. Au total il s'agit d'un ensemble restreint mais aussi dense que brillant.

Il n'en fallait pas davantage pour qu'une prudente ignorance classe la civilisation de Peu-Richard au Chalcolithique. Même s'il a pu éventuellement se prolonger au début des métaux, ce cycle saintongeais paraît plonger dans le néolithique, d'après Arnal et Burnez. En effet on n'y a point trouvé jusqu'à ce jour de traces de métal et le petit outillage microlithique nous oriente plutôt vers le néolithique.

La volumineuse étude de mes deux collègues se termine par un aperçu sur les civilisations « pastorales » du Midi: groupes de Rodez, de Ferrières, de Fonthouïsse, de la Couronne. Arnal et Prades en ayant



- ⑦
- Extension du Chasséen et apparentés
 - Extension du groupe S.O.M.-Horpen
 - Limite occidentale des influences danubiennes
 - ~~~~~ Groupe de Peu-Richard
 - ++++ Civilisations "pastorales" du Midi

Fig. 7 [85]

repris le détail dans un travail qui va paraître en Espagne, nous en rendrons compte prochainement.

Telles sont les ensembles culturels examinés par Arnal et Burnez, de même que les critiques et additions qu'il m'a paru nécessaire d'apporter. Par la force des choses l'aspect critique paraît parfois l'emporter mais là où j'ai manifesté quelques réserves ou cru trouver quelque erreur il s'agit généralement de détail. Par le fond d'érudition, par le souci des particularismes (parfois excessif) et par l'étendue de ses horizons, le travail d'Arnal et Burnez doit avoir une place de choix dans la bibliothèque du néolithicien, à côté du manuel de Bailloud et Mieg qu'il complète sur bien des points parce qu'il bénéficie d'une documentation plus récente et que les auteurs y manifestent un goût de l'aventure féconde qui n'est pas dépourvu de charmes... ni de quelques dangers.

N.B. — Les figures qui illustrent ce texte ne sont pas d'une précision rigoureuse et ont qu'une valeur pédagogique, d'ailleurs sans prétention. Parmi les objets figurés, un certain nombre provient de territoires étrangers proches de nos frontières. Les types de la céramique montserratiennne (cardiale-imprimée) sont empruntés principalement à Escalon de Fonton, San Valero-Aparisi, Arnal et Bernabo Brea. Ce qui concerne le Chasséen est inspiré par Arnal, Burnez, Layet et ma documentation iconographique personnelle. Les dessins relatifs au groupe Horgen-S.O.M. proviennent principalement de mes notes ou de travaux anciens en collaboration avec Arnal ou Cordier. Les poteries rubanées ont été dessinées surtout d'après Buttler, du Puydt, Bailloud, etc... La céramique poinçonnée de Cravanche a été représentée d'après des dessins surtout à Vogt, Buttler et Bailloud et vérifiée par une visite aux Musées de Zürich et de Berne. La carte est personnelle. Cette illustration, tout en cherchant à compléter celle d'Arnal et Burnez, ne saurait se comparer à la richesse des 38 planches des deux savants préhistoriens. Puisse le lecteur avoir le désir de s'y reporter.

NOTES D'ARCHÉOLOGIE CELTIQUE ET GALLO-ROMAINE ^{XI}

Documents inédits ou peu connus

PLANCHES XL-XLII

par

Françoise LE ROUX

I. — EPONA (fig. 1).

Depuis la publication par M. Emile Thevenot de son répertoire des monuments gallo-romains représentant la déesse gaule Epona la liste s'en est quelque peu enrichie (1). Nous signalerons pour notre part :

— Un relief découvert à Bad Homburg v.d. H. au Ludwigskrunden (Allemagne) et conservé au Musée de la Saalburg. Publié en 1935 dans une revue locale (2), ce monument représente Epona, vêtue, assise sur son cheval passant vers la droite, la patte antérieure gauche levée. De la main gauche la déesse tient la bride du cheval, de la droite elle tient une patère. Elle a les pieds posés sur une planchette. Le monument étant brisé horizontalement par le milieu on ne peut en dire plus et la reconstitution laisse nécessairement à désirer, surtout pour la coiffure.

— Une statuette de pierre découverte sur le territoire de l'Orbie à 4 km. environ de Fontenay-le-Comte (Vendée) et publiée récemment par M. R. Lantier (3). Epona est assise sur son cheval, probablement passant, qui pose la patte antérieure gauche sur un S. La déesse dont le voile enveloppe la tête et le haut des épaules tient un petit objet cylindrique qui semble un coffret muni de son couvercle. Les membres antérieurs et postérieurs du cheval sont mutilés.

— Un relief découvert à Walheim, Kreis Ludwigsburg (Allemagne), vient d'être signalé (4). De dimensions modestes (25,5 cm.

(1) *Epona*, 1954, et *Supplément*.

(2) *Verein für Geschichte und Altertumskunde zu Bad Homburg v.d. H.*, 1935 fasc. XVIII, p. 20. Nous remercions le Dr Hans Schönberger des renseignements qu'il nous a fournis, ainsi que des photographies.

(3) *Une nouvelle image d'Epona*, in *Mélanges W. Deonna*, pp. 334-337 et plus. XLIV. Inventaire du Musée de Saint-Germain-en-Laye, n° 81.159.

(4) *Fundberichte aus Schwaben*, NF 15, 1959, p. 177, pl. 60, fig. 2.

de longueur sur 22 cm. de hauteur et 6 cm. d'épaisseur) ce relief est très fruste. Epona, vêtue, a pour monture un cheval à l'arrêt dont le dos est très incurvé, le ventre très bombé et dont les pattes sont maladroitement figurées (un seul de chacun des membres antérieurs et postérieurs étant sculpté), la patte antérieure est particulièrement dessinée avec peu de précision, sans qu'on puisse distinguer nettement une différence entre la cuisse et les paturons. La déesse a les deux mains posées dans son giron. Le sculpteur a employé un bloc de pierre trop petit, ce qui l'a obligé à sculpter la niche triangulaire du rebord supérieur au ras de l'arête de la pierre, afin d'y représenter la tête de la divinité. Le relief est disproportionné.

II. — SVCELLVS (fig. 2).

Actuellement conservé au musée de la Saalburg, où nous avons pu l'examiner à loisir, ce monument qui a déjà été répertorié par Espérandieu dans sa *Germanie romaine* (5) et par Schlieiermacher (6) mérite un nouvel examen.

Brisé à la hauteur du bassin, le relief représente un homme nu et barbu à la chevelure abondante et frisée. Le bras droit ramené sur la poitrine tient un objet indéterminé à manche court, passablement défilé ; la main elle-même a pratiquement disparu. L'avant-bras gauche est dans la position horizontale mais la main gauche, qui devait elle aussi tenir un objet, est brisée.

La grande corrosion de la pierre empêche de se prononcer avec exactitude sur la nature de l'objet placé dans la main droite. Jusqu'à présent le monument a été attribué au dieu au maillet et peut-être s'agit-il en effet d'un maillet dont le côté gauche, particulièrement endommagé, se termine en losange (l'objet a une forme vaguement trapézoïdale). Mais peut-être aussi ne s'agit-il que d'un outil indéfinissable ? S'il faut ranger ce monument au nombre de ceux qui représentent *Sucellus* il convient d'ajouter, pensons-nous, que l'attribution est dépourvue de certitude.

III. — DIOSCORE (fig. 3).

Nous signalons à l'attention des archéologues une très curieuse statuette de bronze provenant des fouilles de Carnuntum (Petronell) et conservée actuellement au *Museum Carnuntinum* (7) de Bad Deutsch-Altenburg (Autriche). Ce petit bronze constitue en effet une représentation du Dioscore classique, nu, armé de la lance, coiffé du casque, au manteau rejeté vers l'arrière et couvrant les épaules, tenant de la main gauche la bride de son cheval qui n'est figuré ici que par la tête et le cou ; la crinière, bien marquée, se prolonge dans le manteau.

L'équidé est ainsi traité fort curieusement, le bronzier mal-

(5) N° 174.

(6) *Studien an Göttertypen der römischen Rheinprovinz*, 23^e BRGK, 1933, planche 10.

(7) Dr Vorbeck, *Kostbarbeiten aus Carnuntum*, page 39. Nous remercions le Dr Vorbeck, de sa photographie.

habile ayant inventé ce subterfuge pour représenter malgré tout la divinité pourvue des attributs grâce auxquels le dévôt pouvait facilement la reconnaître. Fruste et assez grossière d'aspect cette statuette est loin du modèle classique.

IV. — ANNEAUX OCTOGONAUX EN BRONZE BOULETES (fig. 4 et 5).

1. — Mayence (fig. 4) :

Anneau bouleté en bronze (*Knotenring*), octogonal, actuellement conservé au musée de Mayence (*Römisch-Germanisches Zentralmuseum*), inventaire n° 0.10339 ; provient de la collection Forrer qui l'avait acheté en Italie ; le lieu de la trouvaille est inconnu, mais probablement à situer en Ombrie ; diamètre maximum, boules comprises : 15,1 cm. (8).

2. — Francfort (fig. 5) :

Anneau bouleté en bronze, octogonal, provenant de la collection Haerberlin n° 732, aucune autre provenance précise indiquée seulement comme italique ; diamètre maximum 18,6 cm., épaisseur de l'anneau 1,9 cm., épaisseur des boules 4,5 cm. (9) ; actuellement conservé au *Museum für Vor- und Frühgeschichte* de Francfort (Allemagne).

3. — Belfast (Irlande du Nord) :

Anneau bouleté en bronze, octogonal, de 18 cm. de diamètre environ ; actuellement conservé au *Belfast Museum* avec comme seule indication de provenance « from Co Derry », sans date. Cet objet ne semble pas le résultat d'une importation antique ; il aurait bien plutôt été rapporté d'Italie par un comte de Bristol, évêque de Derry et amateur d'antiquités. M. Jope, qui vient de publier cet anneau (10) ne pense pas lui non plus à une importation irlandaise primitive. Encore faudrait-il examiner soigneusement la question.

Plusieurs travaux ont été consacrés aux anneaux bouletés. Le D^r Paul Bisch (11) en reprenait l'inventaire en 1954 (12) et en

(8) Nous remercions le D^r Klumbach de ses précieuses indications. Cet anneau a été publié par F. Behn, *Italische Altertümer vorhellenischer Zeit*, 1920, n° 971. Références : Montelius, *La civilisation primitive...*, pl. 161, 4 (objet provenant de Belmonte, près d'Ascoli). Schumacher, *Beschreibung der Sammlung antiker Bronzen zu Karlsruhe*, 1890, n° 873.

(9) Nous remercions le D^r O. Stamm, de ses renseignements.

(10) *A heavy bronze ring of Italian type from Co Derry*, in *Ulster Journal of Archaeology*, vol. 21, Third Serie, 1958, pp. 14-16, fig. 1.

(11) *Enigme de l'Age du Bronze*, in *Rhodania*, 1954, pp. 5-7.

(12) Avenches (2), Sisteron (1), Marseille (1), Canoble (1), Indeterminé (2), Italie du Nord (1), Italie (1), Valson (1).

1957 M. Fernand Benoit se penchait à son tour sur les problèmes qu'ils posent (13).

A l'inventaire du D^r Bisch il faut ajouter désormais, outre les trois anneaux bouletés mentionnés ci-dessus :

Un anneau trouvé à Marseille et qui serait actuellement au Musée de Genève (14) ;

Huit anneaux semblables provenant des fouilles du *Picenum* (au musée de Pérouse) (15), découverts le plus souvent dans des tombes de femmes des VI^e et VII^e siècles ;

Un anneau provenant de Belmonte près d'Ascoli (16) et un dernier exemplaire provenant d'Ancône (17).

Il est souhaitable que, dans un avenir proche, les anneaux bouletés encore inédits ou peu connus soient tous publiés. On pourrait ainsi en établir un premier inventaire général, dresser une carte de répartition et peut-être se prononcer quant à leur origine exacte et leur destination.

Rennes, le 24 septembre 1959.

(13) *Deux énigmes archéologiques : Dodécaèdre perlé d'Arles et anneau octogonal bouleté de Vichy*, in *Ogam*, IX/2, 1957, n° 50, p. 105 sqq. et pl.

(14) Jope, *loc. cit.*, p. 16, n° 13 : « In Geneva museum ; I am indebted to D^r Jacobsthal for his photograph of this ring. »

(15) V. Calzoni, *Il museo preistorico Perugia*, 1958, p. 23, pl. 56.

(16) Montelius, *op. cit.*, pp. 761-764, pl. 161, 4. (cf. note 8).

(17) D. Randall-MacIver, *The Iron Age in Italy*, 1927, fig. 37.

Un passage de la voie orientale de l'ambre

par

Jean R. MARÉCHAL

Nous voulons attirer l'attention dans cette courte note sur l'importance d'un passage très ancien de la route orientale de l'ambre, entre les Eulengebirge et les Monts Sudètes, jalonnée par la ville de Glatz, dont nous avons déjà signalé l'intérêt étymologique (1) (*Glas*, *Glesum*, « ambre », en celtique et en germanique) (2) et par d'importants dépôts d'ambre tel celui trouvé à Hartlieb, près de Breslau (3).

Ce passage servait au commerce et aux migrations de peuples, entre le Nord de l'Europe et le Sud, en empruntant la Moravie, franchissant le Danube, près de l'ancienne ville de *Carnuntum* (Petronell), à laquelle Presburg (Bratislava) a succédé et continuant par le Burgenland, pour arriver aux abords de la Mer Adriatique, à Aquilea, Spina et Hadria.

Vers le Nord, cette route passe par la célèbre station de Jordansmühl, qui a donné son nom à une culture bien connue, contemporaine de celle de *Bodrogeresztur* (au débouché du Bodrog, entre les Monts Métalliques hongrois et la chaîne des Carpathes) et celle de Brzesc Kujawski, semblables par le mode de sépulture et par les doubles spirales en métal (*Brillerspirale* des auteurs allemands). Cette voie partait de la basse vallée de la Vistule, non loin du Samland, où on récoltait l'ambre.

Ce qui caractérise cette route, c'est son caractère commercial et religieux : bien longtemps après, le sanctuaire du Zobtenberg, dont les 718 mètres d'altitude dominant Jordansmühl, était à l'époque historique, en possession des Silinges venus des îles danoises, ce qui leur permettait de diriger la confédération lygienne formée par les Harii les Helvecons, les Manimes, les Hallisiens, et les Naharvales. Les Naharvales, nom à caractère surtout religieux, adoraient, d'après Tacite (4), les dieux Castor et Pollux sous le nom de Alcis (5) ; c'était un prêtre habillé en femme qui présidait au culte, tandis que les Harii, confrérie de guerriers, étaient célèbres par leur apparence farouche (corps peints et boucliers noirs) exagérée encore par le fait qu'ils choisissaient les nuits noires pour combattre et jeter l'épouvante chez leurs adversaires (6). Ces peuples vandales ont eut un sort étonnant, leurs dépradations barbares sont devenues légendaires et ils ont poussé leurs incursions depuis le Jutland, en passant d'une part par la Silésie, la Moravie, la Hongrie,

(1) Jean R. Maréchal, *Le commerce de l'ambre dans l'Antiquité*, in *Techniques et civilisations*, 28, 1956, p. 134 et *Les pommes d'Or du Jardin des Hespérides*, in *Techniques et civilisations*, 17, 1954, p. 158. Cf. Fr. Le Roux, *Notes d'Histoire des Religions*, in *Ogam*, VII, 1955, p. 305.

(2) *Glasinatz* en Bosnie, *Glastonbury* dans le Somerset, sur le nom de l'ambre cf. *Vocabulaire vieux-celtique*, in *Ogam*, VII/2, 1955, n° 38, pp. 193-194, s.v. *Glastos* : irlandais, gallois, breton *glas*.

(3) Trente quintaux d'ambre en trois amas répartis dans un carré de 50 m. de côté !

et d'autre part, la Rhénanie, la France, l'Espagne et l'Afrique du Nord (royaume vandale de Geiserich où ils se maintinrent de 439 à 534 de notre ère) (7).

Tacite cite en une autre endroit (8) la ville d'*Asciburgium*, fondée et dénommée par Ulysse, qu'il situe au bord du Rhin et qui aurait été un important marché de l'ambre, mais nous ne voyons pas bien un trafic de cette matière précieuse dans cette région, alors que la carte de Ptolémée indique une montagne : *Asciburgius Mons* que l'on peut assimiler aux Monts Sudètes par sa situation aux sources de l'Oder (*Suebus*), dans le prolongement des *Vandalici Montes*. La ville actuelle de Glatz se place entre les *Vandalici Montes au N.W.*, et les *Asciburgius Mons au S.E.*, ce qui serait plus conforme au commerce de l'ambre.

On voit donc l'intérêt des spéculations géographiques pour retrouver la vraie situation de termes anciens déjà déplacés par les auteurs de l'Antiquité.

(4) *Germania*, XLIII.

(5) Holder, I, 87-88 ; III, 558.

(6) *Germania*, III.

(7) E.F. Gautier, *Geiserich, roi des Vandales*.

(8) Chr. Courtois, *Les Vandales et l'Afrique*.

LES LIVRES

Philippe de Schaetzen, *Index des terminaisons des marques de potiers gallo-romains sur terra sigillata*, collection Latomus, vol. XXIV, Bruxelles 1956, 77 pages, 120 frs Belg.

Les céramologues de la Gaule romaine ne sont pas les plus favorisés des chercheurs sous le rapport de la bibliographie. L'ouvrage de F. Oswald, *Index of Potters Stamps on Terra Sigillata* paru en 1931 a été tiré à 275 exemplaires... Quelques bibliothèques le possèdent. Le consulte qui peut. Quant au rarissime *Altceltischer Sprachschatz* de A. Holder, — dont la richesse ne compense pas entièrement les défauts, — il n'a pas dû bénéficier d'un tirage très supérieur. Pour l'amateur ou le possesseur de marques de potiers il reste alors comme principale ressource le *CIL* et la poussière innombrable des publications isolées. Et comment venir à bout des marques défectueuses ou incomplètes ? « Armé de patience et au prix de beaucoup de temps, nous nous sommes attelé au déchiffrement de ces débris de marques. Nous sommes parvenu à en déchiffrer quelques-unes après avoir pointé pour chaque exemplaire dans l'*Index* d'Oswald tout ce qui pouvait nous mettre sur la piste d'une lecture. Il nous est alors venu à l'idée d'établir sur fiches un répertoire des terminaisons au moyen de l'*Index* en question. Le résultat de ce travail nous a largement récompensé de notre peine ». On aurait pu employer un autre procédé, un autre mode de classement comme le remarque l'auteur lui-même. Mais si le système de M. de Schaetzen présente des défauts il a pour lui un argument de poids, celui d'être publié en un livre dont le prix n'a rien que de raisonnable et dont il est possible à chacun de faire l'acquisition.

Françoise LE ROUX.

Gaston Maugard, *Contes des Pyrénées*, éditions Erasmé, Paris 1957, 242 pages.

Sans qu'on ait négligé de lire les autres, trois de ces contes appellent un très court commentaire de la part du celtisant. — En premier vient

celui du roitelet dont il est dit que « celui qui en mange la tête devient roi » tandis que « celui qui en mange le cœur trouve cent écus chaque matin sous son oreiller ». Les roitelets qui peuplent nos campagnes ont bien perdu de leurs vertus, mais ce roitelet est en bonne place dans la série folklorique. Rappelons pour mémoire le rapport insolite du nom du roitelet au nom du druide en gallois (*dryw*) à tel point que la langue a dû refaire *derwydd* « druide » d'après *derw* « chêne ». Mais pourquoi le roitelet plutôt qu'un autre oiseau ? Un folkloriste ferait œuvre louable et méritoire en nous l'expliquant en détail. — Les « rosières du roi » voient apparaître successivement un cheval blanc, un cheval noir, un cheval rouge qui sont indiscutablement très anciens et trouveraient peut-être une explication générale par référence au symbolisme infernal du cheval et des couleurs dans la religion antique. — Jean de Galais séparé de sa femme pendant sept ans et rentrant le jour où celle-ci va se remarier avec le responsable de ses malheurs a quelques ressemblances avec le Jean Carré dépeint dans la Légende de la Mort d'Anatole Le Braz — C'est à peu près tout ce qu'on peut rapprocher de la matière celtique dans cette vingtaine de contes recueillis et traduits par M. Maugard. Et encore n'oserait-on pas opérer un rapprochement direct. Les contes voyagent en effet et il existe tout un répertoire — qui finit par devenir international — de thèmes communs multiples empruntés et adaptés. Le titre est donc un peu imprécis car les Pyrénées ne sont pas que languedociennes mais l'auteur s'en est expliqué dans son introduction. Introduction sans longueur inutile d'ailleurs : il est des contes qui n'ont jamais été livrés au public que revêtus de la lourde défroque de l'érudition. Il en est d'autres que l'on a vidés de leur substance en leur donnant une forme trop littéraire. M. Maugard a évité l'un et l'autre défaut. Il sait que la sagesse populaire se moque de l'analyse et que sa morale est empirique, que le conte est bien souvent, à partir d'éléments variés offerts à l'imagination, une revanche du pauvre sur la dure existence quotidienne, en attendant des jours meilleurs, dans ce monde ou dans l'autre. On apprécie souvent un conte en fonction de ce qu'on y cherche. Mais on ne le savoure jamais que si le conte est vivant, s'il se laisse replacer dans un contexte local simple et vrai. Les contes recueillis par M. Maugard répondent à cette définition. Ils sont évocateurs de leur terroir et à ce titre méritent l'attention des folkloristes et des comparatistes.

F. L. R.

XXVIII^e Congrès de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes 1957, Châtillon-sur-Seine 1958, 156 pages, 19 planches.

Dans un article intitulé *Témoignages Vixéens dans le département de l'Yonne*, pp. 49-54, M. J. Nicolle nous fait part de quelques considérations concernant le site de Vix. Pour M. Nicolle, qui doit être dans le vrai sur bon nombre de points, il faut considérer Vix avant tout comme un centre commercial sur la route de l'étain. Les Etrusques auraient été les grands organisateurs de ce commerce fructueux qui apportait aux Celtes des produits finis et au monde italo-grec des matières premières. Situé à une charnière fluviale de l'ancienne route commerciale continentale qui reliait l'Europe centrale à l'Océan, Vix aurait constitué ainsi un centre d'une culture un peu particulière, appelée vixéenne et dont on retrouve la céramique dans d'autres sites. Le vase de Vix n'a donc pas encore fini de faire couler de l'encre, directement ou non et son existence, comme on le voit, suggère aux chercheurs, de nombreux problèmes à résoudre. M. Nicolle a sans doute raison d'écrire : « fascinés par ce trésor, la plupart des auteurs oublient qu'il n'est qu'un détail dans un vaste ensemble. Mais en archéologie les œuvres d'art n'ont pas plus d'importance que quantité de témoignages de la vie courante. Au reste c'est l'existence de cette vie courante qui conditionne l'œuvre d'art ». Mais M. Nicolle aurait-il une chance quelconque de nous convaincre de l'importance

toute particulière du site de Vix si un vase extraordinaire n'y avait été découvert ? Au surplus les problèmes économiques, même vitaux, ne sont pas les seuls déterminants dans le choix d'un site ou dans les conditions de l'implantation. Le tumulus de Vix, de par le vase et le chariot qu'il contenait pose aussi un problème religieux. Il faudrait bien chercher aussi à le résoudre.

Parmi les autres contributions, intéressantes à des titres divers, nous signalerons : L. Armand-Calliat, *Deux épingles à colerettes trouvées en Chalonnais, à Ouroux* ; Abbé J. Joly, *Carte des tumulus de Maguy-Lambert* ; R. Joffroy, *Le problème des notes d'acheminement des produits italo-grecs en Gaule au VI^e siècle avant J.C.* ; Chanoine P. Mouton, *Les sépultures de Rouelles (Canton d'Auberive, H.-M.) et les inhumations en tombes plates du Châtillonnais et du Plateau de Langres* ; Abbé L. Jovignot, *Une vaste salle gauloise découverte à Alesia* ; R. Paris, *Chandelier de bronze utilisé comme socle de statuette, provenant de Vertillum*.

F. L. R.

Georges DUMEZIL, *Les dieux des Germains*, Paris 1959, Presses Universitaires de France, 128 pages, 540 frs.

Horrmis peut-être les auteurs de dictionnaires ou de répertoires, les savants modifient rarement leurs livres. Nous devons, au scrupuleux désir de M. Dumézil d'être en règle avec sa recherche et ses lecteurs, une nouvelle et très différente édition des *Mythes et Dieux des Germains*, ce petit livre paru en 1938 à la belle époque des « mythologische Götterlieder » et dont la lucidité était remarquable.

Les dieux des Germains gagnent encore en clarté et en structure. M. Dumézil réagit contre la tendance historicisante de beaucoup d'érudits qui ont trop suivi ou imité Eugen Mogk ou Snorri. Et M. Dumézil a raison : la fabrication de l'histoire est toujours due à un érudit — ancien, médiéval ou moderne, — interprétant à faux un mythe sous le fallacieux prétexte qu'il ne faut pas y croire. « L'historien des religions doit, comme tout historien, être docile aux documents. Avant de se demander quel élément, gros ou menu, il peut en extraire au service d'une thèse, il doit les lire et les relire, s'en pénétrer passivement, réceptivement, en ayant soin de laisser en place, chacun à sa place, tous les éléments, ceux qui lui obéissent et ceux qui lui résistent. Si l'on s'astreint à cette hygiène, on apprend vite qu'il y a mieux à faire, avec de tels textes, que de les détruire pour insérer dans d'autres constructions quelques débris arrachés à leurs ruines ».

Les quatre exposés : sur les Ases et les Vanes ; sur Odhinn et Tyr ; sur Baldr, Höldr et Loki ; sur Thörr, Njörðhr, Freyr et Freya tiennent compte de ces principes. Ils comportent trop de mises au point peut-être, et que ceux qu'elles concernent ne trouveront pas toujours à leur goût, tant les arguments sont sévères sous l'expression courtoise. Mais est-ce un défaut ?

Mais les celtisants ne pourraient imiter complètement M. Dumézil car le sottisier celtomane est, hélas, trop riche. Et quand on a lu quelques pages du livre extrême de J. Carney, *Studies on Irish Literature*, on se surprend à penser que les moines irlandais à la glorieuse devise *dochum glóire Dé ocus onóra na hÉirenn* « pour la gloire de Dieu et l'honneur de l'Irlande » ont été bien mal récompensés par la postérité.

F. L. R.

André VARAGNAC, *L'Art Gaulois, Abbaye Sainte-Marie-de-la-Pierre-qui-Vire (Yonne)*, 327 p., 130 pl., 3.000 frs.

On discute difficilement un ouvrage destiné au grand public, car c'est plus une question de présentation que de savoir. Tout ce qui est en effet détail technique ou affaire délicate à régler entre spécialistes est atténué, affaibli du fait des omissions nécessaires et il est infiniment plus difficile d'être clair et simple que de présenter une suite d'hypo-

thèses ingénieuses. Si l'Art Gaulois provoque, de la part du public, un regain de faveur envers les études celtiques, M. Varagnac aura atteint un but qui l'a rarement été et nous ne pensons pas qu'il en ait ambitionné un autre.

On pourrait critiquer le titre : il n'existe pas d'art gaulois proprement différencié, mais un art celtique subdivisé en périodes dont Hallstatt et La Tène sont les principales. Or, si l'art de Hallstatt est encore assez diffus, celui de La Tène est bien national, caractéristique du génie celtique et il s'exprime à peu près de la même manière, avec en gros les mêmes moyens, aussi bien en Gaule et en Bretagne que dans le Norique ou en Bohême. L'art médiéval irlandais n'en est que la continuation. L'art celtique n'a pas non plus de rapport direct avec la préhistoire mégalithique incluse au début du volume, ce qui risque d'entretenir une vieille confusion malgré le texte. Mais ce sont des détails qui font partie, sans doute, des contingences de la vulgarisation.

Les monnaies photographiées sur fond noir sont aussi nettement plus difficiles à examiner que sur fond blanc ou tramé. Mais ce livre n'est pas fait pour le numismate et on se réjouit de voir enfin mis à la portée de tous un très bel ensemble de documents magnifiquement présentés. Que Mlle Gabrielle Fabre en soit remerciée. Pourrions-nous suggérer au Conservateur du Musée de Saint-Germain-en-Laye d'inclure, dans une prochaine édition, un plus grand nombre de photographies d'objets gaulois ou gallo-romains inédits ou peu connus ?

On félicitera aussi l'abbaye de la Pierre-qui-Vire d'être restée, en éditant ce livre, dans une tradition bénédictine bien connue de très vif intérêt pour certains aspects peu visibles du celtisme. Cela ne compense cependant pas le regret que nous avons ressenti en voyant une publication bénédictine rendre compte avec faveur de travaux entachés de celtomanie.

Pierre LE ROUX.

Françoise HENRY, *Art Irlandais*, Dublin 1954, 63 p., 57 pl.

Dans le cas de l'art irlandais qu'on voudrait bien enlever à l'Irlande quand on ne le dénigre pas inutilement et systématiquement, Mlle Françoise Henry avait à faire une mise au point rendue de plus en plus nécessaire par la parution de travaux quelquefois discutables et l'absence totale dans le commerce d'ouvrages de base tels que la remarquable *Sculpture Irlandaise* ou le tout aussi rarissime en nos bibliothèques *Early Celtic Art* de Jacobsthal. Elle s'en est acquittée dans un petit livre simple et clair, abondamment illustré qui apporte, sous une forme condensée, les éléments fondamentaux de l'art irlandais. Le livre est à recommander au lecteur français pour de multiples raisons, et la moindre ne réside pas dans le fait que les conclusions de Mlle Henry peuvent être reportées à l'art celtique continental dont l'art médiéval irlandais, abstraction faite des influences orientales, est le continuateur direct.

Ce qui nous intéresse directement aussi, c'est que le travail de Mlle Henry aide à la réfutation absolue de la théorie qui s'est formée depuis quelques années en France, cherchant par quelques artifices ou clauses de style à rétrograder l'art celtique au rang d'ancêtre du surréalisme et de l'art abstrait. Il faut toujours pousser l'analyse le plus loin possible et ne jamais craindre la synthèse, mais se chercher des ancêtres (que l'on méprise...) est rarement le signe d'une cause irréprochable et les celtisants n'auraient que faire de la théorie si quelques apparences fallacieuses ne lui permettaient de survivre aux yeux de personnes mal ou peu informées. C'était déjà pour une réfutation en règle que nous avions, en 1955, apporté une *Contribution à une définition de l'Art Celtique* (*Ogam* VII, p. 198 sqq.), nous efforçant de montrer combien il est vain de croire à une continuité de l'art celtique depuis l'antiquité jusqu'à une certaine peinture française moderne.

La continuité suppose une civilisation et une culture ininterrompues qui n'ont pu subsister dans le territoire de l'ancienne Gaule pour de

simples raisons historiques. Le flot des grandes invasions germaniques, la décadence du système politique imité de l'organisation municipale romaine, la Renaissance infatuée d'art « classique » auraient déjà suffi, en comptant pour rien la distance chronologique, à rendre complète la rupture de la France avec son vieux passé celtique. Qu'on veuille faire revivre ce passé, qu'on l'admire, qu'on lui rende enfin justice, qu'on le défende, que l'on s'en inspire, nous ne souhaitons que cela ; mais il ne faut quand même pas l'encombrer d'une postérité qu'il n'a pas. L'art antique ou médiéval est un fait collectif, l'art moderne est individuel. Cela suffit amplement à les séparer irrémédiablement. En fait, les réminiscences celtiques ne dépassent pas exotériquement l'art roman. Elles y sont nettes, on commence à les localiser et les comprendre. Mais ne seraient-elles pas très souvent, en plus des transmissions gauloises, le fait d'influences insulaires ? Les Irlandais qui ont participé très brillamment à la renaissance carolingienne et ensuite, lors des invasions scandinaves se sont réfugiés sur le continent, augmentant dans des proportions considérables le flot des missionnaires fondateurs de monastères et de scriptoria, n'y seraient-ils pas pour quelque chose ? Si l'on examine l'enluminure d'une part, les monnaies gauloises de l'autre, il faut examiner aussi *l'orfèvrerie* (et la toreutique en général) et *la sculpture*. Pour atteindre une conclusion valable il faut examiner l'art celtique globalement. Tout se tient et les extravagances que nous avons subies ces dernières années ressemblent à celles de ces sectes religieuses qui ne fondent pas leur doctrine sur la Bible, mais sur un seul verset biblique. « Ce songe labyrintheux, cette effervescence disciplinée d'imagination n'ont cessé de hanter et de troubler ceux qui, au cours des siècles se sont trouvés face à face avec eux » écrit Mlle Henry à la fin de son livre. Ceux que le songe et l'effervescence irlandaises ont trop troublés sont souvent devenus hostiles... C'est une affaire de goût. Mais l'originalité celtique est une vérité première ; ceux qui la nient sont de mauvaise foi et ceux qui l'utilisent à des fins de justification douteuse le sont plus encore.

« Ce n'est pas nécessairement lorsque l'artiste roman trace le méandre d'un entrelacs que revit en lui l'esprit qui anima le décorateur de la croix de Carndonagh ou du Livre de Kells. C'est bien plutôt lorsque prenant une figure humaine, il se refuse à l'admirer comme telle et, d'un doigt autoritaire la ploie, la tord, suivant la ligne exigeante d'un monument, suivant la courbe d'un chapiteau, ou bien l'étire, verticale anthropomorphe, dans l'ébrasement d'un portail ». Les artistes romains ont pu hériter de la tradition, transmise « régulièrement », comme celle, artisanale, de ces potiers léodosiens qui ont continué, jusqu'en plein XX^e siècle, à utiliser une technique ancestrale (cf. J.R. Terrisse, *Notes d'archéologie*, in *Ogam* X, pp. 417-418) ils n'ont pu être insensibles à des influences extérieures. S'il faut rester dans le double cadre de l'art celtique et de l'art abstrait, le système des artistes irlandais « était basé, comme celui de tous les arts abstraits, sur un refus de la réalité. Les orfèvres, les miniaturistes, les sculpteurs d'Irlande sont préoccupés avant tout de combiner des lignes et des couleurs dont les rythmes leur plaisent... Mais c'est plus souvent encore une acrobatie au bord de la réalité. Un répertoire étrange de formes apparaît, qui suggère des plantes, des animaux, des humains, tout un monde parallèle au nôtre, et qui cependant à ses règles propres, un monde d'êtres singuliers que l'artiste courbe, lamine et entremêle à son gré, ou, par moment, d'un glissement mystérieux, une forme passe à une forme différente, insensiblement devient autre ». En Irlande donc, comme chez tous les Celtes la variété des traitements repose toujours sur une unité de style et de logique. Le refus de la réalité n'est donc pas le refus de la logique ou l'imposition d'une logique individuelle comme le voudrait le surréalisme et toute comparaison, toute filiation sont impossibles. S'il faut laisser peser une lourde équivoque sur les origines de l'art celtique pour bénéficier — tout comme un marchand d'antiquités

cherchant sa clientèle — de l'engouement artificiel et savamment entretenu de certains milieux parisiens, mieux vaut la refuser, car nos études ne sauraient se fonder sur une équivoque ou une mode passagère...

Que l'art celtique devienne une inépuisable source d'inspiration pour de nombreux artistes, nous le souhaiterions sans avoir à en discuter car cela n'est pas de notre domaine, mais l'art irlandais, l'art celtique doivent être respectés dans leur essence. Le livre de Mlle Henry y aidera. Aux spécialistes de France de faire ce que leur dicte leur conscience pour que l'art de l'ancienne Gaule ne soit pas discrédité par des entreprises qui n'ont pas en vue le seul intérêt scientifique.

F. L. R.

R.P. Paul GROSJEAN, *Confusa Caligo, Celtica* III, 1955, pp. 35-85.

Sous ce titre modeste et cependant évocateur du peu de clarté de nos connaissances le R.P. Grosjean étudie les *Hisperica Famina*, fine fleur du latin scolaire des Celtes insulaires, dont on possède quatre manuscrits plus ou moins complets et concordants.

Beaucoup plus pour l'édification du lecteur que pour son plaisir nous reproduisons ci-dessous, avec la traduction du R.P. Grosjean, un des trois passages présentés tout spécialement pour l'étude de ce latin étrangement obscur et qui n'a pour tout attrait et tout pittoresque que sa lourde et prétentieuse inéligance :

(Recension A).

- 146 Aligera placoreum rehoat curia concentum.
- 147 Tinulas patulis mormurant armonias rostris.
- 148 Concavos aurium refoeculant mulcedine clivos.
- 149 Frondicomias avitia orbat latebras turma.
- 150 Ca <m> paneas aculeant glevas.
- 151 Vermia sorbellant picis frusta.
- 152 Oleda pungunt stercolina.
- 153 Fameas esciferis replent vesiculas sucis.
- 154 Pecoreus vasta lustrat coetus pascuu.
- 155 Galastreas meant calcibus passas.
- 156 Interna glaucis saturant exta serpellis.
- 157 Holerosa sennosis motibus ruminant pabula.

« 146 L'assemblée ailée fait résonner un chant plaisant. 147 Le bec grand ouvert, ils font entendre leurs mélodies argentines. 148 Par le charme (qui s'en dégage) ils enchantent le creux de (nos) oreilles. 149 Les volailles quittent leurs cachettes feuillues (les buissons sous lesquels elles se sont mises à l'abri pendant la nuit). 150 Elles grattent de leurs ongles pointus le sol des champs. 151 Elles avalent de leur bec les vers après les avoir coupés en morceaux. 152 Elles fouillent les fumiers férides. 153 Elles remplissent de suc nutritifs leurs jabots affamés. 154 Les bestiaux parcourent les vastes pâturages. 155 Ils piétinent de leurs sabots les chemins (ou : les terrains) caillouteux. 156 Ils remplissent l'intérieur de leur panse de serpolet gris. 157 Ils ruminent le fourrage odorant en faisant travailler leurs dents. »

Sur cette langue artificielle, qui ne se rattache à aucune littérature, et surtout pas à la littérature latine, le jugement du latiniste ne peut être qu'impitoyable. Citant pour amusante comparaison le chapitre VI du *Seconde Livre de Rabelais* (Comment Pantagruel rencontra un Limosin qui contrefaisoit le langage françoys) le R.P. Grosjean écrit : « les *Hisperica Famina* ne sont que des exercices scolaires et n'ont d'autre but que d'enseigner le vocabulaire « distingué » pour en passer à l'occasion ses écrits. L'hisperique, en effet, est si diaboliquement abstrus que presque personne n'eût compris, sans un travail énorme, une œuvre de quelque longueur écrite en cette « langue ». L'hisperique est un ornement du style, à utiliser avec discrétion pour montrer qu'on a des lettres ; et les *Hisperica Famina* ne sont pas des « œuvres littéraires ».

Mais ce latin bizarre présente quand même un gros intérêt linguistique. Rien que dans le court passage cité, sans préjudice des mots latins obscurs, rares ou remarquables (placoreum, refoeculant, sorbellant, aculeant, sennosis) le R.P. Grosjean relève deux exemples de mots n'ayant rien de latin et s'expliquant, bien ou mal, par le celtique : l'un, *calustreas* rappelle le gallois *callestr*, cornique *callester*, breton *kailhustr* « silex » ; l'autre, *passas*, s'il ne veut pas dire « chemin » comme le contexte le ferait plutôt supposer, est à rapprocher du gall. *pe(h)*, breton *pezh*, français *pièce*, comme le recommandait déjà Dottin qui, dans sa *Langue Gauloise*, p. 278, parlait d'un gaulois **pettito-*, **pettia*.

Le R.P. Grosjean étudie ainsi de très nombreux exemples. Mais il fait mieux encore : il rectifie très ingénieusement, et avec une indiscutable autorité des détails du texte et des gloses ; il étudie la longueur des lignes dans les manuscrits antérieurs perdus d'après l'incorporation des gloses au texte ; il établit enfin vraisemblablement que c'est dans le latin hisperique que l'origine de la rime dans les langues celtiques puis romanes doit être cherchée.

On voit donc ce que sont les *Hisperica Famina*. Étudiés avec intelligence et pénétration, ils jettent une lueur étonnamment vive sur les méthodes d'enseignement en usage chez les Celtes de la fin de l'Antiquité et du haut moyen âge. Et la filiation des manuscrits permet de soupçonner de constantes relations entre la Gaule, l'Irlande et la Grande-Bretagne :

« Je n'irai pas jusqu'à suggérer qu'il y ait eu quelque réalité sous-jacente à l'histoire des maîtres gaulois émigrant en Irlande et y venant enseigner. Il est remarquable, pourtant, que l'on trouve en Irlande le toponyme Bordgal et que l'école de Bordeaux ait été célèbre : que la navigation ait pu encore unir les deux pays, alors que le nord de la Gaule était peu accessible par suite de l'établissement des Francs. Il suffit d'un seul homme, pourvu qu'il soit maître d'école. On notera surtout, de part et d'autre, que le même genre de déformation est imposé à la langue latine : essai de création d'une langue très savante, hyper-distinguée, en Gaule, au-dessus du latin populaire, forçant les élèves à rejeter les mots douteux et dont abuse le peuple (fût-ce dans la prononciation seulement qui devient romane), l'artificiel conquérant le naturel. En Irlande on n'imagine pas d'opposition à la langue parlée par le peuple, au gaélique, mais au latin plus que médiocre des ecclésiastiques sans culture : explication parfaitement parallèle et à quoi nul ne semble avoir songé ».

Christian J. GUYONVARCH.

Georges FOUET, *Puits funéraires d'Aquitaine : Vieille-Toulouse, Montmaurin, Gallia* XVI/1, 1958 [1959], pp. 115-197.

M. Fouet présente et étudie deux puits funéraires qu'il a pu fouiller de fond en comble, l'un à Vieille-Toulouse, dans la banlieue de Toulouse, l'autre à Montmaurin (Haute-Garonne). Ces puits dont la profondeur atteint en moyenne une dizaine de mètres étaient jusqu'à présent inédits ou mal connus. Grâce à la minutie et aux soins persévérants de M. Fouet on en connaît désormais au moins deux jusque dans leurs plus infimes détails. Il s'agit en fait de tombes à incinération couvertes d'un très important mobilier funéraire comprenant surtout de la céramique ou des ossements d'animaux (y compris des ossements de crapauds ou batraciens, de rongeurs et d'une belette, tous animaux fréquemment utilisés en magie), ces derniers ayant probablement été sacrifiés lors de la cérémonie funéraire.

Le puits de Vieille-Toulouse est daté par M. Fouet du I^{er} siècle avant notre ère ; le second auquel M. Fouet a accordé plus de commentaires, celui de Montmaurin, est une tombe de femme, laquelle était peut-être si on en croit quelques indices une prêtresse d'un temple voisin ; il doit dater du IV^e siècle. Ces deux puits appartiendraient ainsi à une tradition religieuse celtique qui s'est maintenue pratique-

ment jusqu'à la fin de la période romaine, en concurrence avec le christianisme déjà fortement implanté dans les agglomérations. « Structure du puits et contenu, assez typiques, montrent une sépulture traditionnelle agrandie en même temps que compliquée par des pratiques magiques qui semblent procéder du même esprit que les recettes médicales du recueil contemporain de l'Aquitain Marcellus » écrit M. Fouet à la fin de son article. L'étude de l'implantation des Celtes en Aquitaine bénéficiera donc indirectement d'un travail archéologique. Il reste à savoir si les formules de Marcellus de Bordeaux sont du gaulois pur ou un texte hybride ou un texte fantaisiste. Mais ceci est une autre affaire.

F. L. R.

A. W. WADE-EVANS, *The emergence of England and Wales*, 2^e édition, W. Heffer & Sons Ltd, Cambridge, 1959, 160 pages, 25 s.

Des siècles pendant lesquels s'est formé le visage actuel des pays celtiques et de la Grande-Bretagne on sait fort peu de choses et les linguistes eux-mêmes — tout en étant les chercheurs disposant du plus grand nombre de documents — sont loin d'être parvenus à un degré suffisant de connaissance. Ce dont on commence à se douter un peu partout, c'est que l'image traditionnelle des Bretons chassés par les Anglo-Saxons et se réfugiant en Armorique au V^e siècle de notre ère ne correspond pas entièrement à la réalité.

Quelle était cette réalité ? La chronologie de l'immigration bretonne en Armorique a déjà fait, ici même, l'objet d'une étude détaillée d'où il ressort que la date assez basse admise généralement doit être reculée et que l'immigration n'a pas été brutale et massive, mais lente et continue (Marc d'Arundel de Bédée, *Emigration bretonne au IV^e siècle* in *Ogam* VII/2, p. 135 sqq.) liée dans ses causes et ses effets aux événements qui marquèrent l'écroulement de l'Empire romain.

Du côté gallois M. Wade-Evans a consacré au problème des origines, non pas un simple article, mais tout un livre bien curieux à lire et dont une deuxième édition vient de paraître en Grande-Bretagne, la première ayant dû accepter l'hospitalité d'un éditeur belge.

M. Wade-Evans s'étonne — et il a somme toute raison de le faire — de la très modique véracité des sources sur lesquelles s'appuie l'hypothèse traditionnelle. La principale est le *de Excidio Britanniae* de Gildas. Quand on sait ce que vaut Gildas, en inintelligence et en naïveté, on se demande comment et pourquoi les érudits se fonderaient en toute confiance sur cet insipide littérateur de troisième ordre. Et Bède le Vénérable, malgré son grand intérêt, n'est pratiquement d'aucun secours pour la période considérée. On ne peut s'empêcher d'être impressionné par le silence fait sur des événements aussi mémorables que la conquête d'un pays (appartenant en droit et en fait au monde romain) et le massacre ou l'expulsion de ses habitants par un peuple barbare dans les récits des historiens contemporains. Il y a là quelque chose d'anormal.

Et dans un style très vif, quelquefois ironique, toujours alerte, M. Wade-Evans, à grands coups de citations, de documents confrontés et d'arguments réfutés dessine les grandes lignes d'une thèse entièrement nouvelle. Les Germains (Anglo-Saxons ou Frisons) n'auraient pas véritablement conquis la Grande-Bretagne de haute lutte, mais se seraient infiltrés lentement, progressivement dans la partie orientale de la grande île, profitant de l'état de décomposition politique et économique de la Romanie dont les Bretons faisaient partie. Ces derniers, écrasés par le fisc et les multiples exigences de l'administration impériale, auraient fait comme les Gallo-Romains de l'époque pré-méovingienne et se seraient ralliés — impuissance, dépit ou désespoir devant l'incapacité ou l'iniquité du pouvoir — au mode de vie puis à la culture et à la nationalité barbares. La date péniblement fixée de l'abandon de la Bretagne par les légions romaines et les circonstances moins que claires de cet abandon, les inexplicables

contradictions des sources historiques reçues sont, il faut bien le reconnaître, autant d'arguments de poids dont M. Wade-Evans joue magistralement.

« The Britanni of « England » freed from city-rule, throw off the Roman name (*Watas*), undergoing a still more rapid process of anglicization or as the Romans might have termed it « saxonation ». Their nomenclature underwent a corresponding change, whilst preserving traditional boundaries under new appellations in remarkably recognizable fashion, many of which survive to this day ». Ceci n'explique pas très bien les relations du christianisme celtique et du paganisme germanique puisque la Bretagne conquise par les Germains retourna au paganisme et fit barrage pour quelques siècles entre l'Irlande et le continent. Faut-il lier l'émigration bretonne selon les vues originales de l'érudite gallois ou faut-il, au contraire, traiter les deux questions séparément ?

Qu'il ait tort ou raison, M. Wade-Evans démolit par trop entièrement un édifice historique familier à nos yeux, à notre entendement et à nos raisonnements les plus usuels pour convaincre sans autre forme de procès, mais il ébranle fortement et sème un peu partout un doute salutaire.

Quelle que soit l'opinion qu'on s'en fasse, le livre est touffu, bourré de documents et de faits, intéressant et suggestif au plus haut point. Il contraint à penser, à vérifier, à reposer les problèmes en apparence les plus simples.

Les interprétations particulières, la doctrine d'ensemble de M. Wade-Evans sont, croyons-nous, appelées à être accueillies très différemment selon la discipline du lecteur, historien, linguiste ou archéologue. Mais l'attention reste en éveil d'un bout à l'autre de l'ouvrage : de la discussion des idées et des hypothèses présentées jaillira toujours un peu de lumière ou, à défaut de lumière nouvelle, nous verrons au moins se défaire quelques échafaudages dépourvus de solidité.

Il eût été vraiment dommage de laisser à l'état de manuscrit inédit ou de livre peu connu le travail de M. Wade-Evans. La reconnaissance qu'on lui doit devra atteindre équitablement aussi, et les éditeurs et le R.P. Grosjean qui en ont saisi tout l'intérêt pour nos études. Cette seconde édition, en Grande-Bretagne même, assurera certainement à M. Wade-Evans une plus large audience mais on souhaite que le livre soit lu aussi en France.

Pierre Le Roux.

Les Cahiers du Musée de poche, 2^e fasc. Paris 1959.

M. Markale, dont les fantaisies atteignent assez rarement le papier imprimé, est déjà connu de nos lecteurs pour des « grands bardes gallois » en forme de charcuterie littéraire (voir *Ogam* X, 210-211). Voici maintenant que pour lui, pp. 19-22 Gavrinis est l'*apogée de l'art dolménique*... C'est plus reposant que le gallois et Gavrinis est moins loin que Newgrange ! Les préhistoriens ont beaucoup à apprendre de M. Markale quand il s'enlaine à la virtuosité verbale : « Ce qu'il faut surtout retenir à Gavrinis, c'est l'irrationnel et le fantastique. La pierre n'est plus une pierre ; elle est devenue, par abandon total de la matière, le témoignage le plus éblouissant du triomphe du subconscient sur la masse ». Autrement dit, tu es pierre, mais je te baptise art abstrait... Les préhistoriens en penseront ce qu'ils pourront. Nous autres Celtisants, nous n'avons pas le pied assez sûr pour nous risquer dans ces marécages intellectuels. Quand on a écrit que Teutates est le Dispaten dont parle César et un avatar (*sic*) du dieu égyptien Toth, c'est qu'on a l'esprit fermé à toutes les choses de la religion celtique et qu'on est sûr pour n'importe quel ergastule mythologique. Un quotidien ou un hebdomadaire intelligent, s'il en existe, pourrait confier à M. Markale une besogne agréable à son intellect, quelque part entre le courrier du cœur et la semaine vue dans les astres : un bon feuillet celtomane...

Dans la même publication M. Lengyel dont nous n'avions pas lu de

texte depuis fort longtemps, voit pp. 87-98 dans *l'art gaulois une clef de l'art occidental*. C'est une vue qui lui est chère, mais M. Lengyel abandonne à peu près complètement le domaine de la science pour celui de la littérature. Et nous ne croyons pas que la littérature y ait gagné grand chose.

Quand on parle de numismatique celtique, ce qu'on a à résoudre, ce ne sont pas des problèmes artistiques, mais tout d'abord des problèmes techniques : identification, provenance, classement typologique et chronologique. Si M. Lengyel comprenait cette simple nécessité scientifique, il nous épargnerait son fatras littéraire.

L'abstraction est toujours stupide quand elle se meut dans le vide. En lisant que l'état d'âme (?) celtique est devenu « le merveilleux des romans de la Table Ronde, le Bizarre, l'Inouï et l'Insolite chez Rabelais, le Sublime, le Grandiose, le Rarissime du XVIII^e, l'Inquiétant, l'Attendrissant, l'Exotique de l'époque romantique changé en l'Impénétrable et l'Incommunicable du Surréalisme » on reste perplexe. Puisque M. Lengyel aime assez les adjectifs pour être à la fois gaulois, rabelaisien et romantique, nous ne pouvons que le laisser à ses occupations.

Le coupable, s'il existe, est l'auteur qui, depuis une dizaine d'années, n'a pu voulu ou n'a pas pu nous rédiger le *Manuel de Numismatique Celtique* dont nous avons tant besoin. Ce *Manuel* mettrait automatiquement fin à l'existence de toute une littérature imprudente et malsaine ; nous supposons, contre tout espoir, qu'il paraîtra un jour.

P. L. R.

Vernon J. Harward, *The dwarfs of Arthurian Romance and Celtic Tradition*, édit. E. J. Brill, Leyde 1958, 149 pages, 15 Florins.

La spécialisation est un des aspects les plus marquants de notre science moderne ; un des plus inévitables aussi car on ne voit vraiment pas comment un cerveau humain pourrait absorber tout ce que l'érudition a, par vagues successives, confié au papier imprimé.

Comme un fleuve magnifique, prenant sa source dans un pays, mais coulant dans un autre, les études arthuriennes restent difficilement dans le cadre celtique. Dans la majorité de leurs détails elles sont devenues romanes ou germaniques et la plupart des celtisants renoncent à suivre des bibliographies qui les entraînent vers des disciplines étrangères. Et il est certains ouvrages où, de bonne foi, l'origine celtique des légendes est presque mise en doute.

M. Haward nous promet un avenir plus clair et moins étroit. Ayant remarqué de nombreuses correspondances, il étudie dans ses diverses manifestations le thème celtique du nain dans les romans arthuriens. Il en démontre les origines d'une manière indiscutable, soulignant au passage qu'il s'agit bien d'un schéma susceptible d'être répété à un nombre d'exemplaires indéterminé.

La prolifération des écrits masque ou altère la simplicité crue et pittoresque des originaux. M. Haward s'est donné la peine infinie de rechercher ces derniers, de les confronter, d'en démontrer l'authenticité. Se serait-on douté, il y a une trentaine d'années que « most of the important elements of Gawain and the Green Knight, for example, can be found in the Feast of Bricriu ? »

M. Haward étudie le thème des nains dans la romance arthurienne et, se gardant d'abuser du folklore celtique qui l'a mal conservé, il en retrouve les différents prototypes. C'est un excellent et très utile travail. Quand on aura médité sur ce livre on se rendra compte qu'il emploie la bonne méthode et que chaque personnage ou groupe de personnages de la légende arthurienne devra être traité ainsi. Cela vaut mieux pour nos études que la parenté chinoise de Tristan et Iseult, possible sans doute, mais dont nous n'avons aucun usage immédiat.

Christian J. GUYONVAICH.

Jean Marx, *Les littératures celtiques*, Paris 1959, Presses Universitaires, Collection « Que sais-je ? », n° 809, 127 pages.

Il est difficile de faire la recension critique d'un ouvrage de vulgarisation. Le sujet traité est presque toujours très vaste et presque toujours aussi l'auteur s'en tient aux vues générales les plus sûres. C'est d'ailleurs la manière dont on renseigne le mieux le grand public et M. Marx n'a pas contrevenu à la règle. Le tableau qu'il nous donne des littératures irlandaise et galloise est dans l'ensemble exact : les faits sont puisés à la source, les données essentielles sont convenablement décrites, l'interprétation est généralement bonne.

On pourrait reprocher à M. Marx, qui n'est pas celtisant, quelques fautes vénielles par exemple une confiance trop complaisante dans les théories ethnographiques de O'Rahilly (il est inconcevable que les Goidels soient arrivés en Irlande seulement en 100 ou 150 avant notre ère) ou l'emploi constant du terme *saga*, que l'on ferait bien de réserver aux seules légendes germaniques. Ce ne sont là que des détails minimes.

Plus grave est, dans la composition du livre, l'absence de toute étude de la période moderne. On peut penser ce que l'on veut des généralisations d'écrivains irlandais, gallois et bretons qui ont œuvré depuis le début du XIX^e siècle, ils existent, ont souvent écrit de belles pages et ne méritaient pas ce mépris silencieux ; ou bien alors il fallait restreindre le titre et spécifier que l'étude se bornait aux littératures médiévales.

Mais notre critique essentielle va dans une autre direction. C'est en effet plus une brève *histoire* des littératures celtiques qu'une *présentation* des littératures celtiques que M. Marx a écrite, et nous regrettons un peu ce titre large. Ce n'est pas que l'histoire littéraire soit inutile, bien au contraire : nous n'avions pas encore (hormis un petit opuscule de Dottin), de livre d'ensemble sur le sujet et l'érudition arthurienne de M. Marx est assez vaste pour que ses avis soient précieux. Mais nous croyons le public lettré moins avide de définitions que de faits. N'aurait-il pas été aussi bien de sacrifier quelques résumés plus ou moins exacts, pour les remplacer par des extraits *bien traduits et annotés* ? Le lecteur aurait eu ainsi un aperçu de cet art des *filid* ou des bardes dont il connaît vaguement le nom sans savoir à quoi il correspond au juste. Oh en France le public trouvera-t-il à lire le *Lebor Gabala* ou seulement deux ou trois des ouvrages de base mentionnés à la bibliographie ? La vulgarisation du celtique suppose que l'on comprenne les difficultés de ceux qui n'ont pas de bibliothèque bien garnie à leur disposition.

Nous aurions préféré aussi un ouvrage uniquement appuyé sur des faits et ne faisant état d'aucune hypothèse. Car, connaissons-nous jamais exactement toutes les lois ou circonstances qui ont commandé l'évolution littéraire celtique ?

Littératures savantes, ce que M. Marx a bien souligné, les littératures celtiques sont aussi et surtout des littératures traditionnelles dans lesquelles on perd proprement son temps à vouloir discerner à toute force et partout le fond païen et l'interpolation ou l'altération chrétiennes, les données indigènes celtiques et les thèmes empruntés au monde classique. C'est à lire un ouvrage comme celui-ci qu'on se rend compte du danger de l'hypercritique condamnant le fond par l'étude de la forme. Le renouvellement continu de la forme n'implique pas en mode celtique le renouvellement corollaire du fond puisque la mentalité change peu, même après la conversion au christianisme. Avec fantaisie et respect l'érudition irlandaise et galloise a brassé et rebrassé tout le long des siècles le même fond de merveilleux épique ou mythico-épique ; les mêmes thèmes sont restés valables ; la même mentalité poétique a régné à travers les changements d'étiquette et les perfectionnements de la métrique. La forme n'est qu'un haillon et l'Irlande, non plus que le Pays de Galles, n'a jamais connu de mode littéraire

attachée à un genre, de mode de pensée spécifique d'une époque. Le conteur du XIX^e siècle n'a pas employé la même langue, le style peut différer, mais le fond et les thèmes sont immuables ; les Celtes ne sont que les auteurs involontaires de la maladie romantique, ils en seraient plus encore les victimes car Mac Pherson a faussé l'esprit du public. Tout cela, M. Marx l'a senti ; il ne l'a pas assez dit, les méthodes de M. Carney lui ayant fourni trop d'occasions d'explications rapides. Bien sûr, l'on retrouve dans le *Táin Bó Fraech* la main de l'auteur du *Táin Bó Cúalnge* ; il est indiscutable aussi que le *Lebor Gabala* constitue une tentative assez maladroite de fusion de données mythiques et bibliques, mais la maladresse n'est que dans la forme : l'intention est toujours claire et excellente. Il est très dangereux d'écrire que les moines irlandais « nous transmettent l'héritage singulièrement précieux des épopées et des contes irlandais où survivait un fond de tradition païenne ». Le fond ne survit pas dans l'épopée, il est l'épopée elle-même, le conte mythologique à l'état presque pur dans la *Maladie de Cúchulainn* ou la *Naissance de Conchobar*. Le lecteur pourrait croire à lire M. Marx, par faute d'une définition assez vigoureuse, à la fragilité des sources, à la ténuité du fond païen conservé et, partant de là, au peu d'utilité des études sur la structure religieuse traditionnelle. Ayant vu surtout les sources celtiques de la matière arthurienne. M. Marx était tenu par son sujet : il a employé quelquefois l'expression « traditions mythologiques », traitant ainsi uniquement de l'aspect littéraire extérieur. Il faut oser écrire que la littérature médiévale irlandaise est en grande partie le vêtement et le véhicule d'une pensée religieuse antique et païenne. Mais cela dépasse la littérature : ceux qui ont créé ou transmis les thèmes et les schèmes qui la composent n'avaient certainement pas, au départ, pour seuls et uniques buts la virtuosité verbale et la joie de la fiction poétique. Souvenons-nous que ce n'est pas pour notre plaisir que Virgile a écrit l'*Enéide*, mais bien pour redonner un peu de vigueur à la religion romaine. Pour les druides d'Irlande aussi, la littérature devait être plus un moyen qu'une fin ; quand on ne voit dans la littérature celtique médiévale que poésie et belles images, c'est qu'on l'a mal comprise ou mal étudiée ou plus simplement qu'on la méprise ! Fort heureusement M. Marx n'a pas versé dans l'extrême de ce défaut et on lui sera reconnaissant d'un effort de clarté là où il n'y en a guère. Et le lecteur profane saura au moins que les littératures celtiques existent, qu'elles ne sont nullement méprisables.

P. L. R.
(à suivre).

AUTRES PUBLICATIONS REÇUES

- Association Bourguignonne des Sociétés Savantes, XXV^e Congrès, Tournus 1954 [1959], 55 p., 4 plans ; XXVI^e Congrès Tonnerre 1955 [1959] 50 p.
- Alberto BALIL, *Sarcófago romano del Levante Espanol*, in *Revista de Guimarães*, 1959, t. LXIX, pp. 1-18, 2 fig.
- Piero BAROCELLI, *Appunti su industrie litiche arcaiche, odi tradizione arcaica delle stazioni palustri di iseo e di polada*, in *Sibrium* III, 1957, pp. 1-20, 8 pl.
- Fernand BENOIT, *Le sarcophage de Lurs en Provence. Situation dans l'art géométrique barbare*, in *Cahiers Archéologiques* X, 1959, pp. 27-70, 61 fig.
- Les antiques de la Collection Choiseul-Gouffier au Musée de Marseille*, in *Provence Historique*, fasc. 35, 1959, 24 p.
- Mario BERTOLONE, *Ancora sulla ceramica del Golasecca III A*, in *Sibrium* III 1957, pp. 55-71, 10 pl., 2 fig.

- Notiziario*, in *Sibrium*, III, 1957, pp. 229-244.
- Bibliographia Paletnologica e archeologica*, in *Sibrium* III, 1957 pp. 245-256.
- Tomba della prima eta del Ferro, con carrettino scoperta alla ca' morta di como*, in *Sibrium* III, 1957, pp. 37-40, 7 pl.
- José Maria BLAZQUEZ MARTINEZ, *Caballos en el Infierno etrusco*, in *Ampurias* XIX-XX, 1957-1958, pp. 31-68, 12 pl., 5 fig.
- Gian Piero BOGNETTI, *La fibula bizantina di Riva san vitale, I Sepolcreti di Stabio (Canton Ticino) E una pagina di Storia religiosa della diocesi di Como*, in *Sibrium*, III, 1957, pp. 80-84, 1 pl.
- José CASTRO NE NUNES, *Neuvas Hallazgos del bronce en Portugal*, in *Zephyrus*, IX/2, 1958, pp. 229-230, 2 fig.
- Broches-Fibulas em Castros Portugueses*, in *Zephyrus*, IX/2, 1958, pp. 231-233, 1 fig.
- Uma estela Lucense de inspiração neo-platonica*, in *Zephyrus*, IX/2 1958, pp. 234-236, 2 fig.
- Catalogue de l'Exposition « L'outil et l'œuvre d'art »*, organisé au Château de Saint-Germain-en-Laye par le Musée des Antiquités Nationales, 28 mai - juin 1959, 19 p.
- Howard COMFORT, *An unusual Roman bowl at Strasbourg*, in *American Journal of Archaeology*, 1959, pp. 277-278, 1 pl.
- An arretine-type signature from Lexoux*, in *Am. J. of Arch.*, 1959, pp. 179-180.
- Wolfgang DEHN, *La fortification de la Heuneburg (periode IV) et le monde grec-méditerranéen*, in *Cahiers rhodaniens*, V, 1958, pp. 33-35, 2 fig.
- Die Befestigung der Heuneburg (Per. IV) und die griechische Mittelmeerwelt* (t. à p. s.l. n.d.), pp. 56-62, pl. VII.
- L. DEVLIEGHER, *Oudheidkundig onderzoek van de Sint-Pieterskerk te Oudenburg*, in *Archaeologia Belgica*, 43, 1959, pp. 137-162, 1 plan, 14 fig.
- Die Ausgrabungen auf dem Magdalensberg, 1956 und 1957*, in *Carinthia*, I, 149, 1959, pp. 3-143, 113 fig. et nombreux plans.
- H. DYEYRE, *Toponymes nautiques en Basse-Bretagne*, in *Annales de Bretagne*, t. LXV/4, 1958, pp. 463-488, 48 cartes.
- Georges FOUET, *Des Mardelles méridionales*, in *Pallas* IV, 1956, pp. 87-98, 2 fig.
- Les monuments funéraires gallo-romains de Saint-Pé-d'Ardet*, in *Actes du II^e Congrès International d'études Pyrénéennes*, t. VI, section V, 1957, pp. 21-36, 1 pl.
- H. GOLLOB, *Karnuntums Wiederaufbau. Moderne Probleme der Wiederbelebung und denkmalpflegerischen Erhaltung antiker Ausgrabungen*, Wien 1956, 16 p., 12 fig.
- Götter in Karnuntum*, Wien 1957, 19 p., 51 fig.
- Witold HENSEL et Alexander GIEYSZTOR, *Archäologische Forschungen in Polen*, 75 p., 45 fig., 1 carte.
- Kenneth H. JACKSON, *The Site of Mount Badon*, in *The Journal of Celtic Studies*, II/2, 1958, pp. 152-155.
- Georg KOSSACK, *Zu den Metallbeigaben des Wagengrabes von ca' Morta (Como)*, in *Sibrium*, III, 1957, pp. 41-54, 4 pl.
- Ch. LEVA, *Le site gallo-romain de Taviers, I. Les trouvailles de 1848*, in *Archaeologia Belgica*, 45, 1958, 40 p., 8 pl., 11 fig.
- René LOUIS, *Une source islamisante du Parzifal de Wolfram von Eschenbach*, in *La Tour Saint-Jacques*, n^o 16, 1959, pp. 92-101.
- Jean R. MARÉCHAL, *Nécessité de l'application des sciences physiques et chimiques à l'archéologie. Fécondité de cette application dans l'étude des cycles culturels*, in *Actes du Congrès de Caen, 74^e Congrès de l'Association Française pour l'avancement des Sciences*, 1955, pp. 1-10, 2 fig.

(à suivre).

editors generally assume that the a of laigen is short (O'Clery : laighean .i. sleagh) perhaps through associating the word with laigin in accordance with the well-known (but quite untrustworthy) /aux yeux de O'Hahilly, facilement soupçonneux à l'égard des mythes/ tradition that the laigain got their name from the spears, laighe, with which Labraid equipped them". *Laigina*, *Laigena*, nom latinisé du Leinster dans l'hagiographie de langue la quodam partis *Laiginorum* fluvio, etc... (cf. Holder II, 121); m.irl. *Laigin* "gens du Leinster", gén.pl. *Laigen*, *Laigen*, dat. pl. *Laigib*, Acc.pl. *Laigiu*; sur le nom et l'auteur du Livre de Leinster (*Lebor Laigin*) voir *Waldsch. Irische Texte* V, 910, note 2; *Cath Maighe* par *Lana*, éd. Jackson, ligne 890, dat.pl. *Laighech* "Leinsterman" impossible à distinguer par la forme de *laighech* "composed of spears" comme en irl.mod. *laigheach*, adj. "belonging to Leinster" et subst. "Leinsterman" par rapport à *laighean* (Dinneen 414, O'Heilly, 318), la distinction entre *laighean* "lance" et *laigheann* "province de Leinster" n'étant en irl. qu'une subtilité orthographique. Sur l'extension du Leinster aux différentes époques mod. qu'une subtilité orthographique. Sur l'extension du Leinster aux différentes époques mod., mythiques ou historiques, cf. Hogan, *Onomasticon Goidelicum*, 473-474, dans l'ensemble "for centuries *laigin*, which comprises the dioceses Dublin, Glendaloch, Kildara, Leighlin, Ferns and Ossory"; *laigin* désignait "Leinster méridional"; *laigin tuathgabair* "Leinster septentrional", dénomination correspondant à des distinctions généalogiques ou ethnologiques légendaires; cf. la définition (qui a des chances de reposer sur un contexte historique) du *Cóir Anman*, *Waldsch. Irische Texte* III, éd. Stokes, 362-364, § 174 : *Laigiu cidh dia n-par ? M msa. Óna laighnibh lethanghlaasaibh tugsat na dubhghaill léa a n-Erinn, muinter Labradha loingsech dia tangadur zarsen ré labhraidh co tech Cobhthach Cháil a n-Dian Rígh. Dá cét ar fícht cét Gall a lín. Romarbad tra inti Cobhthach Céal léa, 7 ro hortadh in ríghrad. Ceus is óna laighnibh lámhóra tugsat intan sin isberar laighiu friu ó sin alle. Dia ndéabair in filli : Da cét ar fícht cét gall / co laighnibh lethna léa anall / deua laighnibh sin gin ail / díth roháinnighthes Laighin. "Laigin, pourquoy dit-on ainsi ? Pas difficile. Des larges lances bleues que les étrangers noirs, les gens de Labraid l'Exilé apportèrent en Irlande quand ils arrivèrent avec Labraid à la maison de Cobhthach Coel à Dind Rig. Deux cents et vingt fois cent étrangers était leur nombre. Cobhthach Coel fut ainsi tué par eux et les rois furent anéantis. Et c'est de ces très grandes lances qu'ils apportèrent à ce moment-là qu'ils sont appelés laigin (gens du Leinster) depuis lors. Sur quoi le poète a dit : Deux cents et vingt fois cent étrangers / ayant de larges lances, / tenant par ici. / De ces lances sans défaut / ils seront appelés laighin". Sur l'origine probablement gauloise de l'arme en question et des mercenaires recrutés par Labraid Loingsech, cf. O'Curry, *Manners*... II, 256 sqq. et le récit du *Orgain Denna Rígh*, éd. Greene, p. 16-26, trad. française par Vendryès, *E.C.*, VIII, 1, p. 7 sqq.; gall. *llain* "lance". D'une racine indo-européenne **legh-* "couper" qui ne se retrouve guère avec certitude que dans le gr. *λεγχον* "je creuse", *λεγχον* "herbe, légume (de jardin)" (Pokorny, *Idg. Wb.*, VII, 652). Le gall. *llain* suppose **laigina*, la variante irlandaise *laige*, irl.mod. *laighe* (et *laighe* par confusion de *gh* et de *dh* spirants) "a mattock, a spade, the blade of a spade" remonte à **laigina*. L'étymologie est rejetée par O'Hahilly, *Eriu*, XIII, 153 comme "quite baseless", mais celle qu'il propose en son lieu et place par **plag* (lat. *plango*, gr. *πληγῆ*) n'est pas convaincante; il faudrait un intermédiaire continental pour justifier le basque *lava* "a kind of two-pronged mattock used by the Basques in cultivating the soil" considéré comme un emprunt au celtique. Or, s'il est possible de l'admettre, la seule source possible de l'emprunt par le basque serait le grec signalé par Dioscoride I, 148 *Ἐλλεβορος λευχός*... *ρωμικίου βέρου* (var. *λευκόν*) (*veratrum album*), *ἔλλοι λευκόν ἀκχοι κ' ἔφω* (Pline, *Mat. Med.*, XIV, 139 : Sed Graeci clematidas et aliae habent, unam quam aliqui aestivem vocant, alii *laigina*, nonnulli tenuem scazoniam, cf. Dottin, *La langue gauloise*, 264; Jacques André, *Lexique des termes de botanique en latin*, 177; O. Fenzl, *Flora populare italiana*, Gênes 1924, I, 134. L'hydronyme allemand *Leine*, qui remonte à **laigina* peut être apparenté s'il n'est pas simplement homonyme, mais le sens s'explique mal pour un hydronyme, cf. Leo Weisgerber, *Erläuterungen zur Karte der römzeitlich bezeugten rheinischen Namen*, in *Rheinische Vierteljahrblätter*, XXIII, 1.2, 1956, 15 et Hans Krahe, *Bh. Vjbl.*, XX, 2 sqq. qui "im Verhältnis zu *Leine* geht von einer Form mit *g* aus, wobei das Verhältnis zu dem bei Venantius Fortunatus belegten *Laigona* (var. *-oga*), von dem auch P. Gossler sagt, unerörtert bleibt". Sur le nom de la *Lahn* (< **laigona*) qui est sans aucun rapport avec **laigina* voir W. Brandenstein, *Steirische Lahn. Ein keltisches Wort*, in *Zeitschrift für Indogermanische Forschung*, IX, 1, 21-28.*

LAGIOS, adv. "moins", mentions fréquentes du calendrier de Coligny : PRINNI LAGI, PRINNI LAGE ou PRINNI LAGIT, cf. Eoin MacNeill, On the notation and chronography of the Calendar of Coligny, in *Eriu*, X/1, 50 sqq. On peut restituer **lagitia* "coupé, diminué", ce qui supposerait un rite religieux identique ou comparable à celui que décrit Tacite chez les Germains, *Germania* 10 : Auspicia sortisque ut qui maxime observant; sortium consuetudo simplex : virgam frugiferae arbori decisam in surculos amputant eosque notis quibusdam discretos super candidam vestem temere ac fortuito spargunt. V. irl., m.irl. *laigin*,

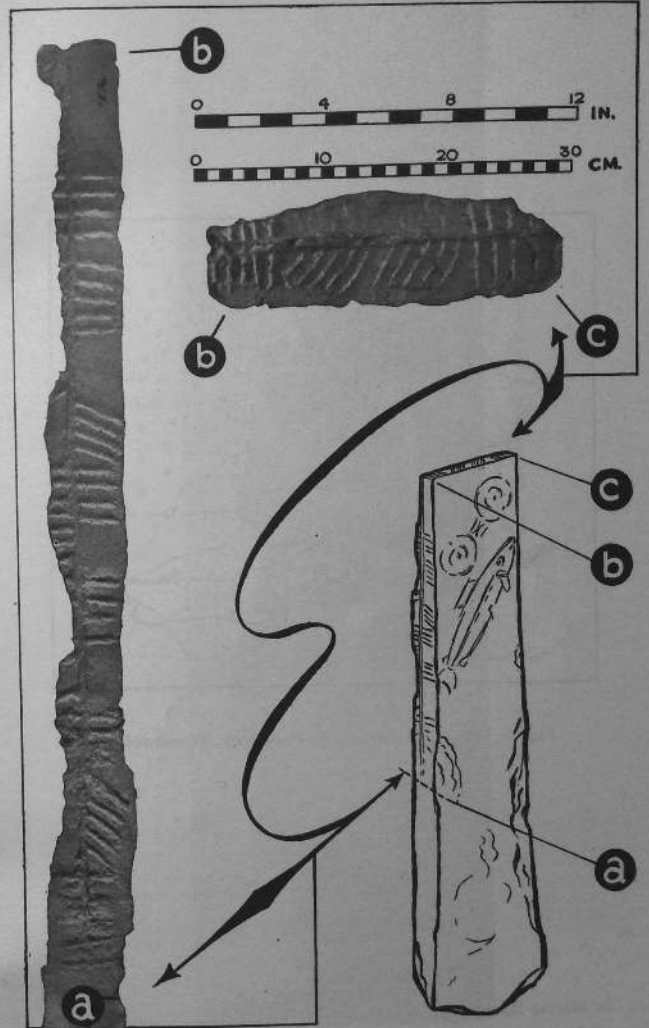


Fig. 3. Frederick T. Wainwright

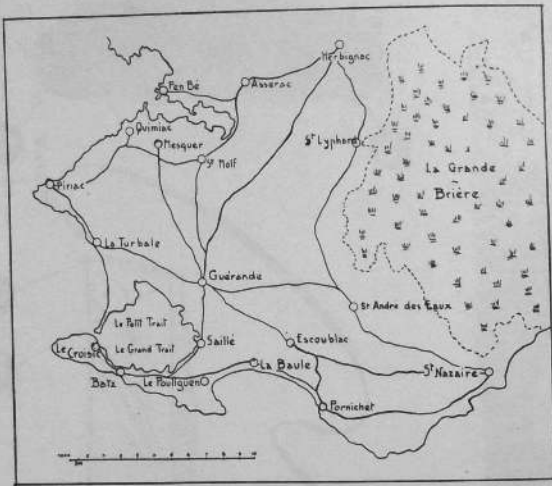


Fig. 1. [80]. — Carte de la Presqu'île Guérandaise.



Fig. 2. [81]. — Les roches de Kramagnen. Vue Panoramique.

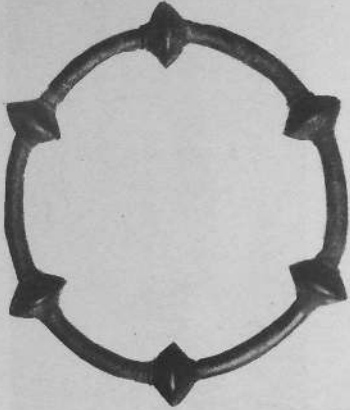


Fig. 4. [89]. — Anneau octogonal de bronze, bouleté de Mayence.

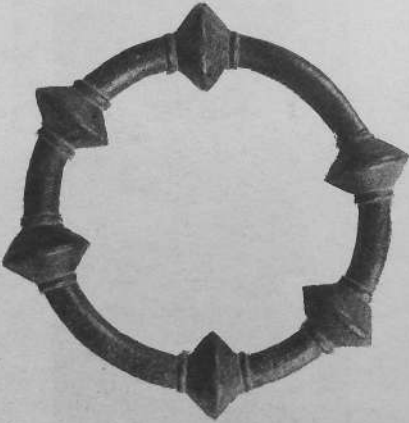


Fig. 5. [90]. — Anneau octogonal de bronze bouleté de Francfort.

Françoise LE ROUX



Fig. 1 [86]. — Epona de la Saalburg.



Fig. 2 [87]. — Le dieu « au maillet » de la Saalburg.

Françoise LE ROUX



Fig. 3 [88]. — Dioscore de Carnuntum.

Françoise LE ROUX

DIOGÈNE

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES HUMAINES

RÉDACTEUR EN CHEF : ROGER CAILLOIS

N° 27. — Juillet-Septembre 1959

SOMMAIRE

- Howard B. White — Note sur les Rapports entre la Civilisation et la Politique étrangère.
Ignacio Olague La Géopolitique contemporaine et le Cadre géographique.
Marius Schneider L'Esprit de la Musique et l'Origine du Symbole.
Charles Kerényi Naissance et Renaissance de la Tragédie.
Hildebert Isnard Vigne et Structures en Algérie.

CHRONIQUES

- Robert J. van Egten . Réflexions sur l'Orientation nouvelle d'un Secteur de la Pensée humaine.
Jean Cazeneuve Les Méthodes techniques dans les Sociétés archaïques.

REDACTION ET ADMINISTRATION

9, PLACE DE FONTENOY, PARIS 7^e
(SUF. 98-70)

Revue trimestrielle paraissant en quatre langues : anglais, arabe, espagnol et français.

L'édition française est publiée par la Librairie Gallimard, 5, rue Sébastien-Bottin, Paris-7^e.

Les abonnements sont souscrits auprès de cette maison (C. C. P. 169.33 Paris).

Prix de vente au numéro : 240 francs.

Tarifs d'abonnement : France, 840 fr. ; étranger, 1.050 fr.

Texte communiqué par la revue « Diogène » à titre de réciprocité.

OGAM — Tradition celtique

Bulletin des Amis de la Tradition Celtique (association déclinée)
2, rue Léonard-de-Vinci, RENNES (I^{er}-V^e)
C. C. P. 23.206. Pierre LEROUX, Rennes

Rédaction-Administration : P. LEROUX, Boîte Postale, 2, Rennes. Pour toute correspondance joindre un timbre ou un coupon-réponse international.

Publication : OGAM paraît par tomes en quatre de six fascicules de 400 à 500 pages environ. Les articles publiés ne peuvent être reprochés, en totalité ou en partie, qu'avec l'agrément écrit de la Rédaction. Les auteurs sont seuls responsables des opinions qu'ils émettent.

SOMMAIRE

Jean R. TERRISSE, La technique de fabrication des vases sigillés (fig. 1)	237
R.P. André NOCHÉ, A propos d' <i>Alesia</i>	242
Jacques GOURVEST, Les tumulus du quartier de Beauregard à Saint-Remèze (Ardèche) (planches xxvi-xxxiii)	243
Jacques ANDRÉ, Les enceintes quadrilatérales du Morbihan, II <i>Inventaire (complément)</i> (planche xxxiv et fig. 11)	257
D ^r Marcel MAULINI, <i>Vidimus</i> , sur l'archéologie Préhistorique de la Presqu'île Guérandaise (Loire-Atlantique) (planches xxxv-xxxvi)	261
Frederick T. WAINWRIGHT, The Inchyra Ogam (planches i-ii et fig. 1)	269
Christian J. GUYONVARCH, Notes d'Etymologie et de Lexicographie celtiques et gauloises III : 6. — Le nom de GLANVM (Saint-Remy-de-Provence) ; 7. — Gaulois DAGOLITVS « très adonné au rite ? » ; 8. — Le nom des MELDI (Meaux, S.-et-M.) ; 9. — Celtique *KROVKA « tas, monticule, tumulus » ; 10. — Gaulois CANTALON « chant » ou « pilier » ? ; 11. — Le nom des CIMBRES « voleurs, brigands »	279
D ^r Émile BACHELIER, Les Druides en Gaule Romaine, III. <i>Le Druidisme au IV^e siècle</i>	295
Jan de VRIES, Note sur la valeur religieuse du nombre trois	305
Françoise LE ROUX, TARANIS, Dieu celtique du Ciel et de l'Orage. II — <i>Taranis-Jupiter-Donar, la roue et l'anquipedè. Introduction à une étude exhaustive du Jupiter gaulois</i>	307
Christian J. GUYONVARCH, Les exploits d'enfance de Cúchulainn d'après la version du <i>Táin Bó Cúalnge</i> du <i>Libre de Leinster</i> . Texte traduit du moyen-irlandais (suite)	325
La naissance de Conchobar (version C). Texte traduit du vieil-irlandais	335
<i>Varia :</i>	
D ^r Raymond RIQUET, Le néolithique français II (planches xxxviii-xxxix et fig. 7)	337
NOTES D'ARCHÉOLOGIE CELTIQUE ET GALLO-ROMAINE XII: Françoise LE ROUX, Documents inédits ou peu connus (planches xl-xliv)	346
Jean R. MARÉCHAL, Un passage de la voie orientale de l'ambre	350
LIVRES ET REVUES : [Philippe de Schaetzen, <i>Index des terminaisons des marques de potiers</i> ; xxviii ^e Congrès de l'Association Bourguignonne des sociétés savantes ; Georges Dumézil, <i>Les dieux des Germains</i> ; André Varagnac, <i>L'Art Gaulois</i> ; Françoise Henry, <i>Art Irlandais</i> ; R.P. Paul Grosjean, <i>Confusion Caligo</i> ; Georges Fouet, <i>Puits funéraires d'Aquitaine</i> ; A.W. Wade-Evans, <i>The emergence of England and Wales. Les cahiers du musée de poche</i> ; Vernon J. Harward, <i>The dwarfs of Arthurian Romance and Celtic Tradition</i> ; Jean Marx, <i>Les littératures celtiques</i>	351
Autres publications reçues	363
Notes et Informations	364
Vocabulaire Vieux-Celtique	365
[*LABAROS (suite), « bavard, bruyant » ; *LABREKOS, « braie, pantalon » ; LAKKOS, « mou, faible » ; *LAKNETA, « tunique, chemise » ; *LAKNOS « blessure, injure, dommage » ; LAGINA, « lance » ; LAGIOS « moins »].	

Abonnements : Il n'est accepté que des abonnements annuels, partant du premier numéro de l'année et automatiquement reconduits, sauf avis contraire de l'abonné, notifié par écrit avant le 1^{er} décembre. Tout abonnement commencé est dû en entier.

Prix de l'abonnement : 2.000 et 2.500 fr., abonnements de soutien : 3.000 et 5.000 fr., étranger (et France sous enveloppe), 4.000 fr., étudiant, 1.500 fr., à verser au C.C.P. 29 368, M. Pierre LEROUX, 2, rue Léonard-de-Vinci, RENNES. Pour tout changement d'adresse, joindre 50 fr., en timbres-poste. Toute demande de renouvellement d'un numéro égaré par la poste doit être faite au plus tard quinze jours après réception du fascicule suivant.

Quelques collections sont encore disponibles à la vente aux prix suivants : tome I, 800 francs, II, 1.000 francs (incomplets), III, 1.200 francs ; tome IV, 1.200 francs, V, 1.500 francs ; tome VI, 2.500 francs ; VII, 2.500 francs ; VIII, 2.500 francs ; IX, 2.500 francs ; X, 3.000 francs.

Ce numéro est mis en distribution au mois de septembre 1959.

Revue bimestrielle. Douzième année.

Le Gérant : Odon de COUASNON. Dépôt légal : 3^e trimestre 1959.